



Conférences
& Séminaires

13

Juillet 2015

Regards sur le développement urbain durable

Approches méthodologiques,
transversales et opérationnelles

Université d'été régionale en sciences sociales
« Les Journées de Tam Đảo » (Đà Lạt, Việt Nam)
Juillet 2014

Regards sur le développement urbain durable

Approches méthodologiques, transversales et opérationnelles

ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

Stéphane LAGRÉE

École française d'Extrême-Orient, ÉFEO

fsp2s@yahoo.fr

COORDINATION

Virginie DIAZ

Agence Française de Développement, AFD

diazv@afd.fr



ÉCOLE FRANÇAISE
D'EXTRÊME-ORIENT



Paris
Nouveaux
Mondes
hesam



Conférences et séminaires

L'AFD organise de nombreux séminaires et conférences, qui sont autant de lieux d'échanges de connaissances et d'expériences entre acteurs de l'aide au développement : chercheurs, experts, responsables politiques, ONG, entreprises... Ces rencontres peuvent aborder tous les champs d'action de l'AFD. La collection *Conférences et séminaires* a pour objectif de mettre à disposition du lectorat concerné par ces enjeux, les principaux résultats et acquis de ces travaux.

Précédentes publications de la collection *Conférences et séminaires* :

- N° 12 : *Les exclusions paysannes : quels impacts sur le marché international du travail ?*
- N° 11 : *The Rise of Asian Emerging Providers: New Approaches to Development Cooperation in Asia ?*
- N° 10 : *Perception et gestion des risques - Approches méthodologiques appliquées au développement (Existe aussi en version anglaise et vietnamienne)*
- N° 09 : *L'évaluation en évolution - Pratiques et enjeux de l'évaluation dans le contexte de l'efficacité du développement*
- N° 08 : *L'eau dans tous ses états - Méthodes et pluridisciplinarité d'analyse (Existe aussi en version anglaise et vietnamienne)*
- N° 07 : *Quartiers informels d'un monde arabe en transition : réflexions et perspectives pour l'action urbaine*
- N° 06 : *L'économie informelle dans les pays en développement*
- N° 05 : *Evaluation and its Discontents: Do We Learn from Experience in Development ?*
- N° 04 : *Différenciation sociale et inégalités - Approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité (Existe aussi en version anglaise et vietnamienne)*
- N° 03 : *Measure for Measure - How Well Do We Measure Development ?*
- N° 02 : *Transitions décrétées, transitions vécues (Existe aussi en version anglaise et vietnamienne)*
- N° 01 : *Implementing Large-Scale Energy Efficiency Programs in Existing Buildings in China*

Retrouvez toutes nos publications sur <http://librairie.afd.fr>

[Avertissement]

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directeur de la publication :

Anne PAUGAM

Directeur de la rédaction :

Gaël GIRAUD

Conception : Ferrari / Corporate – Tél. : 33 (0)1 42 96 05 50

Réalisation : Tomorrow Media Co., Ltd. - Email : tomorrowmedia@gmail.com

Avant-propos	5
Remerciements	16
Ouvertures	17
<ul style="list-style-type: none"> • Võ Khánh Vinh, directeur de l'Institut de formation et Vice-président de l'ASSV • Rémi Genevey, directeur de l'AFD au Viêt Nam • Olivier Tessier, représentant de l'ÉFEO • Jean-Pascal Torreton, représentant de l'IRD au Viêt Nam • Yves Perraudeau, directeur de l'Institut d'économie et de management-IAE. Chargé de mission Viêt Nam et Asie du Sud-Est pour l'université de Nantes • Claude-Emmanuel Leroy, responsable principal de projet, AUF 	<p>19</p> <p>21</p> <p>24</p> <p>26</p> <p>29</p> <p>31</p>
Partie 1 - Séances plénières	35
1.1. La ville ancienne et ses échos contemporains, Philippe Papin	37
1.2. Đà Lạt. Et la carte créa la ville. . . , Pascal Bourdeaux	55
1.3. Faire la ville : lecture croisée des méthodes et outils de l'urbanisme en France et au Viêt Nam. Capitalisation des expériences de la coopération décentralisée, Fanny Quertamp, Emmanuel Cerise	69
1.4. Révéler, mesurer et expliquer les différenciations socio-spatiales, Jean-Michel Wachsberger	81
1.5. Enjeux urbains de demain et planification territoriale, Irène Salenson	97
1.6. La ville, un système complexe ? Les nouveaux enjeux de la modélisation urbaine, Arnaud Banos	112
1.7. Synthèse des séances plénières. Le développement urbain durable à l'épreuve de la transition urbaine vietnamienne, Charles Goldblum	122
Partie 2 - Ateliers	131
2.1. Outils et méthodes de la planification urbaine et territoriale, Mai Linh Cam, Emmanuel Cerise, Christine Larousse, Clément Musil, Fanny Quertamp, Irène Salenson	133
2.2. Outils et modèles pour la compréhension et l'exploration des dynamiques spatiales urbaines, Arnaud Banos, Alexis Drogoul, Benoît Gaudou, Huỳnh Quang Nghi, Trương Chí Quang, Võ Đức Ân	177
2.3. La ville et les inégalités socio-spatiales : l'accès aux services publics, au travail et au logement, Axel Demenet, Danielle Labbé, Xavier Oudin, Gwenn Pulliat, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Jean-Michel Wachsberger	205
2.4. Formation à l'enquête de terrain. Pratiques, réseaux et stratégies liés à la culture maraîchère en zone péri-urbaine, Pierre-Yves Le Meur, Emmanuel Pannier, Olivier Tessier, Trương Hoàng Trương	249
Biographies des intervenants	275
Sigles et abréviations	310

Avant-propos

Depuis 2007, l'université d'été « Les Journées de Tam Đảo » (JTD) offrent chaque année une formation aux méthodologies d'analyse en sciences sociales – géographie, économie, statistique, socio-anthropologie, histoire, etc. – à près de cent participants vietnamiens (étudiants, professeurs, chercheurs, fonctionnaires, praticiens du développement). Elles se déroulent à Hà Nội et en résidence à Tam Đảo, station d'altitude proche de la capitale.

Depuis 2010, un changement d'échelle régionale

Faisant suite au succès des trois premières éditions de 2007 à 2009, et afin d'accompagner le développement de l'université d'été, l'Académie des sciences sociales du Viêt Nam, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'université de Nantes, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) ont décidé de confirmer leur engagement conjoint dans le cadre d'un accord de partenariat signé le 15 avril 2010 au siège de l'AFD à Paris, pour les quatre années 2010-2013.

Capitalisant l'expérience acquise des trois premières années, le projet régional fixe de nouvelles ambitions :

- Une thématique spécifique, présentant un caractère d'enjeu régional ou international, est dégagée chaque année, puis déclinée et débattue selon différentes approches méthodologiques et transversales ;
- à l'ASSV, les deux premières journées de formation et d'échanges se clôturent par une séance de synthèse permettant d'ouvrir la réflexion sous un angle interdisciplinaire ;
- à Tam Đảo, afin de préserver une forte dynamique de groupe et une approche pédagogique large et pertinente, les stagiaires se répartissent dans quatre ateliers thématiques de 20 personnes durant cinq journées. À l'issue des ateliers, stagiaires et formateurs se réunissent dans le cadre d'une journée de mise en commun et de restitution des produits des travaux d'analyse de chaque atelier ;
- afin d'accroître l'ouverture géographique, les JTD accueillent des stagiaires de la région Asie du Sud-Est. Cette ouverture régionale renforce notamment la visibilité dans la région et permet d'élargir le réseau d'échanges et de collaborations scientifiques.

2013 et 2014 : ouverture géographique et partenariale

La relocalisation des JTD à l'université de Đà Lạt vise à ouvrir la formation à un panel de stagiaires au profil différencié et à élargir les collaborations avec les institutions du Centre et du Sud du Viêt Nam. *In fine*, l'alternance entre les stations d'altitude de Tam Đảo et de Đà Lạt établira un juste équilibre géographique. La labellisation des JTD dans le cadre des années croisées France-Viêt Nam 2013-2014 donne, quant à elle, un nouvel élan aux dispositifs scientifique et pédagogique tout en soulignant son caractère d'excellence.

L'année 2014 marque également, au cœur du dispositif partenarial des JTD, l'entrée de Hésam Paris Nouveaux Mondes^[1]. Le financement octroyé répond à un ensemble d'objectifs partagés : une coopération scientifique transversale, le caractère novateur de la plateforme proposée et son inscription dans la perspective d'une collaboration en termes de parcours de formation ou de recherche.

Une production scientifique annuelle

Depuis leur création, les JTD s'engagent à publier dans l'année l'intégralité des journées de formation. La diffusion est trilingue depuis 2010 (vietnamien, français et anglais). Elle s'inscrit dans la collection *Conférences et Séminaires* de l'AFD en co-édition ÉFEO et Maison d'Édition de Tri Thức. Les ouvrages sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'AFD, des JTD (www.tamdaoconf.com) et des partenaires associés. La présente publication se compose des textes d'interventions des formateurs en séances plénières, de la retranscription des quatre ateliers thématiques et de la journée de restitution. La liste des stagiaires est insérée dans la publication afin de favoriser la mise en réseau scientifique, elle s'accompagne de la biographie de chaque formateur. Enfin, des textes de lectures sont proposés afin de compléter et d'approfondir les thématiques et champs disciplinaires abordés.

« Regards sur le développement urbain durable. Approches méthodologiques, transversales et opérationnelles »

Le fil directeur des JTD 2014 était de s'intéresser à la problématique de la ville à travers le prisme des sciences humaines, sociales et économiques dans différents milieux et échelles d'interprétation ; conformément au cadre logique, cette huitième édition a été organisée selon deux axes complémentaires :

- une formation en séances plénières de deux jours le 21 et 22 juillet. Six interventions ont introduit et développé sous un angle méthodologique et pluridisciplinaire les questions liées au développement urbain : approches historiques, politiques, géographiques, économiques,

[1] Membres de Hésam Université : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ; École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; École du Louvre (EDL) ; École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) ; École nationale d'administration (ENA) ; École nationale des chartes (ENC) ; ENSCI-Les Ateliers ; École pratique des hautes études (EPHE) ; École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) ; ESCP Europe ; Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) ; Institut national des sciences démographiques (INED) ; Institut national d'histoire de l'art (INHA) ; Institut national du patrimoine (INP) ; université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- opérationnelles et systèmes complexes. Le documentaire « *Secteur informel, les travailleurs de la zone grise* » a été présenté par l'un des réalisateurs. Les séances plénières se sont clôturées par une restitution synthétique des deux journées ;
- quatre ateliers thématiques de cinq jours, du jeudi 24 au lundi 28 juillet. Ont été abordées les questions en lien avec les outils et méthodes de la planification urbaine et territoriale (atelier 1), les outils et modèles pour la compréhension et l'exploration des dynamiques spatiales urbaines (atelier 2), la ville et les inégalités socio-spatiales (atelier 3), les pratiques, réseaux et stratégies de cultures maraîchères en zone périurbaine (atelier 4). La formation s'est achevée par une restitution des ateliers présentée par les stagiaires, le mardi 29.

En guise d'introduction, Philippe Papin, historien, section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études (EPHE), s'attache à définir quelques traits caractéristiques des villes dans le Viêt Nam ancien. Avant le XVII^e siècle, peu nombreuses et placées sous la tutelle stricte de la cité impériale, elles se distinguent mal des sièges mandarinaux et des gros villages-marchés de carrefours. Leur gestion même ne diffère pas de celle des districts et des préfectures. Mais avec l'accession au pouvoir des seigneurs, et par conséquent la levée des interdits impériaux, les villes s'affirment et se développent sous l'influence conjuguée des migrations rurales définitives et d'un essor sans précédent des activités commerciales. À Hà Nội, les quartiers officiels se subdivisent en centaines de rues qui se spécialisent, organisent l'arrivée des ruraux venus s'y établir et deviennent très vite le cadre d'une nouvelle vie citadine. Au début, ces rues, unités urbaines officieuses, sont encore dépendantes de leurs villages-sources situés à la campagne – ce qui fait du cas vietnamien l'inverse de ce que nous connaissons dans l'Europe de la même époque, où la ville possède sa campagne et la contrôle à distance. Mais, à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les rues, denses et enrichies, prennent leur autonomie en se donnant une notabilité, une architecture et des cultes qui n'appartiennent qu'à elles. Le territoire de la ville est né de la campagne mais l'espace urbain, aux sens historique et géographique, s'est constitué contre elle. La période coloniale, qui fait disparaître les quartiers au profit des rues, devenues des unités officielles – et qui par exemple dote Hà Nội d'un maire et les rues d'un chef – s'inscrit dans le droit fil de cette affirmation d'indépendance. Les centres urbains sont désormais nombreux et des outils statistiques permettent d'en prendre la mesure (population, surface possédée, mutation des parcelles). La communication s'intéresse ensuite à la croissance urbaine contemporaine, sa répartition géographique, le maillage territorial et des défis auquel il est confronté. Enfin, en guise de conclusion, l'auteur focalise sa réflexion sur la notion de paysage.

En début d'après-midi, l'attention se porte sur l'intervention de Pascal Bourdeaux, historien, représentant de l'ÉFEO à Hồ Chí Minh Ville sur l'histoire de la ville de Đà Lạt. Cette recherche a donné lieu à l'organisation d'une exposition et à la publication d'un catalogue trilingue (français-vietnamien-anglais) présentant près de 500 documents iconographiques originaux datant des origines de la fondation du sanatorium du Lang Bian à la fin du XIX^e siècle jusqu'aux transformations actuelles et envisagées de la ville du future imaginée à horizons 2030 et 2050. L'analyse historique de la création urbaine est cartographique afin d'examiner comment les plans d'aménagement ont façonné la ville et pour relever, à l'inverse, les

distorsions que l'on perçoit entre les projets de planification et les réalités socioéconomiques à différentes époques.

Dans le prolongement de cette deuxième intervention, Emmanuel Cerise, Institut des métiers de la ville (IMV) à Hà Nội, et Fanny Quertamp, Centre de prospective et d'études urbaines (PADDI) à Hồ Chí Minh Ville, opèrent un changement d'échelle par le biais d'un exposé intitulé « Faire la ville au Viêt Nam. Lecture croisée des méthodes et outils de l'urbanisation en France et au Viêt Nam ».

Au Viêt Nam, la planification urbaine constitue l'une des étapes stratégiques dans le processus de développement urbain. Sous la direction du Comité central du Parti, elle vise à définir le périmètre, la nature, les fonctions et les orientations du développement urbain. Aujourd'hui, les autorités locales cherchent à rendre la planification urbaine plus efficace. Plus stratégique et plus flexible, celle-ci aurait pour enjeux de fixer de grandes priorités, de coordonner les actions entre les différents départements ou encore de renforcer la maîtrise d'ouvrage publique. Le foncier constitue une autre variable stratégique de l'action des pouvoirs publics : il s'agit pour eux d'être capables de constituer des réserves foncières, de garantir les droits fonciers et de financer les équipements et les infrastructures. La construction et l'intégration des futurs réseaux de transports urbains collectifs des deux métropoles – réponses au défi de la mobilité dans les villes vietnamiennes – joueront également un rôle structurant majeur dans le développement urbain de ces dix prochaines années. Par ailleurs, pour suivre le rythme de la croissance urbaine, les autorités sont confrontées à la nécessité de diversifier l'offre de logement, notamment du parc de logements abordables. L'urbanisation insuffisamment maîtrisée constitue également un facteur de destruction des espaces culturels et historiques. Les experts et gestionnaires doivent répondre aux enjeux de conservation et de restauration du patrimoine architectural et urbain, notamment dans les villes aux identités culturelles riches, sans pour autant freiner leur développement. La démarche des deux conférenciers est de proposer des outils opérationnels et des pistes de réflexions à travers une vision transversale des enjeux de l'urbanisme dans les domaines de la planification urbaine, du foncier, des transports collectifs, du logement et du patrimoine.

La deuxième journée débute par une intervention de Jean-Michel Wachsberger, sociologue et économiste, enseignant à l'université de Lille 3 et chercheur à l'unité mixte de recherche de l'IRD-Dial, sur le thème de la ségrégation et fragmentation socio-spatiale.

Les phénomènes de ségrégation et/ou fragmentation socio-spatiales qui accompagnent le développement urbain sont depuis le début du XX^e siècle un thème récurrent des études sur la ville. Source d'inquiétude pour la stabilité de la société urbaine, ils constituent aussi souvent un des axes des politiques publiques contemporaines de l'habitat et de l'urbanisme. Il n'existe cependant de consensus ni sur les définitions de ces phénomènes, ni sur les processus qui y conduisent, ni sur leurs conséquences. L'exposé se propose d'interroger la pertinence de ces concepts en les soumettant à l'épreuve de la mesure. Il montre que si les indicateurs statistiques apportent une contribution majeure au débat scientifique sur les formes et processus socio-spatiaux, en obligeant à définir très précisément le phénomène étudié, ils doivent néanmoins

être eux-mêmes soumis à l'épreuve du raisonnement sociologique. Leur construction et leur interprétation dépendent en effet toujours de la façon dont on définit préalablement les phénomènes, dont on imagine leurs causes et dont on anticipe leurs conséquences. En ce sens, ils ne sont pas une preuve absolue mais l'étape d'un raisonnement particulier.

L'intervention d'Irène Salenson – direction Études, Recherches et Savoirs de l'AFD à Paris – s'intéresse aux enjeux urbains de demain et à la planification territoriale. Pour comprendre les enjeux et défis que présente la forte croissance urbaine dans les pays du Sud, Irène Salenson s'intéresse tout d'abord à la répartition géographique de la croissance dans le monde, puis se penche sur la définition d'une « ville » : quels sont ses éléments constitutifs ? Les villes ont-elles la même définition selon les différents pays du monde ? La dernière partie de l'exposé s'attache aux formes variées que peut prendre l'extension urbaine et les différents « modèles » de villes selon leur morphologie et leur profil économique. L'accompagnement de la forte croissance urbaine réclame des moyens financiers considérables, dont les villes ne disposent souvent pas aujourd'hui. Les différentes possibilités de ressources sont ainsi présentées et quelques pistes d'amélioration explorées.

La dernière conférence, menée par Arnaud Banos, en poste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et directeur de l'unité mixte de recherche Géographie-cité (CNRS-Paris 1-Paris 7), porte sur les nouveaux enjeux de la modélisation urbaine.

Les villes sont souvent définies comme des systèmes complexes, constitués d'un grand nombre d'entités hétérogènes interagissant de manière autonome à différentes échelles. Ces entités dépendent de l'échelle considérée : au niveau microscopique, piétons, cyclistes, conducteurs sont par exemple des entités évidentes, mais de manière peut être plus surprenante, les feux rouges ou les bâtiments « intelligents » que l'on voit apparaître dans les expériences *SmartCities* en sont également. Au fur et à mesure que l'on monte dans les niveaux scalaires, les collectifs (associations, entreprises, collectivités, etc.) peuvent également être abstraites comme des entités. Enfin, au niveau macroscopique du réseau urbain, chaque ville peut être considérée comme une entité autonome interagissant avec d'autres villes. Les dynamiques urbaines relèveraient ainsi largement de processus d'auto-organisation, tandis que leurs structures émergeraient de ces multiples interactions sous-jacentes. L'analogie est parfois poussée au point de comparer les villes à des organismes vivants avec lesquels elles partageraient certaines de leurs propriétés.

Le film documentaire « Secteur Informel, les travailleurs de la zone grise » réalisé en 2014 à Hô Chí Minh Ville par Axel Demenet, Vincent Doubrère et Jean-Yves Ricci (26 minutes) est proposé en fin de journée. Le Viêt Nam connaît depuis trois décennies une croissance rapide. Pourtant, la majorité des travailleurs non agricoles exercent une activité à très petite échelle au sein du secteur informel. Ce dernier est mal défini, mal connu et encore moins reconnu. Les conditions de travail y sont difficiles et les travailleurs informels sont souvent vulnérables. Intimement lié à la nouvelle pauvreté urbaine, ce secteur n'est pourtant pas toujours un choix par défaut ; certains y cherchent une liberté ou une flexibilité qu'ils ne pourraient obtenir dans un emploi formel. C'est un ensemble hétérogène qui pose des problèmes complexes à beaucoup

de villes en transition. Cinq personnages racontent l'histoire de cette majorité silencieuse et illustrent la réalité vécue par des millions de Vietnamiens en ville. Les thèmes suivants sont abordés : conditions de travail, trajectoires de vies, rapports avec l'État et la ville.

Enfin, Charles Goldblum, professeur émérite des universités et chercheur associé à l'institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société (IPRAUS) et au Centre Asie du Sud-Est (CASE), clôture ces deux journées d'exposés et d'échanges sous la forme d'une conclusion critique.

La formation se poursuit du jeudi 24 au lundi 28 juillet dans le cadre d'ateliers thématiques menés sur le campus de l'université.

L'objectif de l'atelier (1) « Outils et méthodes de la planification urbaine et territoriale » vise à la fois à présenter des exemples de démarche et de méthodes de planification urbaine et territoriale et des outils utilisés par les planificateurs-urbanistes (*planners*).

De façon originale, l'atelier démarre par une visite de terrain de la ville de Đà Lạt, accompagnée par deux urbanistes vietnamiens, dans la matinée du mercredi 23. La croissance récente de la ville est évoquée et les enjeux du futur sont discutés. L'atelier procède à un diagnostic territorial par observations visuelles et entretiens, qui constituent les premiers outils de l'urbaniste. De retour en salle, le jeudi 24, la journée est consacrée aux outils et méthodes graphiques d'analyse spatiale et de réalisation de diagnostic. Les stagiaires travaillent par groupe sur la production d'un diagnostic territorial à partir de photos aériennes et de cartes – photographie aérienne de Fès (Maroc), carte topographique de Hong Kong (Chine) et de Grenoble (France). La formation se poursuit par une session consacrée aux enjeux de mobilités par l'application d'outils quantitatifs (statistiques) mis en relation avec des outils graphiques (cartes). La combinaison permet de déterminer les flux domicile-travail dans une grande agglomération et d'en déduire les dynamiques économiques et résidentielles qu'ils illustrent ainsi que les besoins qu'ils engendrent en termes de transport, d'emploi, d'habitat et d'équipements – étude de cas du *Bus Rapid Transit* (BRT) *in situ* de Hồ Chí Minh Ville. Les stagiaires élaborent un diagnostic territorial, dialoguent sur les enjeux d'aménagement à diverses échelles et argumentent sur les choix de tracé afin de proposer les aménagements accompagnant les stations.

Le suite de l'atelier est consacrée aux enjeux des échelles spatiales dans les démarches de planification, à partir de deux exemples vietnamiens : choix méthodologiques choisis pour l'élaboration du plan stratégique du Grand Đà Lạt à l'échelle régionale ; enjeux d'aménagement à l'échelle d'un quartier péri-urbain de Hà Nội. Enfin, la matrice urbaine, mise au point par la division Collectivités locales et développement urbain de l'AFD est présentée : elle constitue une synthèse des différents outils et ressources utilisés par les urbanistes. Cet outil permet de collecter et de croiser les différentes dimensions nécessaires à l'analyse d'un territoire urbain : dimensions topographiques, naturelles et environnementales, dimensions socio-démographiques et économiques, dimensions institutionnelles et financières. Les stagiaires sont sensibilisés aux questionnement d'un bailleur de fonds comme l'AFD en phase préparatoire de ses activités de financement et les limites de l'outil présenté sont discutées.

La représentation d'un système réel dans toute sa complexité pour en mesurer les évolutions possibles ou pour concevoir des solutions d'aménagement qui lui soient adaptées est l'un des enjeux des recherches actuelles en modélisation informatique, ces aspects sont au cœur de l'atelier (2) intitulé « Outils et modèles pour la compréhension et l'exploration des dynamiques spatiales urbaines ». Complémentaire des méthodes analytiques classiques, l'approche permet de concevoir des modèles dont la dynamique est la résultante des interactions entre des représentations informatiques des entités du système modélisé (acteurs, institutions, environnement, aménagements, etc.). Ces modèles servent ensuite de support à une démarche expérimentale « virtuelle » – faisant appel à des simulations – où les dynamiques résultantes peuvent être étudiées avec tous les détails nécessaires, et où l'interaction avec l'utilisateur est encouragée. L'objectif est de sensibiliser les stagiaires aux méthodologies de modélisation informatique des phénomènes de croissance urbaine. S'appuyant sur un cas d'étude concernant l'évolution d'une partie de la ville de Cần Thơ (delta du Mékong) entre 2000 et 2010. Sont abordés : les différentes familles de modèles de croissance urbaine (automates cellulaires, modèles vectoriels, modèles sur le temps long, modèles sur le temps court) ; les aspects méthodologiques de constitution d'un corpus de données (géographiques, urbaines, sociales) nécessaire à toute modélisation (systèmes d'information géographique – SIG –, images satellites, résultats d'enquêtes) ; la construction de modèles de croissance urbaine dans la plateforme de modélisation GAMA et leur exploration par simulation en fonction de la question initiale. Les stagiaires sont répartis en cinq groupes de travail (un formateur pour quatre stagiaires) dont l'objectif est d'enrichir deux des modèles présentés – automates cellulaires et modèle vectoriel à base d'agent – en incorporant de nouvelles données et de nouvelles règles. Chaque groupe est amené à récapituler la méthodologie présentée durant les deux premières séances.

L'atelier (3) « La ville et les inégalités socio-spatiales : l'accès aux services publics, au travail et au logement » est un élargissement de l'intervention proposée en séance plénière sur la ségrégation et fragmentation socio-spatiale. Travailler, se loger, accéder aux services publics dans la ville sont des préoccupations quotidiennes des citoyens qui ne peuvent être comprises indépendamment les unes des autres. Ce sont également des domaines de recompositions sociales où les inégalités peuvent aboutir à des phénomènes de ségrégation qui elles-mêmes génèrent à nouveau des inégalités. Cet atelier est centré sur la formation des inégalités dans la ville et la manière dont celles-ci contribuent à façonner le paysage urbain. L'idée est de présenter et de mettre en regard des outils méthodologiques relevant de plusieurs disciplines et problématiques afin de montrer les interactions et la complexité des phénomènes dans une unicité de contexte urbain. Les stagiaires travaillent sur différents types de supports – articles, entretiens, données statistiques, etc. – et sont invités à étudier et commenter des trajectoires, des évolutions et des effets de politiques urbaines.

Un travail par groupe est développé tout au long de la semaine. Il consiste à mettre sur pied un questionnaire visant à saisir les différentes dimensions des inégalités : comment les inégalités se traduisent-elles dans l'accès à l'emploi et en quoi l'activité économique génère-t-elle à son tour des inégalités ? En quoi l'analyse du logement et des pratiques résidentielles permet-elle de rendre compte et d'expliquer les processus de ségrégation et de différenciation socio-spatiale

que l'on observe, corollaire fréquent du développement urbain ? Quelles sont les inégalités, notamment spatiales, concernant l'accès aux services publics, et comment se constituent-elles ? L'intérêt est de montrer comment les enquêtes qualitatives explicitent les logiques des acteurs, rendent compte des processus de choix et des contraintes qui s'expriment, permettent de comprendre les dynamiques de la ségrégation et, enfin, mettent au jour les perceptions des acteurs quant à leur action, leur situation propre et la ségrégation en général.

L'atelier (4) « Formation à l'enquête de terrain. Pratiques, réseaux et stratégies liés à la culture maraîchère en zone périurbaine » a comme double objectif d'introduire des outils et méthodes d'enquêtes en socioéconomie et anthropologie ainsi que leur application en temps réel sur le terrain durant trois jours. Deux sites d'études sont définis : la commune de Liên Nghĩa, chef-lieu du district de Đức Trọng ; le village de Quảng Hiệp, commune de Hiệp Thành.

Le thème transversal à l'atelier est une étude comparée de deux systèmes de production maraîchère : un système familial spécialisé et semi-intensif ; un système intensif intégré au sein de six fermes de plusieurs hectares et associant des modes de production hors sol. Les stagiaires, répartis par groupes et binômes, abordent la formation selon les sites et axes suivants :

- à Liên Nghĩa : enquêtes auprès de la direction, des ouvriers, des commerçants fournissant les intrants et le matériel agricole, des membres de la coopérative de fleurs et de légumes ; filière de commercialisation en lien avec le marché de gros et demi-gros du district ; intervention et rôle des autorités publiques (soutien, régulations, contrôle) – entretiens avec des autorités locales, des différentes associations ;
- au village de Quảng Hiệp : enquêtes sur l'économie familiale entièrement tournée sur la production maraîchère commerciale - producteurs paysans (histoire et parcours familial, situation économique de l'exploitation, etc.), fournisseurs d'intrants agricoles, collecteurs des produits maraichers se rendant directement chez les producteurs, des foyers ayant abandonné les activités agricoles pour se tourner partiellement ou exclusivement vers le secteur des services ou autres –, enquêtes sur le rôle et l'intervention des autorités publiques au niveau communal et villageois.

Les résultats de terrain sont exploités en faisant interagir chaque groupe afin de familiariser les stagiaires à une démarche cumulative.

Principales caractéristiques des ateliers thématiques organisés lors des JTD 2014

Ateliers	Échelles / niveau d'analyse	Disciplines	Outils / méthodes
-1- Outils et méthodes de la planification urbaine et territoriale	Échelles régionale et urbaine, corridors de transport urbains	Urbanisme et aménagement, planification urbaine, géographie	Observation visuelle et entretiens, analyses cartographiques, diagnostic territorial, base de données statistiques
-2- Outils et modèles pour la compréhension et l'exploration des dynamiques spatiales urbaines	Ville	Modélisation, géographie, aménagement	Modèles de croissance urbaine, plateforme de modélisation Gama, étude de cas
-3- La ville et les inégalités socio-spatiales : l'accès aux services publics, au travail et au logement	Échelles macro et méso, quartier urbains, enquêtes ménages	Sociologie, économie, géographie	Analyse d'indicateurs, analyses socio-spatiales, études de cas, base de données statistiques, questionnaires
-4- Formation à l'enquête de terrain. Pratiques, réseaux et stratégies liés à la culture maraîchère en zone périurbaine	Échelle locale : communes, et villages. Unité d'analyse : enquêtes auprès des ménages et des individus	Socio-anthropologie, socioéconomie, histoire	Socioéconomie, entretiens qualitatifs, biographies

Les quatre ateliers ont été construits pour accueillir des participants de différentes disciplines, la priorité étant de permettre à tous de mobiliser des approches et des outils les plus ouverts possible. Cette volonté de croiser les regards sous un angle pluridisciplinaire s'est cristallisée lors de la dernière journée de restitution, le mardi 29 juillet. Comme cela est d'usage dans les JTD, un certificat de participation et de suivi signé par l'ASSV, l'AFD, l'IRD, l'ÉFEO et l'université de Nantes est remis à chaque stagiaire en fin de séance.

Profil des stagiaires

La sélection des stagiaires a été particulièrement sévère en 2014 puisque 450 demandes de candidatures ont été déposées. Quarante-vingt treize candidats ont été retenus incluant, en comparaison aux années précédentes, un nombre élevé d'auditeurs libres. Cette sélection a été jugée nécessaire afin de préserver une forte dynamique de groupe et une approche pédagogique pertinente lors des ateliers. Au total, environ une centaine de personnes ont assisté

aux séances plénières à l'université de Đà Lạt. Les fiches d'inscription recueillies permettent de dégager le profil suivant :

- une majorité de femmes : 68 % des stagiaires ;
- un public mature : 16 % entre 20 et 25 ans, 38 % entre 26 et 30 ans, 24 % entre 31 et 35 ans et 22 % plus de 36 ans ;
- une diversité de statuts et de niveaux d'éducation : master, master et enseignant, master et développement, doctorant, docteur/docteur et enseignant, chercheur, chercheur et enseignant, enseignant et développement, praticien du développement ;
- une forte pluridisciplinarité : sociologie, anthropologie et socioanthropologie, économie, finance, statistiques/mathématique, démographie, géographie, histoire, sciences politiques, gestion, aménagement/urbanisme, sciences juridiques, informatique ;
- la primauté des inscriptions laissée au Sud du Việt Nam : Hồ Chí Minh Ville, Cần Thơ, An Giang, Bình Dương ; puis Hà Nội, Đà Lạt, Đà Nẵng, Thái Nguyên ;
- une ouverture régionale : Cambodge, Laos ;
- des auditeurs libres venant du Việt Nam : fonds d'investissements et de développement de Cần Thơ, Centre de prospective et d'études urbaines à Hồ Chí Minh Ville (PADDI) ;
- un pluralisme institutionnel :
 - Việt Nam : Institut de formation de l'ASSV, université de Hà Nội, École normale supérieure de Hà Nội, Institut polytechnique de Hà Nội, université des ressources hydrauliques, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est, Institut de sociologie, École supérieure de commerce extérieur, Centre d'analyse et de prévention, Centre national des satellites du Việt Nam, université d'économie et de gestion de Thái Nguyên, département de la culture, des sports et du tourisme de Lào Cai, *International Center for Advanced Research on Global Changes*, Institut des sciences sociales du Centre, Institut de sciences sociales des Hauts-Plateaux, faculté de droit-université de Huế, université de Đà Nẵng, Institut de recherche sur le développement économique de Đà Nẵng, université de Đà Lạt, université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville, Institut de recherche sur le développement de Hồ Chí Minh Ville, université d'économie de Hồ Chí Minh Ville, université des ressources et de l'environnement, Institut des sciences sociales du Sud, université Hoa Sen, université ouverture de Hồ Chí Minh Ville, Centre de recherche sur l'urbanisme et le développement (CEFURD, Hồ Chí Minh Ville), Việt Nam German University, Centre de prospective et d'études urbaines (PADDI), Institut de recherche sur le développement de Hồ Chí Minh Ville, université de An Giang, université de Cần Thơ, université de Bình Dương, Fonds d'investissement et de développement de Cần Thơ, Khánh Hòa et Lào Cai ;
 - Cambodge : Institut de technologie, université royale de droit et de sciences économiques, masters délocalisés à Hà Nội ;
 - Laos : ministère de la Justice.

Enfin, au moment où s'écrivent ces lignes, nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture partenariale au « *Global Development Network* » (GDN) permettant, pour les années 2015 et 2016, une consolidation du rayonnement des JTD au Cambodge et au Laos ainsi que son extension au Myanmar et à Madagascar ; la neuvième édition des *Journées* se tiendra, quant à elle, à l'université Duy Tân à Đà Nẵng (Centre du Viêt Nam) et portera sur la thématique : « Enjeux partagés pour le développement au sien de l'ASEAN ».

Stéphane Lagrée

Responsable de la Cellule de
coopération francophone

Remerciements

La synergie institutionnelle scellée par un accord de partenariat de quatre années insuffle aux « Journées de Tam Đảo » un rayonnement régional à l'échelle du Sud-Est asiatique et au-delà. Nous en remercions : l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam (ASSV), l'Agence Française de Développement (AFD) – direction Études, Recherches et Savoirs, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) – direction des Programmes de recherche et de la formation au Sud, l'université de Nantes ainsi que l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

La présente publication doit beaucoup aux recommandations de Guillaume de Saint Phalle, il nous importait ici de remercier la division Gestion et diffusion des connaissances de l'AFD pour la qualité des échanges entretenus.

Nous adressons toute notre reconnaissance à l'ensemble des formateurs pour les qualités scientifiques et pédagogiques dont ils ont témoigné lors de l'organisation, de la réalisation mais également de la valorisation des présentes Journées de Tam Đảo (JTD) : Arnaud Banos, Pascal Bourdeaux, Mai Linh Cam, Emmanuel Cerise, Axel Demenet, Alexis Drogoul, Benoit Gaudou, Charles Goldblum, Quang Nghi Huỳnh, Danielle Labbé, Christine Larousse, Pierre-Yves Le Meur, Clément Musil, Xavier Oudin, Emmanuel Pannier, Philippe Papin, Gwenn Pulliat, Fanny Quertamp, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Irène Salenson, Olivier Tessier, Trương Chí Quang, Trương Hoàng Trương, Võ Đức Ân et Jean-Michel Wachsberger.

Le travail de retranscription est un exercice particulièrement long et exigeant, que soient remerciés pour les efforts déployés et la qualité des textes fournis : Léna Kéavec, atelier 1 (diplômée de l'université de Rennes II et de l'Institut régional du Patrimoine-IRPA) ; Marie-Florine Thieffry, atelier 2 (université de Hà Nội) ; Pierre Bussière, atelier 3 (doctorant en aménagement à l'université de Montréal) ; Pierre Morère, atelier 4 (licence de socio-anthropologie à l'université de Strasbourg).

Nous tenons à féliciter les interprètes et traducteurs qui ont accompagné cette édition 2014 : Trần Thị Phương Thảo, Kiều Thị Thuý Quỳnh, université de Hà Nội ; Lê Thanh Mai, ministère vietnamien des Affaires étrangères ; Nguyễn Thị Tuyết Lan, Ambassade de France au Viêt Nam ; Ngô Hồng Lan, université nationale d'économie ; Lương Thị Mai Trâm, interprète de conférence ; David Smith et Mary Glénot, traducteurs indépendants.

Enfin, le succès de l'édition 2014 doit beaucoup aux conditions d'accueil du Comité populaire de la province de Lâm Đồng et à la direction de l'université de Đà Lạt, Monsieur Nguyễn Đức Hòa (président) et Messieurs Nguyễn Đình Hảo, Nguyễn Duy Mậu, Mai Xuân Trung (vice-présidents) ; que tous ici en soient remerciés sincèrement.

Prof. Dr. ĐỖ Hoài Nam

Président du conseil d'administration de
l'Institut de formation en sciences sociales

Ouvertures

Đỗ Hoài Nam

*Président du conseil d'administration de l'Institut de formation
en sciences sociales de l'ASSV*

Rémi Genevey

Directeur de l'AFD au Viêt Nam

Olivier Tessier

Représentant de l'ÉFEO au Viêt Nam

Jean-Pascal Torréton

Représentant de l'IRD au Viêt Nam

Yves Perraudeau

*Directeur de l'Institut d'économie et de management-IAE.
Chargé de mission Viêt Nam et Asie du Sud-Est pour l'université
de Nantes*

Claude-Emmanuel Leroy

Responsable principal de projet, AUF

Ouverture de Đỗ Hoài Nam

Président du conseil d'administration de l'Institut de formation en sciences sociales de l'ASSV

Mesdames, Messieurs

Je tiens au nom de l'Institut de formation en sciences sociales relevant de l'ASSV, à adresser mes salutations chaleureuses à la direction de l'université de Đà Lạt, aux directeurs et représentants d'instituts de recherche et d'universités ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et financiers.

Bienvenue à tous les formateurs et participants aux JTD 2014. Cette huitième édition est, pour la seconde année, organisée à l'université de Đà Lạt, centre de formation pour les provinces des Hauts-Plateaux du Viêt Nam.

Le label de qualité scientifique et pédagogique des JTD s'affirme d'année en année. Nous sommes fiers de dire aujourd'hui que notre formation est devenue un rendez-vous attendu d'un nombre chaque année plus grand de jeunes chercheurs et scientifiques du Viêt Nam et de pays de la région du Sud-Est asiatique. La mise en réseau de la recherche se consolide régionalement et au-delà.

L'Institut de formation de l'ASSV et ses partenaires français ont confirmé leur volonté de développer encore davantage les JTD dans le cadre d'un nouvel accord de partenariat pour 2014 et 2015. Permettez-nous d'adresser nos remerciements les plus sincères à l'AFD, l'IRD, l'ÉFEO et l'université de Nantes pour la confiance et le soutien accordé.

Je remercie particulièrement l'AUF, et son bureau régional Asie-Pacifique, pour son accompagnement historique et de sa signature avec l'ASSV, en décembre 2013, d'un accord de coopération pour la mise en place d'un programme de renforcement des capacités de recherche en sciences sociales et humaines. Ce programme quadriennal 2014-2017 place les JTD au cœur de son dispositif, ce qui stimulera encore davantage la venue de participants de pays voisins.

Mesdames, Messieurs,

Cette huitième édition porte sur le développement urbain durable abordé sous des

angles méthodologiques, transversaux et opérationnels.

Les villes offrent de nombreuses opportunités d'emploi, de services de santé, de culture, d'éducation ; elles attirent de plus en plus de ruraux vers leurs centres. Depuis 2008, plus de 50 % de la population mondiale vit en ville et cette dynamique s'amplifiera dans les années à venir. La croissance urbaine est particulièrement forte dans les pays en développement, la qualité de vie des citadins et les aspects environnementaux posent à présent de nouveaux défis aux administrateurs et politiques.

Depuis plus de vingt ans, le Viêt Nam connaît une croissance soutenue. Le processus d'urbanisation s'accélère notamment dans les villes de Hồ Chí Minh Ville, de Hà Nội ou de Đà Nẵng. Le Viêt Nam doit bénéficier des expériences étrangères en termes de développement et de gestion pour ses villes. Voilà pourquoi le conseil scientifique des JTD a décidé d'orienter la formation 2014 vers une réflexion sur le développement urbain durable.

Plus de quatre-vingt dix participants ont été sélectionnés cette année. Ils sont rattachés à des instituts de recherche, universités, départements et services de différentes provinces et villes du Viêt Nam. Nous

saluons également les stagiaires laotiens et cambodgiens.

Nous apprécions hautement les expériences livrées par nos collègues internationaux venant de France, du Canada et de Nouvelle-Calédonie. Ces connaissances acquises aux quatre coins du globe sont autant d'atouts à l'ouverture de nouvelles approches méthodologiques et pluridisciplinaires applicables aux domaines de la recherche et de l'enseignement mais aussi à la décision politique.

Pour conclure, au nom de l'Institut de formation et en tant que président de son conseil d'administration, je remercie vivement le Comité populaire de la province de Lâm Đồng, le Département des relations internationales, le comité populaire du district de Đức Trọng, l'Université Đà Lạt et les partenaires français qui nous accompagnent dans l'organisation des JTD 2014.

Je remercie également les formateurs, stagiaires, traducteurs et interprètes ainsi que l'équipe de la cellule de coopération francophone de l'ASSV qui anime et développe cet ambitieux programme régional.

Bonne santé à vous, bon succès aux JTD.

Merci de votre attention.

Ouverture de Rémi Genevey

Directeur de l'AFD au Viêt Nam

*Monsieur Đỗ Hoài Nam, président du conseil
d'administration de l'Institut de formation
en sciences sociales de l'ASSV,
Monsieur Nguyễn Đức Hòa, recteur de
l'université de Đà Lạt
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,*

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mon plaisir d'être aujourd'hui parmi vous pour cette huitième édition des Journées de Tam Đảo, qui se tiennent à Đà Lạt pour la deuxième année consécutive et à l'organisation et au financement desquelles l'Agence Française de Développement s'honore de participer. Cette université d'été est devenue un moment très attendu de réflexion collective sur des thèmes intéressants au premier chef la partie du monde où nous nous trouvons. Je remercie chaleureusement l'ensemble des institutions qui prennent part à cet événement de l'énergie consacrée à son organisation, et je veux les citer dès à présent pour ne pas omettre de le faire par la suite : l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, l'université de Đà Lạt, l'IRD, l'ÉFEO, l'AUF, l'université de Nantes et l'AFD. Je m'autorise une mention spéciale pour Stéphane Lagrée, car je sais ce que ces journées doivent à son travail et à son enthousiasme.

Vos efforts renouvelés ont permis, cette année encore, de réunir un large public de jeunes chercheurs issus des pays de la sous-région et

je me réjouis de me trouver aujourd'hui parmi vous, pour engager, avec les universitaires et chercheurs appelés à encadrer vos réflexions sur le « développement urbain durable ».

Vaste programme pensez-vous sans doute, et vous avez raison ! Mais c'est bien sur l'ampleur mondiale du défi de l'urbanisation et sur ses multiples conséquences locales que vous êtes invités à faire porter vos travaux.

Ce thème embrasse toutes les disciplines des sciences sociales, et nombre de celles des sciences dites dures dont les réponses aux défis du développement sont parfois pourtant jugées trop molles. Mais le défi du développement urbain durable n'est pas qu'affaire de science, et les réponses aux questions qu'il soulève en appellent tout autant à votre sensibilité personnelle, culturelle et artistique notamment, car pourquoi et comment vivre dans une ville où il ne fait pas bon vivre ? Je reviendrai dans un instant à cet aspect de la question qui est aussi une question fondamentale de recherche associée au sujet qui vous est proposé.

Permettez-moi de revêtir un instant les habits du banquier de développement que je suis pour vous résumer, à grands traits incertains, une lecture de la problématique actuelle du développement urbain :

- au cours des dernières décennies, les zones urbaines ont connu un développement



- sans précédent. Aujourd'hui, plus de 50 % de la population mondiale est urbaine, et chaque année, la population urbaine mondiale augmente d'environ 70 millions de personnes, soit plus de dix fois la population actuelle de Hồ Chí Minh Ville. Ce phénomène intéresse aujourd'hui principalement les pays du Sud, en Asie et en Afrique subsaharienne où 78 % de la population urbaine vivent encore dans un environnement urbain insalubre ;
- cette tendance est généralement jugée irréversible, au point qu'il apparaît à certains inutile de chercher à contenir l'exode rural, l'effort devant porter sur l'accompagnement intelligent de la croissance urbaine. C'est en effet dans les villes que la création de valeur ajoutée, de richesse nationale, est aujourd'hui la plus importante et c'est ce qui justifie leur attrait pour les populations rurales. Comment donc concevoir les villes du futur pour accueillir deux milliards de citoyens supplémentaires d'ici 2030 ?
 - Au Viêt Nam, la proportion d'urbains devrait atteindre 60 % de la population d'ici 2050. Mais cette croissance, qui accompagne l'essor économique du pays sur une longue période, est-elle durable ? Les effets néfastes d'une évolution non maîtrisée ne sont-ils pas déjà perceptibles : qualité de l'air, pollution de l'eau, congestion de Hà Nội ou Hồ Chí Minh Ville à certaines heures ? Et quelle sera la situation lorsque la croissance économique permettra légitimement aux conducteurs de deux-roues d'en envisager quatre ? Le gouvernement et les autorités locales pourront-ils relever le défi de l'équipement des villes et d'une industrialisation performante et raisonnée pour garantir l'emploi, la qualité de vie et un environnement sain et protégé sur le long terme ?
 - Le développement urbain rassemble toutes les manifestations du développement en général, en en concentrant les effets, favorables, comme la croissance économique, ou au contraire pathologiques. Il illustre aussi localement les dysfonctionnements globaux, au premier rang desquels le dérèglement climatique. À cet égard, le Viêt Nam fournit nombre d'exemples tangibles en milieu urbain de ce « mal public mondial », à commencer par la vulnérabilité croissante des villes côtières à la montée des eaux ;
 - comment enfin éviter que la croissance urbaine n'engendre des écarts de développement que le Viêt Nam a jusqu'ici pu éviter, et qu'elle ne crée un prolétariat de bidonvilles à l'écart de la trajectoire de développement ? La plupart des chercheurs conviennent qu'aujourd'hui il n'y a de développement durable qu'inclusif, mais quelles politiques, foncières, de transport public, d'aménagement (notamment), mettre derrière ce mot qui figure au cœur du discours des bailleurs d'aide publique au développement ?

L'Agence Française de Développement propose, par ses financements, des éléments de réponse à nombre de ces questions :

- des réponses sous la forme de financements d'infrastructures permettant l'amélioration des conditions de vie en ville, par des subventions et crédits à long terme apportés directement au maître d'ouvrage comme dans le cas du métro de Hà Nội (ligne 3), ou par des concours aux fonds d'investissements municipaux, de Hồ Chí Minh Ville, de Cần Thơ, Đà Nẵng, Lào Cai ou Khánh Hòa par exemple, ces fonds étant eux même l'organe de financement des investissements des municipalités dont ils relèvent ;

- des réponses qui, s'appuyant également sur la capacité financière de l'Agence, sont de nature plus institutionnelle et ont pour objet de promouvoir la décentralisation ou l'autonomisation des collectivités locales. L'AFD souhaite ainsi mettre, au service des pays de l'Asie du Sud-Est, l'expérience acquise dans l'outre-mer français et dans d'autres régions du monde où nous intervenons directement au bénéfice de collectivités décentralisées, par des crédits qui leurs sont accordés sans la garantie de l'État de leur ressort. L'AFD figure aussi parmi les fondateurs du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) qui fait de la gouvernance urbaine démocratique un fondement du développement durable et inclusif des villes, dans lesquelles l'accès aux services essentiels et à l'emploi contribuent à la lutte contre la pauvreté et à la résorption des inégalités ;
- l'AFD s'appuie enfin sur les collectivités françaises qui mettent leur savoir-faire au service de leurs homologues étrangères, savoir-faire qui porte aussi bien sur la gestion de services publics (transport, eau potable, assainissement, enlèvement et traitement des déchets, etc.) que sur la planification et l'aménagement des territoires urbains. La région Ile-de-France, le Grand Lyon, par exemple, ont ainsi engagé au Viêt Nam des actions appréciées de coopération décentralisée.

L'explosion urbaine en cours est donc un défi majeur auquel l'humanité doit faire face. D'ici 2030, cette croissance proviendra à 95 % des pays en développement. Les villes du Sud abriteront quatre milliards d'habitants, soit 80 % des citoyens du monde, dont deux

milliards vivront dans des quartiers précaires ou des bidonvilles.

Mais penser la ville du futur, ce n'est pas seulement réfléchir à l'avenir, c'est aussi contempler le passé et y puiser les ferments du consensus social qui permettra à une population hétérogène, par l'origine ou le niveau de vie, de trouver l'unité autour de repères communs, et d'accueillir de nouveaux habitants tout aussi fiers d'être citoyens que les résidents de longue date. Ces repères sont à la fois tangibles et immatériels, ce sont tout à la fois les monuments que nous héritons des générations antérieures, mais aussi l'histoire et les souvenirs qui y sont liés et qui concourent à « l'âme d'un lieu », à la perpétuation des traditions et de la culture d'une ville.

La ville durable, c'est une ville qui préserve la mémoire collective du passé, et le patrimoine physique qui l'illustre, indispensable à la constitution d'une identité urbaine fédératrice, et c'est aussi une ville qui s'adapte aux exigences de l'amélioration des biens publics menacés par les prélèvements déraisonnables sur les ressources foncières et naturelles, ainsi que par le dérèglement climatique.

Il est courant d'entendre en Occident que le futur de nos enfants sera moins agréable que le passé des adultes que nous sommes aujourd'hui, voire que notre propre passé pour ceux de ma génération, en raison de notre incapacité à faire face aux défis du développement durable. Je vous invite par vos réflexions à démontrer que cette sombre prédiction est sans fondement.

Je vous remercie.



Ouverture de Olivier Tessier

Représentant de l'ÉFEO au Viêt Nam

Je suis très heureux de participer à cette huitième édition des JTD. Cet événement annuel a su s'imposer au fil des années comme un rendez-vous incontournable de la coopération franco-vietnamienne en sciences sociales au point que sa réputation a dépassé les frontières du Viêt Nam pour attirer des participants d'autres pays de la région.

En un mot, quelles sont les relations qui lient les JTD, l'ÉFEO et les partenaires impliqués ?

- L'ÉFEO, au travers du projet FSP « *Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Viêt Nam* », est à l'origine des JTD lancées en 2007 par son responsable « historique », Stéphane Lagrée, chercheur contractuel de l'École.
- L'ÉFEO participe avec l'ASSV, l'AFD, l'IRD, l'AUF et l'université de Nantes à l'orientation scientifique de chaque édition et y apporte un soutien financier. Il faut d'ailleurs souligner que l'ensemble de ces partenaires ont renouvelé leur confiance envers les JTD, puisqu'ils se sont engagés à soutenir l'événement deux années supplémentaires (2014 et 2015) avec l'arrivée d'un nouveau partenaire, le PRES HéSam, qui apporte une aide financière à la publication des actes de cette année.
- De façon générale, on doit féliciter Stéphane pour ses efforts de redéploiement partenarial en cours : vers le PRES héSam mais aussi vers le *Global*

Development Network, l'ADB Institut. En bref, la Cellule poursuit ses efforts d'ouverture en direction d'autres structures comme mentionnés dans la convention 2014-2015.

- Signe de la bonne santé des JTD et de leur réputation, on ne peut que se féliciter de l'engagement accru de l'AUF tant sur l'investissement financier que dans l'intégration des JTD au programme « Pépinière doctorale en sciences humaines et sociales ». À ce sujet, afin de répondre au nombre croissant de candidatures à l'atelier terrain, le centre de l'ÉFEO a proposé d'animer pendant trois ans (2014-2016) une série de deux séminaires annuels de formation à la recherche sur le terrain dans le cadre de ce programme. Cet atelier est destiné exclusivement à des doctorants (étudiants, enseignants en poste) vietnamiens, laotiens et cambodgiens. Le premier séminaire, d'une quinzaine jours, se tiendra au début du mois d'octobre 2014.
- L'attractivité des JTD se mesure avant tout au nombre de candidatures, qui atteint cette année 450, auquel s'ajoute une nouvelle dynamique de demandes d'auditeurs libres (PADDI, Fonds d'investissement vietnamien partenaires de l'AFD).
- Enfin, tous les membres de l'ÉFEO-EPHE en poste au centre de Hà Nội ont été impliqués directement dans les activités et animations proposées par les JTD, et ce

depuis la première édition : Philippe Papin qui est de retour avec nous cette année, Andrew Hardy, Philippe Le Failler, Pascal Bourdeaux qui est responsable de l'antenne de l'ÉFEO au Sud et moi-même

En ce qui me concerne, Stéphane me qualifie amicalement et avec une pointe d'ironie de « mémoire des JTD » pour ne pas dire de « fossile », dans la mesure où j'ai participé à toutes les éditions que ce soit dans le cadre d'intervention en séances plénières et/ou comme co-organisateur pendant cinq ans de l'« Atelier sur les méthodes d'enquêtes en socio-anthropologie » (2008 - 2012). À ce niveau-là, d'un point de vue ethnologique, on ne parle plus d'habitude mais de tradition séculaire.

Et d'ailleurs après mon infidélité de l'année passée où Alexis Drogoul avait réussi à m'attraper dans ses filets ou plutôt dans son *network*, je me réjouis de revenir à mes premières amours, « l'atelier terrain ». Afin de poser un « regard rural » sur la question d'un développement urbain durable au cœur de cette huitième édition, nous allons nous intéresser à l'indéniable vitalité du secteur maraîcher impulsée par la politique de *đổi mới* dans le district de Đức Trọng, mitoyen de la ville de Đà Lạt. Il s'agira notamment de comparer l'intensification des pratiques

agricoles et commerciales dans le cadre du maintien d'un système d'économie familiale à la transformation de certains espaces du territoire en véritable unité semi-industrielle de production (ferme). Les 26 participants à l'atelier vont être encadrés et orientés par quatre formateurs, Pierre Yves Le Meur « un revenant » (JTD 2011 : différenciation sociale et inégalité), Emmanuel Panier « un habitué » (rapporteur JTD 2007, 2008, 2009, 2011, formateur JTD 2010 « Transition »), Trương Hoàng Trương « un nouvel arrivant » et moi-même « le fossile ». Quant au rôle essentiel de rapporteur, il sera assuré par Pierre Morère, « nouvel arrivant » également mais fin connaisseur des réalités de la région pour y travailler depuis de nombreuses années.

Pour conclure, le thème de cette année est une nouvelle démonstration de la volonté des JTD de privilégier une approche pluridisciplinaire et d'être en phase avec les préoccupations du monde actuel, évolution conceptuelle amorcée dès la quatrième édition (2010). Aussi, je souhaite sincèrement au nom de l'ÉFEO, que cette expérience inédite que sont les JTD inspire dans la région de nouvelles initiatives et formes de coopération œuvrant pour le développement des sciences sociales et pour une meilleure compréhension des sociétés du Sud-Est asiatique passées et actuelles.



Ouverture de Jean-Pascal Torréton

Représentant de l'IRD au Viêt Nam

*Monsieur Đỗ Hoài Nam, président du conseil d'administration de l'Institut de formation en sciences sociales de l'ASSV,
Chers collègues,*

L'IRD contribue à cette université d'été depuis sa création en 2007, et est heureux de participer activement avec ses partenaires à cette édition 2014. Je soulignerai ici quelques caractéristiques de cette université d'été, qui répondent aux motivations du soutien et de l'implication de l'IRD. J'en identifie au moins six :

- ce partenariat avec l'Académie des sciences sociales du Viêt Nam est entretenu par la volonté chaque année renouvelée de son Président. Cette co-construction converge avec la volonté de l'IRD de définir et réaliser avec nos partenaires du Sud des objectifs communs dans une démarche d'éthique du partenariat ;
- cette université d'été n'est possible que grâce à un partenariat de long terme entre l'Académie des sciences sociales, l'AFD, l'ÉFEO, l'AUF, l'université de Nantes et l'IRD. Un tel partenariat interinstitutionnel, s'inscrivant dans la durée, correspond également au mode d'action souhaité par notre Institut au bénéfice de nos partenaires du Sud ;
- cette université d'été offre un lieu de formation intensive de cadres scientifiques, universitaires et chercheurs dont les

analyses serviront la définition de politiques publiques visant à répondre aux enjeux du développement. Ce transfert de démarche scientifique et de méthodologies d'études correspond précisément à l'une des missions de l'IRD. La publication en trois langues des actes, capitalisant ces efforts de formation, constitue également une qualité à mettre au crédit de l'équipe organisatrice ;

- l'IRD est convaincu de l'intérêt de développer et de maintenir des réseaux scientifiques de doctorants, jeunes chercheurs, et universitaires. De fait, outre leur rôle de formation et de transfert, les JTD jouent également une importante fonction de mise en réseau de scientifiques en sciences sociales ;
- l'interdisciplinarité et la transversalité des approches, conditions nécessaires pour relever les défis du développement, sont également en accord avec la démarche de l'IRD. Vous en trouverez une illustration cette année encore, avec la contribution d'économistes et de modélisateurs de l'IRD aux ateliers thématiques de l'université ;
- enfin, l'ouverture aux pays voisins opérée depuis 2010, en favorisant le développement et l'animation de dynamiques régionales de recherche, correspond là aussi aux missions que l'IRD s'est fixé de favoriser autant que possible la régionalisation de ses activités de recherche, de formation et de transfert.

Le thème choisi cette année est « Regards sur le développement urbain durable. Approches méthodologiques, transversales et opérationnelles ».

Je suis particulièrement peu documenté sur ce sujet, et compte en apprendre davantage sur le domaine du développement urbain au cours de ces Journées, mais la transition urbaine, très rapide dans les pays en développement, soulève à l'évidence de nombreux enjeux que doivent relever les décideurs pour la soutenabilité de ce développement urbain.

Ce développement urbain est particulièrement dynamique en Asie et les enjeux ne se limitent pas aux seules mégapoles auxquelles on pense généralement en premier lieu. Selon les Nations unies, en 2025, les villes de moins de 500 000 habitants constitueront les agglomérations les plus répandues au monde et hébergeront près de 2 milliards de personnes, soit 42 % du total de citadins de la planète.

La multiplicité et l'interdépendance de ces enjeux, en termes de fournitures et d'accès aux services, en matière d'environnement, dans le domaine de la santé, de la sécurité face aux événements catastrophiques, font que la recherche dans ce domaine doit plus que jamais être pluridisciplinaire pour apporter des réponses, des outils ou des démarches utiles aux collectivités.

La multiplicité et la diversité des acteurs et des bénéficiaires de ce développement font que ces recherches doivent également faire l'objet de partenariats pluri-institutionnels associant autant que possible collectivités publiques et décideurs, citoyens, entreprises privées, acteurs du développement, chercheurs et universitaires.

Ce très vaste domaine s'inscrit dans les thématiques prioritaires du contrat d'objectifs 2011-2015 de l'IRD parmi lesquelles il est possible de mentionner :

- la compréhension de l'articulation entre l'émergence de besoins urbains et leurs développements, contraints par des enjeux économiques et la marchandisation des échanges internationaux ;
- les questions d'assainissement urbain, de traitement et d'usage des eaux usées dans les mégapoles du Sud ;
- les relations entre santé et environnement qui sont encore souvent sous-estimées et peu étudiées dans les pays du Sud. Outre les aspects directement liés à l'assainissement, les maladies infectieuses ou leurs vecteurs n'émergent ou ne se propagent pas de la même façon en milieu rural et en milieu urbain, ne serait-ce que pour des raisons de connectivité, de concentration humaine ou de niches.

De fait, les deux-tiers des unités de recherche du département en sciences sociales de l'IRD travaillent à différents degrés sur le secteur urbain, en impliquant des géographes, des historiens, des urbanistes, des démographes et des économistes.

Dans la région, le projet « Territoires urbains » (2013-2016) développé par l'UMR PALOC porte sur l'analyse des changements institutionnels, des modes de gouvernance urbaine et des rapports de pouvoirs, notamment à travers les conditions de la coopération internationale et ses effets sur la décentralisation au Laos.

Le projet INVERSEES « Informalité, pouvoirs et envers des espaces urbains » mené par l'UMR Urmis et financé par la mairie de Paris a pour but d'étudier les formes de gouvernance

et de contrôle urbain à Jakarta et à Manille, en partant d'un point de vue souvent peu considéré : les activités et emprises spatiales nocturnes.

L'UMR Développement et Sociétés étudie la « population flottante » à Hồ Chí Minh Ville et à Hà Nội qui, échappant aux recensements, augmenterait *de facto* la population urbaine qui devrait être prise en compte pour la planification urbaine.

L'UMR Ceped travaille plutôt sur la périurbanisation de Hà Nội et en particulier analyse les défis générés par l'implantation de zones industrielles, employant principalement des migrants, au voisinage des clusters de villages de métier.

Présente au Viêt Nam depuis 2005, l'UMR Dial a, entre autres programmes, mené des investigations sur le marché du travail et en particulier sur le secteur informel qui est une composante majeure de la population active des villes. À Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, des enquêtes spécifiques sur ce secteur ont été réalisées en 2007 et 2009 donnant lieu à des publications. Ces enquêtes vont être reprises prochainement et seront étendues à l'ensemble du pays.

Outre ces équipes en sciences sociales, d'autres équipes de l'IRD spécialisées en santé ou sur l'environnement et les ressources travaillent sur des thèmes connexes.

L'UMR MIVEGEC travaille au Viêt Nam en épidémiologie humaine sur la phylogéographie du virus de la dengue dans la ville de Hà Nội et la synchronie des épidémies de dengue entre les différentes villes du Viêt Nam. Des dynamiques asynchrones dans différentes villes pourraient, en effet, facilement relancer l'épidémie à partir de populations voisines où la prévalence est élevée après une extinction locale du virus.

Enfin l'UMI UMMISCO, entre autres projets, modélise et simule les dynamiques de croissance urbaine de Cần Thơ et Phnom Penh, et leur impact sur l'exposition accrue des populations aux risques hydriques et aux risques épidémiologiques de maladies à vecteurs étroitement liés à l'eau comme la dengue.

Cette revue rapide des qualités de cette université d'été et des activités de l'IRD en lien avec le développement urbain montre que les objectifs, la démarche, et le contenu des JTD « Regards sur le développement urbain durable » entrent en étroite convergence avec les missions de notre institut.

En conclusion, je vous souhaite des ateliers enrichissants, des débats animés et des échanges fertiles pour cette huitième édition des Journées de Tam Đảo et vous remercie de votre attention.

Ouverture de Yves Perraudeau

*Directeur de l'Institut d'économie
et de management - IAE,
chargé de mission Viêt Nam et
Asie du Sud-Est pour l'université de Nantes*

*Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les doctorants,
Chers collègues,*

À nouveau, je suis très honoré de participer à cette séance d'ouverture des JTD 2014, centrées cette année sur la ville. En tant que chargé de mission auprès du président de l'université de Nantes pour la coopération avec le Viêt Nam et le Sud-Est asiatique, mais aussi à titre personnel, je vous en remercie très sincèrement.

Au nom d'Olivier Laboux, président de l'université de Nantes, et de sa vice-présidente aux relations internationales, Gwénaëlle Proutière-Maulion, nous sommes très heureux d'être ici pour cette huitième édition. La présence de l'université de Nantes à cette manifestation traduit notre volonté de poursuivre cette démarche collective.

À nos yeux, ce format de travail est propice aux doctorants, enseignants, et chercheurs de l'ASEAN et du monde francophone. Et

comme énoncé l'année passée, l'université de Nantes commence à récolter le fruit de ce travail collectif, avec des coopérations nouvelles ou des inscriptions en thèse, en cotutelle.

Dans le cadre de sa politique de coopération internationale, notre université participe à des partenariats actifs dans le domaine de la médecine (Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville), de la pharmacie (Phú Thọ), de l'odontologie (Hà Nội), des sciences et techniques (Đà Nẵng et Cần Thơ), des sciences économiques et de gestion (Hà Nội, Phnom Penh, Hồ Chí Minh, Nha Trang demain). Par ailleurs, ayant été l'une des forces vives de la réflexion sur le projet d'école doctorale au Viêt Nam, l'université de Nantes est partie prenante de la « Pépinière doctorale », pilotée par l'AUF et l'ASSV.

En tant que directeur de l'Institut d'économie et de management de Nantes, je tenais à souligner notre présence au Viêt Nam, à travers quatre masters dans le domaine de l'économie et de la gestion ; un master au Cambodge et une participation active à

une recherche. Des engagements dans des formations pluridisciplinaires avec les juristes ou les linguistes sont aussi en route. Les projets avec la Thaïlande avancent.

Pour un économiste, la question de la ville est importante et très large : gestion de l'espace entre diverses utilisations possibles (industrielles, tertiaires, loisirs, espaces verts, habitation avec accès ou non à la propriété, etc.), gestion des réseaux, organisation logistique des transports urbains, mais aussi tous les problèmes de l'emploi et de la formation. C'est également toute l'approche sur les réseaux de villes et les concentrations urbaines qui conduit alors à la problématique de l'aménagement du territoire. En tant qu'« économiste maritimiste », pour faire le lien avec un séminaire JTD précédent autour

de l'eau, nous pouvons évoquer ce que Jacques Marcadon appelle la « litturbanisation », concentration humaine dans les grandes villes littorales qui caractérise aujourd'hui le processus d'urbanisation.

Merci à tous nos partenaires d'accepter d'être avec nous dans ce projet, merci donc à l'ASSV, à l'ÉFEO, à l'AFD, l'IRD et l'AUF. Merci à Stéphane Lagrée et à ses collègues qui, par leur engagement quotidien, font vivre ces JTD. Merci à l'université de Đà Lạt de nous accueillir.

Au nom du président de l'université de Nantes, Olivier Laboux, je vous remercie à nouveau, vous tous, d'être là. Je suis heureux et honoré d'être parmi vous et, avec vous, dans ce projet commun. Je souhaite santé et réussite à tous les participants.



Ouverture de Claude-Emmanuel Leroy

Responsable principal de projet, AUF

*Monsieur le président du conseil
d'administration de l'Institut de formation
en sciences sociales de l'ASSV,
Mesdames et Messieurs les représentants
des institutions partenaires,
Chers collègues, chers amis,*

Permettez-moi, Monsieur le président, de vous remercier pour ces mots de bienvenue, remerciements à partager avec celles et ceux qui, au sein de la cellule francophone de votre Institut, nous ont réservé un accueil aussi chaleureux.

Ma présence à cette séance d'ouverture témoigne avant tout de l'intérêt de l'AUF pour toutes réflexions, mises en partage, au service des défis que doivent relever nos sociétés. Le thème de nos journées, le développement urbain durable, constitue une parfaite illustration de ces défis.

Pensons à la mise en place de politiques publiques urbaines, et donc à la promotion d'un mode de gouvernance intégrée. Pensons à la maîtrise des densités urbaines, et donc à la diversification des moyens de transports. Pensons à l'exclusion socio-spatiale, et donc aux dynamiques liées à l'aménagement des territoires, et cette liste n'est pas exhaustive.

Face aux défis que posent les dynamiques spatiales urbaine, pensées entre développement économique et cohésion sociales

dans une perspective environnementale, il serait illusoire de croire qu'un expert d'un centre de recherche voire d'une institution parviendrait, seul, à apporter des solutions opérationnelles.

Car il s'agit non seulement de produire une réflexion pluridisciplinaire dont les résultats se veulent pertinents et cohérents dans un contexte donné. Mais il s'agit également, et peut-être surtout, de créer des conditions tant méthodologiques que pédagogiques en vue de transmettre et d'acquérir ces mêmes connaissances.

Produire des réflexions, transmettre des connaissances, acquérir des compétences – chercheurs, enseignants, étudiants – toute une communauté au service de défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Toute une communauté conçue comme moteur du développement de ces mêmes sociétés, et ceci dans la logique des orientations qui seront données lors de la prochaine Conférence mondiale sur l'éducation, en vue du développement durable, organisée par l'Unesco en novembre prochain à Nagoya.

Dans ce contexte, les JTD constituent un lieu privilégié. Au-delà d'une simple mutualisation des ressources humaines, et donc des compétences, mais aussi au-delà d'une simple mutualisation des ressources financière, aussi importantes soient-elles pour

la pérennité de ces rencontres, il s'agit pour l'Agence universitaire de la Francophonie, partenaire de ces rencontres, de favoriser la constitution d'un réseau au sein duquel se forge une nouvelle génération de jeunes chercheurs et de doctorants.

Pour rappel, le Bureau régional de l'AUF met actuellement en œuvre sa nouvelle programmation quadriennale, dont l'un des projets majeurs vise l'accompagnement de ses établissements membres vers l'émergence d'écoles ou de formations doctorales.

Les JTD constituent un volet important de ce projet actuellement mis en œuvre. Projet qui se veut pluridisciplinaire dans son essence. Projet qui se veut régional par sa vocation. Projet enfin qui se veut partenarial à travers son développement.

Et c'est justement cet esprit de partenariat qui anime plus que jamais l'Agence universitaire de la Francophonie.

Pour conclure,

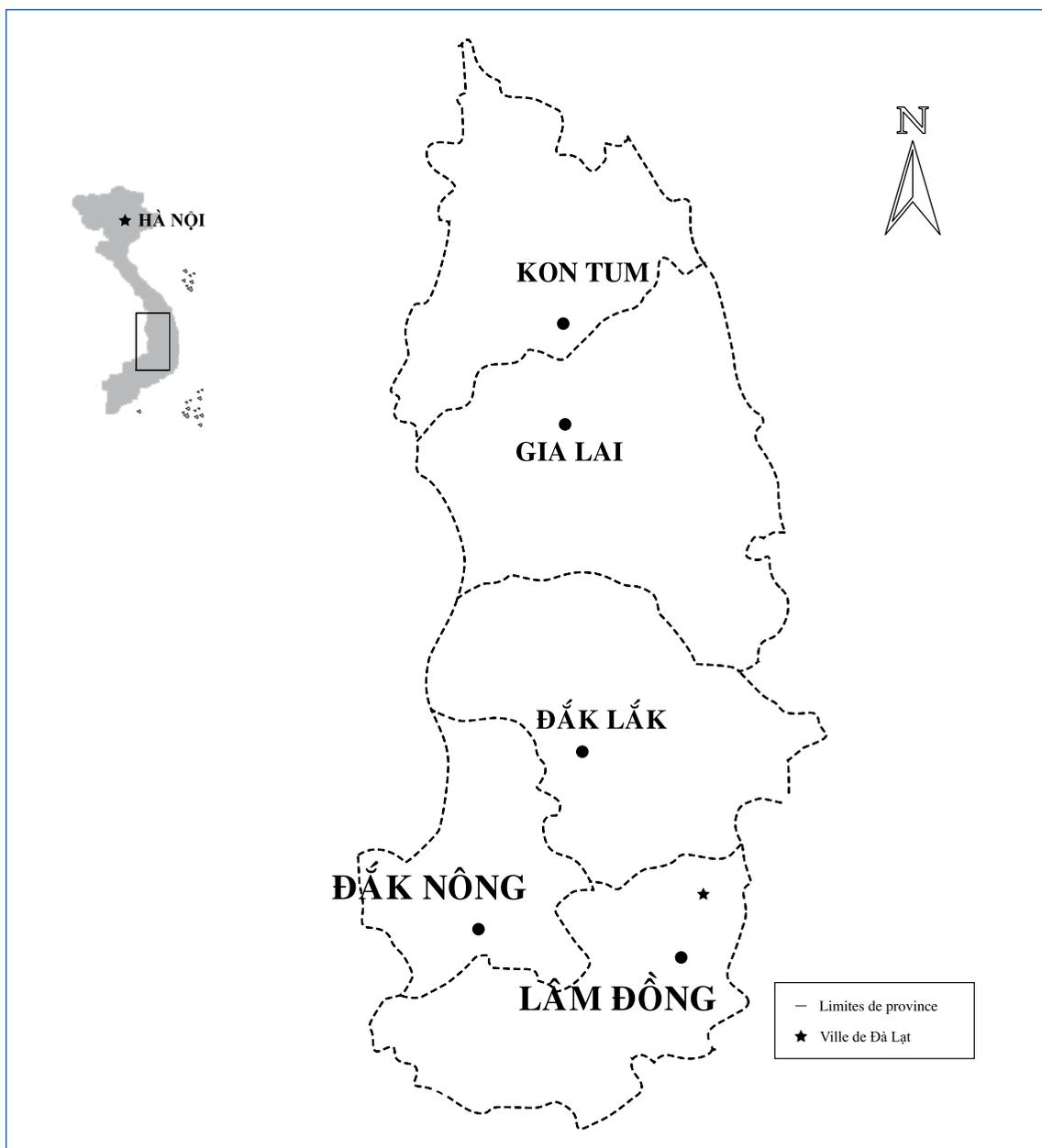
*Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les représentants des
institutions partenaires,
Chers collègues, chers amis,*

Je formule mes vœux de plein succès aux travaux qui s'ouvrent aujourd'hui, succès dans la diversité des approches méthodologiques proposées, succès dans la diversité des champs disciplinaires à mobiliser, succès enfin dans la diversité des pistes de réflexion à explorer.

Merci.



Carte 1. Localisation



Source : Tomorrow Media.

Partie 1

Séances plénières

1.1. La ville ancienne et ses échos contemporains

*Philippe Papin – École pratique des hautes études,
section des sciences historiques et philologiques*

1.1.1. Ce qu'est la ville, ce qu'elle n'est pas

Il faut, quand on parle de la ville au Viêt Nam, commencer par définir la notion, ou au moins la délimiter d'aussi près que possible. D'une manière positive, rappelons qu'elle constitue un lieu fondamentalement composite qui comprend d'une part un espace politique protégé par des enceintes (*thành*), d'autre part, à l'intérieur ou à côté du précédent, un marché (*thị*) destiné à subvenir à ses besoins et qui est par conséquent à la fois actif en permanence et bâti d'habitations civiles ordinaires. Une ville, au Viêt Nam et dans l'ensemble de l'Extrême-Orient impérial, c'est d'abord cette combinaison de deux lieux placés dans une mutuelle dépendance, d'où l'expression *thành-thị* (« enceinte-marché ») qui la désigne. Cette bipolarité n'est évidemment pas originale. C'est sans peine qu'on la retrouve ailleurs, singulièrement dans la Grèce archaïque, matrice de l'urbanité occidentale, où *polis* ne signifiait pas encore « communauté des habitants libres » mais « citadelle fortifiée, rempart », par opposition à l'*asti*, ou

astu, qui désignait la ville basse, habitée, commerçante. Ce type de partition, quand on y réfléchit, est très attendu : il était inévitable que fussent liés, et même reliés, la muraille et le marché, le centre de commandement et le centre d'approvisionnement, la politique et le commerce, l'armée et la nourriture, le pouvoir et la marchandise. Il n'empêche que, telle quelle, cette configuration duale, mais très souple selon qu'on accordait plus ou moins d'importance à l'une de ses deux composantes, a modelé la notion de ville, sa réalité et ses représentations.

La définition négative, dérivée de la précédente, n'est pas moins utile. Elle permet d'éviter certaines confusions en ôtant de l'acception des lieux qui, de prime abord, pourraient évoquer la cité, ou au minimum la cité dans son premier développement.

Parmi ces lieux, il y a d'abord ceux qui étaient uniquement politiques : les sièges mandarinaux de provinces et de districts – ou bien les équivalents plus anciens de ces divisions –, habités par une poignée d'administrateurs et de soldats allant

s'approvisionner loin au-dehors, dans les villages du pourtour, sans qu'il y ait l'implantation sur place d'un marché dédié. Bien sûr, il s'agit là de la trame sur laquelle s'est imposé l'actuel réseau urbain du Viêt Nam, et en cela ces sièges mandarinaux ont joué un rôle fondamental. Mais il faut les exclure *a priori* de la définition de la ville, si l'on veut accorder une spécificité à celle-ci, car la transformation est tardive et obéit à une autre logique que celle d'un développement « naturel » : avant le XIX^e siècle, ce ne sont que des points isolés sur la carte, et si certains d'entre eux ont pu être importants, inclure un marché, fonctionner de façon bipolaire, en réalité nous n'avons aucune information et nous ne le savons pas, à l'exception peut-être des postes stratégiques qui sont indiqués sur les itinéraires d'ambassades (*sứ trình*). En tout état de cause, il ne convient pas d'inférer, d'une situation à venir, l'idée que l'évolution vers cette situation était inexorable : les sièges mandarinaux sont devenus des villes mais, à l'époque ancienne, ils ne l'étaient pas.

Aux lieux uniquement politiques s'ajoutent, dans ce qu'il faut ôter de la définition, les lieux uniquement commerciaux. Il a existé – et c'était même la règle – des marchés qui se tenaient hors des villages, hors des zones de peuplement, certains jours seulement et sans que personne n'y habite en permanence. Il y avait un calendrier des tenues et l'on se rendait parfois ici, parfois là-bas, uniquement pour la journée, le seul rôle joué par les autorités étant un rôle fiscal. Ces marchés provisoires, qui n'étaient pas des villages, ont pu donner naissance à de véritables villes : mais outre que les cas sont rares, ils sont, là aussi, tardifs.

Dans le même registre, mais qui cette fois fait un peu hésiter à les exclure ou non, on trouve des villes qui étaient exclusivement marchandes, et en cela comparables à Singapour, étudiée par Charles Goldblum, ou Sirivijaya. Nous voulons parler de Óc Eo et Vân Đồn aux époques anciennes, de Faifoo (Hội An) et Phố Hiến à partir du XVII^e siècle. Ce qui nous pousse à ne pas en tenir compte ici, au titre des villes vietnamiennes, c'est qu'il s'agit, à part peut-être Óc Eo, de villes-comptoirs créées à la suite d'une histoire particulière qui, dans tous les cas, est exogène au Viêt Nam lui-même. À ce propos, il faut rappeler que le Viêt Nam occupe une position spéciale dans l'histoire des villes en Asie du Sud-Est. Nulle part et jamais on n'y aperçoit ces « villes marchandes » tournées vers le commerce maritime et les échanges internationaux qui se sont multipliées dans la plupart des pays de la région à partir du XIV^e siècle, quand la route maritime de l'océan Indien est devenue l'axe essentiel du négoce. Rien n'y est comparable à ce que furent, par exemple, Pasai, Palembang et Aceh à Sumatra, Bantam et Batavia (future Jakarta) à Java, ou encore Malacca en Malaisie. Et ce qui s'en approche le plus, quoiqu'avec beaucoup de distance encore, ce sont précisément les trois ou quatre comptoirs étrangers cités plus haut. Quand la ville vietnamienne s'affirme, de l'intérieur, par le fait des Vietnamiens eux-mêmes, alors elle emprunte les traits classiques – impériaux – de la cité administrative pourvue d'un marché périphérique réservé à elle seule. C'est d'ailleurs ce conservatisme, dont l'effet ancien fut de maintenir le Viêt Nam hors des grandes croissances économiques, qui a eu pour avantage de conserver intact le réseau des sièges mandarinaux qui fait aujourd'hui, et

depuis le XIX^e siècle, la richesse et l'originalité régionale de son maillage urbain.

Ainsi, des quatre grands types qui sortent de ce classement – la ville impériale, le siège mandarinal, le marché rural et le comptoir commercial –, seul le premier semble assimilable, dans l'état où il se trouve au moment où l'on en parle, à ce qu'on peut légitimement appeler « ville ». Et c'est évidemment Thăng Long qui en fournit le modèle, et au deux sens du mot : modèle parce que la capitale était typiquement une cité bipolaire, mais modèle aussi parce qu'avec le temps, et surtout dans le Sud des seigneurs Nguyễn, il fut imité.

1.1.2. La capitale, espace singulier

À Thang Long, dès l'époque des dynasties Lý et Trần, aux XI^e-XIV^e siècles, le caractère composite de la ville apparaît nettement. Elle était entourée d'enceintes et de digues, celles-ci remplissant par endroits la fonction de celles-là, qui marquaient le périmètre, d'une part, de la cité impériale (*hoàng thành*), abritant le pouvoir politique et ses organes de gestion, et d'autre part de la cité civile (*kinh thành*), moins définie dans son principe mais qui était à coup sûr peuplée et possédait de nombreux marchés. L'ensemble constituait une unité administrative singulière : alors que les chefs-lieux de province n'avaient pas de statut particulier, la capitale, elle, formait une préfecture ne dépendant d'aucune circonscription de rattachement. Cette préfecture autonome, appelée Phụng Thiên (« Offrande au Ciel ») au XV^e siècle, constituait donc une sorte d'anomalie dans la nomenclature officielle. Et, parfait reflet de sa bipolarité, elle était divisée en deux districts – Quảng Đức (future Vĩnh Thuận) et Vĩnh Xương (future Thọ Xương) – qui perdureront

jusqu'à la fin de la monarchie et même, dans une certaine mesure, jusqu'au cœur de l'époque coloniale avec la distinction entre la ville de Hà Nội et la « zone suburbaine »

Le découpage interne des deux districts était tout aussi particulier. La ville-capitale était divisée en 61 quartiers (*phường*) du XI^e au XIV^e siècles, puis 36 du XV^e au XIX^e. Pendant un millénaire, le *phường*, entendu dans ce sens officiel, a défini la singularité du territoire de la capitale. Celle-ci, et seulement elle, était divisée en *phường* et ces *phường* la définissaient. Notons tout de suite qu'ils n'ont rien à voir avec les villages ruraux de même dénomination, et encore moins avec les corporations de métiers qui en étaient à l'origine. Notons aussi qu'ils s'étendaient sur tout le territoire urbain, pas seulement l'actuel centre commerçant, la confusion, qui n'est toujours pas dissipée aujourd'hui, étant née du fait que les 36 *phường* de Hà Nội (donc : toute la ville) ont donné naissance, pendant l'époque coloniale, à l'appellation mythique de « trente-six rues ». Deux histoires différentes se sont emmêlées, j'y reviendrai ; mais gardons pour l'instant à l'esprit que les *phường* étaient une subdivision de la préfecture impériale (on pourrait traduire par « arrondissement »), y compris de ses marges paysannes.

On voit donc que la construction territoriale et administrative singularise la capitale, par rapport à la campagne, évidemment, mais également par rapport aux hypothétiques « villes » de province à la même époque. Sa gestion la distingue aussi. En 1265, la capitale est dirigée par un « Grand Envoyé chargé de maintenir l'Ordre » (*đại an phủ sứ*), alors que dans les provinces ce sont de simples Envoyés. En 1341 apparaît la charge de « Grand préfet de la capitale » (*kinh sư*

đại doãn), remplacée au XV^e siècle par celle de "Préfet de la capitale" (*phủ doãn*). Ce poste est occupé par des mandarins de très haut rang. Le premier fut Nguyễn Trung Ngạn, né en 1288 dans la province de Nam-Định, reçu à 16 ans aux concours mandarinaux, entré dans la diplomatie, puis devenu responsable du "calendrier quotidien" de la cour (base des annales historiques), membre du conseil impérial, chef de différentes provinces et enfin, en 1341, à l'âge de 53 ans, Grand préfet de la capitale. Autre nom qu'il convient de citer : celui de Dương Trục Nguyễn, docteur reçu au concours de 1490, mandarin judiciaire, membre de l'Académie en 1503, préfet de la capitale en 1499. Il y avait donc un statut particulier du mandarin en charge de la gestion de Thang Long.

1.1.3. Le tournant des XVII^e et XVIII^e siècles

Au XVII^e et XVIII^e siècles, tout change dans l'histoire des villes du Việt Nam. Et si tout change, c'est que la tête du réseau, à savoir la capitale elle-même, est profondément bouleversée. La dynastie des Lê est mise sous tutelle par les seigneurs Trịnh. Ceux-ci sont les maîtres du nord du pays. Les souverains légitimes restent sur le trône, et dans leur cité pourpre, mais ils sont réduits à faire de la figuration tandis que toute l'administration est doublée, au profit des organes seigneuriaux. Cette coexistence des deux autorités, spatialement, oblige les seigneurs à s'établir ailleurs dans la ville : dans le quartier qui se trouve aujourd'hui, en gros, entre le lac Hoàn Kiếm, la cathédrale et la rue Trần Hưng Đạo, le tout centré sur la toute nouvelle "Résidence princière" (*vuông phủ*). En peu de temps, 52 nouveaux bâtiments sont construits, dont la pagode de Ngọc-Sơn. Bref :

le centre de gravité de la ville bascule du côté du commerce, des marchés, des habitations et de la population ordinaires. Sur la carte, et dans la réalité, la sphère politique opère sa jonction avec la sphère civile.

De plus, l'effacement de l'empereur ne signifie nullement que la désacralisation de l'autorité et le desserrement du carcan confucéen. L'empereur n'est plus rien au Nord, et il n'existe pas au Sud. Le pouvoir appartient désormais à des seigneurs qui sont des soldats, des administrateurs, des planificateurs de l'économie ou des conquérants. Dès lors la société s'affranchit des tabous du passé. Par exemple, le commerce n'est plus considéré comme la plus vile des activités et par conséquent l'interdiction de l'innovation artisanale est levée, les monopoles d'État sont abolis, les mandarins se lancent dans les affaires et les villages, qui spécialisent leur production, vendent dans des marchés dont le nombre s'accroît considérablement ; les commerçants des villes prospèrent, s'affichent et font élever ces maisons à étages qui, jusque-là, étaient interdites pour que personne ne pût jamais dominer le monarque.

On se doute que ce qui est vrai à Hà Nội l'a également été dans les bourgades de province. Là, c'est en effet l'époque de la grande frénésie commerciale, de la création de places de commerce, des échanges démultipliés, aussi bien entre la ville et la campagne qu'entre les différentes régions du Việt Nam rural, l'époque aussi de l'amélioration des communications, de la construction de routes, du passage des ponts en bois aux ponts en pierre, des achats et ventes de terre, du basculement vers le système privé, de la création de marchés sur les parcelles appartenant aux pagodes (« marché des Trois Joyaux »), toutes choses qui apparaissent en

pleine lumière dans les inscriptions sur stèles par exemple.

Et c'est à ce moment qu'on assiste à la mise en place de la liaison protéiforme entre ville et campagne, telle qu'elle a duré jusqu'à l'époque contemporaine.

1.1.4. L'urbanisation au carré

Les migrations en direction de la ville n'étaient pas exactement nouvelles. Depuis longtemps, il existait des filières. Dans le système ancien, en effet, la ville et ses abords étaient constitués de quartiers qui n'étaient, somme toute, que des annexes de villages ruraux situés à plus de 50 kilomètres de là. Il y avait les villages ruraux A, B, C, D, etc., et, dans la ville, leurs annexes A', B', C', D', etc. Autrement dit, la ville était possédée de l'extérieur. Elle était aussi gérée de l'extérieur : on trouve dans la liste des notables de l'annexe urbaine les mêmes noms que ceux du village d'origine. Les cultes étaient les mêmes. Les maisons communales étaient des doublons. Parfois, le nom de l'annexe était le même que celui du village-source. Entre l'un et l'autre, la circulation était permanente et à un rythme qui dépendait de l'éloignement. Telle était la situation ancienne.

Ce qui commence à se produire à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, c'est que beaucoup de migrants restent sur place, s'enracinent, font souche, ne reviennent pas au village – la libéralisation seigneuriale le leur permet. Ils restent en ville, où le contrôle s'est relâché et les affaires prospèrent. Et peu à peu ils se détachent de leur village de la campagne. Alors on voit surgir une notabilité urbaine qui est différente de celle du village-source, qui d'abord la double et ensuite la remplace. On voit aussi que les

pratiques religieuses tendent à se différencier, le village urbain se donnant des divinités qui sont, soit en phase avec la grande histoire de la ville (par exemple Linh Lang à Hà Nội), soit en phase avec les métiers exercés tous les jours (divinités de la joaillerie, du tissage, de l'imprimerie, etc.), dans tous les cas des divinités qui ne sont plus du tout les mêmes que celles qu'on honore à la campagne. Le village-annexe prend son indépendance et il le montre. Il se détache, se déruralise, tend à devenir un quartier de la ville, et non plus une excroissance de la campagne en ville. Souvent, des villages urbains voisins s'unissent, parce qu'il faut bien régler les questions de voirie, de sécurité, d'ordre public, et alors ils construisent ensemble une maison communale, qu'ils partagent, qui leur appartient, à eux, les urbains vivant côte à côte, d'où qu'ils viennent, pour le service de la communauté citadine du quartier : elle n'a plus rien à voir avec la maison communale d'avant, qui n'était qu'une annexe et qui maintenant tombe en ruine. Du reste, elle est linéaire, cette maison communale de la ville, et non plus carrée ou rectangulaire ; elle ressemble à une bâtisse ordinaire, elle se fond dans le paysage, se calque sur le dessin de la ville, pivote en mettant son petit côté à l'avant, du côté de la rue, et c'est par là qu'on entre désormais ; à l'intérieur, quand on se rassemble, il n'y a plus les places de gauche et les places de droite mais celles de devant et celles de derrière : la topographie des honneurs a changé. L'aspect général des maisons également : la paillote le cède à la construction en maçonnerie. La ville se durcit. Et puis, toujours à partir de 1650 environ, ces dizaines de petits quartiers affranchis de leurs tutelles se modifient, changent leurs limites, se scindent ou bien fusionnent, s'organisent en fonction des contraintes de la ville, de

l'étroitesse obligée, du parcellaire préexistant. C'est l'urbanisation de la ville, son urbanisation au carré.

1.1.5. Naissance de la rue

Les *phường* sont toujours là. Mais ils s'effacent des références, même officielles, et deviennent de plus en plus rares, au point que bientôt la documentation ne les mentionne plus. Quelque part entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e, quand Hà Nội perd son statut de capitale, ils disparaissent

complètement. Ne restent plus, sur le papier et sur le terrain, que leurs divisions internes, à savoir la collection d'une centaine d'unités, bientôt moins, qu'on appelle « les villages de Hà Nội ». Ils sont d'appellations diverses (*thôn* pour l'essentiel) mais toujours de très petite taille. La moyenne est de 72 mẫu à la fin du XIX^e siècle : soit 26 hectares, un quart de kilomètre carré, ou l'équivalent du Jardin des Plantes à Paris. C'est peu, même en comparaison des villages de la campagne à la même époque : moins de 3 % d'entre eux mesuraient 70 mẫu ou moins.

Tableau 1 Superficie des unités urbaines de Hà Nội en 1894

Catégories	Nombre de villages	Surface moyenne (en mẫu)	Équivalents en hectares
<i>>= 100 mẫu</i>	13	238	86
<i>50-100 mẫu</i>	10	65	24
<i>20-50 mẫu</i>	18	28	10
<i>< 20 mẫu</i>	21	9	3
<i>Total Hà Nội</i>	63	72	
<i>dont Thọ-Xương</i>	32	43	15
<i>dont Vinh-Thuận</i>	31	102	37

Source : ANV, mairie de Hà Nội, dossier 5833.

Les deux tiers des villages de Hà Nội mesuraient moins de 18 hectares. Dans un village moyen du delta, on aurait fait tenir quatre ou cinq de ces villages urbains. Ceux-ci, au centre de la ville, dans le district de Thọ Xương, représentent en moyenne ce qu'est le Parc Montsouris à Paris, et il y en a qui, avec 2 500 m², donc l'équivalent de la place Dauphine, sont véritablement microscopiques.

Cette étroitesse, qui, parce qu'elle n'existe pas à la campagne, devient un critère de la ville, se voit bien sur une carte à la fois unique et

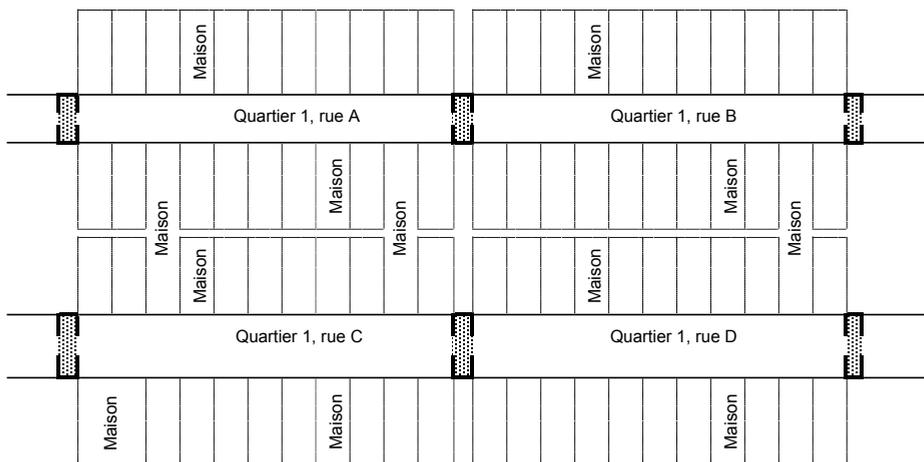
mystérieuse, conservée dans le fonds Pineau au centre d'archives de l'Institut français d'architecture. Il s'agit d'un relevé minutieux de la ville marchande, entre le fleuve Rouge et la citadelle, avec le détail des mares et des étangs, un figuré du bâti, les toponymes en vietnamien et, chose qu'on ne trouve nulle part ailleurs, le tracé en pointillé des limites villageoises.

Les villages issus de la grande libéralisation politique et commerciale du XVII^e siècle sont avant tout ceux des bords du fleuve et des canaux, qui étaient en situation d'échanger,

d'importer des produits de la campagne ou, à l'inverse, d'y exporter des marchandises de la ville. C'est pour eux, et eux seuls, qu'on forge alors l'expression *phố phường*. Il faut la prendre dans son sens étymologique. En démotique, *phố* désigne un marché permanent, avec des magasins et des maisons d'habitation, établi autour d'un embarcadère. En chinois classique, *phường* renvoie au quartier administratif, à l'arrondissement d'une ville, dont nous avons parlé plus haut. Aussi bien, ce qui est accolé dans l'expression *phố phường*, ce n'est pas ce que fait croire sa traduction contemporaine, à savoir « rue + corporation », avec l'idée qu'il y avait un corps de métier particulier dans chaque rue – ce qui pouvait être vrai, mais pas partout et, de toute façon, sans lien avec le vocabulaire –, mais exactement « marché d'embarcadère + arrondissement », avec l'idée qu'il s'agissait d'une place urbaine de commerce habitée par des gens vivant là et qui se consacraient à l'échange à grand rayon en profitant de la présence d'une voie d'eau.

Voilà donc singularisée la vieille ville de Hà Nội par rapport au reste du territoire non seulement rural mais aussi périurbain. La suite de l'évolution va accroître cette singularité car les villages du centre – les villages aquatiques du fleuve Rouge, de la rivière Tô Lịch et des canaux – vont se faire encore plus linéaires qu'ils n'étaient afin que chacun puisse poser sa boutique et trouver son intérêt. Pour se démarquer des villages voisins, celui d'avant et celui d'après sur la même ligne, ils construiront des poternes faisant office d'abornement. La *phố*, qui n'était qu'un embarcadère commercial, prend alors son sens actuel : une rue, au sens d'une voie de circulation bordée d'échoppes et d'entrepôts. Voyez le sens de l'évolution : dans un même mouvement, le village urbain dissout son entourage en quartiers officiels (*phường*) et, de l'intérieur, il dissout sa vieille forme héritée de la campagne pour se découper en lanières.

Schéma 1 Organisation des villages urbains



Source : construction de l'auteur.

La toponymie a enregistré ce triomphe de la rue sur son *phường* de rattachement. Tout le monde connaît les rues des Balances, des Chapeaux, de la Soie, du Chanvre, du Coton, qui sont passés dans les chansons, les proverbes, le mythe des « trente-six rues », et qui existent encore. Mais qui connaît Thách Khốu ou Vinh Hạnh ? Đại Lợi, Tiến Túc ou Hữu Nghiệm ? *A contrario*, dans la périphérie où les villages n'ont pas suivi cette évolution et sont restés des unités agricoles ou artisanales à la manière ancienne, notamment parce qu'ils étaient privés de contacts avec le fleuve et ses pontons, les toponymes sont significativement restés identiques jusqu'à maintenant : Kim Liện, Quỳnh Lội, Bạch Mai, Võng Thị, Tây Hộ̀, Liễu Giai, Thủ Lệ, etc.

On ne dira pas que c'est parfaitement original. Singapour ne s'est pas créée autrement, par combinaison de ce que Charles Goldblum appelle « l'ordre de l'échange » (les compartiments alignés) et « l'ordre coutumier social » (le regroupement par rues et quartiers), ces deux logiques se renforçant l'une l'autre. Le constat est identique à Bangkok et Kuala Lumpur, villes récentes, postérieures à la fin du XVIII^e siècle, et développées sous l'influence du négoce, en l'occurrence par le biais de commerçants chinois. Mais ce qui est intéressant à Hà Nội, c'est qu'il s'agit majoritairement d'un phénomène interne, vietnamien, produit par des migrations qui ne sont pas internationales, mais locales.

1.1.6. Une courte pause

Arrivés ici, il est temps de faire un premier bilan. L'histoire, sur la longue durée, a fait passer de la cité bipolaire classique, avec un cœur politique dominant nourri par des marchés à l'entour, à la ville entièrement recentrée

sur sa composante civile et commerciale. Le politique a cédé le pas au négoce, et, comme ils étaient en deux endroits différents, la ville a géographiquement basculé. Autrement dit, et la chose est très visible dans le cas de Hà Nội, la périphérie est devenue le centre et le centre la périphérie. À partir du XVII^e siècle, le cœur de Hà Nội bat dans le triangle de la ville marchande, alors qu'il battait auparavant dans la cité impériale où désormais sont les rizières et les buffles. Dans l'expression *thành thị* qui veut dire « ville », le *thị* l'a emporté sur le *thành*. Deuxièmement, à l'intérieur de ce *thị*, et toujours en raison du desserrement du contrôle d'État et de l'explosion des activités d'échanges, les quartiers ont perdu leur forme administrative pour suivre leur propre évolution. Ils se sont rendus de plus en plus indépendants de leurs tutelles rurales. Les nécessités du commerce et de la gestion locale ont par la suite conduit à la complète refonte des périmètres, des coutumes, des pouvoirs, des sentiments d'appartenance, ce qui a brouillé davantage encore les rapports entre la ville et la campagne. En ce sens, et ce sera la troisième remarque, la ville vietnamienne, contrairement à ce qu'on dit trop souvent, s'est formée, organisée et affirmée *contre* la grande politique d'État et *contre* les campagnes : non *par* ni *avec* elles.

1.1.7. Des marchés de la ville au marché foncier

L'époque coloniale, bien renseignée, surtout après la mise au point de recensements fiables à la fin des années 1920, permet pour la première fois de mesurer le fait urbain dans sa globalité. Voici les données concernant le nord du Viêt Nam :

Tableau 2 Le fait urbain au Nord en 1936-1937

	Surface en hectares	Population	Densité (hab / ha)	Taux d'urbanisation
<i>Tonkin global</i>	11 798 800	8 700 000	0,74	4,36 %
<i>Tonkin urbain</i>	8 666,42	379 154	44	
<i>Moyenne urbaine</i>	249	12 231	49	
<i>Villes / Tonkin global</i>	0,07 %	4,36 %		
<i>Villes du delta</i>	73 %	84 %	50	4,27 %
<i>Villes de la haute et moyenne région</i>	27 %	16 %	26	4,93 %
<i>Hà Nội</i>	1 235,9	145 442	118	

Sources : pour les surfaces : ANV, cadastre et topographie du Tonkin, dossier 46. Pour la population : Gourou, 1940.

Avec moins de 5 % de la population sur moins de 1 % de la surface, c'est peu dire que les villes comptaient peu. À la même époque, dans les années 1930, la France et l'Italie étaient urbanisées à 50 %, le Royaume-Uni à 80 %. Elles sont de petite taille (250 ha) et peu peuplées (12 000 habitants). Encore ne s'agit-il là que d'une moyenne car, si l'on y regarde de plus près (annexe 1), on s'aperçoit que le réseau des villes est dominé par deux d'entre elles, Hà Nội et Hải Phòng, qui à elles seules représentent un tiers de la surface et deux tiers de la population de l'ensemble du territoire urbain au Nord.

Cependant, ce constat, finalement peu surprenant, ne suffit pas. Il pourrait même être trompeur, comme le sont les périmètres urbains du Việt Nam d'aujourd'hui, avec des municipalités à 80 % rurales. La ville est plus affaire de qualité que de quantité. Des centres

urbains comprenaient de grosses poches de ruralité, tandis qu'à l'inverse certains villages commençaient de se comporter comme des villes. J'ai employé le verbe « se comporter », et, de fait, c'est bien de cela qu'il s'agit : qu'est-ce qu'une ville, en tant qu'elle fonctionne autrement que la campagne ? À ce stade, il convient de faire jouer une série de critères qui, à mon avis, connotent l'urbain. Les premiers d'entre eux sont la nature de la propriété et le mouvement économique des parcelles.

La ville vietnamienne est privée, presque complètement privée, à la différence des villages où subsistent encore, au XIX^e siècle, un bon quart de terres collectives (au Nord, mais moins de 10 % au Sud). Elle se caractérise aussi – se distingue – par un nombre élevé de parcelles, donc par l'atomisation de la propriété en beaucoup de propriétaires. De ce point de vue, voici la situation en 1939.

Tableau 3 Nombre de parcelles par centres urbains en 1939

<i>Bắc Ninh, Đáp Cầu, Gia Lâm</i>	15 998	<i>Lạng Sơn</i>	1 162
<i>Hà Nội</i>	8 885	<i>Sơn Tây</i>	1 120
<i>Hải Phòng</i>	7 860	<i>Ninh Bình</i>	1 092
<i>Hoàn Long</i>	4 851	<i>Móng Cái</i>	1 022
<i>Nam Định</i>	3 251	<i>Cao Bằng</i>	935
<i>Hải Dương</i>	2 433	<i>Bắc Giang</i>	894
<i>Đỗ Sơn</i>	2 321	<i>Hưng Yên</i>	812
<i>Phát Diệm</i>	1 412	<i>Phú Thọ</i>	800
<i>Hà Đông</i>	1 320	<i>Thái Bình</i>	751

Source : ANV, cadastre et topographie, dossier 59.

Si l'on excepte le cas de Bắc Ninh, particulier parce que sous ce nom sont rangées plusieurs bourgades, Hà Nội domine sans conteste, suivie par son immédiate périphérie (Hoàn Long, l'ancien district de Vĩnh Thuận) et par Hải Phòng. La capitale de l'Indochine, même sans son district périurbain, possédait douze fois plus de propriétés qu'une ville de

province comme Thái Bình, et encore six fois plus que Huế et quatre fois plus que Phnom Penh. On ignore la situation ancienne, celle d'avant la période coloniale, mais il n'est pas indifférent de constater qu'en termes de volume son parcellaire a plus que doublé en quarante ans :

Tableau 4 Nombre de parcelles à Hà Nội

1902	4 200
1923	6 678
1934	8 544
1939	8 885
1942	9 334

Source : Papin, 2013.

Cela dit, deux fois plus de propriétés signifie-t-il deux fois plus de propriétaires ? Y a-t-il eu densification ou bien, au contraire, captation par les déjà-possédants d'un espace urbain en extension ? C'est là où il faut calculer le

nombre de parcelles par propriétaire. Nous ne possédons de données que pour la fin des années 1930, mais très détaillées et exhaustives pour l'ensemble des centres urbains de l'Indochine (sauf la Cochinchine) :

Tableau 5 Propriétés et propriétaires dans les centres urbains d'Indochine en 1939

	Nombre de centres urbains	Nombre de propriétaires	Nombre de propriétés	Ratio (base 100)
Tonkin	53	39 175	66 942	171
Annam	21	12 658	14 676	115
Laos	14	4 999	5 104	102
Cambodge	12	3 768	5 060	134

Source : RST, dossier 15 254.

Dans l'Indochine urbaine, chaque propriétaire détenait en moyenne 1,15 propriété (Annam, Laos et Cambodge), sauf le Tonkin où il en détenait presque deux. On est donc très loin de la multipropriété. La parcelle familiale unique est la forme ordinaire de la propriété dans les villes vietnamiennes. Et si la moyenne de Hà Nội est un peu plus élevée qu'ailleurs, c'est en raison, non des Vietnamiens, mais des Français qui possédaient à eux seuls 49 % de la ville (pouvoirs publics et entreprises compris).

Enfin, dernier critère urbain : la mobilité de la propriété. Les parcelles se vendent, s'achètent, changent de mains, car il y a un marché, à la différence de l'espace rural qui est plus stable, plus assis. La tonalité générale du mouvement apparaît bien à l'aide d'un indicateur global : la proportion des parcelles ayant muté sur le total des parcelles existantes. Il n'est calculable que pour Hoàn Long, la proche périphérie de Hà Nội, en 1943, grâce aux données du cadastre en cette année-là.

Le taux de mutation s'établit à 9 %. À la même date, il était de 4 % pour l'ensemble du Tonkin et de 3 à 4 % en France. Les faubourgs de Hà Nội, là où la ville se fait, sont donc marqués par une indéniable mobilité

de la propriété : les biens fonciers bougent au sein d'un marché deux fois plus ouvert qu'à la campagne. En outre, on constate la forte tendance à la division de la propriété : la même année, 683 parcelles sont scindées tandis que 65 seulement sont réunies.

1.1.8. Urbanisation et maillage urbain d'aujourd'hui : un aperçu

En 1989, les villes vietnamiennes occupaient 5 % du territoire et moins de 20 % de la population. Il y avait alors une seule ville de plus d'un million d'habitants (Hồ Chí Minh Ville), une autre entre 0,5 et un million (Hà Nội), 18 entre 100 et 500 000 habitants, le reste, soit 42 villes, faisant moins de 100 000 habitants.

Vingt ans plus tard, en 2009, la population urbaine en 2009 est estimée à 30 % de la population totale. Ce chiffre est réaliste, compte tenu que l'absence des migrants non-déclarés (15-18 % des habitants de Hồ Chí Minh Ville, par exemple) vient à peu près compenser l'intégration aux villes de marges encore parfaitement rurales. Si le rythme se poursuit, en tenant compte des nouvelles conditions socioéconomiques, il faut s'attendre à un taux d'urbanisation

d'environ 40 % en 2020. Pour dire les choses plus concrètement, il y aura, chaque année pendant les cinq prochaines années, un million de personnes de plus qui habiteront dans les villes.

Hồ Chí Minh Ville compte 7,1 millions d'habitants (maximum du pays, le minimum étant la province de Bắc Cạn avec 294 000 habitants), dont 1,2 millions de ruraux. Hà Nội, qui a été démesurément et artificiellement grossie lors de la récente réforme administrative, compte 6,5 millions d'habitants mais, parmi eux, 3,8 millions de ruraux. En d'autres termes, la population strictement citadine des deux grandes

métropoles est de 5,9 millions au Sud et 2,6 millions au Nord, soit 8,5 millions au total, donc un tiers de la population urbaine et un dixième de la population totale.

Cela dit, et il faut y insister, la croissance urbaine affecte l'ensemble des régions de manière proportionnellement homogène, c'est-à-dire qu'elle ne déséquilibre pas mais, au contraire, renforce la bonne répartition géographique des citoyens. En chiffres très arrondis, on trouve en effet un cinquième des citoyens dans chacun des deux deltas, un tiers au Sud-Est, un quart au Centre, les autres dans la moyenne et haute région du Nord.

Tableau 6 Répartition de la population urbaine par grandes régions (2009)

Régions	%
Nord - moyenne et haute région	7
Nord - delta du fleuve Rouge	23
Centre - plaines et littoral	18
Centre - hauts plateaux	6
Sud - région du Sud-Est	31
Sud - delta du Mékong	15
Việt Nam	100

Source : construction de l'auteur.

On voit que les urbains sont plutôt bien répartis, compte tenu du peuplement et de la taille de chacune de ces grandes régions

statistiques. On le verra encore mieux dans le tableau 7 :

Tableau 7 Taux d'urbanisation par grandes régions (2009)

Régions	Population urbaine (%)		
	1999	2009	Croissance 1999 à 2009
Nord - moyenne et haute région	13,8	16,0	+ 16 %
Nord - delta du fleuve Rouge	21,1	29,2	+ 38 %
Centre - plaines et littoral	18,4	24,1	+ 31 %
Centre - hauts plateaux	26,7	27,8	+ 4 %
Sud - région du Sud-Est	55,1	57,1	+ 4 %
Sud - delta du Mékong	17,1	22,8	+ 33 %
Việt Nam	23,5	29,6	26

Source : Construction de l'auteur.

Les deux situations, en 1999 et en 2009, ne sont pas très différentes. Elles sont même d'une surprenante stabilité. Si l'on s'intéresse de près à la croissance décennale, pour comprendre où les gains se sont faits, alors on constate d'une part que les hauts plateaux du Centre et la région du Sud-Est se sont maintenus, de l'autre que les deux deltas et le Centre non montagneux ont vu leur taux d'urbanisation augmenter de 30 et 40 %. Or ces trois zones de croissance urbaine sont justement celles où la croissance globale de la population est la plus faible (par exemple Cần Thơ) : les citadins se multiplient là où la population augmente peu. Ce qui explique cet apparent paradoxe, c'est que la croissance urbaine est due aux migrations rurales à court rayon, les paysans venant s'établir dans la ville proche, ce qui, dans le cas des villes à statut de districts et inférieur, ne modifie pas le volume global de la population provinciale. C'est une croissance par déversement de proximité.

De fait, les migrations à court rayon sont possibles parce qu'il y a toujours une ville près de chez soi. On ne dira jamais assez la richesse du maillage urbain au Việt Nam, que l'on peut résumer par ces proportions simples : un

tiers des citadins vit dans les deux grandes métropoles, un autre tiers dans la bonne centaine de villes moyennes et grandes (entre 50 000 et 1 million d'habitants), le dernier tiers dans les plus de mille petites villes (moins de 50 000 habitants). Si l'on veut aller en ville, ce n'est jamais bien loin. Les villes de provinces et de districts ne sont certes pas toujours importantes, mais elles sont partout présentes et polarisent bien leur environnement rural. Dans les plaines du Nord, on trouve un centre urbain tous les 30 kilomètres ; au Sud, le maillage est un peu plus lâche en raison de la forte attraction de Hồ Chí Minh Ville d'abord, de Bà Rịa Vũng Tàu et Cần Thơ ensuite, mais l'armature est tout de même solide et c'est elle qui, actuellement, se renforce. Du reste, les villes moyennes ont si bien pris conscience d'elles-mêmes et du rôle qu'elles pouvaient jouer que 91 d'entre elles se sont unies au sein d'une « association des villes provinciales du Việt Nam » (*Hiệp hội các đô thị Việt Nam*), fondée en 1990 à l'initiative du président du comité populaire de Huế. En tout cas, ce maillage, exceptionnel en Asie, explique à la fois, parce qu'il s'agit des deux faces d'une même médaille, les migrations

rurales de proximité et la répartition globalement homogène des citadins sur l'ensemble du territoire national.

Autre conséquence, le réseau des villes modestes a donné naissance, dans les provinces, à un mode de vie qui est maintenant clairement urbain ou, du moins, qui n'est plus tout à fait paysan. On s'en rend compte partout. Ceux qui ne migrent pas définitivement en ville peuvent néanmoins s'y rendre fréquemment, y aller dans la journée et revenir dormir au village le soir, ou quelques nuits par semaine, ce qui est le cas pour de nombreux jeunes gens. Ils font ainsi un premier petit pas vers le départ, sans grand risque. Ils ne bougent que s'ils ont déjà un travail – à la différence de ce qui se passe quand on migre vers les grandes métropoles, où l'aventure est la règle –, ils prennent leurs repères, se font des amis, trouvent un conjoint, et puis décident de rester ou non. La petite ville est devenue un pôle d'emploi, de modernité, d'habitudes nouvelles, d'une certaine liberté, un pôle qui diffuse vers son pourtour mais qui, dans le même temps, maintient l'existence de ce pourtour.

Ce réseau urbain très dense et très bien réparti, ce maillage en nids d'abeilles recouvrant l'ensemble du territoire habité absorbe avec efficacité le choc des migrations rurales – du moins le faisait-il jusqu'à ce que le dernier recensement, en 2009, indique une tendance forte aux migrations à long rayon, celles qui sautent du village à la métropole sans passer par l'échelon intermédiaire. L'un des enjeux des années à venir – ces années qui verront la population urbaine grossir d'un million de personnes par an – consiste précisément à renforcer cet échelon afin de retrouver ce qui, en termes de démographie et d'aménagement, est un atout considérable

pour le Viêt Nam. La ville intermédiaire est une rareté en Asie, où la macrocéphalie, au mieux la bicéphalie, domine largement. De ce point de vue, il n'est donc pas indifférent que les métropoles puissent s'appuyer sur des localités satellites qui ne sont pas des « banlieues » mais de véritables villes, dotées de leur propre identité, qui participent pleinement à la croissance de la métropole mais sont aussi capables de développer des activités indépendantes et complémentaires. Et ces satellites disposent à leur tour de bourgades qui peuvent jouer le même rôle. De proche en proche, par ricochets, c'est donc l'ensemble des régions, y compris leurs campagnes, qui pourraient profiter de l'impulsion donnée par les métropoles importantes. Mais cette inversion du mouvement suppose que les nœuds du maillage soient bien reliés, ne serait-ce que pour permettre les échanges économiques rapides et freiner les migrations définitives. Or tel n'est pas le cas : les liaisons routières sont encore médiocres et, en général, les conditions de transport insuffisantes.

J'aimerais terminer sur quelques mots concernant le paysage urbain, en prenant l'expression au pied de la lettre. En effet, on peut bien multiplier les définitions de la ville, jouer sur les seuils de population, enquêter sur sa genèse, spécifier ses formes, parfaire les catégories d'une typologie de plus en plus compliquée, il n'empêche qu'au bout du compte c'est le paysage qu'on a sous les yeux, à un moment précis, qui distingue la ville de la campagne. Il les distingue si bien, d'ailleurs, qu'il montre aussi les morceaux de campagne noyés dans la ville et les fragments de ville insérés dans la campagne. Qui n'a jamais été surpris devant l'environnement très campagnard de tel quartier ou l'aspect

citadin de tel centre de village ? Le paysage, notion si bien travaillée par les géographes et dont les historiens auraient intérêt à s'inspirer, est une clé de compréhension qui ouvre bien des portes. Elle fait un peu peur parce qu'elle semble filandreuse et qu'elle relève difficilement du mesurable, du quantifiable, de la science à chiffres, mais bien plutôt de la perception, de l'intuition, de l'instantanéité, d'un mode de connaissance qui n'est pas étranger à la saisie littéraire de la réalité sensible. Il faudrait presque, pour énoncer le paysage, reprendre les termes de ces petites *Mythologies* dont Roland Barthes avait le secret. L'urbain serait sec, dur, transparent, borné et clair ; le rural humide, meuble, opaque, ouvert et sombre. Ici le béton, le verre et le ciment, là-bas la brique, la terre et le végétal. A-t-on songé à mesurer, dans une ville, la proportion du sol fait d'une terre qu'on puisse ramasser et tenir dans les mains ? Et, dans un village, celle du terrain qui ne se détache pas ? Était-ce encore une

ville, le Hà Nội des années 1960-1980, avec ses chemins de terre, ses broussailles, ses paillotes, ses cochons dans les appartements ? Et est-ce encore la campagne, ce village perdu de la province de Phú Yên muni du tout-à-l'égout, d'allées qui sont en ciment, de bordures qui sont des trottoirs, de jardins qui sont des cours, et où récemment j'ai parlé avec des coiffeurs, des patrons de karaoké, des retoucheurs de photos à l'ordinateur, des vendeurs de matériel hi-fi dernier cri, des médecins, de gens qui se rendent chaque jour au chef-lieu, sont au fait de la dernière actualité, ne s'occupent pas d'agriculture, vous serrent la main et non le poignet, logent dans des maisons en dur dont les balcons débordent de fleurs en plastique ? Les apparences ne sont pas nécessairement trompeuses. En l'occurrence, ce sont elles qui montrent comment parfois ville et campagne s'inversent ou bien sont contenues l'une dans l'autre.

Sources

- ARCHIVES NATIONALES DU VIËT NAM (ANV),
Mairie de Hà Nội, dossier 5833 : « Rôle
d'impôt foncier en 1894 ».
–, Cadastre et topographie du Tonkin,
dossier 46.
–, Cadastre et topographie, dossier
59, « Érection des centres urbains en
communes, 1939 ».
–, Cadastre et topographie du Tonkin,
dossier 314.
- RESIDENCE SUPERIEURE DU TONKIN (RST),
dossier 15 254, « Statistiques fiscales, 1937-
1943 ».

Bibliographie sélective

- BRIFFAUT, C., *La Cité annamite*, Paris, Librairie
de la société du Recueil Sirey, 3 volumes : I,
La fondation, 1909, 172 p. ; II, *Les sédentaires*,
1912, 133 p. ; III, *Les errants*, 1912, 81 p.
- CARTIER, M. (1970), « Une tradition urbaine : les
villes dans la Chine antique et médiévale »,
Annales E.S.C., n°4, pp. 831-841.
- CHOAY, Fr. (1992), « L'histoire et la méthode en
urbanisme » in Roncayolo M. et T. Paquot
(dir), *Villes et civilisation urbaine, XVIII^e-
XX^e siècles*, Paris, Larousse, pp. 270-278.
- CLAVAL, P. (1978), *Espace et pouvoir*, Paris, PUF,
257 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1991), « The
Process of Urbanization in Africa
(From the Origins to the Beginning of
Independence », *African Studies Review*,
vol. 34, n°1, avril, pp. 1-98.
- DANG PHUONG NGHI (1969), *Les institutions
du Vietnam au XVIII^e siècle*, Paris, Publications
de l'École française d'Extrême-Orient, vol.
LXIV, 141 p.
- DAUMARD, M. (1991), « Ville et société.
Les problèmes du XIX^e siècle français »,
Bulletin de la Société d'histoire moderne, n°4,
pp.15-23.
- FOURNIAU, C. (1992), « Le phénomène urbain
au Vietnam à l'époque coloniale », *Péninsule
indochinoise, Études urbaines*, L'Harmattan,
pp. 167-183.
- GOLDBLUM, C. (1977), « Singapour : fondation
d'un espace social coutumier » in *Bulletin
du CeDRASEMI*, Paris, CNRS, vol. VIII, n°2,
pp. 129-161.
- GOUROU P. (1940), *L'utilisation du sol en
Indochine française*, Paris, Hartmann, 1940,
p. 96 et 105.
- HERVÉ, J.C. et J.L. BIGET (1995), *Panoramas
urbains. Situation de l'histoire des villes*,
Fontenay-aux-Roses, ENS Editions, 348 p.
- LOMBARD, D. (1994), « A propos de l'histoire
des villes d'Asie du Sud-Est. Nouvelles
considérations », *Orbi*, pp. 99-106.
- LOMBARD, D. (1970), « Pour une histoire des
villes du Sud-Est asiatique », *Annales E.S.C.*,
n°4, juillet-août, pp. 842-856.
- MAC GEE, T.M. (1967), *The South-East Asian
cities. A social Geography of the primates
Cities of South-East Asia*, Londres, 1967.
- MERLIN, P. (1973), *Méthodes quantitatives et
espaces urbains*, Paris, Masson, 190 p.
- NGUYỄN VĂN UẨN (1995), *Hà Nội, nửa đầu thế
kỷ XX*, Hà Nội, nxb Hà Nội, 3 tập : 941, 935,
807tr.
- PAPIN, P. (2013), *Histoire des territoires de
Hanoi – Quartiers, villages et sociétés urbaines
du XIX^e au début du XX^e siècles*, Les Indes
savantes, Paris, 391 p.
- PAQUOT, Th. (1990), *Homo urbanus, Essai sur
l'urbanisation du monde et des mœurs*, Paris,
Le Félin, 177 p.
- PONS, Ph (1988), *D'Edo à Tokyo, mémoires et
modernité*, Paris, Gallimard, 458 p.

- RAGON, M. (1986), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, Paris, Seuil, Folio, 2 t., 374 p. et 348 p.
- RAMBAUD, P. (1974), *Société rurale et urbanisation*, Paris, Le Seuil, 348 p.
- REICHERT, H. et J.D. RÉMOND (1980), *Analyse sociale de la ville*, Paris, Masson, 226 p.
- SIT, Victor F.S. (1995), *Beijing, The nature and Planning of a Chinese Capital City*, Londres, Wiley, 389 p.
- SMITH, T. C. (1995), *A Sense of History - Studies in the Social and Urban History of Hong Kong*, Hong Kong, The Hong Kong Educational Publishing Co., 413 p.
- WEBER, M. (1992), « Définir la ville », in Roncayolo M. et T. Paquot (dir), *Villes et civilisation urbaine, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Larousse, pp. 283-300.
- WOODSIDE, A.B. (1971), « The Development of Social Organizations on Vietnamese Cities in the Late Colonial Period », *Pacific Affairs*, XLIV, n°1, pp. 39-64.



1.2. Đà Lạt. Et la carte créa la ville...

Pascal Bourdeaux – École française d'Extrême-Orient, Hồ Chí Minh Ville

Le présent travail trouve sa genèse dans une double célébration, celle tout d'abord de l'année croisée France-Viêt Nam qui s'est déroulée à cheval entre le second semestre 2013 au Viêt Nam et le premier semestre 2014 en France. C'est dans ce cadre qu'a été organisée la semaine culturelle de Đà Lạt (9-15 décembre 2013) et que son lancement a consisté notamment en l'inauguration, le 9 décembre 2013, à la galerie Hòa Bình de Đà Lạt, d'une exposition intitulée « Đà Lạt. Et la carte créa la ville... ». La seconde célébration a été celle du 120^e anniversaire de la mission exploratoire du docteur Yersin sur le plateau du Lang Bian qui a précisé en son temps aux autorités coloniales les conditions naturelles de ce site sur lequel va s'ériger la future ville de Đà Lạt.

Pour aborder donc les 120 ans d'histoire urbaine de Đà Lạt, qui reste encore méconnue sous certains aspects, Olivier Tessier, représentant de l'ÉFEO au Viêt Nam et moi-même, tous deux concepteurs du projet, avons décidé de prendre pour angle d'approche la cartographie historique. Celui-ci nous a paru rapidement pertinent et original pour éclairer tout un pan de l'histoire régionale et surtout les débats actuels concernant les enjeux et les méthodes de préservation du patrimoine urbain. Les recherches documentaires lancées dans quatre pays avec l'aide de plusieurs collègues ont reçu le soutien de nombreux collaborateurs institutionnels et privés auprès desquels nous avons recueilli une documentation de première main et que nous souhaitons remercier ici :

Encadré 1 Collaborateurs institutionnels à l'histoire urbaine de Đà Lạt

<i>Collaborateurs institutionnels en France</i>	<i>Collaborateurs institutionnels au Viêt Nam</i>
<i>Archives nationales de l'Outre-mer Institut Pasteur Cité de l'architecture Missions étrangères de Paris Couvent des Oiseaux Service historique de la Défense Institut géographique national Photothèque de l'École française d'Extrême-Orient</i>	<i>Direction d'État des archives du Viêt Nam (centres n°1 à Hà Nội, n°2 à Hồ Chí Minh Ville, n°4 à Đà Lạt) Musée du Lâm Đồng Service de la construction de la ville de Đà Lạt</i>
<i>Autres collaborateurs institutionnels</i>	<i>Collaborateurs privés</i>
<i>Congrès International de l'architecture moderne (Zurich, Suisse) Rikkyo Université (Tokyo, Japon)</i>	<i>Bureau d'architecture Interscène Fonds privés de l'architecte Veyseyre Nouvelle association des amis du Vieux Huê Eric Jennings (université de Toronto, auteur d'un ouvrage sur l'histoire de Đà Lạt) Tam Thai photographe</i>

Toute cette volumineuse documentation sélectionnée, ordonnée, analysée, nous a permis de dégager et de visualiser l'ensemble des projets de planification urbaine qui se sont succédé sur le plateau du Lang Bian et à Đà Lạt tout au long du XX^e siècle et même jusqu'à nos jours. En effet, une étude prospective franco-vietnamienne, commanditée par les autorités de la province, a rendu à la fin de l'année 2013 son projet de « révision du masterplan de Đà Lạt pour 2030, avec une vision à 2050 », qui a été visé par les plus hautes instances de l'État et validé au milieu de l'année 2014. Autant dire que cette étude d'histoire urbaine vient à point nommé pour, à la fois, présenter sous un nouveau jour le site qui accueille cette Université d'été pour sa deuxième année consécutive et pour alimenter, à travers ce cas d'étude spécifique, la réflexion que nous engageons ici collectivement sur la thématique du « développement urbain durable ».

La présentation reprend sous une forme synthétique les éléments saillants du catalogue d'exposition que nous avons publié en décembre dernier et auquel nous renvoyons pour de plus amples renseignements. Nous insisterons ici sur la dimension transversale, méthodologique et pluridisciplinaire de notre étude pour voir comment les disciplines de l'histoire, de la cartographie, de la planification urbaine ainsi que les approches historiques et prospectives peuvent dialoguer entre elles.

1.2.1. Introduction

L'ordonnement d'un espace urbain reflète la nature et la diversité des rapports de pouvoir, de sociabilité et de statuts qui ont façonné la ville depuis ses origines. En projetant ces représentations de l'espace, la cartographie révèle à une époque donnée les modes de structurations sociale, politique et économique qui ont été mis en œuvre ou

que l'on a tenté d'instaurer. Aussi, malgré les prétentions affichées des autorités coloniales puis vietnamiennes successives d'en maîtriser l'aménagement, force est de constater que le Đà Lạt d'aujourd'hui est tout sauf le résultat d'un développement programmé et linéaire.

Cette constante de l'histoire urbaine s'impose comme une évidence dès que l'on met en perspective l'ensemble des plans d'aménagement qui se sont succédés entre 1906 et 1994. Rétrospectivement, ils témoignent d'importantes discordances entre une planification urbaine parfaitement agencée et des réalisations plus désordonnées qui démontrent que les hommes ne se résignèrent pas à se laisser enfermer dans des catégories, des activités et des espaces prédéfinis jugés trop éloignés de leurs réalités quotidiennes et de leurs aspirations individuelles et/ou collectives.

Đà Lạt présente les caractéristiques de toutes les stations d'altitudes : elles sont de « création récente et aucune n'est le développement d'un noyau primitif. Elles n'ont pas eu le lent développement des villes ni les servitudes inhérentes à un état ancien. Rien ne motive donc d'orienter l'ensemble de leurs constructions vers une expression architecturale, et une complète liberté de composition doit être prise. » (*Indochine hebdomadaire illustré*, 1943). Par ailleurs, un principe a présidé à son développement urbain, le zonage qui consiste à subdiviser l'espace urbain en fonction de la nature des usages affectés. La planification a enfin cherché à rationaliser l'aménagement de l'espace en conciliant deux caractéristiques intrinsèques au système colonial : la cohabitation entre civils et militaires, et la

ségrégation des populations européennes et indigènes.

Lieu de repos et de stationnement pour les troupes selon les premières projections, la ville a ensuite oscillé entre plusieurs destins (sanatorium, station d'altitude et de villégiature, centre politique). Puis le début des années 1960 a marqué la transition vers une urbanisation vietnamienne en conséquence logique du transfert des services publics et d'une vietnamisation de ses zones résidentielles. Jusqu'en 1975, si la ville développa toujours ses fonctions touristiques, scolaires et religieuses, ce sont surtout les questions de sécurité et d'utilité publique qui motivèrent les initiatives prises dans la cité. La ville affirma également sa vocation scientifique et d'enseignement supérieur. Après une décennie de mise en sommeil, l'instauration de la politique de rénovation (1986 – *đổi mới*) lança une nouvelle dynamique urbaine. De nouvelles questions se posaient désormais quant à l'orientation à donner à la ville. En 1994, un master plan fut approuvé au plus haut niveau de l'État afin de redéfinir la géographie de la ville et de la région à l'horizon du XXI^e siècle. Les dernières révisions réalisées récemment nous permettent d'en visualiser les orientations futures.

Si la carte créa la ville en cultivant pendant un temps l'image d'une « petite France des tropiques » (Le Brusq, 1999), la mise en perspective de la cartographie historique et sa combinaison avec une cartographie prospective pourraient pertinemment éclairer les évolutions qui se sont succédés et les choix qui se dessinent aujourd'hui et d'où découlera l'évolution de Đà Lạt.

Photo 1 Plateau du Lang Bian en 1925



Source : Nouvelle association des amis du Vieux Hué.

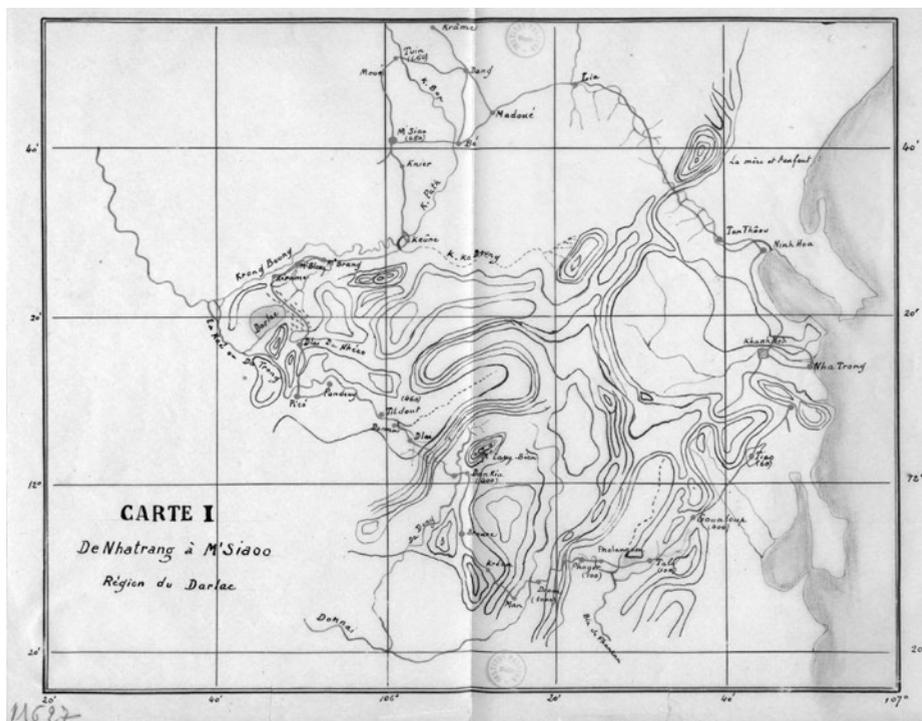
1.2.2. La « découverte » et les missions d'exploration (1881-1905)

Les premières missions

Conscientes de leur ignorance de la majorité du territoire devenu colonie française depuis 1867, les autorités civiles et militaires de la Cochinchine lancèrent au début des années 1880 une série de missions d'exploration et de reconnaissance de la région des Hauts-Plateaux. C'est ainsi que Néis et Septans atteignirent le plateau du Lang Bian en 1881 après avoir remonté le fleuve Đồng Nai jusqu'à sa source où qu'Humann établit en 1889 la première carte détaillée des « Vallées du Langa et du Haut Donai ».

Yersin ne fut donc pas le premier européen à poser le pied sur le plateau du Lang Bian, mais sa mission de février à octobre 1893 qui visa à évaluer les ressources de cette région et d'étudier un projet de route constitue l'acte de naissance de la future Đà Lạt. Sa « découverte » du plateau du Lang Bian le 21 juin est à relativiser par le fait qu'une présence humaine y était attestée bien avant cette date (Lat, Sre, M'nhong Chil Bih).

Carte 2 Région du Darlac



Source : Archives de l'Institut Pasteur, 38341.

En 1897, Doumer qui souhaitait établir une station d'altitude pour des raisons sanitaires sonda Yersin pour qui le plateau du Lang Bian répondait pleinement aux critères : « altitude convenable, surface suffisante, climat tempéré, disponibilité en eau et possibilité d'accès ». Doumer fit, par ailleurs, installer à proximité de Dang Kia un petit poste militaire, une station météorologique et une station d'essais agricoles.

Entre 1897 et 1900, plusieurs missions topographiques et météorologiques et médicales furent conduites pour évaluer l'accessibilité du site et sa salubrité. Les conclusions étaient que Đà Lạt réclamerait d'énormes moyens humains et financiers,

ce qui offusquait certains de ses détracteurs. Une nouvelle mission d'étude dirigée par Debay, rival de Yersin, fut alors lancée dans l'Annam central (1900), à Bà Nà. Mais elle ne put empêcher le projet engagé.

Les premiers travaux d'aménagement de voies d'accès à Đà Lạt

Dès 1898, les travaux d'empierrement de la route Phan Rang - Đà Lạt débutèrent au point d'être carrossable et pavée sur 48 km puis prolongée par un sentier muletier et de portage. Seuls le pont de Balach et le sentier muletier nécessitaient encore d'être renforcés et élargis. Le tracé d'une voie ferrée fut également mis à l'étude depuis Tháp

Cham au détriment de Nha Trang. Mais le coût financier et surtout le coût humain du chantier furent énormes. On évalue les pertes humaines à plusieurs milliers, à tel point que Hồ Chí Minh cita en exemple la construction des routes vers Đà Lạt comme illustration des terribles abus coloniaux.

1.2.3. Les prémices d'une ville en devenir (1900-1916)

En 1901, Đà Lạt ne comptait qu'une poignée de bâtiments administratifs pour la plupart en construction, quelques baraquements militaires ainsi qu'une large bâtisse en bois qui faisait office d'hôtel.

Mais, dès son origine, le sanatorium de Đà Lạt fut pensé comme devant assumer une double vocation militaire et civile, ce qui détermina l'organisation bicéphale de l'espace.

Le plan Champoudry (1906)

Paul Champoudry, premier résident-maire de Đà Lạt nommé en 1900, fut l'initiateur du premier plan d'urbanisme approuvé en 1906 qui définissait une ségrégation entre les pôles militaires (partie Nord du plateau jusqu'au Mont Lang Bian) et civils (partie Sud du plateau) puis une seconde entre quartiers résidentiels européens et indigènes. Ce plan concrétisait aussi le principe du zonage pour regrouper des institutions et de services publics centraux fonctionnant une partie de l'année :

- au centre et à l'ouest : le quartier administratif, un hôpital mixte et une zone commerciale ;
- à l'est : la gare et un collège prolongés d'une zone résidentielle.

Dans les faits, Đà Lạt végéta, faute de moyens, jusqu'au début des années 1910. La ville ne

comptait alors qu'une douzaine de chalets en bois et quelques bâtiments en brique qui en constituaient son centre administratif.

Le tournant de la Grande guerre

La conjonction de deux facteurs tira Đà Lạt de sa torpeur :

- le déclenchement de la première guerre mondiale s'opposa au retour périodique des colons vers la métropole qui durent se résoudre à rester en Indochine ;
- après de multiples reports, certains chantiers d'infrastructures de transport furent menés à bien (élargissement de la route Phan Thiết – Djiring – Đà Lạt en 1914 ; mise en service de la ligne ferroviaire Tháp Cham-Xom Gon en 1916).

L'arrêté du 6 janvier 1916 proposa la création simultanée de la commune de Đà Lạt et de la province de Lang Bian. L'Ordonnance Royale du 20 avril 1916 entérina cette décision. Le centre urbain de Đà Lạt devenait ainsi un territoire français au sein de protectorat de l'Annam.

1.2.4. L'émergence de la ville (1915-1932)

Pour faire face à l'accroissement du nombre de touristes européens qui fréquentaient désormais la station depuis, Ernest Roume commanda la construction de villas et d'un grand hôtel, le Lang Bian Palace (actuel Đà Lạt Palace) qui fut construit entre 1916 et 1922. Albert Sarraut créa à son retour en Indochine une conscription des Travaux Publics spécialement dédiée à l'édification du sanatorium et de ses voies d'accès.

C'est également à cette époque que fut créé en 1919 le lac artificiel situé au cœur de la ville.

Photo 2 Vue du lac de Đà Lạt (1919)



Source : Nouvelle association des amis du Vieux Hué.

Le plan O'Neill (1919) : un rééquilibrage territorial au profit des civils

En 1919, Jean O'Neill, proposa un nouveau plan d'urbanisation conçu selon trois lignes de force :

- l'emprise du camp militaire fut largement réduite et repoussée au nord-ouest et au sud-est du périmètre urbain ;
- les terrains domaniaux (propriété de l'Etat) ainsi libérés furent allotés en terrains « à vendre » et « réservés » ;
- en aval du barrage du lac artificiel en construction, un espace fut délimité pour l'implantation d'un « village annamite ».

Si la double vocation initiale de la ville fut maintenue, le rééquilibrage de l'occupation territoriale se fit au profit des civils. Les demandes de concessions privées ou publiques de terrains domaniaux, à titre

temporaire ou définitif, illustrent cette évolution de l'utilisation de l'espace.

À la suite de l'Ordonnance royale du 11 octobre 1920 qui érigea le plateau du Lang Bian en circonscription autonome au sein de la province éponyme, l'arrêté du 31 octobre officialisa la création de la commune de Đà Lạt et précisa la nature de son organisation administrative.

Le plan Hébrard (1923) ou l'idée de Đà Lạt « ville-capitale »

Le plan Hébrard misait sur la création d'un centre politique et administratif de première importance associant des fonctions de loisirs et de convalescence. Il en vint ainsi à déterminer trois « villes » en une :

- un véritable quartier annamite dont il planifia l'extension au nord du village

prédéfini par O'Neill. Il suggéra la création d'un second quartier annamite à proximité du centre gouvernemental au cas où ce dernier devait voir le jour ;

- une ville résidentielle européenne composée de trois grands lotissements ;
- un centre administratif qui devait accueillir, à terme, la capitale d'été de l'Union indochinoise. Poursuivant cette logique, il projeta l'édification d'un grand « centre gouvernemental » à l'est de la ville, censé devenir la capitale administrative de l'Indochine.

Ce plan ne porta aucune attention au développement d'installations touristiques ni aux aspects paysagers. Approuvé en 1923, ce projet s'avéra trop ambitieux. En définitive, seuls virent le jour un des trois lotissements et la promenade autour du lac.

Les voies d'accès s'améliorèrent. En 1918, il devint possible d'effectuer en une journée le trajet Sài Gòn – Đà Lạt par la route. En 1919, c'est la route Phan Rang – Đà Lạt qui était carrossable de bout en bout.

La construction d'un chemin de fer à crémaillère prit davantage de temps : il fallut attendre 1938 pour que la nouvelle gare fût mise en service.

L'engouement de Đà Lạt et ses conséquences

Đà Lạt fut aussi une destination de vacances et de loisirs. Tout fut entrepris pour attirer les touristes en leur offrant un cadre urbain agréable et fonctionnel codifié selon des critères esthétiques et de cohérence architecturale. L'un des attraits touristiques était la chasse au gros gibier. Đà Lạt proposait, en outre, plusieurs itinéraires d'excursion pédestre ou en automobile autour de la ville. Pour accueillir cette clientèle aisée, furent

construits des hôtels de standing (Lang Bian Palace, hôtel Desanti, hôtel du Parc puis, quelques années plus tard, l'Hôtel Annam et l'Hôtel Chic Shanghai).

En 1930, la ville comptait 350 européens résidents pour un peu moins de 10 000 vietnamiens auxquels se rajoutait une population saisonnière de 1 700 personnes dont de nombreux Saïgonnais qui venaient en villégiature. Cet accroissement de la population confirma la fonction de villégiature et l'expulsion des constructions militaires du centre de la ville.

1.2.5. Les ambitions contrastées d'une ville-capitale (1932-1940)

Les plans Pineau

Les années 1930 furent celles de toutes les ambitions. Un nouveau plan directeur extrêmement précis que l'on doit à l'urbaniste Pineau lança Đà Lạt sur la voie d'un véritable aménagement urbain intégré à son environnement. Une série de plans diagnostics et de plans projets déclina de façon thématique les orientations souhaitées. Pineau insistait sur l'agrandissement du lac et des jardins, la diversité architecturale pour en faire une « ville-hôtel », la préservation des sites et des espaces naturels.

L'eau, élément structurant de la ville-jardin

L'accès et la maîtrise de l'eau furent au cœur du processus d'expansion de la ville, aussi bien pour des raisons d'assainissement, de bien-être, d'expérimentation bio-agronomique que de réponses anticipées aux futurs besoins en eau et en énergie. Les lacs transformèrent Đà Lạt en ville-jardin. Mais en mai 1932, un typhon provoqua des inondations qui, malgré les précautions

d'usage, provoquèrent la mort de dix-sept personnes toutes vietnamiennes. Ce drame poussa les aménageurs à une meilleure prévention des risques. La rupture du barrage accéléra également le projet d'agrandissement du lac (dragage, aménagement des berges, création du club nautique « la Grenouillère »).

Nouvelles fonctionnalités urbaines et extensions paysagères

En 1936, la commune de Đà Lạt fut réorganisée en deux zones : urbaine et suburbaine. Đà Lạt s'agrémentait de nombreux services publics et représentations du pouvoir colonial. L'empereur Bảo Đại y séjournait régulièrement. De nouveaux usages publics se développèrent : le grand hôpital fut construit en 1932, la place de la gare et la zone du marché réaménagées, le grand lycée rebaptisé en 1935 lycée Alexandre Yersin, une annexe de l'Institut Pasteur fut inaugurée en 1936.

Si Đà Lạt disposait depuis longtemps d'un « quartier annamite », cette décennie fut celle d'une première phase de densification et d'implantation durables. En plus des zones d'habitat, de commerce et de maraîchages qui étaient aux mains des Vietnamiens, une seconde ville indigène fut aménagée alors à l'ouest, près de la future gare ferroviaire.

Đà Lạt restait avant tout une cité de villégiature. Tourisme, mondanités et gastronomie trouvaient comme pendant naturel les sports, la remise en forme et une ébauche de vie culturelle locale. D'un côté, on trouvait des produits alimentaires « français » qui pouvaient manquer cruellement ailleurs. De l'autre, les équipements de sport en faisaient le principal centre sportif de la colonie (cours de tennis, pistes cyclables, équipements

hippiques, club nautique, terrain de golf de dix-huit trous, un terrain de football).

L'écrin de verdure qui entourait Đà Lạt était un argument supplémentaire de son attractivité. L'une des orientations du développement consista à façonner une « ville-paysage » insérée au plateau du Lang Bian, autrement dit une ville dans la forêt. Cela passait par la constitution d'un cône de dégagement préservant le panorama exceptionnel de la montagne. À l'intérieur de la ville, l'agrandissement des jardins et les espaces libres préservaient ce patrimoine naturel.

1.2.6. Bilans et dépassements d'une planification coloniale (1941-1955)

Le plan Lagisquet et le prolongement du zonage urbain

Le début des années 1940 fut une nouvelle période d'innovations urbaines. Les autorités coloniales se lancèrent dans de nouveaux projets d'embellissement et d'extension de la ville, lesquels s'inscrivaient dans un plan plus général de rationalisation de l'urbanisme dans toute l'Indochine française. En décembre 1940, furent créés à cet effet un service central d'urbanisme et d'architecture ainsi qu'une commission supérieure d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes qui commencèrent leurs missions respectives en 1941.

Le plan Lagisquet de 1943 fut la dernière proposition structurante qui réactualisa les plans ultérieurs. Đà Lạt était pensée par certains comme une « petite France des tropiques » dont il fallait préserver les atouts esthétiques et paysagers. Mais le projet devait en même temps répondre aux défis démographiques.

La planification centrale plus dirigiste porta une attention particulière à l'agriculture et à l'armée. Decoux insista surtout sur les structures éducatives et sportives destinées à la jeunesse et instaura une nouvelle politique du logement social en banlieue.

Les illusions d'une ville capitale dotée de quelques constructions de prestige

Đà Lạt devint capitale permanente sous Decoux. Au moment où s'organisa en 1946 la Conférence de Đà Lạt, elle devint une illusoire capitale fédérale indochinoise. Puis en 1949, Bảo Đại mit un point d'honneur à s'y installer lors de son retour au Viêt Nam. Jusqu'en 1955, il en fit sa capitale non officielle pour diriger l'État du Viêt Nam et les territoires des Hauts-Plateaux du Sud, « le domaine de la couronne » relevant directement de son autorité. La ville pouvait s'enorgueillir de nombreuses constructions de prestige symbolisant le pouvoir, en premier lieu desquels l'ancien palais du gouverneur général (construit entre 1933 et 1937) où Decoux travailla la moitié de l'année, ou encore la seconde villa de l'ex empereur d'Annam commencée en 1938.

En novembre 1950, Trần Đình Quê devint le premier maire vietnamien de la ville. La ville abritait de nouvelles infrastructures militaires (École des enfants de troupes eurasiens, École interarmes fondée en 1950) et des organes administratifs interprovinciaux et nationaux. Les années 1950 marquèrent le passage de la ville coloniale à la commune vietnamienne à qui l'on transféra graduellement le pouvoir.

Embellissement urbain et préservation paysagère

De 4 500 habitants en 1935, la population tripla en 1942 pour atteindre 25 500 en 1944. Puis entre 1946 et 1953, une dizaine de villages organisés administrativement en dix quartiers se formèrent souvent par provinces d'origines des migrants.

Un certain éclectisme architectural est visible dans les nombreuses constructions religieuses qui débutèrent dans les années 1930 et qui se poursuivirent dans les années 1950. Outre les nombreux lieux de cultes chrétiens, la ville abritait des temples, un impressionnant mausolée dédié à Nguyễn Hữu Hào, des pagodes. On comptabilisait au total plus de quarante pagodes, vingt-neuf chapelles et églises et quinze ordres catholiques.

En conséquence du peu de projets de constructions, les perspectives paysagères (la « zone *non aedificandi* ») et les points de vue purent être préservés. Les jardins et les zones horticoles renforçaient l'harmonie entre le bâti et le site naturel de la ville.

Cette période représente certainement l'âge d'or architectural et paysager de Đà Lạt. La ville déclinait une large palette de styles. En 1942, on comptait 730 villas et autant de jardins. Les bâtiments publics optaient plutôt pour des styles modernes. Ceux construits durant ces années étaient avant tout fonctionnels. Ce patrimoine architectural devint, dans son ensemble, emblématique de la ville. Il consacra une certaine maturité esthétique de Đà Lạt.

1.2.7. La provincialisation de Đà Lạt (1955-1993)

La modernité de Đà Lạt au milieu des années 1960

Au cours des années 1960, la ville se transforma sous les effets d'une nationalisation de ses services publics et d'une vietnamisation de ses zones résidentielles. Son développement fut naturellement contraint par le contexte de guerre. Si les infrastructures furent renforcées pour faire de Đà Lạt une ville polyvalente, les efforts fournis pour lancer de nouveaux projets d'urbanisme ne donnèrent rien de vraiment marquant. Le plan Lagisquet de 1943 fut même réutilisé sous le gouvernement du président Ngô Đình Diệm. On assista au contraire à la provincialisation de la ville. En 1958, le redécoupage administratif donna naissance à la province de Tuyên Đức avec Đà

Lạt pour chef-lieu. Et les années 1960 mirent à exécution plus qu'elles ne prolongèrent l'effort de modernisation de la ville.

Đà Lạt comptait alors près de 60 000 habitants. Les activités agricoles s'intensifièrent, le centre-ville se peupla et de nouvelles villas furent construites. Pour répondre aux activités commerciales, un nouveau marché spacieux et étagé sur plusieurs niveaux fut inauguré en 1960.

En plus de nombreuses écoles publiques et religieuses, Đà Lạt comptait aussi un collège pontifical qui devint faculté de théologie, un centre culturel français et une bibliothèque municipale. La vocation scientifique s'affirma enfin (Centre expérimental d'agronomie et d'horticulture, usine hydroélectrique de Da Nhim, Centre de recherche atomique, Institut Pasteur, Institut de géographie, Office

Photo 3 Vue générale de Đà Lạt (1966)



Source : origine inconnue, Interscène-Southern Institute of Urban Planning.

local des statistiques). Imaginée bien plus tôt, une université apparut en 1957 en bénéficiant d'un espace qui lui avait été réservé au nord du lac.

Malgré les aléas de la guerre, Đà Lạt restait aussi une destination touristique majeure au Việt Nam. On assista, au cours de ces années, à une réappropriation du site et à l'émergence d'un vrai tourisme local.

Vers de nouvelles orientations (1980)

La réunification et les années qui suivirent furent surtout marquées par un arrêt du développement de la ville et de tout projet d'extension. L'ensemble urbain se trouva réadapté après 1975 de même que l'héritage patrimonial français qui fut réinvesti ou progressivement laissé à l'abandon. Đà Lạt fut assujettie au développement de nouvelles zones économiques environnantes et placée sous le contrôle direct de l'État central. La population se stabilisa pour dépasser les 100 000 habitants. L'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles s'intensifièrent encore. Les lacs et les barrages étaient entretenus. Malgré cela, l'impression générale était celle d'une lente dégradation.

L'instauration de la politique de rénovation relança une nouvelle dynamique en même temps qu'elle accrut les pressions sur le bâti ancien, le foncier et l'environnement. De nouvelles questions se posaient désormais quant à l'orientation à donner à la ville. En 1993, la célébration du centenaire de la « découverte » du plateau du Lang Bian et du site de Đà Lạt fut l'occasion de lancer une réflexion globale sur le devenir de la cité. En 1994, un master plan fut approuvé au plus haut niveau de l'État afin de projeter le développement de la ville et de la région vers le XXI^e siècle.

1.2.8. Les projections du Grand Đà Lạt au XXI^e siècle

Đà Lạt à l'aube du XXI^e siècle

Un projet visant le développement des activités touristiques de la ville et de la province à l'horizon 2010 a été défini en 1996. Une résolution de 2001 a, elle, précisé les objectifs en termes d'infrastructures, de services et de protection de l'environnement.

À la veille de l'an 2000, Đà Lạt a accédé au niveau de ville de second rang et c'est finalement le 27 mai 2002 que le Premier ministre a approuvé le plan d'orientation de la ville de Đà Lạt (393 km²) et de la province du Lâm Đồng pour les deux décennies suivantes.

Diagnostics interurbain et interprovincial

Les nouvelles orientations de planification spatiale prévues dans l'étude du « Grand Đà Lạt » visent deux objectifs en privilégiant les principes d'un développement durable :

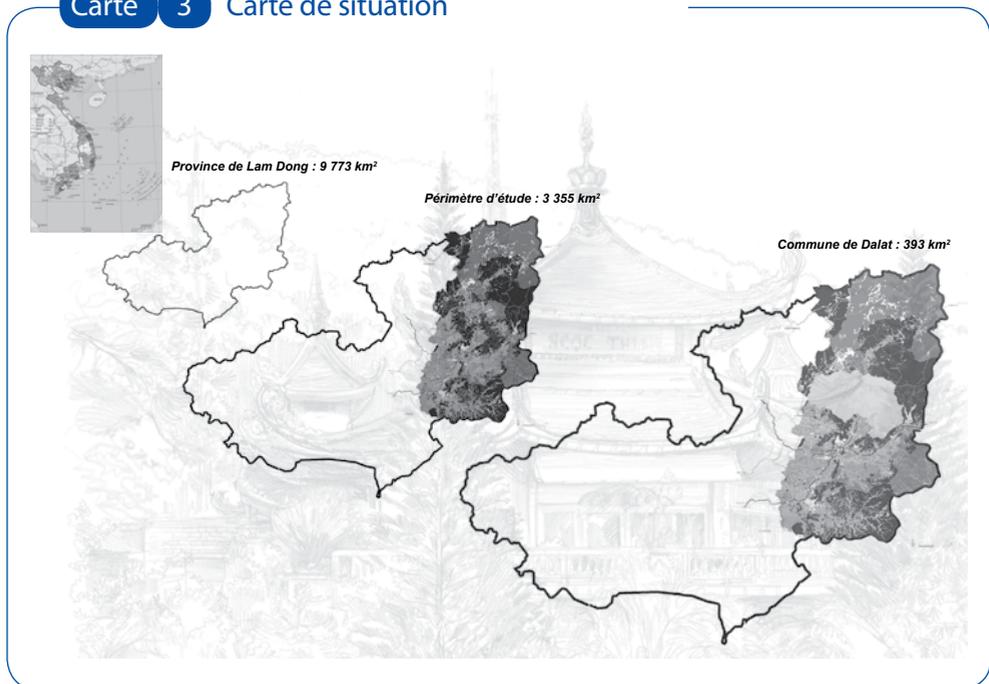
- Đà Lạt doit devenir ville de première catégorie par un doublement de sa population projeté pour 2050 (980 000 habitants) ;
- ville de villégiature dotée d'un climat unique au Việt Nam, Đà Lạt se fixe le double défi de réussir son développement touristique tout en préservant ses caractéristiques paysagères remarquables et l'exceptionnalité de ses activités horticoles, floricoles et agricoles.

L'établissement d'un diagnostic de l'ensemble du territoire permettant de réévaluer les atouts et les faiblesses du site doit permettre d'orienter les choix nécessaires pour le développement d'un Grand Đà Lạt au sein d'un nouveau périmètre portant désormais

sur un territoire de 3 355 km². Il réinterroge le rôle, l'image et la dynamique de la station de Đà Lạt dans ce nouveau territoire intégrant, outre la ville, les communes de Đức Trọng, Đơn Dương, Lạc Dương et une partie de celle de Lâm Hà.

La province de Lâm Đồng a pour cela mis en avant certains axes clés relatifs aux potentialités de ce territoire, tels que le développement touristique, des pôles d'excellence dans le domaine de l'éducation et de la recherche, la production agricole et le développement de nouvelles technologies.

Carte 3 Carte de situation



Source : Interscène-Southern Institute of Urban Planning.

Đà Lạt 2050, projections thématiques et synthétiques

Ces choix s'appuient ainsi sur une vision stratégique et des orientations de planification spatiale qui doivent répondre aux attentes d'un développement durable du territoire.

Les potentialités de ce territoire permettent de planifier un développement équilibré

à partir de quatre pôles stratégiques complémentaires :

1. la ville de Đà Lạt, se réorganise dans les limites de son plateau. La station de prestige se caractérise par une protection et une valorisation de ses paysages, de son patrimoine, des vues, des boisements, etc. ;
2. elle se dote de deux pôles touristiques autour des lacs de Đàng Kia et de Tuyến Lâm ;

3. une ville nouvelle au sud (Liên Nghĩa) concentre l'essentiel des nouveaux quartiers à vocation économique et des zones résidentielles ;
4. deux éco-cités qui prennent pivot sur les villages ruraux de Nam Ban et Quang Lap à l'est et à l'ouest de la ville nouvelle.

1.2.9. Conclusion

Si « la carte a créé la ville », la carte jouera-t-elle encore ce rôle déterminant dans un avenir proche ? À la lecture des plans d'aménagement, différents projets ont, à des degrés différents, l'ambition de faire de Đà Lạt une station d'altitude, un sanatorium, une ville en devenir, une ville-hôtel, une ville de villégiature, une ville-jardin, une capitale d'été, une ville-capitale, une ville touristique, une ville d'expérimentations agronomique et horticole, une ville universitaire et scientifique, une ville de premier rang.

Đà Lạt et le plateau du Lang Bian sont indissociables et ne forment finalement qu'une seule et même entité. Les phases successives du développement urbain ont, dès l'origine, cherché à préserver la nature environnante. Ces critères sont toujours à l'œuvre pour envisager la ville du futur soucieuse d'un développement durable, intégré et respectueux de l'environnement qui, plus qu'ailleurs, doit faire de Đà Lạt une ville de première catégorie tout en préservant son âme de « ville-paysage » originelle. L'histoire de cette ville montre naturellement quelques spécificités, mais Đà Lạt comme nombre de villes dans le monde doit relever toute une série de défis démographiques, économiques, patrimoniaux et environnementaux qui illustrent son actuelle transition urbaine.

Références bibliographiques

- ANONYME. (1943), « Les stations de repos », *Indochine hebdomadaire illustré*, numéro spécial n°155 « l'architecture moderne en Indochine », 19 août, p. 21.
- BOURDEAUX, P. et O. TESSIER (éd.) (2013), *Đà Lạt – Et la carte créa la ville* (trilingue français, Việt Namien, anglais), Hanoi, Nxb Tri Thức & EFEO.
- DƯƠNG T.Q (éd.) (2008), *Đà Lạt Xưa*, TP Hồ Chí Minh, Tạp chí Xưa & Nay, Nhà xuất bản Xưa & Nay, Nhà Xuất bản Văn hóa Sài Gòn.
- INTERSCENE & SIUP (2013), *Révision du master plan de Dalat pour 2030, avec une vision à 2050*.
- JENNINGS, E. (2011), *Imperial Heights - Dalat and the Making and Undoing of French Indochina*, Berkeley, University of California Press, version française, 2013, *La ville de l'éternel printemps – Comment Dalat a permis l'Indochine française*, Paris, Payot.
- HERBELIN, C. (2010), « Architecture et urbanisme en situation coloniale : le cas du Việt Nam », thèse de doctorat « Histoire de l'art », université Paris-Sorbonne.
- LE BRUSQ, A. et L. DE SELVA (1999), *Việt Nam : A travers l'architecture coloniale*, Paris, Ed. de l'Amateur : patrimoine et médias.
- SỬ ĐẠ. (1971), « Đặc khảo Đà Lạt », n°23-24, Sài Gòn.
- TAM THAI, (2009), *Ngày Xưa Lang bian Đà Lạt*, TP. Hồ Chí Minh, Nhà Xuất bản Văn hóa Thông tin.
- TRƯƠNG P.Â et D. NGUYỄN (1993), *Đà Lạt trăm năm, A hundred years history of Dalat*, Công ty văn hóa tổng hợp Lâm Đồng xuất bản.
- Ủy ban nhân dân thành phố Đà Lạt (1993), *Đà Lạt thành phố Cao Nguyên*, Tp. Hồ Chí Minh, Nxb Tp. Hồ Chí Minh.

1.3. Faire la ville : lecture croisée des méthodes et outils de l'urbanisme en France et au Viêt Nam. Capitalisation des expériences de la coopération décentralisée

*Fanny Quertamp – Centre de prospective et d'études urbaines (PADDI),
Emmanuel Cerise – Institut des métiers de la ville (IMV)*

L'Institut des métiers de la ville (IMV) et le Centre de prospective et d'études urbaines (PADDI) ont été créés respectivement en 2001 et 2006 dans le cadre des accords de coopération décentralisée entre la Région Ile-de-France et le Comité populaire de Hà Nội et entre la région Rhône-Alpes et le Comité populaire de Hồ Chí Minh Ville. Ils proposent des ateliers à destination des services techniques de Hà Nội et de Hồ Chí Minh Ville animés par des experts de la Région Ile-de-France et de la Région Rhône-Alpes et organisent ou soutiennent des missions d'assistance technique (études de faisabilité, expertise, etc.).

Le livre « Faire la ville : lecture croisée des méthodes et outils de l'urbanisme en France

et au Viêt Nam. Capitalisation des expériences de la coopération décentralisée » est né de la volonté de partager les expériences sur l'organisation administrative, les méthodes et les outils de planification ou encore les mécanismes socioéconomiques des grandes aires urbaines dont l'IMV et le PADDI animent le partenariat.

1.3.1. Les défis de la planification urbaine au Viêt Nam : comment rendre la planification plus efficiente ?

Avec un taux d'urbanisation estimé à 29,6 % en 2009 le Viêt Nam fait partie des pays les moins urbanisés du monde. Alors que les villes vietnamiennes représentent 70 %

de la production nationale de richesse, le gouvernement vietnamien a opté, depuis le milieu des années 1990, pour une stratégie de développement économique basée sur une urbanisation accélérée.

L'explosion urbaine et les défis de la planification à Hô Chí Minh Ville

Pour faire face à son ambition de devenir l'une des principales métropoles d'Asie du Sud-Est, Hô Chí Minh Ville doit relever de nombreux défis. En effet, l'explosion urbaine, nourrie par les migrations vers les villes, conduit à une augmentation des quartiers informels et des constructions modernes répondant à un marché immobilier très actif. Le contexte de forte croissance démographique a conduit à un étalement urbain et à la spéculation foncière et immobilière dans les quartiers centraux et en périphérie. Par ailleurs, Hô Chí Minh Ville, soumise à des risques d'inondations majeurs, fait partie des cinq villes les plus vulnérables au monde à ces phénomènes. Si des travaux de protection avec la construction de digues et des travaux de drainage sont en cours, cette vulnérabilité impose de sévères mesures de préservation de l'urbanisation des terres inondables et des berges des cours d'eau.

Ainsi, les défis majeurs en matière d'infrastructure et de services urbains consistent à construire des logements et résorber l'habitat insalubre, désaturer les infrastructures routières et développer les transports publics, raccorder la population aux réseaux d'approvisionnement en eau, construire des systèmes de traitement des eaux usées et organiser le traitement des déchets.

La transition vers une planification plus stratégique

Au Viêt Nam, les méthodes de planification urbaine demeurent très marquées par une approche normative se basant sur les projections démographiques et ont du mal à intégrer les dynamiques spatiales et socio-économiques liées à l'accroissement des investissements directs étrangers (IDE) et des investissements privés apparus depuis l'ouverture économique. Cependant, depuis le milieu des années 1990, les projets de villes nouvelles, l'armature des projets de transports de masse et l'intégration plus récente du changement climatique dans la stratégie de développement urbain contribuent à modifier cette approche normative de la planification. Depuis dix ans, l'évolution des modes d'élaboration et de conception des documents de planification a permis la production de schémas directeurs proposant une vision plus stratégique des territoires. L'enjeu majeur consiste à développer une planification stratégique, flexible et efficiente impliquant la coordination de politiques sectorielles et une coordination interprovinciale.

Mise en œuvre de la planification et fragmentation des compétences et des responsabilités

L'une des principales contraintes porte sur la difficulté de mise en application des documents de planification. La méthode des ratios impose une planification rigide obligeant les plans détaillés à fixer à l'échelle des districts les droits des sols, les emprises des infrastructures, les objectifs de population, le niveau de couverture en services urbains et équipements. La réalité économique

et sociologique, les cycles économiques rendent ces plans de fait peu applicables sur le terrain. Par ailleurs, la diversification des acteurs : collectivités locales (provinces, districts), acteurs de l'urbanisme (promoteurs, entreprises publiques et étrangères, joint-ventures, etc.), institutions (ministères) rendent la gestion urbaine lourde et peu réactive aux besoins locaux. Ainsi l'urbanisme réglementaire, parce qu'il peine à suivre les évolutions rapides du marché immobilier, est de fait peu appliqué.

Les objectifs du schéma directeur doivent être clairs et faciles à lire par tous les acteurs publics et par les partenaires privés. Le long processus de dialogue métropolitain, de l'élaboration en concertation à la mise en œuvre (projet partagé, ajustements), est aussi important que le document du schéma directeur en lui-même. Ses objectifs doivent faire l'objet d'une campagne de communication auprès de ceux qui vont l'appliquer.

L'articulation transport-urbanisme à Hà Nội

Longtemps contenue dans ses arrondissements centraux, la ville de Hà Nội connaît depuis les années 1990 une forte croissance urbaine. Les projets urbains et industriels se sont multipliés, contribuant à une importante extension aux dépens des marges rurales densément peuplées. La fusion en 2008 des provinces de Hà Nội et de Hà Tây avait ainsi pour objectif de mieux contrôler le développement urbain et de servir les ambitions métropolitaines de la capitale. Le nouveau schéma directeur, rédigé à la suite de la fusion entre les deux provinces et approuvé en 2011, prévoit entre autres le développement de cinq villes satellites,

situées dans un rayon de 40 km autour de Hà Nội. La planification urbaine de la capitale passera par son intégration régionale, son réseau de transport collectif et la valorisation de ses espaces ouverts. Dans cette agglomération qui s'étend et dont le parti-pris d'aménagement est donc celui d'une structure polycentrique, il est important de pratiquer un urbanisme dense, bien limité et s'appuyant sur un réseau de transports en commun performant. Le développement de ce dernier constitue une priorité pour relier les nouvelles aires urbaines entre elles ainsi qu'au centre de l'agglomération. Les plans des villes nouvelles pourront suivre les principes du « *Transit Oriented Development* », en favorisant l'urbanisation autour des stations.

1.3.2. Le foncier urbain : un outil de développement inscrit dans un système complexe

Les villes de Hà Nội et de Hồ Chí Minh Ville présentent des densités urbaines parmi les plus fortes au monde, qui atteignent 840 hab./ha dans le vieux quartier de Hà Nội et 500 hab./ha dans le quartier de Chợ Lớn à Hồ Chí Minh Ville. Depuis le milieu des années 1990, la ville de Hà Nội, longtemps contenue dans des limites administratives, connaît une forte extension urbaine. De son côté, l'agglomération de Hồ Chí Minh Ville se caractérise par un important étalement urbain, qui s'étend sur les provinces voisines du Đồng Nai et de Long An, et par un développement sur des territoires marécageux au sud. Ainsi, les deux métropoles vietnamiennes font face à une pression foncière et à un étalement urbain importants qui imposent une planification

et une gestion de la ressource foncière plus optimale.

Pression foncière et étalement urbain

Le foncier est désormais considéré par l'État et les autorités locales comme un outil de développement au service de l'industrialisation et de l'urbanisation du pays. Depuis le *Đổi Mới*, la demande croissante et l'ouverture aux investisseurs étrangers ont contribué à l'augmentation de la construction et des prix du foncier, notamment à Hà Nội où l'offre était plus réduite. La terre est ainsi devenue l'un des investissements les plus convoités et rentables, générant de multiples stratégies spéculatives. Si le sol demeure la propriété collective de l'État, les cessions des droits d'usage des sols représentent une source substantielle de revenus pour les collectivités locales. La maîtrise du foncier, la fiscalité qui y est rattachée et le financement des équipements constituent, dans ce domaine, les grands défis à relever par les autorités publiques. Plusieurs questions se posent : comment constituer des réserves foncières pour des grands projets ? Comment garantir les droits fonciers ? Quelle utilisation efficace du foncier au service du financement des infrastructures et de l'aménagement urbain ?

Foncier et construction, deux planifications différentes

Le système foncier demeure complexe du fait d'une planification cloisonnée (plan foncier/plan des constructions), d'un double système de prix et de procédures lourdes de récupération foncière. Les planifications foncière et urbaine sont dissociées à la fois dans l'exercice et dans le temps.

Le plan foncier élaboré par le département des Ressources naturelles et de l'environnement (DoNRE) établit l'usage des sols pour dix ans et doit être compatible avec le schéma directeur des constructions établi par d'autres organismes. Il est ensuite décliné en plans de détail par les districts. Or, la mobilisation des ressources foncières par la puissance publique pour la réalisation d'équipements ou d'infrastructures suit des procédures complexes qui allongent la durée des opérations et augmentent leur coût.

La cohabitation d'une grille officielle des prix et de ceux du marché

Le système vietnamien est marqué par la cohabitation d'une grille officielle des prix et de ceux du marché. Les procédures foncières (acquisition, compensation, etc.) entre l'État et la population sont fondées sur la grille officielle des prix établie dans l'objectif de les réguler. Définis par les services du ministère des Finances au niveau national et par les départements des Finances (DoF) au niveau provincial, ils tendent pourtant à se rapprocher progressivement des prix du marché. Cette cohabitation, malgré l'ajustement des deux grilles, génère un flou et alimente la spéculation.

L'amélioration de la sécurité foncière et du respect des plans

L'amélioration de la sécurité foncière et du respect des plans sont des prérequis. A terme, une meilleure identification des usages des parcelles, le renforcement des droits attachés aux actes de transaction et la création d'un registre regroupant l'ensemble des actes juridiques pour tous les biens et tous les propriétaires permettront une sécurisation foncière.

Par ailleurs, la multiplication des acteurs complexifie la gestion du foncier. Si le MoNRE établit le plan foncier à l'échelle nationale, le DoNRE est en charge des hypothèques, du plan cadastral, des transactions officielles, de l'attribution ou de la location de terrains, de la réalisation du plan foncier et de la délivrance des certificats de droit d'usage des sols. Le département de la construction (DoC) délivre pour sa part les permis de construire des grands projets et les districts ceux des particuliers ainsi que des procédures de récupération foncière, d'indemnisation et de relogement des particuliers. Aux côtés de ces acteurs institutionnels, la libéralisation des transactions foncières a permis l'émergence de nouveaux acteurs privés ou semi-publics : promoteurs immobiliers, filiales immobilières de banques, entreprises de consultants en évaluation foncière et entreprises semi-publiques.

L'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux outils

Afin de développer une politique d'acquisition foncière, les villes se dotent de structures compétentes : les centres de développement foncier (CDF) qui sont des établissements publics à caractère industriel et commercial ou des entreprises publiques. Leur mission est de récupérer des terrains et de constituer des réserves foncières pour le compte des autorités publiques ou d'investisseurs privés. L'objectif est d'offrir un « guichet unique » pour les démarches d'obtention de terrain et d'autorisation d'investissement, qui concernaient auparavant les services urbains : DoNRE, DoC et départements du Plan et de l'Investissement (DPI). Ainsi, la faible maîtrise publique du foncier fragilise la mise en œuvre des orientations urbaines définies dans les schémas directeurs et la

récupération de terrains apparaît comme le seul levier des collectivités locales pour mener des actions foncières. Cependant, celles-ci semblent y voir davantage une source de recettes qu'un outil au service du développement urbain de l'agglomération. C'est pourquoi le DoNRE de Hồ Chí Minh Ville conduit actuellement une réflexion sur l'opportunité de mettre en œuvre des outils semblables au droit de préemption français, en les adaptant au contexte réglementaire vietnamien. Il travaille en parallèle à la création d'un observatoire urbain pour permettre de faciliter l'élaboration des politiques foncières et des plans d'usage des sols.

1.3.3. Les transports collectifs urbains : lutter contre la congestion et développer un réseau attractif et diversifié

Les effets conjoints du fort accroissement démographique, de l'augmentation du pouvoir d'achat et de la rapide motorisation des ménages urbains entraînent un phénomène de congestion de plus en plus problématique tant à Hà Nội qu'à Hồ Chí Minh Ville. La tendance va à l'abandon du vélo, petite reine des années 1980 et début 1990, pour une majorité écrasante de déplacement en deux-roues motorisées (80 % des déplacements à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville). Bien qu'encore limitée à environ 8 % des déplacements urbains, la voiture connaît la plus forte augmentation de part modale par rapport aux autres modes de déplacement.

Le renouveau du transport en commun à Hà Nội et son essor à Hồ Chí Minh Ville

Au milieu des années 1990, la société des transports publics de Hà Nội, Transerco,

a été créée à partir des cinq anciennes régies de transport de la ville. Le service chargé de la gestion des réseaux de bus, le « *Transport Management and Operation Center* » (TRAMOC), a été créé en 1998. À partir du milieu des années 2000, de nouvelles lignes ont été octroyées à d'autres exploitants, publics ou privés, afin d'introduire de la concurrence dans l'attribution des contrats d'exploitation. Durant cette période, le transport public à Hà Nội s'est modernisé, notamment grâce aux projets de coopération avec la Région Ile-de-France qui comprenaient la création de pôles d'échanges, d'un dépôt de maintenance, l'extension du réseau (70 lignes de bus en 2012) ou encore la formation d'experts en transport en commun. Ainsi le nombre de voyageurs est passé de 10 millions en 2001 à 413 millions en 2009. La région Ile-de-France, via l'IMV et le Tramoc, a réalisé le premier couloir de bus en site propre en 2013 et étudie la possibilité de répliquer ce projet pilote à plus grande échelle.

À Hồ Chí Minh Ville, depuis l'amélioration de l'offre (nombre de lignes, régularité, accessibilité), les bus connaissent aussi une fréquentation accrue, passant de 36,2 millions en 2002 à 342 millions en 2008. Cette progression peut s'expliquer par l'extension de la couverture à l'ensemble du territoire de la ville (146 lignes de bus en 2012) ainsi que par un service de meilleure qualité : prolongation des plages horaires de fonctionnement, hausse de la fréquence, politique tarifaire abordable ou encore climatisation. Malgré ces progrès manifestes, la multitude des petits opérateurs rend la gestion difficile en matière de qualité des véhicules ou de formation du personnel. Par ailleurs, le manque de réserves

foncières freine encore la construction ou la modernisation des pôles d'échanges et des voies réservées aux bus. Ainsi, améliorer la qualité du service et l'accessibilité constitue un défi à relever.

Des politiques de transport en commun ambitieuses

Le plan directeur des transports de Hà Nội prévoit que 50 % des déplacements s'effectueront par les transports collectifs en 2030. Huit lignes de métro, dont quatre actuellement financées, sont inscrites dans les plans des transports et le schéma directeur. L'aide publique au développement internationale finance quatre lignes. Une étude pour un financement en partenariat public/privé de la ligne n°5 est en cours. Parmi le réseau planifié, quatre lignes n'ont pas de financement. La Banque mondiale soutient un projet de ligne de BRT (*Bus Rapid Transit*). À Hồ Chí Minh Ville, l'objectif fixé par le schéma directeur des transports modifié en 2013 est d'atteindre entre 20 et 25 % de déplacements en transport public en 2020. Il propose la création de six lignes de métro, dont trois sont actuellement financées par des bailleurs de fonds. La Banque mondiale porte un projet de ligne de BRT sur le boulevard Võ Văn Kiệt. Deux projets plus légers de monorails sont développés en parallèle par des groupes privés malaisiens.

Le défi de la mobilité durable

Malgré les importants projets d'investissement pour la réalisation de métro à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, le bus reste à ce jour le seul moyen de transport public : avec un peu moins de 5 % des déplacements à Hồ Chí Minh Ville et plus de 11 % à Hà Nội. Si les taxis et mototaxis sont nombreux, tentant de pallier les faiblesses du réseau

existant, la mise en place d'un transport en commun interconnecté et efficace reste nécessaire, attendue par la population et une priorité des autorités locales. Le nombre d'accidents de la route graves, voire mortels, plaide également en faveur de l'essor des transports en commun. Les déplacements sont étroitement liés aux enjeux d'extension urbaine et l'existence de modes de transports rapides, en commun ou individuel, assure le succès des opérations immobilières et des projets en périphérie, là précisément où se construit le futur des grandes villes vietnamiennes. L'espace destiné à la voirie est encore trop faible dans les centres anciens en particulier, mais également dans l'ensemble des secteurs urbains, à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville où la voirie ne représente que 5,8 % de la surface de l'agglomération. Ce manque d'espace pour les déplacements engendre des conflits entre modes de transport, dont le piéton est laissé pour compte.

Les missions des autorités de régulation (AOT)

La gestion des transports est une compétence essentiellement provinciale, les départements des Transports (DoT) sont en charge également du financement des infrastructures et de la régulation des transports publics. Les autorités de régulation planifient le réseau (ligne, horaires), ensuite validé par les DoT et les comités populaires, et contractualisent avec les opérateurs qui vendent les titres de transports (tickets, carnets, abonnements) puis en reversent les recettes aux AOT.

Financement : un système largement subventionné

Les réseaux de bus étant déficitaires, ceux-ci nécessitent une subvention d'équilibre

importante de la part des villes de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville. Elle représente environ 40 % des coûts de fonctionnement. À Hồ Chí Minh Ville, la ville met par ailleurs à disposition des opérateurs les infrastructures (hangars, terminus) et leur propose des bonifications de taux d'intérêt pour le renouvellement du matériel roulant dont ils sont propriétaires. Le prix des billets est décidé par le Comité populaire, sur proposition des AOT. Le montant de la rémunération des opérateurs par kilomètre parcouru est défini par TRAMOC à Hà Nội ou par les départements des Transports, des Finances, du Plan et de l'Investissement à Hồ Chí Minh Ville, puis validé par le Comité populaire. Ce mode de fonctionnement est actuellement problématique en raison de l'augmentation importante du nombre de passagers et de la décision des Comités populaires des deux villes, pour des raisons politiques, de n'accroître ni le montant des subventions ni le prix du billet. À Hồ Chí Minh Ville, ce système, qui repose sur les subventions et la courte durée des contrats d'exploitation (de une à quatre années), décourage les investissements et n'est que faiblement attractif pour les entreprises.

1.3.4. Le logement : loger les ménages à bas revenus et reloger les habitants touchés par des récupérations foncières

Au cours de la décennie 1999-2009, la population de Hà Nội et de Hồ Chí Minh Ville s'est accrue de 3 % par an en moyenne, ce qui a entraîné la densification des espaces centraux et périurbains ainsi qu'un étalement urbain important. Le logement est ainsi devenu un sujet de préoccupations majeures pour les habitants, les investisseurs et les

autorités. De nouvelles zones urbaines ont vu le développement de tours d'appartements aux côtés des maisons individuelles. La qualité des logements s'est globalement améliorée grâce à des politiques de résorption de l'habitat insalubre, notamment le long des canaux.

La stratégie nationale pour l'habitat et les conditions de logement à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville aujourd'hui

Malgré un marché de la construction immobilière privée dynamique, l'offre de logements à Hồ Chí Minh Ville et Hà Nội reste très inférieure aux besoins réels, notamment pour les classes populaires et moyennes. Le nouveau parc immobilier est massivement dominé par des logements en accession à la propriété, même si les autorités publiques cherchent actuellement à développer un habitat à la fois locatif et abordable. Les opérations de logements aidés sont encore étroitement liées aux expropriations de terrains à la suite de la construction d'infrastructures ou de projets immobiliers. Malgré l'amélioration des procédures d'indemnisation et de relogement, ces opérations demeurent d'importantes sources de tensions entre les habitants, les investisseurs et les autorités publiques.

Au Việt Nam, l'espace habitable moyen par personne est passé, selon les statistiques, de 9,7 m²/hab. en 1999 à 18,6 m² en 2009. Pourtant, en 2004, 30 % de la population vivait avec moins de 3 m² de surface disponible par personne, chiffre qui pouvait descendre jusqu'à 2,2 m² dans le vieux quartier de Hà Nội. Environ 25 % du parc de logement est considéré par le gouvernement comme inférieur aux standards de confort ou pouvant seulement intégrer la catégorie

des logements temporaires. Cette précarité de l'habitat est liée à l'autoconstruction mais aussi à des régimes d'occupation fragiles (migrants illégaux à Hồ Chí Minh Ville, absence de certificats de propriété foncière et/ou immobilière) ou encore au manque d'infrastructures urbaines de base (assainissement, etc.).

La recherche de terrains disponibles et les mécanismes de financement

Le développement du logement social doit respecter les orientations fixées dans les documents d'urbanisme. Pourtant, actuellement, trouver des terrains pour la construction de logements publics et mobiliser les financements nécessaires à leur acquisition constituent deux difficultés majeures pour les autorités publiques. Une série de montages permet pourtant de mettre à contribution les investisseurs privés. Ainsi, les projets immobiliers commerciaux et les nouveaux quartiers urbains doivent céder 20 % des terrains pour le logement social et les viabiliser. La ville peut également réserver un terrain pour un promoteur qui, en contrepartie, s'engage à construire un immeuble de logement social sur un autre site. De même, un investisseur qui achète un terrain peut bénéficier de conditions fiscales favorables s'il développe des logements revendus à des prix encadrés par les autorités publiques. Les investisseurs qui réalisent des opérations sur de très grandes parcelles peuvent également être contraints à construire un immeuble de logement social sur leur terrain. Enfin, des droits à construire, comme des étages supplémentaires, peuvent n'être accordés qu'à la condition qu'une part de ces logements soit réservée aux autorités publiques. Du fait de ces procédures, les sites de relogement ou de logement public

se situent souvent en périphérie, sont faiblement équipés et mal desservis en transport en commun. Une partie de ces immeubles qui comprennent à la fois des habitations vendues au prix du marché et d'autres gérées par des sociétés publiques connaît des problèmes de copropriété en raison des statuts mixtes d'occupation.

La rénovation des logements et des quartiers dégradés

La rénovation urbaine est devenue ces dernières années un enjeu important, du fait du vieillissement du parc de logements construits dans les années 1970-1980. Des projets d'amélioration de l'habitat précaire sont également soutenus par des bailleurs de fonds internationaux. Le programme « *Việt Nam Urban Upgrading* » de la Banque mondiale, lancé en 2004, prévoit par exemple l'implantation dans les quartiers d'habitat insalubre d'équipements publics (écoles, dispensaires), d'infrastructures urbaines de base (eau, assainissement, etc.), l'octroi de prêts pour améliorer les logements ou encore un soutien aux ménages dans leurs démarches d'obtention des certificats d'usage des sols.

Les récupérations de terrains : indemniser et reloger

A mesure qu'augmente le nombre de projets de promotion immobilière de grande ampleur, les enjeux du relogement et de l'indemnisation des ménages, suite à la récupération de leurs terres, gagnent en importance. À Hô Chí Minh Ville entre 2010 et 2015, on recense près de 500 projets impliquant indemnisations et relogements ; 30 000 ménages relogés ou à relogés entre 2006 et 2015. À Hà Nội on estime à 30 000, le nombre de ménages du centre ancien à reloger. Trois solutions sont proposées :

relogement sur site, relogement hors site ou indemnisation financière.

Le montant des indemnités est fixé selon des dates repères, notamment celle du premier recensement des occupants réalisé en phase préliminaire de projet ou à la date de son annonce officielle. La législation qui s'applique pour l'indemnisation est celle correspondant à l'année de validation du projet. Or, la libération des terres s'effectuant plusieurs années après la validation, les biens connaissent entre temps une augmentation de leur valeur due à l'inflation. Les habitants réclament souvent l'application des lois les plus récentes impliquant des méthodes supplémentaires d'évaluation et de compensation, en général plus favorables aux habitants. Le montant des indemnisations pour les projets publics est calculé sur la base du prix officiel des terrains, compris entre 40 et 70 % du prix du marché. La compensation totale prend également en compte le prix des biens immobiliers, les subventions et l'aide au relogement. Il existe donc une certaine flexibilité dans le calcul du montant des indemnisations

Les habitants souhaitent en général être relogés à proximité de leur ancien quartier, or les sites prévus à cet effet sont majoritairement situés dans les périphéries de Hà Nội et de Hô Chí Minh Ville. Inadaptées aux modes de vie de la population, de nombreuses habitations restent vacantes dans les zones de relogement. La hausse des charges locatives et des coûts de transport entraîne fréquemment un phénomène d'appauvrissement et la revente du logement. Ces appartements subventionnés concédés par les autorités tendent à être rapidement revendus par les bénéficiaires à une population plus aisée, bien que le propriétaire

relogé ne soit légalement autorisé à revendre son bien qu'après dix ans d'occupation. Un marché de sous-location informel peut parfois voir le jour dans ces quartiers.

1.3.5. Le patrimoine urbain : des villes en mouvement, des identités à valoriser

La richesse du patrimoine hanoïen

Hà Nội est l'une des rares villes du Sud-Est asiatique à posséder un patrimoine historique, culturel et urbain vieux de plus de mille ans. Les alentours de Hà Nội comptent plus de 500 villages de métiers spécialisés dans la fabrication d'objets d'art, de textiles ou encore de vanneries, typiques de la culture du delta du fleuve Rouge. La ville comprend, quant à elle, trois ensembles patrimoniaux majeurs : le quartier des trente-six rues et corporations ou vieux quartier (Phố cổ), l'ancien quartier colonial français et l'ensemble de la citadelle. Le tissu urbain du vieux quartier reflète l'ancienne organisation en hameaux corporatifs (rue de la soie, du coton, du sucre, etc.). Il se caractérise par sa densité humaine et bâtie, son intense activité commerciale et artisanale et son important patrimoine architectural (maisons d'habitation, maisons communales, temples, pagodes). Le quartier français, « ville-jardin » à trame orthogonale du début du XX^e siècle, est constitué de monuments publics coloniaux et de villas (de style régionaliste, néo-classique, art-déco ou moderniste). L'ancienne citadelle de Hà Nội, où siégeaient les souverains vietnamiens depuis le XI^e siècle, comprend, entre autres, un site archéologique de grande valeur historique. Ce site est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010.

Un patrimoine varié pour une ville moderne à Hồ Chí Minh Ville

Le patrimoine urbain de Hồ Chí Minh Ville se caractérise par la diversité des monuments historiques, des bâtiments et des ensembles urbains remarquables. Les bâtiments majeurs du district 1 tels que le siège du Comité populaire, l'opéra ou la poste ont été restaurés, mis en lumière par la ville de Lyon et sont classés monuments historiques. Ce même district comprend aussi des ensembles comme le marché Bến Thành ou l'ancien port de Ba son. On trouve, dans le district 3, de nombreuses villas coloniales françaises. Quant au district 5, l'ancienne ville chinoise de Chợ Lớn, il est riche en temples et pagodes, et présente des ensembles urbains (marché Bình Tây, compartiments chinois) et des entrepôts anciens le long des canaux. La métropole du sud est aujourd'hui tournée vers une « culture de la modernité » : l'architecture contemporaine vietnamienne et l'émergence d'immeubles de grande hauteur et de tours symboliques comme celle de Bitexco renouvellent le paysage urbain et interrogent à leur manière la notion de patrimoine.

Une pression foncière qui menace le patrimoine

La pression et la spéculation immobilières, auxquelles s'ajoute la nécessité de moderniser la ville en élargissant les axes et en éradiquant l'habitat insalubre, rendent difficile sur le court terme la conservation de ces bâtiments. Les terrains des villas de l'ancien quartier français de Hà Nội et des districts 1 et 3 de Hồ Chí Minh Ville, « quartiers d'or du foncier », offrent d'excellentes opportunités pour le développement de tours grâce à leur

localisation centrale, leurs larges emprises foncières (500 à 1 000 m²) et leur bonne accessibilité. Dans le vieux quartier de Hà Nội, la forte hausse des valeurs foncières a conduit à une densification du bâti par ajout d'étages et par la construction d'édifices beaucoup plus élevés que les maisons traditionnelles.

Des bâtiments et des conditions de vie dégradés

La volonté de préserver et de valoriser le patrimoine urbain vietnamien se trouve aussi confrontée à la dégradation du bâti et à la surpopulation dans les villas et les compartiments anciens. Cette situation touche également les villas qui appartiennent aux autorités publiques et ont été attribuées à certaines familles. La faiblesse des loyers versés ne leur permet pas d'investir dans la rénovation de ces bâtiments et la situation locative précaire des habitants ne les incite pas à assurer les travaux de maintenance. Les villas sont souvent détenues par plusieurs propriétaires, ce qui engendre des subdivisions physiques de la parcelle et du bâtiment ainsi que des difficultés dans la gestion et lors des transactions. À Hà Nội, les villas les mieux conservées et entretenues sont celles attribuées aux représentations diplomatiques étrangères.

Une réglementation plus protectrice à l'échelle du quartier

Les bâtiments historiques et culturels font l'objet d'une politique de rénovation encadrée par le décret du 31 mars 1984 sur la « conservation des vestiges historiques et culturels des beaux sites ». La loi sur le patrimoine culturel de 2001 s'attache quant à elle au patrimoine immatériel et aux monuments, sites, paysages et objets reconnus pour leur beauté, leur valeur

historique et leur singularité. Cette loi crée des outils de protection des alentours des sites protégés. La loi sur l'urbanisme de 2010 prévoit l'inscription des sites historiques dans les documents d'urbanisme. Les villes vietnamiennes se sont saisies de ces évolutions législatives et ont commencé à étudier des périmètres de protection à l'échelle urbaine dès les années 1990.

Le renouveau du patrimoine à Hà Nội

À Hà Nội, la mutation urbaine dans les années 1990 s'est accompagnée d'une prise de conscience de la nécessité de préserver son patrimoine architectural et urbain. En 1996 un plan de sauvegarde et d'aménagement autour du lac Hoàn Kiếm a été adopté. Il a notamment permis d'annuler deux projets de tours qui auraient eu un impact significatif sur le paysage urbain de ce lac emblématique de Hà Nội. En 1998 a été créé, sous l'autorité du district de Hoàn Kiếm, un Bureau de gestion du vieux quartier chargé de contrôler les constructions et le respect des règles de protection. Le vieux quartier a été classé site historique national en 2004 par le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme. Par ailleurs, la ville de Toulouse a aidé Hà Nội à rénover plusieurs maisons typiques de ce quartier et œuvre à sa valorisation touristique. Enfin, grâce à l'assistance technique de la Région Ile-de-France, le secteur de la citadelle a été reconnu patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010 et un règlement de protection est en cours d'approbation pour le quartier français. La problématique du patrimoine est prise en compte dans le schéma directeur, notamment en ce qui concerne la préservation du vieux quartier et du réseau de villages de métiers.

Une notion de patrimoine élargie aux espaces publics à Hồ Chí Minh Ville

Réalisé en 1996 à l'échelle de la ville à partir des travaux de la coopération décentralisée avec la Communauté urbaine de Lyon, un inventaire du patrimoine a permis d'établir la liste des ouvrages nécessitant une étude en vue de leur conservation, ainsi que de déterminer la responsabilité de chaque organisme dans cette dernière. Depuis, Hồ Chí Minh Ville réfléchit à un plan de valorisation. Une circulaire de 2009 classe les villas en trois catégories de niveau de protection impliquant une gestion plus ou moins contraignante. Par ailleurs, toute démolition est soumise à l'approbation du Comité populaire de la Ville. Il n'existe pas pour l'instant de réglementation globale et précise quant à la gestion du patrimoine ordinaire, mais l'attention portée à ces questions,

encore faible, commence à prendre forme, notamment pour le patrimoine végétal, industriel et pour les espaces publics. Ainsi, les bâtiments de l'ancien port de Ba Son, dans le district 1, ont fait l'objet de débats quant à leur conservation, dans un contexte de forte pression foncière, de spéculation immobilière et de projets de valorisation des berges. Par ailleurs, des projets de réhabilitation des canaux prévoient leur dragage, le nettoyage des berges et l'aménagement de nouveaux espaces publics de promenade.

Référence bibliographique

QUERTAMP, F., L. PANDOLFI et L. PETIBON (2014), *Faire la Ville : Lecture croisée des méthodes et outils de l'urbanisme en France et au Viêt Nam* - Hà Nội : PADDI, IMV, AFD, juillet, 124 p.

1.4. Révéler, mesurer et expliquer les différenciations socio-spatiales

Jean-Michel Wachsberger – université de Lille 3, IRD Dial

Près de 60 % de la population mondiale vit aujourd'hui en ville alors que ce n'était encore que 33 % au milieu du XX^e siècle. Ce renversement d'une situation millénaire dans laquelle la population rurale avait toujours été plus nombreuse touche au premier chef les pays occidentaux mais entraîne aussi dans son sillage la plupart des pays du tiers-monde. Le Viêt Nam, bien qu'encore faiblement urbanisé (à l'image de la plupart des pays d'Asie du Sud-Est), n'échappe ainsi pas à cette évolution. Au cours de la dernière décennie, son taux d'urbanisation est passé de 26,7 % en 2004 à 31,7 % en 2012.

Si l'urbanisation accompagne le plus souvent le développement économique d'un pays et le marque ainsi positivement, les transformations rapides qu'elle impose dans les formes d'organisation sociale sont aussi parfois sources d'inquiétudes pour leur stabilité et leur durabilité. Partant de l'importance des inégalités et différenciations sociales repérées au sein même des

territoires urbains, les études sur les villes se sont ainsi, depuis leur développement à la fin du XIX^e siècle, régulièrement interrogées sur leurs causes et sur leurs conséquences. Pour nombre d'entre elles, ces interrogations renvoyaient et renvoient encore à la question plus fondamentale de la capacité des villes à « faire société », ce dont atteste la connotation souvent négative des termes génériques, de ségrégation et plus récemment de fragmentation, par lesquels elles désignent fréquemment les différenciations socio-spatiales.

Cette présentation vise à éclairer ce débat sous l'angle méthodologique, en aidant à réfléchir à la façon dont on met en évidence les inégalités et différenciations socio-spatiales. Répondre aux questions de ce qui les provoque et des conséquences qu'elles ont nécessite en effet en amont qu'on puisse les caractériser. Or, la consultation des très nombreuses études sur le sujet montre que cette caractérisation dépend bien souvent de

ce que l'on observe, du niveau auquel on fait ces observations, de la société dans laquelle on les mène et de l'époque à laquelle on le fait. On peut d'ailleurs relever une très grande quantité de notions utilisées pour en rendre compte (Vasconcelos, 2013). C'est finalement que, du fait qu'elles se rattachent souvent à des paradigmes différents, elles traitent aussi de réalités différentes.

C'est ce que nous proposons de montrer ici, en rappelant dans une première partie ce qu'ont été les tentatives de représentation et de modélisation des différenciations socio-spatiales et dans un deuxième temps en revenant sur leurs mesures.

1.4.1. Représenter-modéliser

Les premières analyses des phénomènes de ségrégation socio-spatiale en sociologie ont débouché, au début du XX^e siècle sur la production de modèles écologiques d'organisation et de développement urbains. Ces modèles décrivent la ville comme un système liant des individus à leur environnement et produisant mécaniquement voire naturellement des différenciations socio-spatiales. C'est aux États-Unis qu'ont été produits ces modèles, partant de l'observation de l'expansion rapide des villes américaines parmi lesquelles Chicago a souvent été un cas emblématique. Au-delà de cette perspective écologique commune, nous verrons cependant que ces modèles diffèrent dans leurs représentations et dans l'explication des mécanismes qui conduisent aux différenciations socio-spatiales. Nous verrons aussi que ces modèles ont été élaborés pour l'analyse de villes industrielles et que le développement des villes tertiaires nécessite de proposer un nouveau modèle urbain.

Trois modèles urbains

Le premier et le plus célèbre modèle urbain est le schéma concentrique développé par Ernest Burgess au cours des années 1920. C'est aussi celui qui popularise la notion de ségrégation socio-spatiale qui va devenir le terme générique pour qualifier la séparation dans l'espace urbain de populations aux caractéristiques sociodémographiques spécifiques. Dans cette analyse, la ville s'organise et se développe concentriquement à partir de son centre d'affaires (le loop ou *Central Business district*), vu comme le cœur de la vie économique et sociale de la ville. Cette aire qui ne comprend pas d'espaces d'habitation est cependant le lieu où s'installent de façon temporaire les *hobos* (sans-domiciles se déplaçant de ville en ville pour travailler) et quelques artistes. En bordure de ce centre d'affaires se développe une aire de transition, lieu d'implantation de nouvelles affaires et industries légères, d'agglomération par regroupement ethnique des nouveaux immigrants, et de formation de zone de trafics et de prostitution. C'est un espace de détérioration marqué par ses taudis, ses lieux de débauche et son insécurité. Plus à l'extérieur s'étend ensuite la zone de résidence des ouvriers stabilisés qui ont fui la zone de transition tout en restant à proximité de leur travail et plus loin, une aire résidentielle composée d'immeubles de luxe ou de maisons individuelles, occupées par des populations plus aisées. Enfin en périphérie se situe la zone de migration pendulaire, vaste espace dortoir occupé par des familles qui n'ont pas les moyens de loger dans la zone résidentielle et dont un ou plusieurs membres font chaque jour le trajet vers le centre pour y exercer leur activité professionnelle. Dans ce modèle, la

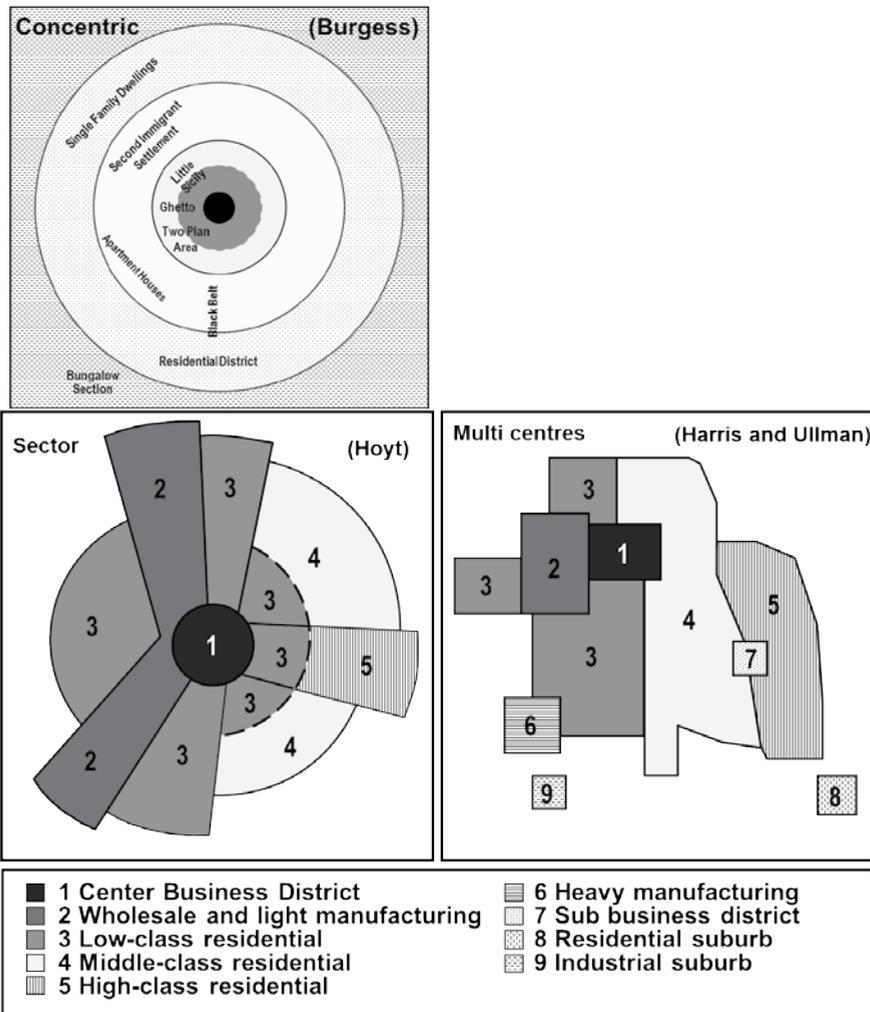
différenciation socio-spatiale est donc une conséquence de la localisation des activités productrices et des choix d'habitation des individus, choix conditionnés par leurs moyens, leur appartenance « ethnique » et la taille de leur ménage. Elle se produit quasi-naturellement à mesure que se développe la ville et chaque aire urbaine forme alors un espace d'organisation sociale spécifique. Il est à noter cependant que le quartier noir, « avec sa vie indépendante et désordonnée » n'obéit pas à cette organisation radioconcentrique puisqu'il constitue une enclave (*black belt*) au sein de la zone ouvrière et de la zone de résidence (Bacqué et Lévy, 2009).

À ce premier modèle de villes en croissance a succédé, à la fin des années 1930, le modèle d'Omer Hoyt décrivant les villes comme ordonnées non plus en cercles concentriques mais en secteurs radiaux. Cartographiant des données sur le logement collectées îlots par îlots dans 64 villes américaines et observant leur évolution dans le temps, l'économiste de la société fédérale du logement mit en évidence que la structure résidentielle des villes dépendait de la variation des prix des locations, lesquels suivaient toujours un même type de distribution radiale. Les secteurs de haute valeur locative tendaient ainsi à se déployer à partir des zones de commerce de détail et de bureau, le long des lignes de transport les plus rapides, des fronts d'eau non utilisés et en direction des zones de meilleure qualité de vie, allant globalement du centre vers la périphérie (Racine, 1971).

Les secteurs intermédiaires en termes de valeur se développent eux sur les bords de ces zones tandis que les secteurs de faible valeur occupent le reste de l'espace urbain. Dans ce deuxième modèle, qui ne tient compte que des espaces résidentiels, c'est donc le comportement des habitants au statut social le plus élevé qui détermine la répartition des prix des logements et partant la distribution spatiale des secteurs.

En 1945, deux géographes, Chauncy Harris et Edward Ullman vont proposer un troisième modèle, dit polynucléaire, d'organisation du sol. Leur analyse montre que, si beaucoup de villes tiennent leur organisation d'origine d'un seul noyau (port, gare, usine, etc.), à l'image de ce qui est décrit dans les deux modèles précédents, d'autres noyaux peuvent ensuite s'y former et conditionner à leur tour l'organisation de l'espace dans leur entourage. Pour ces auteurs, la formation de ces noyaux peut résulter de la tendance qu'ont certaines activités d'un même type à se regrouper, des tendances qu'en ont d'autres à se repousser, des contraintes spatiales qui pèsent sur le développement de certaines activités (transport ferroviaire, entreposage par exemple), ou encore des caractéristiques d'environnement qui conditionnent les choix d'habitation des individus les plus aisés. La combinaison de ces facteurs d'organisation donne alors à la ville son aspect polynucléaire (Racine, *op. cit.*).

Schéma 2 Trois modèles de la structure des villes américaines



Source : <http://fr.slideshare.net/ecumene/5-urban-models>

Les enseignements de l'écologie factorielle

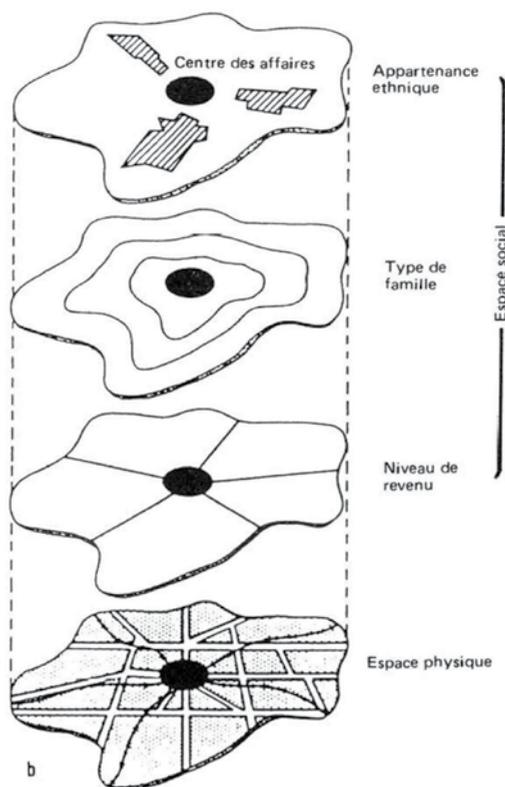
Les trois modèles précédents diffèrent fortement, tant du point de vue de l'organisation socio-spatiale qu'ils font apparaître (concentrique, radiale, multipolaire) que de celui des mécanismes sous-jacents qui sont censé y conduire. Leurs différences tiennent au fait que leurs auteurs se rattachent à des disciplines différentes et, partant, n'emploient pas les mêmes méthodes et n'observent pas les mêmes éléments (individus, logements, activités, caractéristiques physiques). Ces différences ne sont pour autant pas incompatibles et on peut en fait considérer leurs trois structures spatiales comme des composantes indépendantes et additives de la structure socioéconomique globale d'une ville (Cicero, 1974).

C'est ce que va faire apparaître l'écologie factorielle à partir du milieu des années 1950. En procédant à une analyse factorielle [2] à partir de sept variables de recensement (éducation, profession, loyer, fertilité, travail féminin, type de logement et origine ethnique), deux sociologues de l'urbain, Bell et Shevky (1955), vont d'abord établir que les liens entre ces variables pouvaient être expliqués par trois grandes dimensions

indépendantes : le niveau économique, le statut familial et l'appartenance ethnique. Partant de ce constat mais procédant ensuite à une analyse de la distribution spatiale de ces dimensions dans quatre grandes villes américaines, Anderson et Egeland (1961) vont ensuite montrer que les niveaux économiques variaient principalement selon un schéma sectoriel, les statuts familiaux (et la position dans le cycle de vie) s'organisaient, eux, en anneaux concentriques tandis que l'appartenance ethnique marquait des espaces distincts dans certaines parties de la ville. C'est alors la superposition de ces trois formes d'organisation de l'espace qui dessine, *in fine*, l'espace urbain. On comprend dès lors ce qui rendait incompatible les modèles précédents et, nous le verrons plus loin, ce qui rend difficile la mesure des inégalités socio-spatiales. Si plusieurs facteurs, dont certains indépendants les uns des autres, déterminent (sans que les analyses factorielles nous disent comment) la répartition spatiale des individus et des ménages, la cartographie des inégalités pourra être différente selon que l'on se focalise sur un aspect ou un autre.

[2] Méthode mathématique permettant de dégager parmi l'ensemble des relations entre plusieurs variables quelques dimensions fondamentales et indépendantes.

Schéma 3 Les composantes de la structure socioéconomique d'une ville



Source : Mansuy et Marpsat (1991).

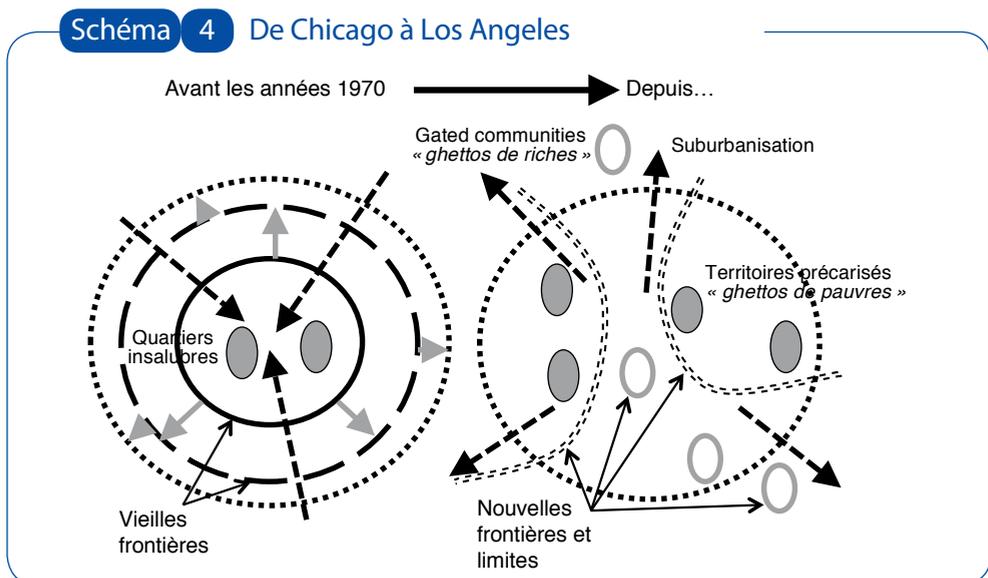
De Chicago à Los Angeles

Les modèles précédents ont été établis lors de l'étude des villes « industrielles ». Ils présentent des villes organiques au sein desquelles les parties socialement différenciées sont malgré tout dans leur majorité fonctionnellement liées les unes aux autres. Or les villes post-industrielles apparaissent radicalement différentes aux yeux de certains observateurs à tel point que le terme de fragmentation tend à remplacer celui de ségrégation pour caractériser les inégalités socio-spatiales. Là où le terme de ségrégation renvoyait plutôt

à une séparation dans l'interdépendance des aires géographiques et de leurs habitants, la fragmentation réfère plutôt, dans sa dimension spatiale, à une situation d'éclatement, voire d'éparpillement, du tissu urbain se marquant par l'absence de continuité et de contiguïté physique entre les différentes zones urbaines et leur faible articulation les unes aux autres (limitation des échanges inter-fragments), et dans sa dimension sociale, à une tendance au repli social, culturel, politique et/ou identitaire de ces différents fragments sur eux-mêmes (Navez-Bouchanine, 2002).

Pour un grand nombre d'auteurs, les dynamiques urbaines actuelles modifient en profondeur l'organisation socio-spatiale des villes postfordistes dont le prototype américain est alors non plus Chicago mais Los Angeles (Soja, 2000) : expansion périurbaine plus excentrique que concentrique (Mangin, 2001) ; spécialisation et disjonction des différents espaces (Dear, 2000) ; polarisations sociale et socio-spatiale (Sassen, 1991) ; privatisation des espaces

publics et apparition de nouvelles frontières physiques (Davis, 2006). Ces dynamiques conduisent ainsi à relativiser la validité des modèles graphiques. Ceux-ci sont toujours construits dans des contextes spécifiques et en réponse à des problématiques particulières. Très utiles pour éclairer la réflexion sur les processus socio-spatiaux à l'œuvre dans certaines villes et à certains moments, leur portée n'est évidemment ni universelle, ni intemporelle.



Source : Jacquier (2007).

1.4.2. Mesurer-expliquer

Les modèles graphiques font apparaître les inégalités socio-spatiales et suggèrent aussi les processus qui y conduisent. Ils ne rendent cependant pas compte de leur importance. C'est pour répondre à cette question que de nombreux chercheurs ont cherché à en produire une mesure. Ce sont ces tentatives que nous présenterons dans cette seconde partie. Nous verrons que la

question de la mesure de ces phénomènes soulève les mêmes problèmes que ceux liés à leur représentation, pour les mêmes raisons : leur caractère multidimensionnel et multifactoriel empêche d'en produire une mesure unique. On réfléchira d'abord aux préalables à la mesure. On présentera ensuite, en en discutant la portée, quelques-uns des indicateurs usuels de ségrégation. On s'intéressera ensuite à la possibilité ou non de mesurer la fragmentation.

Les préalables à la mesure

En amont de la mise en œuvre d'une mesure de la ségrégation, il est indispensable de se poser deux questions : quelle dimension de la ségrégation on désire observer et quelle est l'échelle à laquelle on souhaite le faire.

On l'a vu précédemment, plusieurs facteurs sont susceptibles de déterminer des différenciations socio-spatiales. La répartition des habitants selon l'origine « ethnique » peut par exemple donner une structure spatiale différente de celle selon le statut familial. Dès lors, la mesure de la ségrégation ethnique pourra donner des résultats différents de celle de la ségrégation sociodémographiques. Les différentes dimensions de la ségrégation ne sont cependant pas forcément totalement indépendantes. Il est ainsi parfois possible soit de construire un indicateur synthétique des dimensions qui apparaissent liées entre-elles, soit de calculer la ségrégation pour la dimension qui semble le plus fortement liée aux autres. En France, le fait d'avoir des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian apparaît par exemple fortement lié à d'autres caractéristiques comme le statut d'immigration, la position sur le marché du travail ou encore le type du ménage, ce qui conduit parfois les politiques de la ville à choisir leurs territoires d'intervention en fonction de ce critère unique.

Le choix de l'échelle n'est pas non plus anodin. Il s'agit d'une part de fixer les limites de l'espace au sein duquel on souhaite procéder à la mesure (quartier, ville, agglomération, département, région, pays, etc.), et d'autre part, le niveau de finesse auquel on mènera l'observation (logements, blocs, voisinages,

quartiers, circonscriptions, arrondissements, etc.). Ces choix ne relèvent pas de la technique statistique mais impliquent d'emblée un point de vue sociologique. Comme l'indique E. Préteceille (2006), cela revient en fait à décider de « l'ensemble dont on suppose qu'il fait ou devrait faire 'société' », et dont les différenciations socio-spatiales sont susceptibles de compromettre la cohésion ». Or, ces choix conditionnent aussi évidemment les résultats obtenus.

Étudiant la ségrégation des populations immigrées en France, Mirna Safi (2009) montre par exemple qu'elle apparaît d'autant plus faible qu'on réduit le niveau global d'observation. En ne considérant que la ville de Paris, la ségrégation est plus faible que lorsqu'on y ajoute la petite couronne, encore plus faible que lorsqu'on considère toute l'agglomération parisienne, nettement plus faible que lorsque l'espace d'observation est toute l'Ile-de-France. La question est alors de savoir sur quel espace une inégale distribution des immigrés peut être jugée « anormale », ce qui implique de se demander pour quelle raison et selon quelle logique les immigrés « devraient » être également répartis sur ce territoire (Wachsberger, 2013).

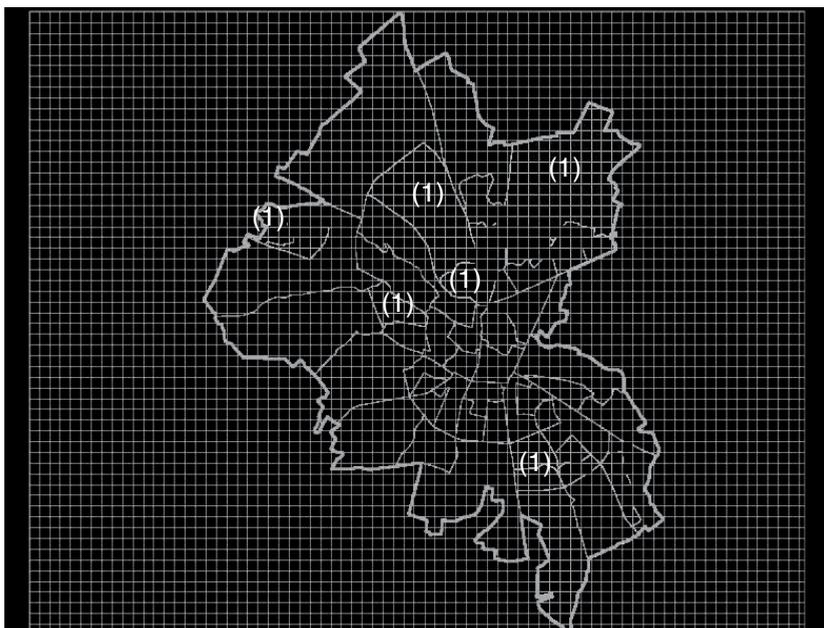
Le niveau de finesse de l'analyse influe, lui aussi, sur la perception de la ségrégation. Étudiée au niveau des petits voisinages (30 à 40 logements adjacents) comme dans le travail de Maurin (2004), la ségrégation socioprofessionnelle apparaît par exemple comme étant plus importante que lorsqu'on compare des subdivisions plus larges telles que les îlots regroupés pour l'information statistique (Iris) (environ 2 000 personnes) ^[3],

[3] Les Iris sont des quartiers d'environ 2 000 habitants. Ils correspondent à un découpage du territoire mis en place par l'Insee pour le recensement de 1999.

comme le fait Préteceille (2006). Privilégier un niveau d'observation plutôt qu'un autre, même si ce choix est en fait souvent dicté par les contraintes de l'enquête utilisée, implique alors toujours un point de vue spécifique sur la ségrégation ou la fragmentation. Étudier les petits voisinages revient par exemple à observer la composition sociale des immeubles. Ceux-ci apparaissent plus homogènes socialement que ne le sont les quartiers au sein desquels ils se trouvent. Mais pour que cela traduise une ségrégation sociale, il est nécessaire de bâtir un grand nombre d'hypothèses sur les causes et conséquences de cette homogénéité sociale des immeubles : ce phénomène traduit-il une mise à l'écart, volontaire ou imposée, de certaines catégories sociales ? Empêche-t-il les interactions entre les groupes sociaux ?

Influe-t-il sur les chances d'accès des uns et des autres à différents biens ou services ? Autant de questions qui ne trouvent pas leur réponse dans l'analyse statistique mais dans la réflexion sociologique. Le niveau de finesse de l'observation est, par ailleurs, aussi susceptible de modifier l'ampleur et/ou la répartition des interventions politiques de lutte contre la ségrégation. En appliquant le carroyage à la ville d'Amiens (cf. carte 4), un découpage fin du territoire national en carreaux de 200 mètres par 200 mètres, les experts de la nouvelle politique de la ville française ont fait apparaître une nouvelle géographie plus fine de la pauvreté incitant à réduire de façon importante le périmètre ancien des interventions prioritaires tout en ciblant quelques nouveaux.

Carte 4 Carroyage et politique de la ville d'Amiens



Note : les points jaunes (1) sont les carreaux identifiant les zones de forte concentration de la pauvreté.
Source : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/reforme-geographique-prioritaire-130729-bd-2.pdf>

Les indicateurs

Une fois opérés les choix du territoire et de l'échelle d'analyse, il faut ensuite construire un ou des indicateur(s) statistique(s) propre(s) à rendre compte de la plus ou moins grande ségrégation ou fragmentation spatiale d'une population donnée. Là encore, plusieurs possibilités s'offrent au chercheur. On peut ainsi identifier, à la suite de Massey et Denton (1988), cinq types d'indicateurs de ségrégation spatiale : des indices d'égalité (*evenness*), des indices d'exposition (*exposure*), des indices de concentration (*concentration*), des indices de regroupement spatial (*clustering*) et des indices de centralisation (*centralization*). Or, si ces types d'indicateurs expriment en partie des facettes différentes de la ségrégation, ils reflètent aussi un point de vue, explicite ou implicite, sur sa nature, sur les processus qui l'engendrent, voire sur les conséquences qu'elle entraîne. C'est ce que nous allons rappeler ici en présentant certains de ces indicateurs, les usages qui en ont été faits et les débats dont ces usages ont pu être l'objet.

Les indices d'égalité sont historiquement les premiers indices de ségrégation développés et sont encore les plus fréquemment employés (Rhein, 1994). Ils mesurent la régularité ou l'irrégularité de la distribution d'une population dans les différentes aires considérées, en comparaison avec la distribution du reste de la population (indice de ségrégation) ou d'une population de référence (indice de dissimilarité). Construits sur des principes statistiques déduits de la courbe de Lorentz, ils peuvent apparaître comme étant « neutres » vis-à-vis de la théorie sociologique. L'indice de ségrégation

(ou de dissimilarité) mis au point par Duncan et Duncan (1955) mesure par exemple l'écart entre la distribution observée de la population considérée dans les différentes aires et celle du reste de la population (ou de la population de référence) : lorsque cet écart est nul, la distribution est parfaitement égale ; lorsque cet écart vaut 1, la ségrégation est au contraire maximale^[4].

Il est nécessaire cependant de s'interroger sur le sens sociologique d'une équi-répartition des populations sur un territoire donné et du même coup sur l'usage que l'on peut faire de cet indicateur dans l'analyse sociologique. L'indice de dissimilarité fait en effet implicitement l'hypothèse qu'une distribution d'une population spécifique similaire à celle avec laquelle on veut la comparer est une situation sociale « normale » et que tout écart à cette régularité traduit sinon une pathologie sociale, du moins un phénomène à interroger. L'usage d'un tel indicateur n'a donc d'intérêt sociologique que si l'on est en mesure de justifier en quoi il devrait être « normal » que la population considérée (les immigrés, les ouvriers, les musulmans, etc.) soit également répartie sur le territoire observé, et, du même coup, de formuler des hypothèses sur les facteurs qui peuvent conduire à son inégale distribution.

Les indices d'exposition mesurent la probabilité qu'un membre d'un groupe donné partage son unité d'habitation avec un membre d'un autre groupe (indice d'interaction) ou de son propre groupe (indice d'isolement). Comme pour les indices d'égalité, ils varient entre 0 (interaction ou isolement nul) et 1 (interaction ou isolement

[4] Pour les formules mathématiques des indicateurs, voir Wachsberger 2012.

maximal). Ils reposent donc sur l'idée que le partage d'une même aire résidentielle facilite les interactions sociales, lesquelles pèsent, dans un sens ou dans un autre, sur les possibilités d'intégration ou d'assimilation et sur les conflits ethniques ou sociaux. Ces interactions sont cependant purement probabilistes. Dans la réalité, la proximité spatiale n'engendre en effet pas toujours, on le sait, une augmentation des échanges (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Oberti, 2007). Par ailleurs, les échanges intergroupes peuvent bien entendu se produire aussi en dehors des périmètres d'habitation retenus, ce que ne mesurent pas les indices d'exposition^[5].

Les indices de concentration sont un troisième type d'indice de ségrégation reposant encore sur une logique différente. Ils cherchent en effet à rendre compte uniquement du degré de regroupement d'une population donnée dans certains quartiers. L'accent n'est donc pas mis sur les probabilités d'interactions mais uniquement sur le partage physique d'un territoire, sans exprimer explicitement d'hypothèses, ni sur les causes ni sur les effets de ce regroupement. Ainsi, même si les valeurs des indices de concentration et d'exposition ne sont pas indépendantes (une forte concentration va de pair avec un fort isolement), les seconds peuvent apparaître plus descriptifs, donc plus neutres. Ils reposent pourtant eux-aussi sur une vision spécifique de la ségrégation, comme liée à la problématique du ghetto. En effet, ils rendent compte de la part de la population considérée vivant dans

des quartiers ou périmètres dans lesquels elle dépasse un certain pourcentage de la population (quartiers ou zones à forte densité de population pauvre, étrangère, ouvrière, etc.). Ils tendent ainsi à accorder un poids plus important à ces quartiers ou zones fortement concentrées en négligeant relativement les individus du groupe considéré qui sont disséminés dans les autres quartiers. Ils peuvent nécessiter par ailleurs de déterminer, arbitrairement, un seuil de concentration. Dans son travail sur les ghettos américains, Jargowsky (1997) calcule ainsi un taux de concentration des pauvres comme étant la part des personnes pauvres (en dessous du seuil de pauvreté) vivant dans un quartier dans lequel 40 % des individus sont eux-mêmes pauvres.

Les derniers indices de ségrégation que nous présenterons ici sont les indices de regroupement qui rendent compte non seulement de la concentration des membres d'une population considérée au sein des quartiers mais aussi de la proximité géographique des quartiers ségrégués. Ils traduisent ainsi le degré auquel une population donnée constitue une enclave dans le périmètre géographique considéré. Concentration et regroupement donnent alors des informations différentes. Une population peut en effet apparaître très concentrée (une majorité de ses membres loge dans quelques zones géographiques dans lesquelles elle occupe une part importante de la population) tout en étant très peu regroupée si ces zones sont éloignées les unes des autres. C'est ce qui

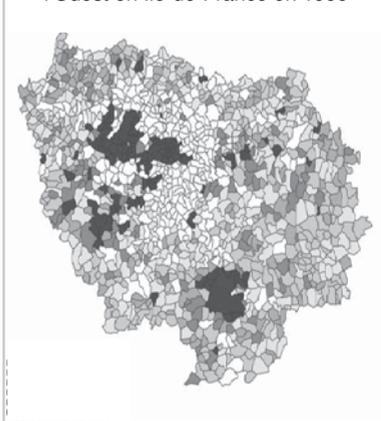
[5] Les interactions peuvent avoir par exemple lieu sur le lieu de travail, dans les zones commerçantes. Par ailleurs, elles peuvent aussi avoir lieu avec des individus d'une zone géographique contiguë (*Cherkerboard problem*), ce qui ramène à la difficile détermination des subdivisions géographiques servant au calcul des indicateurs (Morril, 1991).

ressort très clairement de l'analyse de Safi (2009) sur la répartition des populations immigrées dans les communes de la région parisienne. Elle montre en effet que les Asiatiques constituent des poches importantes d'occupation dans quelques communes spécifiques et espacées les unes des autres, alors que les populations africaines se trouvent fortement concentrées dans un ensemble de communes pauvres, stigmatisées et proches les unes des autres. La prise en compte du regroupement ou non des quartiers d'habitation donne alors des pistes pour l'interprétation des mécanismes conduisant à la concentration des populations dans des quartiers ségrégués. Pour les Asiatiques, cela pourrait par exemple « refléter une stratégie de formation d'un réseau dans certaines communes plutôt que des mécanismes d'exclusion dans une zone géographique défavorisée ».

Les indices précédents, parce que leur construction repose sur des logiques différentes, apportent donc chacun un point de vue spécifique sur l'ampleur de la ségrégation. En poussant encore un peu plus l'analyse, on peut aussi considérer qu'ils sont en quelque sorte a-spatiaux puisqu'ils ne prennent pas en compte la proximité spatiale des unités et leurs compositions. Ils considèrent donc implicitement que les frontières entre les aires sont étanches et donc que les différents groupes de population dans les unités adjacentes ne sont pas censés interagir. Ils fournissent de surcroît un résumé de la ségrégation pour toute l'aire urbaine mais n'indiquent pas quelles sont les zones les plus ségréguées. C'est pour répondre à ces critiques qu'un certain nombre d'auteurs ont proposé des reformulations du calcul des indicateurs permettant de les spatialiser, en prenant en compte les caractéristiques

Carte 5 Indices locaux de dissimilarité en Ile-de-France

Dissimilarités pour les Européens de l'Ouest en Île-de-France en 1999



Dissimilarités pour les Turcs en Île-de-France en 1999



Note : le dégradé de couleur va de blanc pour une dissimilarité fortement négative (très faible présence) à noir pour une dissimilarité fortement positive (présence très importante).
Source : Safi (2009).

de la distribution géographique des unités (nombre de voisins, tailles des frontières, distance aux voisins), et de les localiser, en mesurant la diversité au sein des unités de découpage ou au sein de ces unités et de leurs voisines^[6] (cf. carte 5).

Mesurer la fragmentation

Les indices présentés précédemment ont été élaborés pour rendre compte de la ségrégation. Or, nous l'avons vu, les sociétés post-industrielles semblent produire des différenciations socio-spatiales qui s'apparentent moins à la ségrégation qu'à la fragmentation. Pour mesurer précisément ce phénomène, il semble donc nécessaire de construire des indicateurs spécifiques. Cependant, alors que la volonté de rendre compte de la ségrégation a donné naissance à une multitude d'indicateurs de mesure, les sociologues et les géographes n'ont guère été, pour l'instant, massivement tentés de mettre leurs analyses de la fragmentation à l'épreuve de la mesure.

Posons donc ici quelques jalons pour la mise au point de tels indicateurs. Ces derniers devraient rendre compte directement des différentes facettes qui distinguent la fragmentation de la ségrégation : la discontinuité spatiale et la faible articulation des périmètres urbains entre eux. Ces deux critères, bien que liés, ne peuvent être, *a priori*, condensés dans une même mesure. Ils sont par ailleurs eux-mêmes multidimensionnels, ce qui rend encore plus difficile la construction d'un indicateur synthétique. Aborder la fragmentation par la mesure implique donc, là encore, de privilégier un angle d'approche et donc une problématique spécifique.

Je ne donnerai ici, pour finir, que quelques illustrations de ce propos.

En s'intéressant de façon purement géographique à la discontinuité territoriale, on pourrait utiliser, par exemple, les différences de densité humaine par quartier pour construire un indicateur de dispersion relative, tel que le coefficient de variation des densités humaines. Une valeur élevée, signifiant une alternance de « trous » dans la ville et de zones surpeuplées, indiquerait alors l'importance de la fragmentation. Cet indicateur ne rendrait cependant pas compte des positions des différentes zones de densité les unes par rapport aux autres (sont-elles véritablement alternées ou sont-elles polarisées, les unes par exemple au centre de la ville, les autres en périphérie ?). Il ne dirait rien non plus de la nature des espaces peu denses et donc des raisons expliquant les différences de densité. Les unités spatiales peu peuplées sont-elles des zones d'habitation réservées à quelques privilégiés, des parcs accessibles à tous, des zones industrielles ou commerciales, des terrains non constructibles du fait des caractéristiques du sol ? Il ne refléterait par ailleurs qu'une dimension possible de la discontinuité territoriale dans la mesure où celle-ci peut aussi être caractérisée, on le sait, par l'existence de murs ou de frontières difficilement franchissables. Une faible dispersion des densités de quartier n'est donc pas incompatible, de ce point de vue, avec une forte fragmentation.

On pourrait aussi estimer que la fragmentation n'est effective que si les différentes subdivisions ne sont pas, ou le sont mal,

[6] Pour les formules, Gaschet et Le Gallo, 2009.

reliées les unes aux autres. Il faudrait alors pouvoir rendre compte, dans notre mesure, des défauts de communication entre ces aires. Ces barrières, autoroutes infranchissables, murs, grillages, sont souvent rendus visibles par une cartographie des voies de circulation de la zone urbaine considérée. On pourrait alors choisir de construire, dans la lignée de ce qui a été déjà fait dans les recherches de biogéographie (Romano, 2012), un indicateur de fragmentation urbaine qui rende compte de l'importance de ces clôtures urbaines. Pour qu'un tel indicateur puisse être régulièrement utilisé, il serait cependant nécessaire d'une part de faire une liste des types de barrières urbaines possibles (chemin de fer, autoroutes, fleuves, murs, grillages, etc.) et d'autre part d'attribuer un coefficient d'obstruction à chacune d'entre elles (une ligne de chemin de fer n'est pas en soi infranchissable si la circulation des trains n'est pas protégée par des grillages, une route à quatre voies ne l'est pas forcément non plus si la circulation n'y est pas dense, etc.). L'exercice est, on le voit, difficile tant les cas peuvent différer d'une zone urbaine à une autre.

On pourrait donc préférer construire un indicateur à partir du temps moyen passé par les individus dans leur quartier ou leur zone géographique. Si une majorité des habitants de chaque zone urbaine passe une majorité de son temps dans cette zone, cela indiquerait évidemment une certaine forme de fermeture de ces espaces les uns sur les autres. Il reste cependant que les communications entre quartiers ne se réduisent pas à la circulation des hommes. Peut-on par exemple encore parler de fragmentation si les différentes subdivisions sont économiquement liées les unes aux autres (par des échanges de

marchandises), sans que cela occasionne de fortes mobilités des habitants ? Peut-on parler de fragmentation s'il s'avère qu'à défaut de communication physique, les membres des différentes zones sont connectés entre eux par des communications immatérielles (téléphone, télévision, radio, internet) ? Inversement, une mobilité importante n'est pas en soi incompatible avec une tendance à la fragmentation, sociale cette fois, si les trajectoires et les modes de transports sont différenciés selon les catégories d'individus comme cela pourrait être le cas dans les grandes villes brésiliennes.

Conclusion

Les modèles urbains puis les indicateurs statistiques apportent une contribution majeure au débat scientifique sur les formes et processus socio-spatiaux. Leur construction nécessite en effet de définir très précisément le phénomène étudié et pousse ainsi à un travail de clarification des notions. Quant aux résultats qu'ils apportent, ils soutiennent fortement les démonstrations des auteurs et poussent leurs contradicteurs à mieux affiner en retour leurs analyses.

Cet intérêt des modèles et des indicateurs ne doit cependant pas occulter le fait que leur construction et leur interprétation dépendent toujours de la façon dont on définit préalablement le phénomène, dont on imagine ses causes et dont on anticipe ses conséquences. En ce sens, les indicateurs statistiques ne se distinguent pas des autres éléments de l'argumentation scientifique dans les sciences sociales, et n'ont donc pas une valeur supérieure. Ils ne sont pas une preuve absolue mais l'étape d'un raisonnement particulier. Ainsi, lorsque plusieurs indicateurs donnent en

apparence une réponse différente, ce n'est pas forcément que certains d'entre eux soient faux, mais bien plutôt qu'ils se rattachent à des concepts définis de façon non identique et qu'ils répondent donc à des questions spécifiques : s'agit-il d'un état ou s'agit-il d'un processus ? Est-ce un phénomène naturel ou le résultat de comportements stratégiques ? Est-il diffus ou organisé ? Est-il choisi ou est-il subi ? Est-il temporaire ou permanent ? Chaque façon de poser une question et de définir la ségrégation ou la fragmentation amène ainsi à construire une mesure spécifique qui produira finalement une réponse spécifique. La difficulté à mesurer au plus juste la ségrégation ou la fragmentation est donc moins un problème statistique qu'un problème sémantique.

Bibliographie

- ANDERSON, T.R. et J.S. EGELAND (1961), "Spatial Aspects of Social Area Analysis", *American Sociological Review*, vol. 26, pp. 392-398.
- BACQUE, M.-H. et J.-P. LEVY (2009), « Ségrégation », in Stébé J.-M. et H. Marchal, *Traité sur la ville*, PUF, pp. 303-352.
- BELL, W. et E. SHEVKY (1955), *Social Area Analysis*, Stanford University Press.
- CHAMBOREDON, J.-C. et M. LEMAIRE (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, pp. 3-33.
- CICERI, M.-F. (1974), *Méthodes d'analyse multivariée dans la géographie anglo-saxonne. Evaluation des techniques et des applications*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- DAVIS, M. (2006), *Au-delà de Blade runner : Los Angeles et l'imagination du désastre*, Paris, Allia.
- DEAR, M. J. (2000), *The Postmodern Urban Condition*, Oxford, Blackwell Publishers.
- DUNCAN, O.D. et B. DUNCAN (1955), « A Methodological Analysis of Segregation Indexes », *American Sociological Review*, 41, pp. 210-217.
- GASCHET, F. et J. LE GALLO (2009), « La dimension spatiale de la ségrégation », in Gaschet F. et C. Lacour, *Métropolisation et ségrégation*, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 45-61.
- JACQUIER, C. (2007), « Comment construire des projets solidaires de territoires ? », *Communication à la 4^e journée du cycle de qualification des acteurs*, Rouen.
- JARGOWSKY, P. (1997), *Poverty and Place. Ghettos, Barrios and the American City*, Russel Sage Foundation, New York.
- MANSUY, M. et M. MARPSAT (1991), « Les quartiers des grandes villes : contrastes sociaux en milieu urbain », *Economie et statistique*, n° 245, pp. 33-47.
- MASSEY, D.S. et N.A. DENTON (1988), "The Dimensions of Residential Segregation", *Social forces*, 67 (2), pp. 281-315.
- MAURIN, E. (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Edition du Seuil.
- MONGIN, C. (2001), « D'Angelinopolis à Postmetropolis, ou l'exception devenant paradigme : un modèle pour la ville mondiale ? », *Mappemonde*, n°61, pp. 1-8.
- MORRIL, R. L. (1991), "On the Measure of Spatial Segregation", *Geography Research Forum*, 11, pp. 25-36.
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (2002), *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, Paris, L'Harmattan.



- OBERTI M., 2007, *L'école dans la ville : ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- PRETECEILLE, E. (2006), « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 62, pp. 69-93.
- RACINE, J.-B. (1971), « Le modèle urbain américain. Les mots et les choses », *Annales de Géographie*, n°440, pp. 397-427.
- RHEIN, C. (1994), « La ségrégation et ses mesures », in Brun J. et C. Rhein (dir.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-62.
- ROMANO, B. (2002), « Evaluation of Urban Fragmentation in the Ecosystems », *International Conference on Mountain Environment and Development*, Chengdu, Chine, 15-19 octobre, http://dau.ing.univaq.it/planeco/staff/romano/pdf_publicazioni/China_2002.pdf
- SAFI, M. (2009), « La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999 », *Revue française de sociologie*, 50(3), pp. 521-552.
- SASSEN, S. (1991), *The global City: New York, London, Tokyo*, Princeton : Princeton University Press.
- SOJA, E. (2000), *Postmetropolis, Critical Studies of Cities and Regions*, Londres : Blackwell.
- VASCONCELOS, P. (2013), « Processus et formes socio-spatiales des villes : une contribution au débat », in Carrel M., P. Cary et J.-M. Wachsberger, *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles. Perspectives internationales*, Presses universitaires du Septentrion, pp. 30-55.
- WACHSBERGER, J.-M. (2012), « Ségrégation et fragmentation socio-spatiale. L'épreuve de la mesure », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°115, pp. 66-78.
- WACHSBERGER, J.-M. (2013), « Portée et limite des indicateurs de fragmentation et de ségrégation », in CARREL M., P. CARY et J.-M. WACHSBERGER (dir.), *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, pp. 79-96.



1.5. Enjeux urbains de demain et planification territoriale

Irène Salenson – AFD

Cette présentation a pour objet de rappeler les aspects majeurs de la croissance urbaine actuelle et future, afin d'envisager les grands enjeux du développement urbain de demain, qui doivent être connus en amont de l'adoption de démarches de planifications urbaine et territoriale.

La première partie rappellera l'évolution historique de la croissance urbaine et sa répartition géographique, puis évoquera les définitions variées du concept de « ville » et les différents modèles morphologiques de villes. Elle se penchera sur les opportunités et les risques associés à cette croissance, qui font partie des enjeux et défis du développement urbain de demain.

La seconde partie présentera quelques conditions importantes pour définir une stratégie territoriale et elle exposera les finalités de la planification urbaine, qui seront analysées de façon plus détaillée dans l'atelier consacré aux « outils et méthodes de la planification urbaine » les jours suivants. Nous étudierons rapidement quelques pistes pour le financement des immenses besoins suscités par le développement urbain de demain (cf. carte 6).

1.5.1. Croissance urbaine et enjeux de demain

La croissance urbaine de demain se déploie principalement dans les pays en développement

La population mondiale est devenue majoritairement urbaine au début du XXI^e siècle. En 1990, dans le monde, en moyenne, seuls 13 % de la population habitait en ville. Le passage à une majorité de population urbaine a d'abord concerné, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Amérique latine, à la faveur de l'industrialisation, puis de la tertiarisation de l'économie. L'Amérique latine est aujourd'hui le continent le plus urbanisé du monde, avec une moyenne de 75 % de population urbaine (ONU-Habitat, 2013). L'Asie et l'Afrique subsaharienne sont encore à dominante rurale, bien que les disparités régionales soient assez importantes – 100 % de la population habite en ville à Singapour, mais moins de 30 % au Viêt Nam en 2014.

Carte 6 L'évolution du monde urbain dans les vingt prochaines années



Source: ONU-Habitat (2005).

En 2050, la moyenne mondiale s'établira autour de 70 % de population urbaine, mais 83 % des citoyens du monde habiteront dans les villes du Sud, et la majorité de la croissance se déploiera dans les pays en développement (95 % de la croissance). Le processus d'urbanisation est donc particulièrement actif aujourd'hui dans les villes du Sud et cette tendance devrait se poursuivre dans les décennies à venir, ce qui soulève des défis majeurs pour répondre aux besoins en logements, infrastructures, services, emplois, etc.

En Asie (hors Japon), le taux moyen d'urbanisation était de 10 % en 1950, il devrait dépasser 50 % avant 2030. Ce continent est celui qui enregistre de ce fait les plus forts taux de croissance urbaine à l'échelle mondiale, aux côtés de l'Afrique

subsaharienne, selon les données de l'ONU (ONU-Habitat, 2005) : entre 1,5 et 3 % de croissance par an pour l'ensemble de l'Asie, et plus de 3 % pour le Viêt Nam, le Cambodge et le Laos (mais plus de 5 % pour le Mali et la République démocratique du Congo). Ces données peuvent évidemment être discutées, car elles dépendent du découpage administratif choisi. Ainsi, des communes rurales peuvent être englobées dans les espaces définis comme « urbains » par l'Organisation des Nations unies (ONU), à des fins de simplification. Les pays de l'OCDE connaissent une croissance faible (moins de 1,5 % par an), tandis que la Russie et l'Europe de l'Est enregistrent une véritable décroissance.

La croissance urbaine est une conjugaison de croissance démographique naturelle

parmi la population citadine et d'arrivée de migrants ruraux ou internationaux. Dans un certain nombre de villes du Sud, la croissance naturelle est assez vigoureuse (transition démographique en cours) pour dépasser quantitativement l'apport de l'exode rural. En d'autres termes, c'est parce que beaucoup d'enfants naissent en ville que les villes s'agrandissent, et non pas (ou pas seulement) parce que les villes attirent les habitants des campagnes.

À l'inverse, dans les pays de l'OCDE, l'indice de fécondité est parfois trop bas pour permettre un renouvellement des générations. Lorsque les pays sont déjà très urbanisés et que l'exode rural n'est plus une tendance massive (on observe même des retours à la campagne, en périphérie des grandes villes), le taux de croissance urbaine diminue, voire devient négatif. Ainsi, bien que le monde tende vers urbanisation de plus en plus généralisée, le rythme de la croissance urbaine ralentit globalement et devrait continuer à ralentir dans les décennies à venir.

Par ailleurs, la croissance urbaine se redistribue en partie aujourd'hui vers les villes « secondaires ». On parle beaucoup des grandes « mégapoles » : une vingtaine d'agglomérations comptaient plus de 10 millions d'habitants en 2005, elles seront rejointes d'ici 2025 dans ce petit club par cinq ou six autres métropoles situées exclusivement en Afrique et en Asie. Celles-ci sont très visibles à l'échelle internationale, pourtant la majorité de la population urbaine mondiale habite dans des villes de moins de 500 000 habitants. Cette proportion diminuera légèrement (passant de 57 à 55 %

de la population urbaine entre 1990 et 2025), mais celle des villes de plus de 10 millions d'habitants plafonnera (passant de 7 à 10 % du total sur la même période).

Mais en France, les « villes moyennes » comptent entre 20 000 et 100 000 habitants, tandis qu'en Chine, la même notion désigne des agglomérations de plus d'un million d'habitants. Cela nous amène à nous interroger sur les définitions des villes, agglomérations et métropoles.

Des définitions diverses mais des formes urbaines universelles

Les « villes » sont souvent définies par un seuil démographique, mais celui-ci varie selon les pays : on parle de « ville » pour les établissements humains de plus de 2 000 habitants en France, mais dès 300 habitants agglomérés en Islande, et seulement à partir de 50 000 habitants au Japon (UN-Habitat, 2014).

En France, à ce seuil statistique s'ajoute le critère de « densité » : il faut une continuité du bâti (moins de 100 mètres entre les espaces construits, en moyenne) pour parler de « ville ». Plus récemment, l'institut national des statistiques (Insee) a intégré des critères d'« aire d'influence » pour définir des « aires urbaines » (bassin d'emploi, intensité des relations entre ville-centre et banlieues, etc.)^[7].

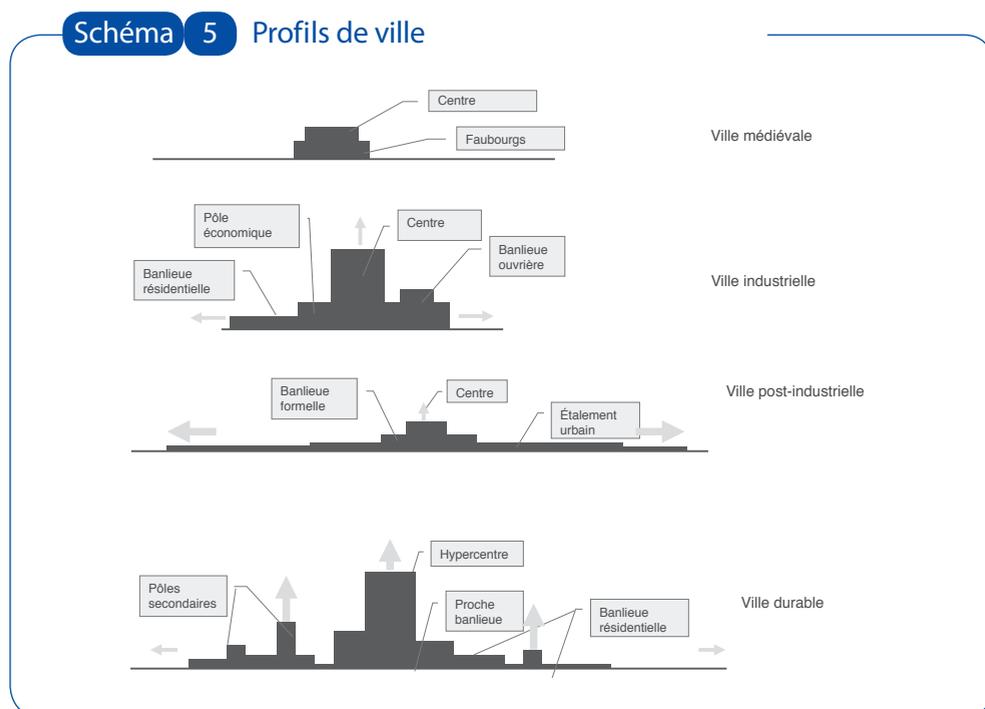
Dans d'autres pays, le statut de « commune urbaine » est accordé par le gouvernement central par une décision politique, qui se traduit par une plus grande autonomie (dans le cadre des processus de décentralisation) ou par des moyens plus conséquents associés

[7] <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm> (consulté le 5 décembre 2014).

aux organismes déconcentrés de l'État (gouvernorats, districts, préfectures). Ceci est relativement indépendant de la quantité de population : de « petites » communes peuvent être devenir « urbaines » dans le but de renforcer leur rôle d'encadrement sur un territoire donné, tandis que d'autres agglomérations assez peuplées doivent attendre avant d'accéder à ce statut.

Dans les pratiques des habitants, les espaces qui sont désignées comme des « villes » ont

des caractéristiques communes, au-delà du seuil démographique : des activités « de relation » s'y exercent (commerce, services, formations, activités culturelles), et une « vie sociale » y établit des institutions et des organisations collectives publiques et privées. Ainsi, en France, des bourgs qui comptent 3 000 ou 4 000 habitants peuvent continuer à être dénommés « villages » par leurs usagers s'ils offrent peu d'activités et de services, bien que les critères de l'Insee les classent dans la catégorie des villes (cf. schéma 5).



Auteur : Guillaume Josse, Groupe Huit (non publié).

Du point de vue de la morphologie, l'histoire de l'urbanisation a vu se développer plusieurs « modèles » de villes. Ceux-ci sont présentés sous la forme de « modèles » schématiques afin d'établir une typologie d'analyse, mais il

va de soi qu'aucune ville ne correspond à un « modèle » parfait, et que la plupart offrent des variations vis-à-vis du modèle, ou une hybridation entre plusieurs modèles.

Les villes européennes médiévales et les « médinas » du monde arabe comprenaient souvent un centre-ville fortifié. Les fortifications permettaient de constituer des stocks de denrées alimentaires et de protéger celles-ci contre d'éventuels pillages. On trouvait à l'intérieur des murs toutes les « fonctions urbaines » que les villes concentrent encore aujourd'hui : fonctions de commandement, avec la présence du château ou du palais du seigneur ou du gouverneur et/ou la garnison militaire, fonctions commerciales (marchés, boutiques) et services collectifs (écoles, banques, services de santé, lieux de culte). Ces villes médiévales ont vu se développer des « faubourgs » hors-les-murs durant les périodes modernes et contemporaines, lorsque l'offre de logements en centre-ville devenait insuffisante. Mais la forte densité du bâti se perpétuait au-delà des murs : il s'agissait de villes « compactes ».

Les « villes industrielles » ont laissé émerger de nouvelles formes urbaines, bien qu'un grand nombre d'entre elles se soient greffées sur des villes « médiévales » pré-existantes. Dans ce cas, le centre-ville fortifié a conservé les fonctions de commandement et de commerce, il s'est souvent densifié en hauteur, notamment avec les principes haussmanniens en France à la fin du XIX^e siècle, puis avec l'apparition de centres d'affaires tertiariés dans la seconde moitié du XX^e siècle. Les industries se sont installées dans les faubourgs, car elles avaient besoin de plus vastes surfaces. Les cités ouvrières se sont implantées à proximité des industries, puis, le développement du transport ferroviaire et plus tard de l'automobile a conduit à l'extension des banlieues pavillonnaires au-delà des faubourgs.

Dans les pays du Sud, le modèle « médiéval » et le modèle « industriel » existent, mais un troisième type de forme urbaine est apparu à partir des années 1960-1970 : le modèle de la ville dite « spontanée ». Autour d'un centre ancien, parfois doublé d'une banlieue formelle (coloniale ou post-coloniale) se sont développés des quartiers dits « informels », souvent peu denses, qui contribuent à l'étalement urbain. L'« informalité » n'est que partielle (faible planification, manque d'équipements publics), car ces quartiers sont souvent des lotissements édifiés par des lotisseurs privés, et ils accueillent de multiples formes d'organisations collectives. Par ailleurs, les quartiers « spontanés » ne sont pas uniques responsables de l'étalement urbain : certains d'entre eux se situent à proximité du centre-ville et sont très denses (les *avelas* de Rio, Kibera à Nairobi). À l'inverse, des programmes formels de logements sociaux pour les classes défavorisées, de « villes nouvelles » pour les classes moyennes ou de « résidences fermées » pour les classes aisées contribuent au « mitage » de l'espace rural, en s'installant *ex nihilo* à plusieurs dizaines de kilomètres du centre (en Égypte, au Mexique, en Afrique du Sud, en Chine, au Viêt Nam, notamment – Paquette, 2010) – engendrant des coûts énormes d'équipement et de raccordement aux réseaux (Berque, Bonnin et Ghorra-Gobin, 2006).

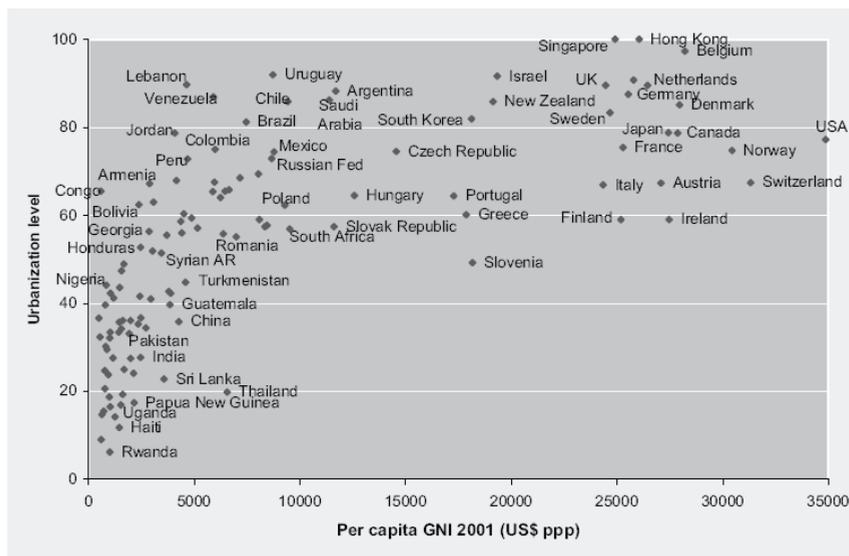
Le modèle de la « ville durable » a pour finalité de limiter l'étalement urbain, afin de réduire l'impact environnemental des villes (artificialisation des sols, notamment) et leur empreinte carbone, l'étalement entraînant une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (Satterthwaite, 2004 ; Flux, 2010). Il s'agit de transformer les formes urbaines existantes dans les modèles

précédents, en encourageant d'une part la densification du centre-ville et des proches banlieues, et d'autre part le renforcement de « pôles secondaires » (ville « polycentrique ») offrant des emplois et des services ailleurs que dans le centre-ville original, afin de limiter les déplacements (Club France Rio+20, 2012 ; Williams, 2010). Cela suppose une très forte maîtrise du développement spatial par les autorités publiques : une planification et une réglementation détaillées doivent être élaborées, mais surtout doivent être appliquées, ce qui nécessite des moyens humains et financiers considérables pour contrôler, recenser les constructions et sanctionner les pratiques non réglementaires, et plus généralement pour lutter contre les tendances « libres » du marché foncier et immobilier et les choix de localisation des individus et des entreprises.

Opportunités et risques associés à la croissance urbaine

Pour les pays en développement, l'urbanisation est sans conteste facteur d'opportunités. Les économies modernes (industrielles et post-industrielles) sont majoritairement urbaines et on observe une corrélation nette entre croissance urbaine et augmentation du PIB par habitant : les pays dans lesquels la majorité de la population habite encore à la campagne sont ceux qui ont le revenu par habitant le plus faible (Rwanda, Haïti, Inde), tandis que ceux qui ont des PIB élevés sont souvent très urbains : Allemagne, Hong Kong, Singapour. Les villes sont les lieux de concentration des activités à plus haute valeur ajoutée et des activités innovantes (finance, NTIC, etc.). Les activités économiques qui participent à la mondialisation se déploient aussi principalement dans des grandes villes ouvertes à l'international (Veltz, 2005).

Graphique 1 Corrélation urbanisation et croissance économique



Source : Satterthwaite (2007).

La concentration des hommes, des activités et des services en ville engendre un effet d'agglomération positif : on atteint un certain seuil qui permet de produire à moindres coûts (économies d'échelle) et on peut développer des services spécialisés (Fujita et Thisse, 2002 ; Prager et Thisse, 2009).

Mais les villes sont aussi plus sensibles à certains risques. Les risques naturels, d'abord : les séismes, glissements de terrain, typhons, tsunamis, ont des conséquences plus graves en raison de la densité de peuplement et de la présence d'équipements coûteux. Les perturbations engendrées par les dérèglements climatiques sont également plus sensibles (hausse du niveau de la mer, inondations, épisodes de canicule, etc.). À l'échelle mondiale, les vulnérabilités liées

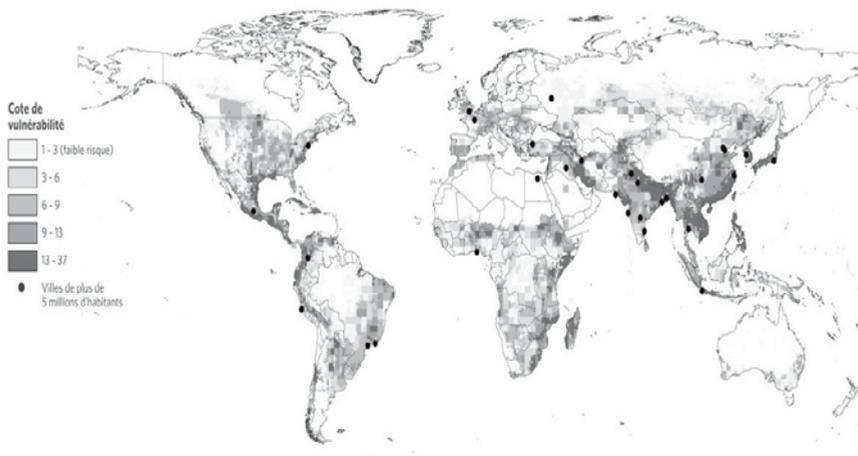
au changement climatique se cumulent principalement sur les zones littorales ; or, ce sont précisément les zones qui accueillent les métropoles millionnaires et les fortes densités urbaines. L'Amérique centrale et andine, le Japon, le littoral chinois et la péninsule indochinoise sont particulièrement exposés aux risques.

Le quatrième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (IPCC, 2007) a montré qu'en cas d'élévation de un mètre du niveau de la mer, le Viêt Nam serait le pays le plus touché au monde en termes de population et d'aires urbaines concernées (11 %), ce qui aurait un impact sur la production (10 % du PIB serait affecté), en raison de la concentration des hommes et activités sur la bande côtière.

Carte

7

Les grandes villes et les dangers actuels face au climat.
Risque cumulé : sécheresse, cyclones, inondations,
glissements de terrains



Source : De Sherbinin et al (2007).

Les risques anthropiques sont par ailleurs plus élevés en ville. La pollution provenant de la circulation automobile, de l'industrie et des déchets entraîne des problèmes de santé, les quartiers précaires présentent parfois des risques sanitaires et le manque de prise en compte des difficultés de leurs habitants engendre des risques sociaux, l'artificialisation des sols et la consommation de terres agricoles pour la construction pose des problèmes de risques alimentaires et de perturbations du cycle de l'eau, notamment (risques d'inondation).

La concomitance de grandes opportunités et de risques sérieux invite à rechercher une maîtrise de l'aménagement urbain et une planification de la répartition des hommes et des activités, afin de proposer des perspectives de développement durable pour les villes de demain (Kanaley et Roberts 2006) (*cf.* carte 7).

1.5.2. Définir une stratégie territoriale : quelle réponse aux enjeux de demain ?

Trois aspects fondamentaux pour un développement des villes piloté par les acteurs locaux sont présentés succinctement ici : la gouvernance locale, la planification territoriale et les ressources financières locales.

Gouvernance et maîtrise d'ouvrage locale

De nombreux pays en développement ont connu dans les dernières décennies des processus de décentralisation qui ont consacré l'apparition de collectivités locales élues. Mais le stade d'avancée de la décentralisation varie selon les pays et ce modèle n'est pas universel. Certains pays

restent centralisés ou procèdent simplement à une déconcentration des lieux de décisions. En tous les cas, le système de gouvernance institutionnelle doit être propre à chaque contexte et choisi par les citoyens.

La planification urbaine répond souvent mieux aux besoins des habitants lorsqu'elle est décidée par les acteurs locaux. Mais la gouvernance locale rencontre plusieurs défis. D'une part, la répartition des compétences entre entités décentralisées, administrations déconcentrées et gouvernement central nécessite souvent l'évolution de l'arsenal législatif et réglementaire. D'autre part, même lorsque les lois sont précises, les collectivités doivent bénéficier de moyens suffisants pour assumer leur mission de service public à l'échelle locale, notamment *via* les dotations étatiques qui doivent être à la hauteur des besoins. Ensuite, les autorités locales doivent élaborer des politiques publiques pertinentes pour leur territoire et offrant des solutions durables. Elles doivent organiser les relations entre les différents acteurs locaux, s'appuyer sur le secteur privé et la société civile et les inclure dans le processus décisionnel.

Plusieurs conditions facilitent la maîtrise d'ouvrage des projets de développement territorial par les collectivités, bien que ces conditions puissent être présentes à des degrés variables. Une certaine maîtrise du foncier est souhaitable (sans être nécessairement exhaustive) : connaître le statut des terrains (cadastre ou autre système d'information géographique), constituer des réserves foncières pour les équipements publics, établir une planification territoriale, mener des opérations d'aménagement. Les ressources humaines doivent être suffisantes pour

assurer la mise en œuvre et le suivi des projets : les employés doivent être qualifiés, le niveau de rémunération doit correspondre aux responsabilités attendues et les conditions de travail doivent concourir à stabiliser les effectifs. Les services administratifs doivent disposer de capacités de maîtrise d'ouvrage administrative, notamment être en mesure de lancer de multiples appels d'offres, de contractualiser avec des entreprises et de les piloter, puis d'assurer la maintenance et l'entretien des équipements. Enfin, la gestion des finances locales constitue souvent une condition de réussite : capacité à améliorer les recettes, programmation prévisionnelle, gestion du budget, etc. (Bourdin, Lefeuvre et Mélé, 2006).

Nous dressons *infra* quelques pistes d'amélioration des pratiques de planification territoriale et de gestion des finances locales. Les méthodes de planification seront étudiées de façon plus approfondie dans l'atelier consacré à ce thème. Ces sujets sont également développés plus amplement dans le cycle de formation proposé par l'université d'entreprise de l'AFD, le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), dans les trois modules du « parcours collectivités locales », formation destinée aux professionnels partenaires de l'AFD^[8].

Finalités et défis de la planification territoriale

La planification territoriale consiste à élaborer, de façon concertée (entre tous les acteurs locaux), des documents qui prévoient le développement des activités et l'organisation de l'espace sur un territoire donné pour les années à venir – en général

un horizon de 10 à 20 ans (Choay et Merlin, 2010). Les finalités de la planification sont nombreuses, nous en évoquons ici quelques-unes. La première finalité des documents de planification est de répondre aux besoins des habitants et des usagers du territoire, en matière de logement, d'emploi et de services. La deuxième, immédiatement conséquente de la première, est de procéder à des arbitrages entre les diverses demandes afin de définir l'intérêt général. La troisième est de permettre à la collectivité d'exercer une maîtrise foncière pour construire des infrastructures, des équipements et des zones d'aménagement. La quatrième est de protéger les ressources naturelles et l'environnement, ce qui implique notamment de limiter l'étalement urbain et d'encourager la constitution d'une ville compacte. La cinquième est de faciliter le développement d'activités économiques pourvoyeuses d'emploi, la sixième est de lutter contre les inégalités sociales (Fainstein, 2001). Il n'existe pas d'ordre hiérarchique entre ces diverses finalités, chacune d'entre elles est capitale pour assurer un développement équilibré et durable du territoire concerné.

Par ailleurs, l'un des grands défis pour la planification territoriale est la prise en compte du secteur dit « informel ». Les politiques de développement local ne peuvent pas ignorer l'existence de quartiers et d'activités qui n'ont pas été créés par la puissance publique, leur création étant d'ailleurs souvent due à un manque de moyens publics pour répondre aux besoins de la croissance démographique et urbaine. Les politiques répressives vis-à-vis de l'informel ont des conséquences sociales

[8] http://www.cefeb.org/home/programmes/appui-aux-operations-du-groupe-afd_1/PAGESACTUS_1/PCL2014

négatives, mais elles sont souvent également inefficaces, puisque le développement de ces quartiers et activités répond à des besoins indispensables pour les populations (logement, emploi, services, etc.) (Durand-Lasserre, 2006).

Les autorités doivent donc choisir leur positionnement vis-à-vis du secteur informel : souhaitent-elles régulariser les quartiers précaires ? Souhaitent-elles contrôler toutes les activités qui ne sont pas enregistrées officiellement ? Si tel est le cas, elles doivent alors engager d'importants investissements pour intégrer les quartiers spontanés à la ville formelle : raccordement aux transports collectifs, aux réseaux, construction d'équipements publics, voirie, etc. Elles peuvent lancer d'importants programmes de construction de logements, pour répondre aux besoins de la croissance urbaine et limiter la formation de nouveaux quartiers précaires. Le contrôle des activités économiques nécessite quant à lui de disposer d'un appareil administratif conséquent et de ressources humaines (Chaboche *et al.*, 2014).

Une autre voie consiste en la recherche d'articulations entre les secteurs formels et informels. Par exemple, les autobus municipaux peuvent desservir la ville « formelle » et une partie des quartiers populaires qui sont accessibles, tout en acceptant l'existence de modes de transport collectifs « artisanaux » (Godard, 2008), comme les moto-taxis au Viêt Nam qui peuvent assurer une desserte sur des voies plus étroites, dans certains quartiers.

La conciliation des diverses finalités et enjeux est un défi en soi, souvent difficile à relever, mais la planification rencontre pourtant encore d'autres difficultés. Idéalement, les

plans et programmes devraient être établis à une échelle spatiale qui correspond à un territoire fonctionnel (par exemple, un bassin versant pour la gestion de l'eau, un bassin d'emploi pour les déplacements, etc.). Or, les limites administratives correspondent rarement aux aires fonctionnelles, ce qui engendre des problèmes de gouvernance. En raison de l'évolution souvent rapide de la situation démographique, économique et sociale, et des reconfigurations spatiales, les documents de planification devraient être flexibles et modifiés fréquemment. Ceci suppose la production et l'actualisation régulière des données de connaissance du territoire (y compris habitants et activités), l'adoption de dispositifs pérennes et permanents de concertation, une souplesse dans la réglementation et sa mise en œuvre, et, comme indiqué *supra*, des ressources humaines et financières suffisantes pour mener ces démarches.

C'est la raison pour laquelle la planification doit correspondre aux moyens réels de mise en œuvre des plans et de suivi. Les plans ne doivent pas être plus ambitieux que les capacités de réalisation des projets. Par exemple, en Ile-de-France, à l'occasion de la révision du schéma directeur régional, on s'est rendu compte au début des années 2000 que 60 % des constructions dans la région s'étaient établies hors des zones désignées à cet effet dans le schéma directeur de 1994 (IAU-IDF, 2009). Il ne faut donc pas dépenser toutes les énergies dans l'élaboration de réglementations strictes, si on ne dispose pas des moyens d'application des objectifs et de sanction des écarts.

Face à l'ampleur des besoins, l'une des pistes de réponse est de contribuer à améliorer les ressources financières des acteurs en charge

du développement des villes : gouvernement central, municipalités et gouvernements locaux, entreprises locales publiques et privées.

Le financement du développement urbain : quelques pistes

Les collectivités locales déconcentrées (représentantes directes du gouvernement) ou décentralisées (élues) disposent de plusieurs sources potentielles de financement pour les investissements sur le territoire qu'elles doivent aménager.

Quantitativement, le premier contributeur est souvent l'État, qui transfère des sommes aux collectivités, représentant souvent plus de la moitié de leurs ressources budgétaires. Les dotations peuvent être régulières (annuelles) ou ponctuelles si elles sont liées à un projet précis (par exemple, une subvention accordée pour la construction d'un hôpital, d'une route, etc.). Lorsqu'elles sont annuelles, les dotations sont souvent proportionnelles au poids démographique des villes concernées et proportionnelles au montant des recettes fiscales perçues par les autorités locales pour le compte de l'État. Elles sont parfois également relatives à leur statut administratif (village, ville, chef-lieu de district, etc.), et plus rarement, relatives à leurs besoins ou difficultés. Ainsi, dans certains pays, notamment en France, des mécanismes de péréquation permettent de verser davantage de fonds aux collectivités les plus pauvres, grâce aux sommes perçues par les collectivités les plus riches.

Toutefois, les transferts de l'État alimentent à la fois les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissements des collectivités. Dans de nombreux pays, la quasi-totalité des subventions est absorbée

par les dépenses de fonctionnement (salaires des agents municipaux, notamment), au détriment des investissements. Des mesures législatives (au niveau national) et réglementaires (au niveau local) peuvent être mises en place afin de sanctuariser les fonds dédiés aux investissements pour le développement urbain.

La deuxième source de financement est constituée par les ressources propres des collectivités. Celles-ci sont de plusieurs natures. Les ressources fiscales sont constituées par la taxe foncière, la taxe immobilière et la taxe d'habitation lorsque les collectivités les perçoivent directement, en général dans les systèmes administratifs décentralisés. S'y ajoutent les taxes sur les activités économiques (taxe professionnelle, ou patente pour les locaux commerciaux), qui sont souvent prélevées localement, y compris dans les systèmes non décentralisés. Les collectivités locales touchent également des redevances pour les services publics locaux qu'elles fournissent le cas échéant : taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, redevance sur l'eau, sur le stationnement, sur les transports publics, etc. Les collectivités locales ont tout intérêt à améliorer le recouvrement de ces différentes recettes fiscales, qui représentent une source de revenus considérable. En France, par exemple, l'impôt foncier permet de collecter 25 milliards d'euros par an, ce qui représente en moyenne 25 % des revenus des municipalités. Cela suppose, pour les taxes foncières et immobilières, de mettre en place ou d'actualiser des systèmes d'information géographique (adressage ou cadastre). Pour les taxes sur les activités économiques, cela implique d'une part de limiter le nombre et la durée des exemptions fiscales destinées

à attirer et à satisfaire les entrepreneurs et de consacrer des ressources humaines aux tâches de prélèvement, de contrôle et de sanction en cas d'absence de paiement.

La troisième source de financement est la captation d'une partie des plus-values foncières et immobilières. La délivrance des permis de construire par les municipalités est souvent payante. Les collectivités peuvent, en outre, vendre des droits à construire sur leurs propres terrains ou réaliser des transferts de droits à construire d'un terrain à un autre, ce qui génère des revenus (Weiping, 2007). Les plus-values (bénéfices) réalisées par des personnes privées lors de la conversion d'un terrain agricole en terrain à bâtir, lors d'une transaction (vente, cession) ou lors d'une succession, peuvent être taxées si cette conversion s'opère dans un cadre réglementaire. Les opérations d'aménagement réalisées par des promoteurs immobiliers, des grands opérateurs publics (équipements) et des industriels (zones d'activités) produisent de larges bénéfices pour le secteur privé, qui peuvent être mis à contribution pour les budgets publics locaux (Paulais, 2012).

Une quatrième ressource financière pour le développement urbain est la mise en place de partenariats entre le secteur public et le secteur privé, par exemple pour les opérations d'aménagement mentionnées *supra*. Les autorités publiques contribuent au projet en fournissant des terrains et surtout une garantie pour les banques, tandis que les promoteurs privés prennent en charge les frais relatifs aux équipements (aménagement des parcelles, installation des infrastructures, etc.). De même, les « délégations de service public » sont des

formes de partenariat entre public et privé, dans lesquelles un acteur privé prend en charge la distribution d'un service public au nom de la collectivité. L'acteur privé a alors à sa charge les investissements nécessaires pour remplir cette mission (par exemple, extension du réseau d'adduction d'eau).

Enfin, la cinquième et dernière source de financement du développement urbain est l'emprunt bancaire, qui est pour l'instant relativement peu utilisé par les collectivités locales dans les pays en développement, alors qu'il est abondamment utilisé dans les pays du Nord. En fonction du montant potentiel de ses recettes annuelles et de la qualité de sa gestion financière, une collectivité peut ainsi directement emprunter auprès de banques locales ou étrangères (y compris des bailleurs internationaux comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement ou l'AFD), ou encore bénéficier d'un emprunt contracté pour elle par le gouvernement central (le ministère des Finances) et rétrocédé. Les collectivités peuvent également bénéficier de mécanismes de garantie bancaire, dans lesquels un organisme financier s'engage à couvrir le risque qu'elles prennent en empruntant. L'un des prérequis est de développer les activités de banques nationales et locales, qui peuvent notamment mobiliser l'épargne des ménages autour de projets d'investissements locaux. Enfin, certaines grandes villes émettent directement des émissions obligataires sur les marchés financiers, ce qui leur assure des revenus conséquents. Ce recours à l'emprunt doit cependant conserver des proportions raisonnables, pour éviter les situations de surendettement. Les provinces brésiliennes et argentine ont

ainsi été affectées par des crises monétaires, respectivement en 1997 et 2001. Au Brésil, la dette des États fédérés (régions) s'élevait à plus de deux fois le montant de leurs recettes courantes annuelles (AFD, IPEA et Fondation Ciudad Humana, 2014).

Toutes ces pistes de financement gagnent à être explorées par les acteurs du développement urbain afin de trouver les montants indispensables pour répondre aux besoins engendrés par la croissance démographique. En effet, le « *wishfull thinking* » en matière de ville durable, de planification territoriale « intelligente » et de participation des habitants aux prises de décision ne sert à rien si les fonds nécessaires ne sont pas disponibles pour mettre en œuvre les objectifs vertueux du développement durable.

Conclusion

Pour répondre aux défis urbains de demain, la planification territoriale doit prendre en compte les trois piliers du développement durable : le développement économique, la lutte contre les inégalités sociales et la protection de l'environnement.

Le développement économique est un moteur puissant pour permettre aux villes d'offrir à leurs habitants des emplois, des

activités, des services, et pour fournir des ressources pour les équipements publics. Du côté de la planification territoriale, il suppose la mise en place de stratégies et d'investissements porteurs.

La planification doit promouvoir un modèle de ville « inclusive » ou « solidaire », c'est-à-dire qui n'exclut pas certaines catégories de population (les migrants, les pauvres, les minorités, les femmes, les personnes âgées). Pour cela, elle doit avoir comme objectif majeur de faciliter l'accès de tous aux services de base et plus généralement à l'espace public (libre circulation, accès aux équipements, etc.). Elle doit lutter contre les processus de fragmentation socio-spatiale, proposer des logements abordables pour tous, améliorer les conditions de vie dans l'habitat existant par des opérations de rénovation urbaine.

Enfin, la planification dispose de nombreux outils pour protéger l'environnement. Les enjeux principaux dans ce domaine sont de mettre en œuvre les engagements inscrits dans les documents de planification (protection des ressources, des espaces verts) et de trouver les financements correspondant aux mesures à mettre en œuvre (par exemple pour améliorer l'efficacité énergétique des activités industrielles, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre).



Références bibliographiques

- AFD, IPEA et FONDATION CIUDAD HUMANA (2014), *Financer la ville latino-américaine, des outils au service d'un développement urbain durable*, AFD, Savoirs communs, n°16.
- BODY-GENDROT S., M. LUSSAULT et T. PAQUOT (2000), *La Ville et l'urbain, l'état des savoirs*, La Découverte, pp. 21-34.
- BERQUE A., P. BONNIN, C. GHORRA-GOBIN (2006), *La ville insoutenable*, Paris, Belin.
- BOURDIN A., M.P. LEFEUVRE et P. MELE (dir.) (2006), *Les règles du jeu urbain - Entre le droit et la confiance*, Paris, Descartes et Compagnie.
- CHABOCHE M., A. DUKHAN et I. SALENSON (2014), « Intégrer les quartiers précaires aux villes : le défi de demain », *Question de développement* n°17, AFD.
- CHOAY F. et P. MERLIN (2010), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France.
- CLUB FRANCE RIO+20 (2012), *Sustainable Urban Territories: Towards a New Model?*, Club France Rio+20.
- DE SHERBININ A., A. SCHILLER et A. PULSIPHER (2007), *The Vulnerability of Global Cities to Climate Hazards*, Publishing by SAGE on behalf of International Institute for Environment and Development.
- DURAND-LASSERVE A. (2006), "Market-driven Evictions and Displacements. Implications for the Perpetuation of Informal Settlements in Developing Countries", in Huchzermeyer M. et A. Karam (eds.), *Informal Settlements, A Perpetual Challenge?*, Cape Town, Cape Town University Press.
- FLUX (2010), « Faibles densités et coûts du développement urbain », *Flux* numéro 79/80, janvier-juin.
- FUJITA M. et J.-F. THISSE (2012), *The Economics of Agglomeration*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GODARD X. (2008), « Transport artisanal : esquisse de bilan pour la mobilité durable », communication lors de la conférence CODATU XIII, Ho-Chi-Minh ville.
- IAU-IDF, (2009), « Les pressions foncières en milieu agricole et naturel », Paris, IAU-IDF.
- International Panel on Climate Change (2007), *Assessment Report 5 on Climate Change*, UNEP.
- JACQUET P., R.K. PACHAURI et L. TUBIANA (dir.) (2010), « Villes, changer de trajectoire », *Regards sur la Terre*, Presses de Sciences Po.
- KANALEY T. et B. ROBERTS (eds.) (2006), *Urbanization and Sustainability in Asia, Good Practice Approaches in Urban Region Development*, Asian Development Bank and Cities Alliance.
- LORRAIN D. (ed.) (2014), *Governing Megacities in Emerging Countries*, Londres, Ashgate.
- ONU-HABITAT (2013), *State of the World's Cities 2012-2013*, UN-Habitat Annual Report.
- ONU-HABITAT (2005), *Responding to the Challenges of an Urbanizing World*, UN-Habitat.
- PAQUETTE, C. (2010), « Mobilité quotidienne et accès à la ville des ménages périurbains dans l'agglomération de Mexico - Une lecture des liens entre pauvreté et mobilité », *Revue Tiers Monde*, n° 201, pp. 157-175, janvier-mars, Paris, Armand Colin.
- PRAGER J.-C. et J.-F. THISSE (2009), « Les enjeux démographiques du développement économique », *Notes et documents* n°46, AFD.
- PAULAIS T. (2012), *Financing Africa's Cities. The Imperative of Local Investment*, Washington, World Bank, Agence Française de Développement.

- SATTERTHWAITE D. (ed.) (2004), *Sustainable Cities*, Londres, Earthscan.
- SATTERTHWAITE D. (2007), *The Ten and Half Myths that May Distort the Urban Policies of Governments and International Agencies*, cité dans CGLU, document technique sur les finances locales.
- FAINSTEIN S., (2001) "Inequality in Global City Regions", in Scott, A., E. Soja et J. Agnew, *Global City-regions: Trends, Theory, Policy*, Oxford, Oxford University Press.
- VELTZ P. (2005), *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF.
- WEIPING W. (2007), "Urban Infrastructure and Financing in China", in Yan S. et S. Ding (eds), *Urbanization in China: Critical Issues in an Era of Rapid Growth*, Cambridge, Massachusetts, Lincoln Institute of Land Policy.
- WILLIAMS K. (2010), "Sustainable Cities: Research and Practice Challenges", *International Journal of Urban Sustainable Development*, 1:1-2, pp. 128-132.



1.6. La ville, un système complexe ?

Les nouveaux enjeux de la modélisation urbaine

Arnaud Banos – CNRS-Paris 1-Paris 7

Les villes sont souvent définies comme des systèmes complexes, constitués d'un grand nombre d'entités hétérogènes interagissant de manière autonome à différentes échelles. De ce point de vue, les dynamiques urbaines relèveraient alors largement de processus d'auto-organisation et leurs structures émergeraient de ces multiples interactions sous-jacentes. L'analogie est parfois poussée au point de comparer les villes à des organismes vivants, avec lesquels elles partageraient certaines de leurs propriétés.

Que nous apprennent ces travaux ? Quels enseignements pouvons-nous en tirer dans les domaines de planification urbaine ?

1.6.1. La ville, un système complexe ?

Nombreux sont les travaux établissant un parallèle entre les villes et les systèmes complexes (Batty, 2005 ; Benenson et Torrens,

2002 ; Krugman, 1996 ; Johnson, 2001 ; Portugali, 2000). Il est vrai que la définition la plus large de ces derniers (Waldrop, 1992) laisse assez peu de doute quant à la possibilité d'une analogie fructueuse : sont qualifiés de complexes des systèmes composés d'un grand nombre d'entités plus ou moins autonomes, en situation d'interaction localisée. De tels systèmes ne sont pas contrôlés ou orchestrés par un groupe d'entités ou une structure d'ordre supérieure (logique *top-down*), leur dynamique relevant davantage de processus d'auto-organisation (logique *bottom-up*).

Les entités constitutives de tels systèmes dépendent naturellement de l'échelle considérée : au niveau microscopique, piétons, cyclistes, conducteurs sont par exemple des entités « urbaines » évidentes, mais de manière peut être plus surprenante, les feux rouges ou les bâtiments « intelligents »

que l'on voit apparaître dans les expériences *SmartCities* en sont également. Au fur et à mesure que l'on monte dans les niveaux scalaires, les collectifs (associations, entreprises, collectivités, etc.) peuvent également être abstraites comme des entités. Enfin, au niveau macroscopique du réseau urbain, chaque ville peut être considérée comme une entité autonome interagissant avec d'autres villes (Pumain *et al.*, 2006).

Si la cause est aujourd'hui entendue pour de nombreux systèmes naturels (matière active, organismes vivants, sociétés d'insectes collectifs, etc.) et artificiels (Internet par exemple), l'application de cette grille de lecture aux sociétés humaines et à certaines de leurs productions les plus spécifiques (les villes par exemple) fait encore largement débat. En effet, prétendre que les villes sont des systèmes adaptatifs auto-organisés dont les structures et les dynamiques relèveraient davantage de processus d'auto-organisation que d'actions centralisatrices d'orchestration et de contrôle a de quoi surprendre. Et pourtant, c'est exactement ce que dit en substance Denise Pumain, l'une des meilleures spécialistes du domaine, à propos de l'origine des systèmes de peuplement :

« Quelle qu'ait été et soit encore l'efficacité des interventions destinées explicitement à contrôler un territoire au moyen de l'implantation régulière de fonctions centrales, le plus souvent hiérarchisées, il peut être tenu pour certain que ces fonctions ne constituent pas le déterminant essentiel de la structure et de l'évolution des systèmes de peuplement. Certes, des généraux, des administrateurs, des colonisateurs ont pu dresser des plans d'occupation d'un territoire par un réseau de places fortes, de préfectures

ou de campements. Certaines localisations urbaines ont été imposées arbitrairement par des pouvoirs politiques (Richelieu en France) ou économiques (Sun City en Afrique du sud) ou encore par des aménageurs (les villes nouvelles). Cependant, si ces actions volontaires contrôlaient vraiment de façon effective toute l'organisation des systèmes de peuplement, elles se traduiraient nécessairement par une plus grande variété de formes, selon les régimes politiques et les systèmes économiques, et par des à-coups plus prononcés dans leur évolution » (Pumain, 1998).

Le travail récent de géographes israéliens dans la région de Tel-Aviv sur une période de 15 années (Nurit *et al.*, 2012) alimente ce débat à partir d'une étude empirique fine des écarts observés entre les développements urbains et ceux réalisés : la proportion de développements non conformes à la planification initialement établie s'y élève par moment à plus de 65 % des développements urbains. Ce qui amène les auteurs à émettre quelques doutes quant à la manière dont le plan initial de développement urbain a réellement guidé le développement observé.

Quel rôle peut donc remplir l'action publique (au sens large) dans une telle perspective ?

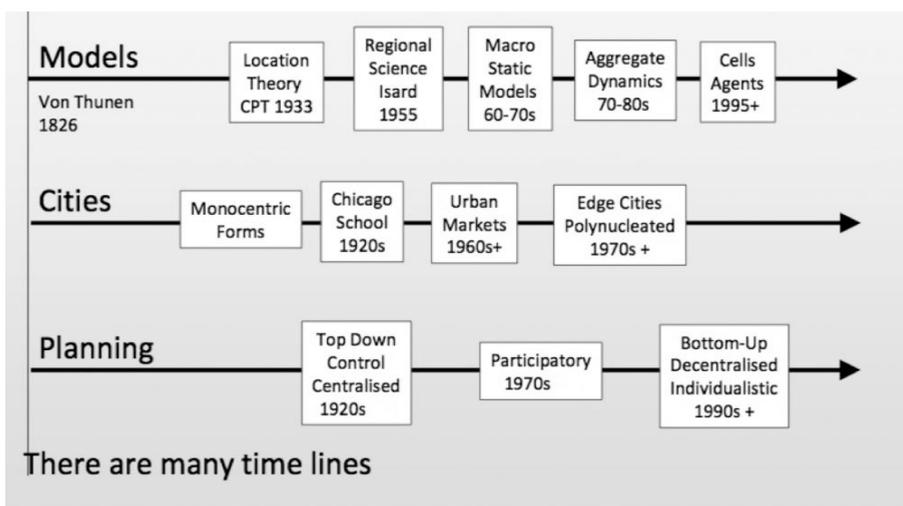
« Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs » aimait à dire François Ascher (2000), pointant du doigt les évolutions les plus récentes des sociétés modernes et de leurs productions urbaines, qu'il qualifiait de « métapoles » afin de souligner à la fois leur morphologie de plus en plus fragmentée et diluée et leur fonctionnement de plus en plus complexe, engendré par la multiplication croissante des interactions à l'œuvre en leur sein.

1.6.2. De la modélisation des systèmes urbains...

Cette évolution conjointe des sociétés, des villes et de la planification urbaine s'accompagne nécessairement d'une évolution des pratiques de modélisation urbaine, domaine incontournable bien que

souvent trop peu connu en dehors de la sphère très réduite des spécialistes. Ainsi, aux modèles macroscopiques et statiques des années 1960-1970, se sont progressivement substitués des modèles plus dynamiques et de plus en plus désagrégés, jusqu'aux modèles individus-centrés les plus récents.

Schéma 6 La co-évolution des villes, de la planification urbaine et des modèles urbains



Source : Batty (2005), <http://www.casa.ucl.ac.uk/rits/rits-lecture-2.pdf>

Cette évolution des pratiques de modélisation, si elle s'inscrit ainsi que le montre le schéma 6 dans un contexte sociétal lui-même en perpétuel mouvement, correspond également à une tendance de fond qui irrigue de nombreuses disciplines scientifiques. De manière très générale, on peut dire que cette évolution se caractérise par l'importance croissante accordée :

- aux mécanismes d'amplification (rétroactions positives) au détriment des

mécanismes de régulation (rétroactions négatives) ;

- à la biologie (avec ses concepts d'auto-organisation, de métabolisme, de cycles de vie) au détriment de la physique newtonienne et sa quête d'équilibre, de stabilité ;
- à l'hétérogénéité fondamentale des entités composant les sociétés humaines et notamment les individus ;
- aux concepts d'équilibre dynamique et de dynamique loin de l'équilibre (« *Life*

at the edge of chaos »), au détriment de la recherche de l'équilibre lui même.

Il s'agit là d'une dynamique fondamentale, qui doit être évaluée à sa juste mesure. On soulignera ainsi une difficulté inhérente aux sciences sociales, régulièrement pointée du doigt par Herbert Simon, à la fois prix Turing 1975 pour ses travaux en intelligence artificielle et prix Nobel d'économie en 1978 pour ses travaux sur la rationalité limitée. Profitant du double sens du mot « *hard* » (dur et difficile), Herbert Simon aimait à dire que les sciences sociales sont les véritables « sciences dures » (au sens de « difficile »). Pour Simon, le social ne peut pas être découpé en sous-processus distincts et clairement identifiés qui pourraient être confiés à des disciplines différenciées dont les analyses, menées indépendamment les une des autres, pourraient par la suite être agrégées pour construire une analyse du système social dans sa globalité. Par ailleurs, contrairement aux sciences naturelles et physiques, les sciences sociales se prêtent mal à l'expérimentation contrôlée. De ce fait, il s'avère difficile de tester des hypothèses concernant les liens entre des comportements individuels et des structures et processus davantage macroscopiques, limitant de ce fait tout questionnement pourtant fondamental de type : « *Si les individus suivent certaines règles, ALORS la société dans sa globalité présentera certaines propriétés* ». Or, c'est précisément ce genre de questionnement qui anime les recherches dans le domaine de ce que l'on appelle aujourd'hui les systèmes adaptatifs complexes : dans quelles mesures des comportements localisés non coordonnés mais interdépendants sont ils

susceptibles de conduire à l'émergence de structures et/ou processus globaux ?

Derrière cette simple question se cachent deux grandes difficultés de nature très différentes. Tout d'abord, dans un système complexe constitué d'un grand nombre d'entités en situation d'interaction très localisée, il est difficile de déduire les conséquences macroscopiques de comportements microscopiques, même en connaissant très bien les conditions initiales, les propriétés des entités et de leur environnement ainsi que leurs règles comportementales : la simulation informatique – au sens de l'exécution répétée au sein d'un ordinateur d'un modèle mathématique et/ou informatique – est alors bien souvent le seul moyen de progresser dans cette connaissance. Ensuite, et c'est la seconde difficulté, il est encore plus difficile d'induire les comportements microscopiques à partir d'une connaissance même très précise du niveau macroscopique : l'une des approches possibles, dans ce genre de « problème inverse » est alors de « générer » par la simulation des structures et processus macroscopiques à partir de comportements individuels, de manière à produire des « candidats explicatifs » (Epstein et Axtell, 1996) qu'il faudra ensuite tester et confronter aussi à la théorie qu'aux faits observés.

On voit que, dans les deux cas (micro → macro et macro → micro), la modélisation et la simulation jouent un rôle clé. Le modèle de ségrégation de Schelling (Schelling, 1978), l'un des plus connus en sciences humaines et sociales, illustre bien ces différentes difficultés.

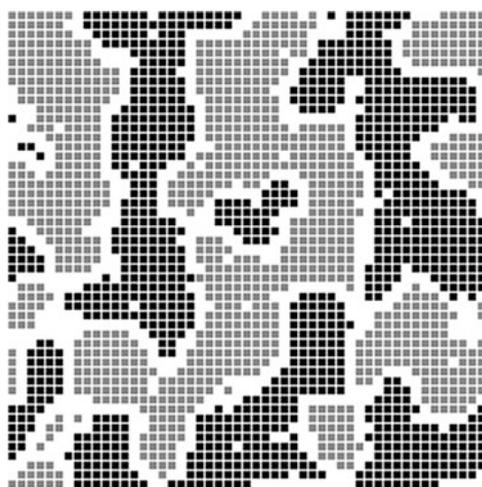
Que dit ce modèle théorique ? Imaginons un nombre pair de ménages, la moitié étant

d'une couleur C1 et l'autre moitié de couleur C2. Ces ménages sont localisés au hasard sur les cases d'un échiquier, en respectant les deux contraintes suivantes : 1) il ne peut y avoir qu'un seul ménage par case et 2) le nombre de cases doit être supérieur aux nombre de ménages. Donnons maintenant à ces agents une règle de comportement très simple, de type stimulus/réaction : si la proportion de ménages de couleur C1 dans le voisinage d'un ménage de couleur

C2 est supérieure à un seuil λ , alors ce ménage s'installe dans une des cases libres de l'échiquier possédant une proportion de ménages de couleur C1 inférieure au seuil λ .

À l'évidence, si la tolérance est faible (valeur du seuil λ faible), la dynamique de relocalisation des ménages va produire une organisation spatiale structurée, marquée par une séparation plus ou moins nette entre les deux types de ménages (cf. schéma 7).

Schéma 7 Exemple d'organisation spatiale obtenue pour un seuil de tolérance faible

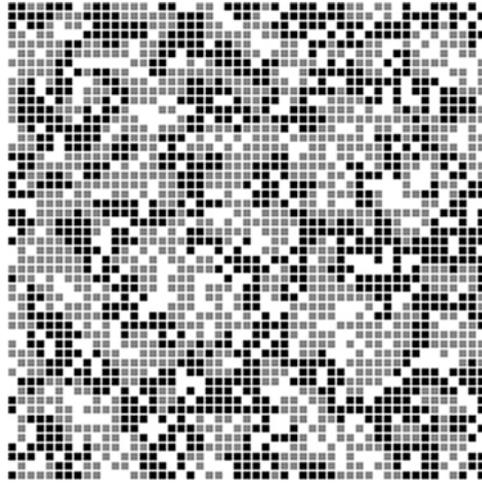


Note : $\lambda = 30\%$ de voisins de couleur différente.
Source : NetLogo, <https://ccl.northwestern.edu/netlogo/>

Ce qui est plus surprenant et qui a fait le succès de ce petit modèle c'est toutefois le paradoxe suivant : même si la valeur du seuil λ est élevée (par exemple 70 % de

voisins de couleur différente tolérés), la dynamique du modèle va quand même tendre à séparer spatialement les deux catégories de ménages (cf. schéma 8).

Schéma 8 Exemple d'organisation spatiale obtenue pour un seuil de tolérance élevé



Note : $\lambda = 70\%$ de voisins de couleur différente.
Source : NetLogo, <https://ccl.northwestern.edu/netlogo/>

Dans ce cas précis, les ménages n'auront pas en moyenne 70 % de voisins de couleur différente, mais plutôt 30 %. Autrement dit, « *l'agrégation de demandes individuelles modérées produit un effet de ségrégation qui excède largement ces demandes et les caricature* » (Boudon, 1984).

Ce modèle extrêmement robuste, y compris à la structure spatiale sous jacente (Banos, 2012), a fait couler beaucoup d'encre et continue à alimenter les débats dans de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales. Un point intéressant pour notre propos concerne le caractère irrémédiablement « égoïste » des ménages ainsi modélisés : chacun ne se préoccupe que de son propre intérêt et ignore complètement toute autre considération. Que se passerait-il si on relâchait cette contrainte, de manière à ce que les ménages

puissent tenir compte par exemple, dans leur choix, de l'organisation spatiale engendrée dynamiquement par l'ensemble des comportements non coordonnés mais interdépendants ? Autrement dit, si on laissait la possibilité à certains ménages d'adopter un comportement altruiste, guidé par une fonction d'utilité plus globale et visant par exemple à limiter la ségrégation globale produite ? (Grauwin *et al.*, 2009).

De manière plus générale, l'introduction de coordination dans un système non coordonné permet il d'en faire évoluer la dynamique ?

1.6.3. ... à leur pilotage

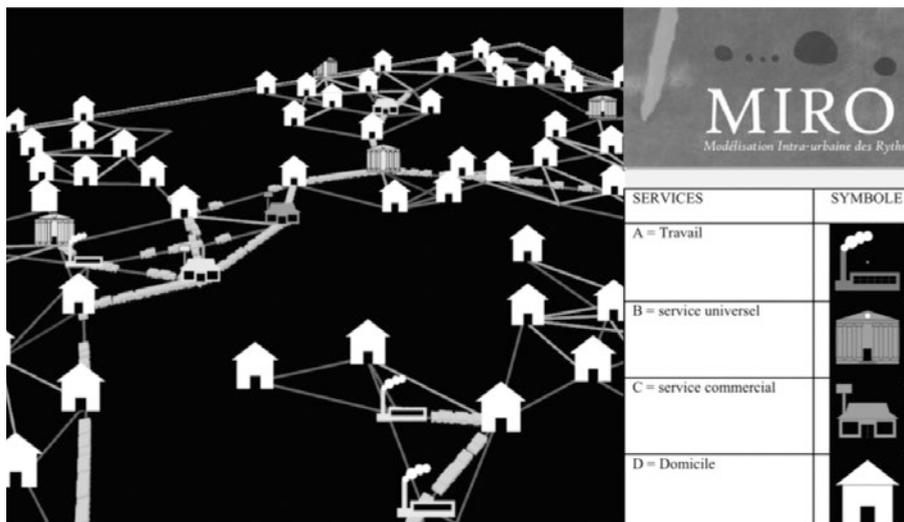
On cite souvent « l'intelligence collective » comme exemple d'émergence sociale et, de manière générale, on a souvent

tendance à associer aux processus *bottom-up* des vertus essentiellement positives. Pourtant, comme le montre le modèle de ségrégation de Schelling, l'émergence n'a rien d'un processus vertueux par essence. La question du pilotage de ces systèmes se pose alors de manière récurrente, afin de pouvoir réguler les effets indésirables produits et éventuellement infléchir leur course. Toutefois, celles et ceux qui s'essayent à l'exercice sont rapidement confrontés à une même difficulté, typique de ces systèmes : l'absence de pilote clairement identifiable. Piloter ces systèmes est donc une gageure. C'est justement pour cette raison que nous avons besoin de modèles simples, dédiés à l'exploration de ces phénomènes d'émergence. C'est pour la même raison que nous avons besoin que ces modèles soient

interactifs, afin d'intégrer des acteurs humains au cœur de la démarche.

Dans la lignée des approches ComMod (<http://cormas.cirad.fr/ComMod/>), il est ainsi possible de construire des modèles urbains participatifs : dans cette perspective, le modèle joue alors le rôle de support commun et de médiateur entre des acteurs humains qui ont vocation à agir sur le même système avec des logiques propres et bien souvent autonomes. Un système complexe emboîté dans un autre système complexe en quelques sortes. Le prototype SMArtAccess, développé dans le cadre du projet ANR MIRO (Miro, 2010), est un exemple d'un tel système « multi-agents/multi-acteurs » implémenté sous forme de jeu sérieux (cf. schéma 9).

Schéma 9 Le jeu sérieux SMArtAccess, un système « multi-agents/multi-acteurs »



Source : construction de l'auteur.

Partons d'une ville virtuelle, peuplée d'agents virtuels. Pour simplifier les choses et rendre le jeu intelligible aux acteurs sans toutefois qu'il en devienne trivial, imaginons que chaque agent, localisé au hasard, ait pour objectif de réaliser une chaîne de déplacement fixe de type :

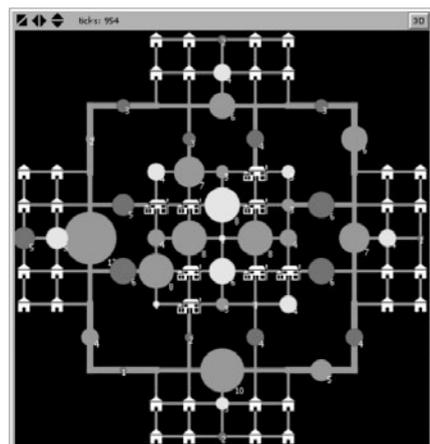
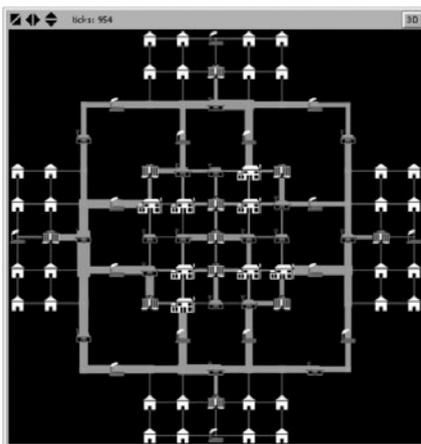
Domicile → Travail → Service public → Service commercial → Domicile

Formulons maintenant le postulat que chaque agent est rationnel et « maximisateur » mais dispose d'une information imparfaite : une manière simple de définir cette chaîne est alors de minimiser un temps global de transport. Chaque agent effectue donc la chaîne de déplacement minimisant son temps total de transport, sans tenir compte du trafic (condition d'information imparfaite).

Imaginons maintenant que l'on confie à différents acteurs humains les rôles de l'environnement urbain au sein duquel évoluent ces agents. Un acteur a par exemple en charge la gestion du réseau routier et des vitesses autorisées, un deuxième doit localiser les services publics, un troisième les services commerciaux, un quatrième s'occupe de la localisation des lieux de domicile des agents et enfin un acteur joue le rôle d'acteur public, veillant à certaines exigences macroscopiques de fonctionnement et de durabilité.

Afin d'intéresser la partie, chaque joueur se voit attribuer des objectifs spécifiques (par exemple maximiser sa rentabilité économique pour le joueur « services commerciaux ») et dispose d'indicateurs spécifiques à son activité, connus de lui seuls, ainsi que d'une vision globale du système,

Schéma 10 Exemple de visualisation accessible à tous les joueurs



Note : l'épaisseur des routes est proportionnelle au trafic. Les cercles correspondent aux parts de marché des services et lieux d'activités. On voit que certains d'entre eux sont très peu utilisés par les agents et gagneraient à être relocalisés.
Source : construction de l'auteur.

partagée par tous les joueurs. Chacun joue à tour de rôle puis, une fois le tour achevé, les agents du modèle redéfinissent leurs chaînes de déplacement à partir des nouvelles conditions environnementales, avant de les réaliser en se jetant dans le trafic, puis de faire remonter leur satisfaction, estimée à partir de la durée effective de leur chaîne. Un ensemble d'indicateurs de sortie (*feedbacks*) permet alors aux joueurs d'ajuster leur stratégie au début de chaque nouveau tour (cf. schéma 10).

La ville virtuelle évoluera alors sur la base de cet ensemble d'actions non nécessairement coordonnées, l'objectif étant d'amener les joueurs à prendre conscience des dérives d'une telle démarche et à proposer et mettre en œuvre des stratégies plus coordonnées, fondées sur la clarification des objectifs individuels et l'éventuelle définition d'objectifs communs.

On retrouve dans ce jeu sérieux très simple nombre de thématiques au cœur de la complexité des systèmes sociaux : l'existence de comportements non coordonnés mais mutuellement interdépendants ; l'existence d'objectifs multiples non nécessairement compatibles ; l'existence d'intérêts individuels différenciés et relativement bien définis et d'un intérêt collectif plus flou et non nécessairement partagé ; le pilotage d'un système doté d'un moteur propre par plusieurs acteurs intervenant à des niveaux différents mais de manière non dominante ; la possibilité pour les acteurs de définir des stratégies éventuellement en interaction avec les autres acteurs. Autant de problèmes fondamentaux qui gagnent à être explorés

aujourd'hui grâce à ce genre de jeux sérieux. Le modèle, devenu participatif, devient alors un support idéal pour étudier les interactions inter-individuelles et l'émergence de stratégies de coopération permettant l'échange d'information, la construction de stratégies communes et le repositionnement des intérêts individuels au profit d'un intérêt collectif mieux partagé.

Conclusion

La complexité des organismes urbains fait aujourd'hui assez largement consensus, aussi bien chez les spécialistes de l'urbain que chez ceux des systèmes complexes. En revanche, les moyens d'aborder cette complexité et de la gérer sont assez diversifiés. « *There is no one best way* » aimait à dire Herbert Simon. Parmi cette pluralité d'approches, la modélisation est une voie prometteuse, également très riche dans sa diversité. Il n'existe pas une mais des pratiques de modélisation, très différenciées en fonction de l'objet modélisé, des objectifs fixés et de la culture du modélisateur. Cette diversité doit être préservée, même si des pratiques vertueuses peuvent être identifiées et encouragées (Banos et Sanders, 2013). Mieux comprendre les systèmes urbains pour, au final, mieux les piloter, voici des enjeux considérables et d'importance toujours croissante. La modélisation et la simulation ont leur rôle à jouer dans ce dispositif, y compris en raison de leur valeur heuristique irremplaçable : bien conçus, les modèles nous aident à décloisonner notre pensée (Banos, 2010), mais également nos pratiques, actions et interactions.

Références bibliographiques

- ASCHER, F. (2000), *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, L'Aube, 304 p.
- BANOS, A. (2012), « Network Effects in Schelling's Model of Segregation: New Evidences from Agent-based Simulation », *Environment and Planning B*, Volume 39, n°2, pp. 393-405.
- BANOS, A. (2010), « La simulation à base d'agents en sciences sociales : une béquille pour l'esprit humain ? », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, Volume 5, numéro 2, pp. 91-100.
- BANOS, A. et L. SANDERS (2013), « Modéliser et simuler les systèmes spatiaux en géographie », in Varenne F. et M. Silberstein (éd.): *Modéliser et simuler. Épistémologies et pratique de la modélisation et de la simulation*, Volume 1, Matériologiques, pp. 833-863.
- BATTY, M. (2005), *Cities and complexity*, MIT Press, Cambridge, 565 p.
- BENENSON, I. et P. TORRENS (2002), *Geosimulation: Automata-based Modelling of Urban Phenomena*, Wiley, Chichester, 287 p.
- BOUDON, R. (1984), *La place du désordre, critique des théories du changement social*, Paris, Presses universitaires de France, 245 p.
- EPSTEIN, J. et R. AXTELL (1996) *Growing Artificial Societies: Social Science from the Bottom-up*, Brookings Institution Press, MIT Press, Washington D.C.
- GRAUWIN, S., E. BERTIN, R. LEMOY et P. JENSEN (2009), "Competition between Collective and Individual Dynamics", *PNAS*, USA 106, 20622-20626.
- JOHNSON, S. (2008), *Emergence: The Connected Lives of Ants, Brains, Cities, and Softwares*, Scribner, New York.
- KRUGMAN, P. (1996), *The Self Organizing Economy*, Oxford, Blackwell Publishers.
- MIRO, (2010), « Des trajectoires individuelles à la ville en mouvement », in Antoni J.-P. (Dir), *Modéliser la ville: formes urbaines et politiques de transport*, Economica, pp. 216-245.
- NURIT, A., A. JONATAN et B. ITZHAK (2012), "The Actual Impact of Comprehensive Land-use Plans: Insights from High Resolution Observations", *Land Use Policy*, Volume 29, Issue 4, October 2012, pp. 862-877.
- PORTUGALI, J., (2000) *Self-organization and the City*, Springer-Verlag, NY, 352 p.
- PUMAIN, D., (1998), « Les modèles d'auto-organisation et le changement urbain », *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 42, n° 117, décembre, pp. 349-366
- PUMAIN, D., F. PAULUS, C. VACCHIANI-MARCUZZO et J. LOBO (2006), "An Evolutionary Theory for Interpreting Urban Scaling Laws", *Cybergeo : European Journal of Geography*, URL : <http://cybergeo.revues.org/2519> ; DOI : 10.4000/cybergeo.2519.
- SCHELLING, T. (1978), *Micromotives and Macrobehavior*, W.W. Norton & Company.
- WALDROP, M. (1992) *Complexity: the Emerging Science at the Edge of Chaos*, Simon and Schuster, New York.



1.7. Synthèse des séances plénières. Le développement urbain durable à l'épreuve de la transition urbaine vietnamienne

Charles Goldblum – Professeur des universités émérite

Mesdames, Messieurs, chers collègues et amis,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier les organisateurs de ces JTD à Đà Lạt, et tout particulièrement Stéphane Lagrée, de m'avoir confié ce délicat exercice qu'est la synthèse de ces riches séances plénières – riches aussi de la diversité des thèmes abordés et des questions débattues. J'espère que les intervenants parviendront à se retrouver dans cette traversée non chronologique et non conventionnelle de leurs interventions qui tient du commentaire, de l'interprétation et de la digression, plus que de la fidèle restitution.

Pour engager ce propos de synthèse et d'ouverture aux ateliers, je vous propose de partir de ce qui m'est apparu comme un moment initial d'hésitation fructueuse dans l'intitulé de ces journées : « Regards sur le

développement urbain durable ». En effet, les six interventions que nous avons entendues, ainsi que ces images de « zone grise » prises sur le vif à Hồ Chí Minh Ville en guise de contrepoint, me paraissent s'inscrire dans cette tension que manifeste l'urbanisation vietnamienne, dans son contexte et relativement à ses perspectives actuelles.

À l'instar de l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, le Việt Nam connaît effectivement une transition urbaine accélérée. Sa particularité est cependant d'être couplée à une transition économique vers le marché dont l'urbanisation est à la fois le vecteur et le mode opératoire – ceci est de l'ordre du constat. Mais à présent, ce ne sont plus les seules réponses aux problèmes urbains d'infrastructures, de services urbains, de logements, et à l'adaptation des structures urbaines aux exigences du *đổi mới* qui

orientent les stratégies de développement urbain. Le Viêt Nam entre dans une phase où les effets de ces premières interventions (y compris au plan réglementaire ou juridique, par exemple en matière de conditions d'accès au sol ou de propriété étrangère) sont eux-mêmes confrontés aux nouvelles dimensions d'une urbanisation caractérisée par la métropolisation et d'un urbanisme qui relève moins du *problem-solving* que de la dynamique propre, économique en particulier, attendue des projets eux-mêmes. Or, c'est dans ce contexte, dans ces nouvelles manières d'urbaniser que le principe ou l'idéal d'un développement urbain durable se manifeste ; il en va ainsi des dispositions récentes en matière d'environnement dont se revendiquent volontiers les nouvelles opérations (*khu đô thị mới* ou villes nouvelles).

Le thème du développement urbain durable se manifeste ainsi dans un univers de changement, de projets, auquel les interventions urbaines (sur lesquelles les ateliers sont appelés à réfléchir) contribuent. Il n'en demeure pas moins, comme nous le rappelle excellemment Philippe Papin dans sa conférence inaugurale, que la matière sur laquelle ou à partir de laquelle ces projets œuvrent (matière physique, sociale, spatiale – mais aussi imaginaire, textuelle) est travaillée par l'histoire, livrant les traces de ses permanences et de ses discontinuités. La notion originelle de *sustainable development* exprimait un point de vue environnemental global, avec l'idée d'une responsabilité des sociétés actuelles au regard des générations futures ; en somme, le développement se conjugait au futur. L'intérêt de la traduction française sous la forme de « développement durable » est d'introduire la notion de durée (au risque, notons-le, de perdre en chemin

la question de l'éthique de la responsabilité). Présentant les liens entre l'évolution du statut de la rue à Thăng Long-Hà Nội et les changements politico-administratifs que connaît le Viêt Nam, notamment depuis le XVII^e siècle, Philippe Papin nous rappelle également que la ville actuelle ne constitue pas un simple théâtre d'opérations. Elle est aussi dépositaire de ce qui se perpétue dans le maillage territorial contemporain, dans les tracés viaires et le découpage du parcellaire, dans l'organisation des pouvoirs locaux, par delà les chaos de l'histoire (dont on sait qu'ils n'ont guère épargné le Viêt Nam). Il en va ainsi de l'atout que constitue encore aujourd'hui l'existence au Viêt Nam (à la différence de la Thaïlande) d'un « maillage urbain très dense et très équilibré » et qu'il convient évidemment de prendre en considération face aux actuelles tendances à la polarisation territoriale.

C'est dans cette même dimension de la longue durée, en forme de rétro-prospective, que Pascal Bourdeaux, à partir de Đà Lạt, nous incite à penser la ville ; non en la figeant dans une figure du passé ou comme résultat inéluctable d'un processus programmé (vision que la présentation des différentes conceptions jalonnant l'entrée de Đà Lạt dans l'ère des plans – du plan de Champoudry de 1906 ou de celui d'Hébrard de 1923 jusqu'à l'actuel projet du Grand Đà Lạt – permet clairement d'écarter), mais en éclairant la ville actuelle de ce qui fait, physiquement et socialement, lien entre les générations. Les photos et l'ensemble des matériaux iconographiques qui entretiennent la mémoire des lieux viennent enrichir de façon exemplaire cet exposé sur Đà Lạt au titre explicite : « Et la carte créa la ville ». À cet égard, la connaissance du passé urbain par

la cartographie se nourrit aussi du fait que celle-ci a été et demeure un instrument pour l'action de mise en valeur et d'aménagement. À la différence des cartes symboliques qui, dans l'exposé de Philippe Papin présentant Thăng Long-Hà Nội, figurent d'autres « plans de réalité » (qui ramènent cependant aussi à la question de la forme urbaine comme objet de représentation dans son rapport à la matérialité de la ville), la cartographie de Đà Lạt ouvre, dans ses diverses séquences (de l'identification du plateau du Lang Bian à sa transformation en lieu de villégiature, en l'occurrence), sur les perspectives d'une transformation planifiée, celle du Grand Đà Lạt, sur le triple registre de l'expansion, de la rénovation et de la patrimonialisation. Avec Đà Lạt, on sait que les villes sont aussi faites de la matière qui fait les rêves ; ceux-ci n'étant pas l'apanage des édiles ni des spécialistes de l'urbain, cette grande ambition participerait-elle d'un rêve collectif ?

Il est un autre point sur lequel les démarches d'aménagement du passé sont de nature à éclairer les orientations urbanistiques présentes, à savoir les fonctions mêmes attribuées à ce lieu : du sanatorium au lieu de villégiature, ce sont deux figures des stratégies d'évitement social que Đà Lạt cristallise ; ceci prend tout son sens quand on évoque les discriminations coloniales, mais aussi quand on sait le lien étroit que les conditions de naissance de l'urbanisme entretiennent avec celles de l'épidémiologie. N'est-ce pas également sous l'aspect de la création de lieux exclusifs qu'il convient de considérer certaines opérations d'urbanisme actuel de type *gated community*, se revendiquant d'un développement urbain durable, mais le réservant en somme aux *happy few* ? Ceci

nous conduit à nous interroger sur le sens même de ces opérations et sur ce qu'elles « externalisent » (y compris du point de vue environnemental). Le développement urbain durable est-il concevable à l'échelle d'un micro-aménagement, fût-il placé sous le sigle d'*eco-city* ?

On rejoint ici la question de la ségrégation et de la fragmentation socio-spatiale dans les métropoles telle que traitée par Jean-Michel Wachsberger. En mettant ces questions à l'épreuve de la mesure, cette approche ouvre sur un volet particulier du développement urbain durable, tel que l'exprime l'expression anglo-saxonne de *sustainable*, à savoir : qui le subit et en supporte les effets ? Cette dimension, trop souvent négligée dans l'analyse en termes d'acteurs du développement urbain, a fait l'objet d'une réintroduction sobre, mais percutante, sous l'aspect de la « zone grise » du film d'Axel Demenet, Vincent Doubrere et Jean-Yves Ricci ; traitant du quotidien de la pauvreté urbaine dans une métropole en croissance économique, ce film nous incite à reconsidérer les activités informelles comme productrices des moyens de survie d'une partie importante de la population citadine, méritant à ce titre un autre traitement que celui du maintien dans l'infralégalité. Les formes sélectives de l'exclusion urbaine, qu'elles concernent le bâti et sa typologie, les activités (notamment celles dites informelles) et certaines catégories de population – cette géographie de l'éliminé dont parle Michel de Certeau et qui s'exprime largement dans les reconversions foncières – sont à reconsidérer comme un ultime point de fuite relatif au couple spécialisation spatiale/ségrégation sociale. Les enjeux du « droit à la ville » quévoquait Henri Lefebvre à

la fin des années 1960 sont à présent à rapporter au contexte de métropolisation, du déploiement des villes porté à l'échelle des territoires sous les effets de la mondialisation des économies, de la logique des flux (la « techno-logique » de mise en circulation des biens, des personnes, des informations) et des compétitions territoriales qu'elle active. La transition ne fait-elle qu'accroître, intensifier des logiques à l'œuvre dans la métropolisation ? Ou leur confère-t-elle une signification particulière, définissant une nouvelle phase de l'urbanisation, instauratrice d'une nouvelle stratification sociale à base foncière et urbaine à laquelle sont attachés ces lieux de l'exclusivité, souvent donnés pour modèle de prise en compte de l'environnement ? Les actions de mise aux normes métropolitaines qui caractérisent cette seconde phase sont-elles de nature à réduire les inégalités ? De ce point de vue, le lien évoqué par Jean-Michel Wachsberger entre fragmentation et métropolisation introduit la question non seulement du changement d'échelle de l'observation, mais aussi de son cadrage : de l'approche de la ségrégation à celle de la fragmentation, on passe de l'univers des politiques publiques à celui des processus, des tendances lourdes ; qu'en est-il des spécificités de la transition urbaine sur ce plan ?

Une attention toute particulière serait ici à porter aux conditions de mobilité de la propriété foncière (ainsi qu'aux mouvements qui y sont associés) – question que Philippe Papin aborde dans le contexte hanoïen des années 1940, en faisant observer que la dynamique du marché foncier s'impose alors comme caractéristique urbaine. Ainsi que le relèvent Fanny Quertamp et Emmanuel

Cerise, la loi foncière constitue désormais un instrument clé pour la maîtrise du développement urbain. Sa récente révision (novembre 2013) joue dans le sens de la régulation du marché foncier, en s'orientant vers une réévaluation du prix des terres agricoles et d'une révision des indemnités en cas d'expropriation, tout en distinguant les déplacements des mal-logés de ceux motivés par des « récupérations foncières » dans le cadre d'opérations d'aménagement. Il conviendrait également d'observer les incidences des actuels programmes visant à populariser la notion de « ville moderne et civilisée » quant aux perspectives dites de la « ville inclusive » promue par les organismes internationaux. On comprendra aisément l'intérêt, de ce point de vue, du test que Jean-Michel Wachsberger fait subir à divers modèles heuristiques relatifs à la ségrégation en les soumettant à l'analyse sociologique : examen de la nature de la ségrégation, des processus qui l'engendrent, voire de ses effets.

Cette mise à l'épreuve d'outils de mesure relatifs à la ségrégation sociale dans son lien à la fragmentation (économique/fonctionnelle) trouve son corollaire et son complément, dans l'optique des politiques urbaines, avec les questions d'ordre conceptuel et méthodologique que soulèvent Fanny Quertamp et Emmanuel Cerise dans leur « recherche d'outils d'analyse et d'outils d'intervention ». À la question, discutée par Jean-Michel Wachsberger, de la validité des indicateurs statistiques quant à l'analyse l'évolution des disparités dans les contextes de métropolisation, fait écho celle de la validation des outils opérationnels du développement urbain dans le contexte de la transition vietnamienne. Ce sont, en fait, les moyens de la maîtrise de la

croissance urbaine (dans l'espace et dans la durée) qui sont ici interrogés – face aux attributs communs de la métropolisation, à ses dommages collatéraux en termes de ségrégation et de fragmentation, mais aussi relativement aux singularités vietnamiennes, aux ambitions de la grande dimension qui, des grandes agglomérations de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, gagne à présent des villes telles que Đà Lạt dont nous avons vu les projets pour 2030 ou à l'horizon 2050.

C'est plus largement sur la façon de « faire la ville » aujourd'hui que porte la réflexion de Fanny Quertamp et Emmanuel Cerise dans leur lecture croisée des méthodes et outils de l'urbanisme en France et au Việt Nam – lecture, de fait, doublement croisée, la référence aux deux métropoles vietnamiennes, Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, étant associée à deux grandes aires métropolitaines françaises, le Grand-Lyon au sein de la région Rhône-Alpes et la Région Ile-de-France avec le projet du Grand Paris –. À cette mise en parallèle correspondent deux structures de coopération (décentralisée) en matière d'urbanisme : le PADDI et l'IMV qu'unit la mise en forme de projets de la grande dimension, dans une même problématique de maîtrise de l'expansion urbaine, sous ses diverses déclinaisons (inter-)sectorielles.

Il est vrai que l'attractivité urbaine place les édiles, pouvoirs publics et professionnels de l'urbanisme, devant ce qui apparaît comme un paradoxe : au stade actuel de la métropolisation vietnamienne, les actions urbaines visant à assurer la fluidité des déplacements et de transports requise par la logique des flux (lutte contre la congestion, développement d'infrastructures routières, perspectives de « développement d'un

réseau attractif et diversifié de transport collectif ») sont aussi génératrices (au moins potentiellement) d'effets de polarisation et de densification, de dysfonctionnements difficilement maîtrisables dans le cadre réglementaire, administratif, mais aussi conceptuel d'une planification normative. Il en résulte une nouvelle génération de problèmes de transition urbaine où l'urgence joue au détriment de la « durabilité », tandis que le primat accordé aux impératifs économiques risque de reléguer au second plan les préoccupations relatives à la qualité urbaine et la prise en compte des problèmes quotidiens des habitants. Dans le domaine du logement, outre l'action des bailleurs internationaux en matière d'amélioration de l'habitat précaire, on assiste cependant à un retour de l'action publique, avec le principe d'une mise à contribution de la promotion privée. Cependant, la multiplication des acteurs (y compris les bailleurs) et la diversification des logiques d'action, voire des objectifs, conduit à une segmentation des projets par sources de financement qui semble faire écho aux effets non maîtrisés de la fragmentation spatiale, y compris en termes d'exposition aux risques relatifs à l'environnement.

On retrouve, au cœur de cette quête de modèles, d'outils d'intervention, de planification et de gestion, les éléments d'une tension entre transition urbaine et développement urbain durable. Avec la question pressante de la durabilité écologique, économique et sociale des politiques urbaines, c'est, sous l'aspect de la coordination, de la gouvernance de projets, des modèles (et de leur obsolescence), la confrontation entre une vision globale du développement urbain et d'un mode

sectoriel de traitement des problèmes urbains (foncier, transport, logement, patrimoine) qui se profile. Celle-ci pourrait, du reste, être rapprochée de la distinction entre une urbanisation dirigée (*government-directed*) et une urbanisation mue par le marché (*market-implemented*) introduite par Peter J. Rimmer et Howard Dick dans leur typologie des villes de l'Asie du Sud-Est (*The City in Southeast Asia. Patterns, Processes and Policy*), mais dont la coprésence et la combinatoire pourrait bien constituer un des aspects de la complexité urbaine dans le contexte de l'économie sociale de marché.

Sur des modes distincts, qu'ils soient appréhendés sous l'angle de la connaissance des villes ou sous celui de l'intervention urbanistique, les thèmes connexes de la singularité et de la complexité traversent l'ensemble des exposés (ainsi de l'approche du foncier en tant qu'« outil de développement inscrit dans un système complexe » dans l'exposé de Fanny Quertamp et d'Emmanuel Cerise, ou de la « structure composite de la ville » vietnamienne dans celui de Philippe Papin). Ceux-ci appellent une attention particulière quant à la question (récurrente) de la définition de la ville, celle-ci – avec la question de la délimitation de son périmètre – n'étant évidemment pas sans implication quant aux conceptions et logiques de l'intervention. Concernant la ville vietnamienne, Philippe Papin, souligne que l'approche de la ville dans sa singularité ne saurait faire l'économie d'une réflexion à partir de l'étymologie : enceinte (*thành*) et marché (*thị*) ; elle ne saurait toutefois limiter l'appréhension de sa réalité historique à ce cadre lexical. Il use ainsi de formules fortes de sens (« dé-ruralisation » du village urbain ; « urbanisation de la ville ») pour

montrer l'ambivalence dans laquelle s'opère la construction conceptuelle de la ville vietnamienne : issue du monde villageois, celle-ci s'affirme aussi par l'histoire de sa séparation d'avec ce monde.

Dans l'actuelle montée en généralité du chiffrage de l'urbanisation en termes statistiques, l'approche de la complexité urbaine semble singulièrement compromise – Philippe Papin nous rappelle judicieusement que « la ville est plus affaire de qualité que de quantité » – ; mais l'établissement même de bases chiffrées communes, aussi nécessaire soit-il, se heurte précisément à des questions de définition (la surestimation de certains taux d'urbanisation attribués par les statistiques de l'Organisation des Nations unies (ONU) aux pays en transition de l'Asie du Sud-Est résulte probablement d'une référence exclusive aux grandes subdivisions de l'administration territoriale, telles que préfecture ou province, sans tenir compte des subdivisions internes qui distinguent notamment les villages ou districts urbains des villages ou districts ruraux au sein de ces grands périmètres). Elle trouve cependant une tonalité particulière avec l'exposé d'Irène Salenson : au-delà des caractéristiques physiques, sociales, fonctionnelles propres à chaque ville, celui-ci conduit, de fait, à s'interroger sur la pertinence d'une catégorisation d'ensemble des « villes du Sud », *a fortiori* sur l'intégration des villes vietnamiennes sous cette rubrique : cette catégorisation, avec ses variations sur le registre des spécificités culturelles, spatiales, morphologiques, était fréquemment associée à l'idée d'une croissance démographique sans croissance économique et aux problèmes urbains en résultant - ce qui n'est à l'évidence pas le cas

du Viêt Nam aujourd'hui, où les problèmes urbains sont plus nettement associés à la croissance économique et aux formes que celle-ci adopte. En revanche, avec les questions environnementales et climatiques, celles de l'exposition aux risques naturels (tel l'impact négatif de la ville compacte sur les phénomènes de subsidence observé à Cần Thơ), Irène Salenson ouvre la réflexion sur de nouveaux aspects d'une typologie urbaine, sous l'angle des problèmes communs relatifs notamment aux déficiences en matière d'infrastructures, de services urbains de base et de logement. Elle rejoint de la sorte un volet majeur de ce qu'il est convenu d'appeler le « développement urbain durable », dans une perspective holistique et intersectorielle ; celle-ci croise ainsi l'argumentation de Fanny Quertamp et d'Emmanuel Cerise en faveur d'une planification plus stratégique, plus flexible aussi, soucieuse de la qualité urbaine tant sous l'aspect de l'environnement que de l'architecture, du patrimoine, des paysages et des sites. Si le règlement et la loi d'urbanisme de 2010 esquissent de telles orientations, la question demeure des moyens et volontés de leur mise en œuvre sous l'aspect d'une maîtrise d'ouvrage urbaine, ainsi que du financement de l'urbanisation, condition d'un développement urbain soutenu et ressource de sa durabilité (ainsi de la maintenance des infrastructures nouvellement produites).

N'est-ce pas aussi du côté de la place de l'aide publique au développement et des investissements directs étrangers qu'il y aurait lieu de situer les spécificités des villes de la transition métropolitaine telles que Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville – du moins sous l'angle qui pour partie nous occupe, à savoir celui de la fabrication urbaine ? Il ne s'agit pas là

d'une simple question théorique d'approche, de conceptualisation et de définition : elle concerne aussi les conditions de transferts de modèles, de retours d'expérience et leurs limites.

De ce point de vue, parmi les diverses façons d'aborder la complexité urbaine, l'approche de « la ville comme système complexe », telle que présentée par Arnaud Banos, mérite d'être discutée relativement au contexte de la transition urbaine et aux aléas économiques et autres qui la caractérisent. Il y a tout lieu de reconnaître son intérêt, voire la nécessité de ses effets d'abstraction et de formalisation, pour la conception et la pensée d'une démarche opérationnelle – ainsi du rôle de la modélisation pour faire comprendre aux agents/acteurs la complexité des jeux (*serious games*) auxquels ils participent – y compris la diversité des objectifs (autrement dit des intérêts) et des logiques sous-jacentes qui s'y manifestent. Mais ne glisse-t-on pas ainsi de la complexité de la ville (dont il s'agirait de comprendre les mécanismes) à celle de l'urbanisme (impliquant la prise de décision) ? À cet égard, l'application de cette approche en référence à la morphogénèse de Cần Thơ dans le cadre d'un atelier sera, à l'évidence, d'un grand apport. Comment, en outre, intégrer la dimension exogène de la dynamique urbaine, par exemple dans la forme du financement externe de l'urbanisation mentionné plus haut : aide publique au développement et investissement direct étranger ? Dans son exposé à la fois multiple dans ses références et didactique, Arnaud Banos pointe l'existence d'écarts à la norme ; leur fait écho ce qui, dans la transition urbaine, échoue à faire système ou fonctionne de surcroît, selon des logiques informelles, bricolages

institutionnels, agencements de substitution, arrangements infra-légaux – y compris ceux relevant de la « zone grise » évoquée par Axel Demenet, Vincent Doubrère et Jean-Yves Ricci dans leur film particulièrement éclairant à cet égard. Mais qu'en est-il, en termes de modélisation urbaine, des conflits autour notamment des questions foncières, de déplacement forcé, d'indemnisation, voire de l'horizon de violence sur lequel parfois certaines formes actuelles de développement urbain et par l'urbain se déploient ? S'agit-il des marques temporaires d'une métropolisation inaboutie, en l'attente d'un fonctionnement régulier résultant d'une mise aux normes, d'une régulation, d'une planification, ou de l'entrée dans une phase où les logiques de crise, les écarts à la norme deviendraient, de fait, une règle de fonctionnement ? Autrement dit, quel retour critique le contexte de la transition nous incite-t-il à opérer sur la modélisation urbaine ? Ces questions présentent aussi l'intérêt de requérir une précision quant à la définition d'une « planification plus stratégique » (des priorités en termes d'espaces et d'actions) où les « variables » majeures seraient le foncier et les réseaux d'infrastructure (associant ainsi la question des flux – économiques notamment – et celle de la grande dimension). Cette recommandation, exprimée de diverses manières dans les exposés d'Irène Salenson et de Fanny Quertamp et Emmanuel Cerise, s'accompagne d'une exigence de clarification des compétences concernant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des dispositifs de planification dans un système de décision et de pouvoir encore à la fois concentré, hiérarchisé et relativement segmentaire.

Cette approche soulève en outre, et c'est aussi son intérêt, la question de l'objet de la modélisation, à savoir la ville, notamment sous l'aspect de sa délimitation spatiale, à un moment où les entités urbaines tendent à s'inscrire dans de grandes configurations territoriales (Grand Hà Nội, Grand Đà Lạt). Ceci a, du reste, motivé l'introduction par Terry McGee du néologisme *desakota* (village-ville) à propos des grandes conurbations de l'Asie du Sud-Est dès la fin des années 1980. C'est également cette préoccupation relative à l'échelle d'intervention que l'on retrouve sous la forme du « diagnostic territorial » proposé par Irène Salenson comme premier moment dans le processus d'élaboration des plans d'aménagement et des programmes d'actions prioritaires.

Pour conclure, observons que les questions abordées concernent dans leur diversité, les facettes et approches d'un ordre urbain à venir et que l'on voudrait construire sous le signe d'un « développement urbain durable ». Comment concilier cette perspective, ou cette volonté, avec l'état réputé provisoire, voire incertain qui caractérise la transition ? N'est-ce pas le rôle attendu de la planification urbaine que d'impulser une telle orientation stratégique ? Quelle est alors la marge de manœuvre par rapport au poids des acteurs qui se manifestent sur la scène foncière ? Quoi qu'il en soit, force est de constater que l'urbain constitue, de fait, le passage obligé de toutes les figures de la transition vietnamienne, faisant ainsi de la question de la transformation des villes et des territoires, mais aussi des conceptions, instruments et organisations visant à l'orienter et à la réguler, un domaine d'intérêt majeur.

Pour ma part, c'est sur cet arrière-plan que j'ai entendu les exposés et apprécié leur richesse. Comme vous l'aurez constaté, je ne me suis pas contenté d'un compte-rendu « neutre » des interventions ; c'est aussi avec les interrogations qu'elles ont suscité dans les débats, preuve s'il en fallait de leur intérêt, que j'ai construit la présente synthèse.

Ce cheminement stimulant entre les approches des questions urbaines que j'ai eu le plaisir de partager avec vous, offre une ouverture éclairante sur la thématique des ateliers :

- Outils et méthodes de la planification urbaine et territorial.
- Outils et modèles pour la compréhension et l'exploration des dynamiques spatiales urbaines.
- La ville et les inégalités socio-spatiales : l'accès aux services publics, au travail et au logement.

- Formation à l'enquête de terrain. Pratiques, réseaux et stratégies liés à la culture maraîchère en zone périurbaine.

Le lien ne saurait être direct entre l'élaboration descriptive et analytique d'une approche et la démarche prescriptive (fût-elle élaborée sur le mode participatif). De même, l'intérêt de l'identification d'expériences nouvelles, dans le pays même ou à l'étranger, n'implique pas que celles-ci puissent être aisément érigées en modèles. C'est pourquoi, plus encore que des connaissances à mettre en application dans les ateliers (qui, si j'en juge par leur intitulé, ont d'autres ambitions légitimes, que d'être voués aux applications), ces séances plénières ont, je pense, contribué à constituer, dans un cadre d'échange interdisciplinaire, un équipement de pensée commun pour l'action urbaine au Viêt Nam et au-delà.

Je vous remercie cordialement pour votre attention.



Partie 2

Ateliers

2.1. Outils et méthodes de la planification urbaine et territoriale

*Mai Linh Cam – AFD, Emmanuel Cerise – IMV,
Christine Larousse – atelier INTERSCENE, Clément Musil – PADDI,
Fanny Quertamp – PADDI, Irène Salenson – AFD*

(Retranscription)

Journée 1, matinée du mercredi 23

1.1.1. Observation de terrain

De façon originale, l'atelier débute dès le mercredi 23 juillet par une sensibilisation aux paysages urbains de la station d'altitude de Đà Lạt. Menée par Irène Salenson et Vũ Thị Nam Phương, architecte au service de la construction et de l'aménagement du département de la Construction de la province de Lâm Đồng, cette session d'observation sur le terrain permet de prendre connaissance du territoire de la ville et de son urbanisation. Une première étape conduit le groupe au téléphérique touristique de la station. Du belvédère, les stagiaires observent les points marquants du développement urbain : situation de

la gare routière et des grands axes de communication, implantation de l'habitat, espaces agricoles sous serres s'étendant à l'intérieur du territoire urbain, etc.

Trần Đức Lộc, également rattaché au service sus-cité, se joint à l'atelier afin de commenter les divers projets d'aménagement et le futur Grand Đà Lạt. Les interrogations portent sur les réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement – plantations de pins par exemple – et d'urbanisation. Les stagiaires se rendent ensuite à l'un des palais de Bảo Đại actuellement fermé au public – Bảo Đại fut le dernier monarque de la dynastie des Nguyễn et le dernier empereur du Việt Nam. La dernière étape du circuit mène à un autre point haut, proche du marché central, offrant une vue panoramique sur la ville.

Journée 2, jeudi 24

La première partie de la matinée est consacrée à la présentation des stagiaires et des formateurs (cf. biographies des formateurs, liste des stagiaires placée en fin de chapitre)

1.1.2. Les représentations graphiques

Méthodologie simplifiée de diagnostic urbain et de cartographie

[Irène Salenson]

Je vais présenter succinctement l'évolution des méthodes de planification urbaine, les méthodes et outils du diagnostic urbain et territorial, puis quelques outils de cartographie simplifiée.

Le XX^e siècle est marqué par une planification urbaine stricte – *planification urbaine classique* – où, dès le début du siècle, la Grande-Bretagne est sans aucun doute le pays le plus avancé en terme de réglementation. Durant cette période, la planification dite *classique* est élaborée par l'État central, l'intervention des autorités locales est minime (Merlin, 2007).

À la même époque, dans les pays et les villes en développement, se développe l'urbanisme colonial, inspiré des méthodes pratiquées en Europe (Chenal, 2013). Ce mode de planification a connu son apogée en Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale, pendant la période de reconstruction et de croissance économique des « Trente Glorieuses » (1945-1975). Les investissements financiers sont alors

particulièrement importants pour les grands travaux d'aménagement du territoire et le développement urbain.

Dans les années 1980, le modèle de planification *classique* s'ébranle du fait de crises économiques (1973 ; 1979) mais aussi du transfert de compétences aux autorités locales – mouvements de décentralisation. Aux États-Unis souffle alors une période plus libérale marquée par l'intervention croissante d'acteurs privés en matière d'aménagement urbain. Dans les pays en développement, les politiques d'ajustement structurel imposent aux États de fortes restrictions budgétaires également dans les domaines des infrastructures publiques et de l'aménagement du territoire. À la planification classique se substitue progressivement l'*urbanisme par projet* : les projets urbains ne couvrent pas tout le territoire de la ville. Ce modèle conduit à une fragmentation de la ville, des quartiers se développent plus vite ou sont privilégiés (Paquot *et al.*, 2000).

À partir des années 1990, et afin de dépasser ce modèle très critiqué, apparaît une *planification stratégique*. Ce nouveau modèle est particulièrement développé à Barcelone (Espagne) avec plusieurs plans stratégiques durant la décennie. Il a été reproduit en Amérique latine, notamment à Rosario en Argentine, puis à San Francisco aux États-Unis avant d'être généralisé. Aujourd'hui, le modèle fait consensus à l'échelle internationale (UCLG, 2010 ; PFVT, 2012).

Je vais en expliquer rapidement les principes tout en vous rappelant qu'actuellement ONU-Habitat prépare pour le *Sommet Habitat 3* de 2016 les lignes directrices internationales pour la planification urbaine et territoriale

durable (<http://unhabitat.org/development-of-international-guidelines-on-urban-and-territorial-planning/>).

Comment caractériser les nouveaux principes de la planification stratégique et durable (Jacquet *et al.*, 2010) ?

- Trois principaux piliers du développement durable : social (ville « inclusive »), économique (ville « motrice »), environnemental (ville « durable ») (Satterthwaite, 1997) ;
- focus sur le changement climatique : atténuation et adaptation ;
- lutter contre l'étalement urbain (ville « compacte ») ;
- focus sur les « villes secondaires ».

Un changement de méthode s'opère également :

- les documents « stratégiques » présentant un caractère d'orientations et de recommandations ne sont plus obligatoires (opposables) ;

- à l'échelle du quartier, les documents de planification peuvent cependant demeurer obligatoires, réglementaires ;
- l'accent est mis sur une vision à long terme couplée d'une démarche par étapes (priorisation) ;
- les démarches participatives (habitants) et les initiatives citoyennes sont au cœur de la nouvelle stratégie – « approche *bottom-up* » ;
- le dialogue devient multi-acteurs : État - acteurs locaux - public et privé ;
- l'approche est néo-libérale : intervention plus importante du secteur privé ;
- une ville numérique (« *smart city* ») : le pilotage en temps réel remplace la planification classique – exemple : pour la gestion des réseaux, pour le chauffage urbain, la gestion des déchets, on a une connaissance en temps réel des besoins sur le territoire.

Encadré 2 Étapes de la démarche de planification urbaine

- *Sensibilisation et concertation avec les habitants et acteurs locaux.*
- *Réalisation du diagnostic (héritage de l'urbanisme britannique : bien connaître le territoire, ses problèmes et ses besoins, avant d'élaborer un projet).*
- *Définition des grandes orientations (différentes priorités à différentes échelles).*
- *Élaboration du document d'aménagement (textes et représentation spatiale).*
- *Élaboration d'un plan d'investissements prioritaires (orientations générales).*
- *Élaboration de plans détaillés (par quartiers) ou plans sectoriels.*
- *Mise en œuvre des plans et suivi.*
- *Évaluation.*

Source : construction de l'auteur.

Examinons à présent les méthodes et outils du diagnostic urbain et territorial à partir du diagnostic « territorial » de l'AFD et des outils utilisés également par d'autres acteurs.

Le diagnostic AFD se subdivise en trois volets distincts :

- diagnostic « urbain » : spatial, démographique, socio-économique, environnemental ;
- diagnostic institutionnel : gouvernance, compétences, cadre réglementaire ;
- diagnostic financier : ressources financières des collectivités locales.

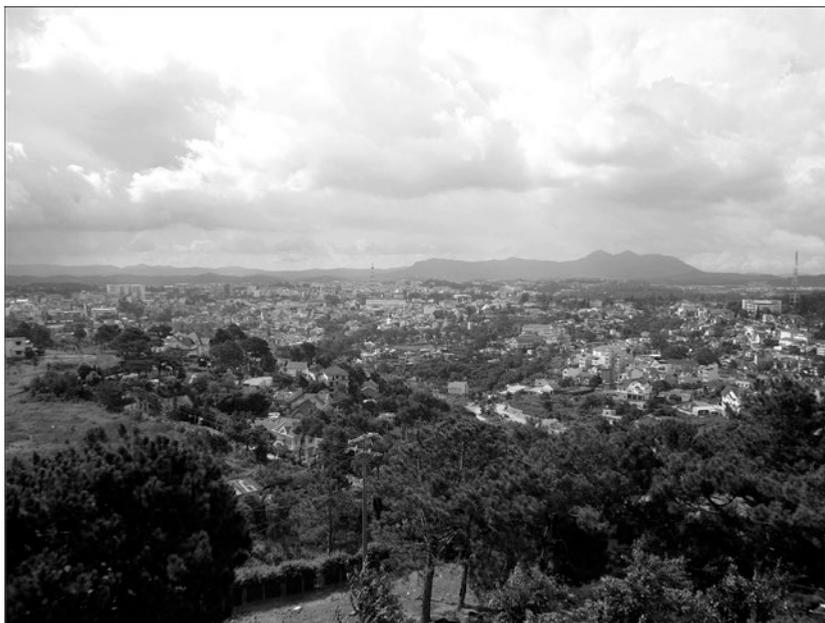
Ces différents volets s'accompagnent d'outils :

- observations de terrain.
- Enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des habitants, des usagers, des institutionnels.

- Analyse de données – graphiques (cartes, plans, photos), statistiques – dans le but de comprendre le profil sociodémographique, économique, les activités et le fonctionnement de la ville ou du territoire.

- Documents institutionnels : lois, réglementations, plans.
- Matrice urbaine : un outil de synthèse de toute la collecte de ces données quantitatives et qualitatives. Cette matrice permet la construction de graphiques explicitant les forces et les faiblesses de la ville, et la mise en avant des domaines prioritaires.

Photo 4 Observation de terrain : Đà Lạt



Crédit : Irène Salenson.

Vous avez ici une photographie prise du téléphérique où nous nous sommes rendus hier. Je voudrais insister sur le fait que l'observation de terrain est un outil à part entière du diagnostic. Lors de l'analyse d'un territoire, il faut passer le plus de temps possible à observer concrètement le terrain : observer le paysage et les activités, discuter avec les usagers qui utilisent cet espace. L'observation de terrain doit être réalisée à différentes échelles. Il faut se demander quelle est la place de la ville dans le pays, de la région ; il importe de dresser une vue d'ensemble pour ensuite se rendre dans les quartiers.

Un dialogue s'engage sur les observations relevées la veille lors de la visite de terrain : le type d'habitat, la topographie, les infrastructures, les espaces cultivés et de loisirs (golf au centre ville de Đà Lạt), etc.

Revenons sur la participation des habitants au projet d'aménagement – échelles de participation. Quatre niveaux de participation peuvent être identifiés :

- niveau 1, le plus souvent pratiqué : les autorités conçoivent les plans et en informent simplement les habitants et usagers ;
- niveau 2 : les habitants sont consultés à l'étape du diagnostic, avant l'élaboration des plans, afin de mieux comprendre comment fonctionne le territoire ;
- niveau 3, la concertation : les habitants sont consultés sur le diagnostic mais aussi sur les projets d'avenir, sur l'élaboration des plans – la décision finale revient cependant aux autorités publiques ;
- niveau 4, la co-construction des plans d'aménagement : c'est le stade ultime où les usagers et habitants participent à la décision, ils peuvent contester la décision des autorités publiques et participent à la mise en œuvre des plans et au suivi.

Le mode participatif engendre cependant des problèmes. Tout d'abord se pose la question de la représentativité. Qui sont les personnes qui participent, qui donnent leur avis aux autorités publiques ? Parfois ces individus sont loin de représenter l'ensemble de la population – par exemple dans nombre de pays, les femmes et les jeunes ne sont pas suffisamment représentés dans les réunions publiques ou bien ce sont des groupes d'intérêt qui y participent (associations de commerçants, etc.) (Legros, 2008). Cette question est liée à la définition de l'intérêt général : les particuliers défendent leur propre intérêt, les groupes d'intérêt un intérêt collectif. Ensuite, le niveau de participation des habitants est variable selon les pays. Il existe des pays qui se disent démocratiques, comme la France, et qui ont mis en place des mécanismes de participation pour les projets d'aménagement ; cependant, pour de multiples raisons sociologiques la participation de la population demeure faible (Bacque *et al.*, 2005). Demeure finalement un fantasme chez les urbanistes et les autorités publiques, celui d'entendre un habitant qui serait « normal » : non politisé pour ne pas représenter son parti politique, hors du secteur privé pour ne pas défendre l'intérêt de son entreprise, etc. On imagine un citoyen improbable, « neutre » et sans engagement aucun !

Si la représentativité de l'ensemble de la population n'est pas assurée, on peut cependant compléter les données collectées

lors des démarches participatives par des enquêtes statistiques ou qualitatives permettant de mieux connaître l'opinion et le profil de la population. Enfin, dernier point, la question du temps nécessaire à la participation, à la concertation et à la co-construction. Voilà un temps supplémentaire dans le processus d'aménagement. Un plan d'aménagement à l'échelle de la ville de Đà Lạt peut prendre environ deux ans pour la phase de diagnostic et de consultation des habitants. Il existe néanmoins des mécanismes de consultation pérennes permettant une construction régulière de projets par les habitants : modèle des budgets participatifs en Argentine où, dans chaque quartier, les représentants des habitants votent pour une partie des dépenses publiques.

Une session est consacrée à l'analyse de données graphiques : carte topographique de la banlieue de Dakar au Sénégal, photographies aériennes de la ville de Bamako au Mali, croquis de la ville de Djibouti et de Nouakchott en Mauritanie, plan d'occupation des sols de Ouagadougou au Burkina Faso.

Avant de vous laisser travailler sur d'autres diagnostics urbains, voici une synthèse des éléments du diagnostic et quelques pistes sur les enjeux et les questions à se poser afin d'élaborer un document de planification urbaine et territoriale :

Encadré 3 Éléments du diagnostic

Le site et la situation :

- *site : éléments naturels : relief, végétation naturelle (forêts), cours d'eau (sens d'écoulement) ;*
- *la situation : dans la région, le pays ;*
- *les grands axes de circulation (comment la ville est-elle reliée avec l'extérieur ?).*

L'évolution historique du développement urbain :

- *le noyau ancien ;*
- *la ville formelle ;*
- *les quartiers non réglementaires et les quartiers en cours de construction.*

Les différents types d'occupation de l'espace :

- *activités économiques : zones industrielles, zones commerciales, marchés ;*
- *habitat : densité du bâti, type de bâti.*

Les principaux équipements publics :

- *centre administratif, hôpitaux, équipements scolaires, équipements sportifs ;*
- *lieux de culte ;*
- *gares, aéroports.*

Encadré 4 Élaborer un document de planification urbaine et territoriale

Enjeu : proposer des recommandations pour le développement futur.

- Identification des éléments structurants.
- Identification des difficultés, défis, besoin.

Questions à se poser :

- Quelle direction, quels emplacements pour le développement urbain futur ?
- Quelle quantité ? (données démographiques et économiques prospectives)
- Quels espaces à protéger ?
- Quels équipements manquants ?

L'après-midi est consacré à des exercices de diagnostic urbain et de cartographie par groupes de travail constitués de quatre ou cinq stagiaires – cartes et photos aériennes, villes de Grenoble, Hong Kong et Fès. L'atelier doit identifier le site et la situation de la ville, l'évolution historique de l'agglomération, les principaux équipements, les tissus urbains et l'usage des sols, les principaux enjeux d'aménagement.

Les principes de lisibilité cartographiques sont rappelés : utilisation de couleurs conventionnelles ; utilisation d'un nombre de couleurs et de figurés limités ; simplification des phénomènes observés ; identification rapide des limites de la ville (sa taille), le centre/les périphéries, les grands axes de communication ; les types d'utilisation du sol ; l'insertion d'un titre, d'une date, d'une légende, d'une échelle et d'une orientation spatiale.

Chaque groupe construit un croquis simplifié selon son diagnostic et le présente à l'atelier.

Journée 3, vendredi 25

1.1.3. Les mobilités et l'enjeu des transports

L'élaboration d'un projet de transport, le diagnostic

[Fanny Quertamp]

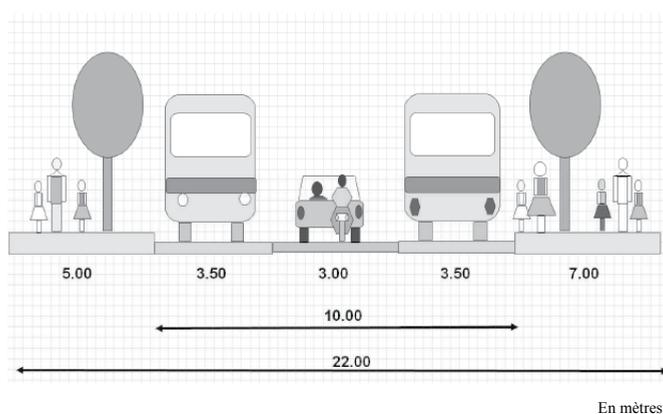
Nous allons appréhender un projet d'infrastructure de transport en commun à travers deux approches : une approche technique et une approche tournée vers la demande des usagers.

Nos objectifs sont d'élaborer avec vous (a) un diagnostic territorial pour implanter une ligne de transport urbain le long d'un axe stratégique à Hô Chí Minh Ville (il s'agit d'un projet de bus en site propre – *Bus Rapid Transit* [BRT]), (b) de susciter des questionnements (aménagement urbain, équilibres territoriaux, environnementaux) concernant l'insertion d'une grande infrastructure de transport sur les territoires urbains et (c) de développer une approche transversale et territorialisée de la planification urbaine.

À titre d'exemple, l'une des options possibles concernant le partage de la voirie est de distinguer : a) le trottoir destiné aux piétons,

b) deux voies de bus (de part et d'autre de la voirie) et c) l'axe central réservé aux autres modes de transports (voitures et motos).

Schéma 11 Profil de voirie type pour un aménagement de couloir de bus en site propre latéral



Source: PADDI.

Votre choix devra être argumenté à partir de critères que nous vous aiderons à définir, puis nous travaillerons sur la localisation de stations à l'échelle du quartier afin de faciliter au mieux l'accès au BRT.

La logique de l'exercice est tout d'abord d'établir un diagnostic à différentes échelles spatiales : celle de l'agglomération, celle des districts qui longent le tracé et celle des futures stations, c'est-à-dire au niveau du quartier. Pour cela vous pouvez disposer de plusieurs documents : des images aériennes (Google) permettant de visualiser dans son ensemble le corridor du projet BRT ; un tableau de données statistiques démographiques des districts qui longent le corridor ; des plans d'aménagement urbain, le plan du réseau de bus actuel et celui du futur réseau de

métro de l'agglomération afin d'identifier les liaisons possibles avec le réseau de transport en commun existant.

[Clément Musil]

De manière simplifiée, le concept de BRT peut se définir comme un système de transport de masse par autobus. Il est souvent qualifié de « métro de surface » – ce système permet de combiner capacité (c'est-à-dire le nombre de voyageurs pouvant être transportés) et vitesse d'un métro ou d'un tramway (au-dessus de 20 km/h). La définition de ce type de système de transport est souple en raison des différentes configurations qui existent à travers le monde et de l'évolution du système – en France, on parle de bus à haut niveau de service.

Photos 5 et 6 BRT en Indonésie et en Chine

Trans-Jakarta (Indonésie)



Guangzhou (Chine)



Crédit : PADDI.

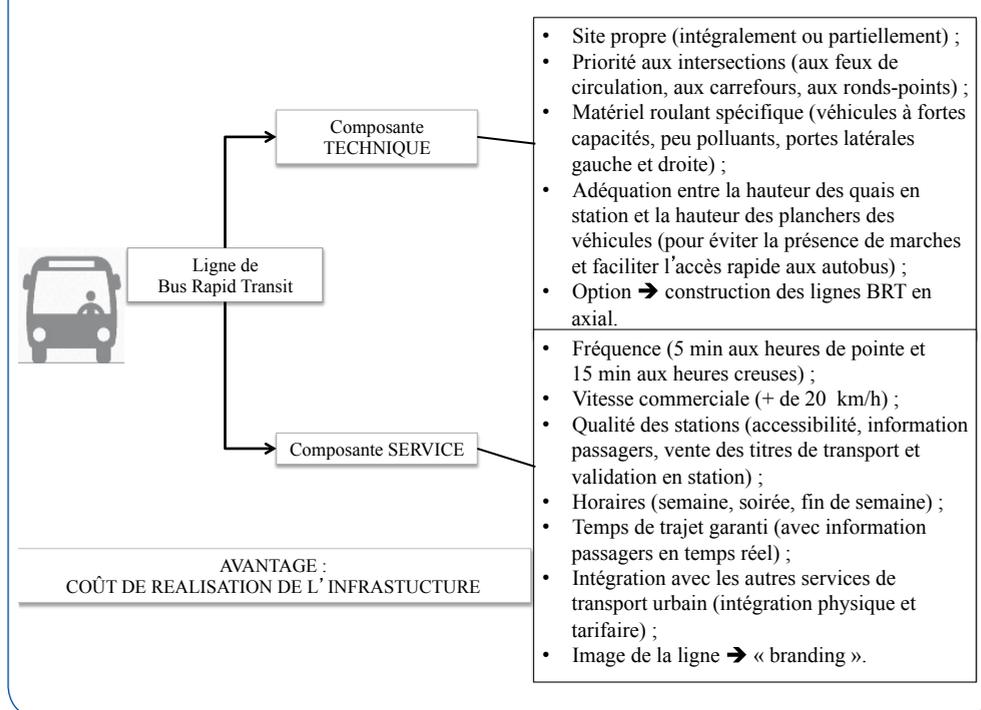
Pour donner un aperçu des différences entre les systèmes de BRT qui existent à travers le monde, nous prenons comme exemple les cas de Jakarta (Indonésie) et de Guangzhou (Chine). Certaines différences entre ces systèmes sont évidentes :

- à Jakarta, le couloir de bus en site propre est matérialisé par une seule ligne, elle-même séparée du trafic par un parapet que les motos et les voitures ne peuvent franchir. Les bus ont un plancher très haut, les quais des stations sont donc également élevés pour être au même niveau que le plancher des véhicules ;
- à Guangzhou, les bus sont plus classiques, c'est-à-dire avec un plancher bas, une double-voie au niveau des stations permet au bus de repartir facilement après le déchargement des passagers. Le bus peut rester stationner sans perturber les autres véhicules qui, si besoin, peuvent le dépasser.

Ces deux villes comptent environ dix millions d'habitants. À Jakarta, le réseau de BRT présente environ 210 km de linéaire, contre seulement 22 km à Guangzhou. Dans le premier cas, 300 000 usagers sont transportés par jour, alors que dans le second cas, plus d'un million de voyageurs transitent quotidiennement ! Les différences ne tiennent pas uniquement aux spécificités techniques des autobus et des couloirs, mais également aux lieux d'implantation des stations et aux choix du tracé des lignes.

La réalisation d'une ligne (ou d'un réseau) de BRT repose sur deux composantes, l'une technique, l'autre relative au service à assurer (cf. schéma 12).

Schéma 12 Le BRT, un concept souple



Source : PADDI.

J'attire également votre attention sur le principal avantage concernant la construction de ce type d'infrastructure : son coût de réalisation. Si l'on compare le coût de construction d'une ligne de BRT avec celui d'une ligne de métro ou de tramway, l'investissement au kilomètre pour le BRT est très faible. Pour le même montant d'investissement qu'une ville (ou un État) peut attribuer à la réalisation d'un équipement de transport urbain collectif, un kilomètre de ligne de métro sera construit contre 15 kilomètres pour une ligne de BRT. De plus, la capacité de transport du nombre de passagers peut s'avérer dans certains cas similaire entre une ligne de BRT et une ligne

de tramway : de 20 000 à 40 000 personnes par heure et par direction.

[Fanny Quertamp]

Dans les réflexions des autorités municipales, les questions relatives au coût d'investissement et aux capacités de transport sont cruciales pour orienter les choix.

Il faut noter par ailleurs que les problèmes de congestion, causés en particulier par la prédominance des deux-roues motorisés et l'augmentation rapide du nombre d'automobiles, font des villes vietnamiennes une spécificité à l'échelle mondiale.

Photos 7, 8 et 9 Illustrations des conditions de circulation à Hồ Chí Minh Ville



Crédit : PADDI.

L'une des difficultés majeures pour le déplacement des bus est de se frayer un passage dans la circulation dense ; la saturation de la voirie causée par la présence d'un grand nombre de véhicules qui affecte la qualité du service de transport public (faible vitesse). Les données statistiques montrent l'augmentation extrêmement rapide du nombre de véhicules individuels entre 2003 et 2013, motos et voitures en particulier : + 55 % de voitures immatriculées en circulation – à ce jour, environ 500 000 voitures immatriculées en circulation sur la province de Hồ Chí Minh Ville ; + 40 % de motos – soit près de sept millions de

véhicules. Ces chiffres traduisent l'attractivité de la ville, d'une part, et le choix des citoyens à circuler à l'aide de véhicules individuels, d'autre part.

Aujourd'hui, le bus ne bénéficie pas d'une image attrayante. Le défi majeur à relever par les autorités locales est de passer d'un mode de transport public peu développé à un système de transport moderne, multimodal et efficace. Depuis une quinzaine d'années, la réflexion porte sur les transports en commun de masse – métro et tramway en particulier. Au départ, la question du BRT était peu privilégiée par les autorités locales, car le système était peu connu. Il

existe huit lignes de métro en projet, mais à l'heure actuelle seules deux lignes et demie sont financées. Une première ligne en élévation et en souterrain est en cours de construction ; la seconde ligne est en cours d'étude. Les difficultés de réalisation de ces projets sont financières (du fait de la multiplicité des bailleurs et du manque de capitaux de la part de la municipalité), mais aussi foncières (problème d'acquisition des terrains) et techniques (les conditions géologiques et hydrologiques sont des contraintes pour la construction de la partie souterraine du métro). En outre, il faut

construire un véritable réseau organisé en relation avec le réseau de bus existant pour que le futur réseau de transport en commun soit efficace.

Nguyễn Tiến Hưng

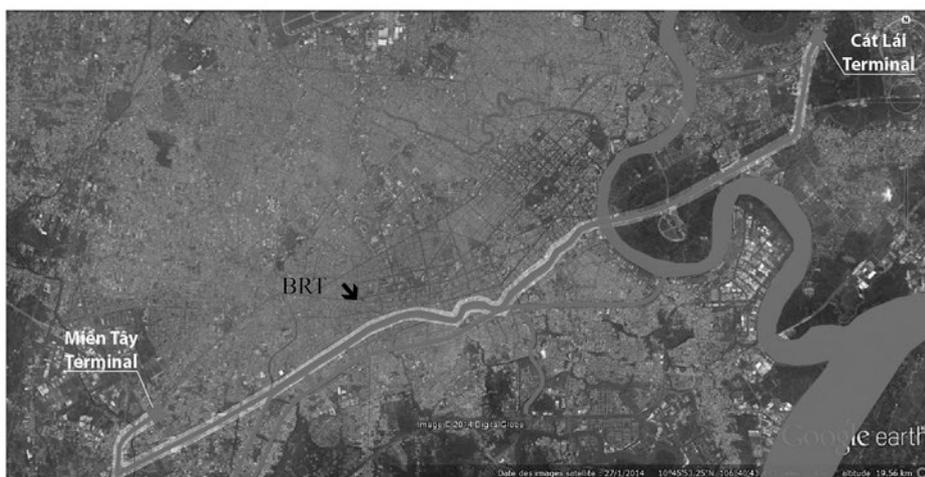
Quelle est la différence entre tramway et monorail ?

[Fanny Quertamp]

Le monorail est en élévation, le tramway en surface.

Voici le projet sur lequel nous allons travailler :

Carte 9 Le projet de BRT – Boulevard Võ Văn Kiệt



Source: PADDI.

Le tracé du BRT passe par le boulevard Võ Văn Kiệt et s'étend sur 25 km. Un premier tronçon rejoint la rivière Saigon et un second traversera à terme la péninsule. Il s'agit d'un axe est-ouest stratégique traversant

six districts. Nous allons nous intéresser au premier tronçon, pour lequel il nous faut penser l'insertion de l'infrastructure de transport dans les quartiers existants.

Photo 10 Le projet de BRT – Boulevard Võ Văn Kiệt (2)



Crédit : PADDI.

Le projet BRT est financé par la Banque mondiale et le comité populaire de Hồ Chí Minh Ville. Cette première ligne pilote a pour objectifs de constituer une référence en matière de transport public et de montrer aux usagers la performance d'un tel équipement.

[Irène Salenson]

De l'autre côté du canal, il y a aussi un boulevard. Que va-t-il devenir ?

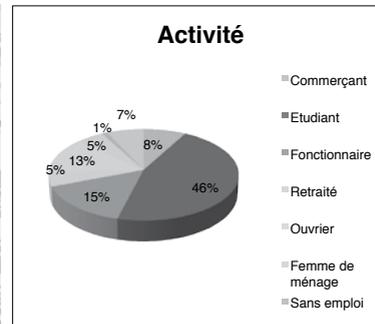
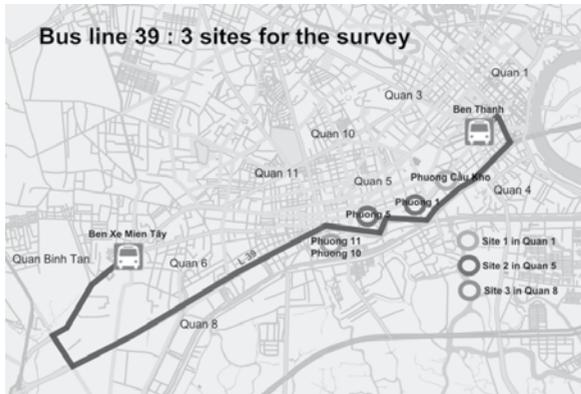
[Fanny Quertamp]

Il s'agit de quartiers défavorisés avec une spécificité due à la présence de canaux qui les enserrnent, et qui pourraient bénéficier de cette infrastructure. Dans le choix d'aménagement, nous devons réfléchir à quelle population ce tracé va bénéficier.

Carte 10 Le projet de BRT – Boulevard Võ Văn Kiệt (3)

Informations complémentaires relatives au passage de lignes de bus sur le boulevard Võ Văn Kiệt → Ligne de bus 39

Qui sont les usagers de la ligne 39 ?



La majorité des utilisateurs sont des étudiants (46 %) qui utilisent ce moyen de transport en moyenne 2 fois par jour.

Source: PADDI.

Le PADDI a réalisé une enquête pour savoir qui étaient les usagers et quelles étaient leurs pratiques sur la ligne de bus n°39 qui circule sur le tracé du futur BRT : où montaient-ils ?, où descendaient-ils ?, comment arrivaient-ils et repartaient-ils de la station ?, quelle était la fréquence des rotations ?, etc. Majoritairement les usagers sont des étudiants qui n'ont pas d'autres moyens de transport et qui, pour la plupart, partent du point A pour aller au point B – peu d'usagers descendent sur des stations intermédiaires et peu de personnes

montent sur l'ensemble du tronçon. L'enquête montre également que les usagers se rendent sur cette ligne selon différents modes de déplacement (marche, vélo, moto, bus, moto-taxi). Nous avons aussi réalisé une enquête sur les foyers qui habitaient le long des tronçons pour déterminer s'ils utilisaient ou non le bus. Ces données seront disponibles pour les travaux pratiques (par exemple, les gens ne marchent que sur de très courtes distances, ce qui pose la question de l'accès piétonnier à la station).

Encadré 5 Diagnostic urbain et territorial pour le projet de BRT

Exercices par groupe.

Démarche : à partir des données disponibles (cartes et plans d'aménagement, photographies aériennes, tableaux statistiques), il s'agit d'identifier :

- les secteurs à forte et à faible densité. Apporter des précisions sur les différents types d'occupation de l'espace, en relevant : 1) les activités économiques, les zones industrielles et commerciales (les marchés, centres commerciaux, etc.) ; 2) les zones d'habitat (densité du bâti, type de bâti) ;
- les grands axes de circulation ;
- les équipements (centres administratifs, hôpitaux et centres de soin, équipements scolaires, équipements sportifs, édifices religieux, centres de logistique), espaces publics et espaces verts ;
- les atouts et contraintes d'utilisation des sols du corridor de transport (analyser la situation environnementale, identifier les risques, relever le patrimoine architectural et urbain).

L'atelier se divise en quatre groupes de travail. L'exercice doit s'achever en fin de matinée, une restitution est prévue en début d'après-midi. Fanny Quertamp et Clément Musil apportent quelques commentaires synthétiques.

[Fanny Quertamp]

L'objectif du BRT est d'attirer les usagers qui ne prennent pas le bus, de procéder plus largement à un report modal du deux-roues vers le bus. Il nous faut donc identifier un tracé qui vise à encourager l'ensemble des résidents à devenir de potentiels usagers.

Au-delà d'un simple projet d'infrastructure, la réalisation de la ligne de BRT doit être un levier afin d'améliorer la qualité urbaine, en particulier *via* le réaménagement des quartiers autour des stations (espaces publics/espaces verts/trottoirs/commerces et

services). Dans le diagnostic, un élément semble ne pas avoir été suffisamment développé : le canal n'a pas été assez abordé tant pour les atouts que les contraintes qu'il représente. Le transport en commun est un service public qui doit permettre aux populations les plus défavorisées de se déplacer facilement, le BRT doit donc cibler les populations les plus vulnérables.

On ne cherche pas forcément un financement privé pour cette infrastructure, mais son développement va susciter des perspectives pour les investisseurs – sur les zones où les opportunités foncières se font jour. Le canal constitue un obstacle car les espaces densément peuplés ne disposent que de quelques ponts. Aujourd'hui, en parallèle du BRT, la ville veut développer le tourisme fluvial sur le canal : le patrimoine ancien résidentiel et les entrepôts coloniaux peuvent être réaménagés, rénovés.

[Clément Musil]

Trois précisions importantes par rapport aux diagnostics réalisés :

- tous les groupes ont cité la gare de Miễn Tày comme point de départ et d'arrivée du BRT. Les voyageurs peuvent arriver d'un point extérieur à cette gare ; l'important est de pouvoir se connecter facilement, quel que soit le moyen de déplacement choisi pour y arriver ;
- le BRT réduit certes la place pour les voitures et les motos, mais il s'agit d'un choix stratégique ;
- le retour sur investissement n'est pas destiné à un investisseur privé mais doit bénéficier à la ville et à ses habitants. La valorisation sera une valorisation de l'immobilier, du foncier, de nouveaux espaces verts, d'espaces publics.

Réfléchissons à présent au choix technique du tracé. Fait-on passer le bus sur l'un des côtés du boulevard – du côté ville bâti ou du côté canal ? – ou sur l'espace central ?

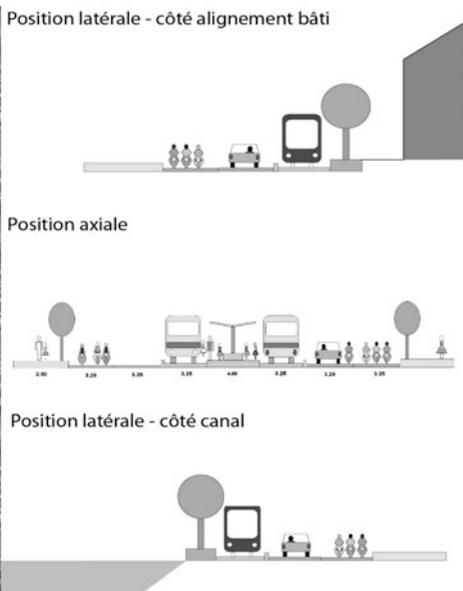
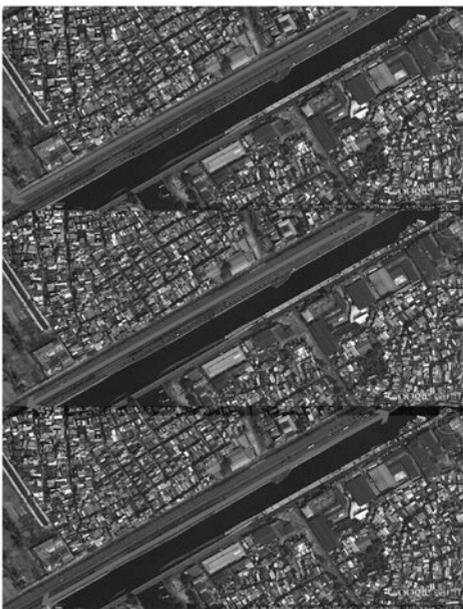
Les choix d'aménagement technique

[Fanny Quertamp]

Les types d'impacts seront différents en fonction du tracé, l'accessibilité est un facteur à prendre en compte. Quels effets peuvent être attendus d'un point de vue paysager, économique, commercial ? Pour les commerçants, est-ce perçu comme un atout ou une contrainte ?

Tout dépend de la localisation du tracé, des stations et du BRT.

Schéma 13 Choix du tracé de la ligne de BRT...



Source : PADDI.

Voilà un tableau d'exercice avec les options possibles et certains critères à analyser et à argumenter. L'objectif est d'attirer le maximum d'utilisateurs pour remplir le BRT.

Pour cela, il faut que l'accès à la station de bus soit pratique, facile, et corresponde aux besoins de la population.

Tableau 9 ... et effets attendus

CHOIX DE POSITIONNEMENT POUR LA LIGNE DE TRANSPORT CRITÈRES	CÔTÉ CANAL	CÔTÉ ALIGNEMENT BÂTI	POSITION CENTRALE
ACCESSIBILITE POUR LES USAGERS AU CORRIDOR ET AU BRT			
PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION			
CONTRAINTES TECHNIQUES (assainissement/électricité), COÛTS DE REALISATION			
ÉVOLUTION POTENTIELLE DE LA LIGNE DE BRT (vers la réalisation d'une ligne de tramway, d'un métro, etc).			
IMPACT PAYSAGER			
POSSIBILITE D'AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS ET LES ESPACES VERTS			
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET COMMERCIAL			

Source: PADDI.

Fanny Quertamp explicite les différents critères énoncés. L'atelier, divisé par groupes, procède à une analyse multicritères visant à anticiper les effets de la ligne de BRT selon le choix technique de son tracé – insertion de symboles « +/- » afin de dégager une option prioritaire, réalisations de croquis pour illustrer finement les choix de chaque groupe.

Journée 4, samedi 26

La matinée commence par une restitution des groupes de travail sur les choix d'aménagement technique.

[Fanny Quertamp]

En réalité, il s'agit d'un projet en cours dont le choix a déjà été approuvé par les autorités locales suite à des études de préféabilité et de faisabilité. La position centrale a été retenue. L'enjeu du BRT est de capter un maximum d'usagers tout au long du trajet, et de favoriser l'accessibilité de l'ensemble de la zone. Actuellement, les populations des districts 1 et 5 utilisent leurs voitures et leurs motos. Il n'est pas évident qu'ils fassent un report modal et qu'ils prennent le bus. Pour ces populations, un positionnement du BRT coté canal est une contrainte forte : il est quasiment exclu qu'ils traversent le boulevard pour prendre le bus. Pour les populations les plus pauvres des districts sud (districts 4 et 8), un positionnement côté bâti impose le franchissement du canal et du boulevard.

D'un point de vue paysager, seuls quelques ponts existent et aujourd'hui, quelle que soit la position du BRT, cela imposera la construction de nouvelles passerelles sur le canal. Si le couloir de BRT est positionné côté canal, la longueur de la passerelle sera réduite et l'impact paysager minime ; en revanche, du côté bâti, il faut concevoir des passerelles au-dessus du boulevard ou créer des intersections avec des feux de circulation. Une contrainte majeure est la norme de construction des passerelles sur le canal, qui impose une hauteur considérable afin de permettre le transport fluvial.

Concernant la circulation et la vitesse sur le boulevard, le BRT va réduire l'espace de la voirie dédiée aux véhicules individuels, réduisant de fait leur vitesse. Au regard de ce critère, la position du couloir de bus le long du canal est celle qui affecte le moins la circulation. Côtés bâti et en position centrale, on est obligé de créer des intersections et des feux.

En termes d'impact sur les coûts de déplacements des réseaux, côté canal, il faut déplacer tout le réseau électrique ; côté bâti, faire des aménagements relativement coûteux. Sur l'ensemble des trois options, le moindre coût est la position centrale avec déplacement du terre-plein et modification de la voirie.

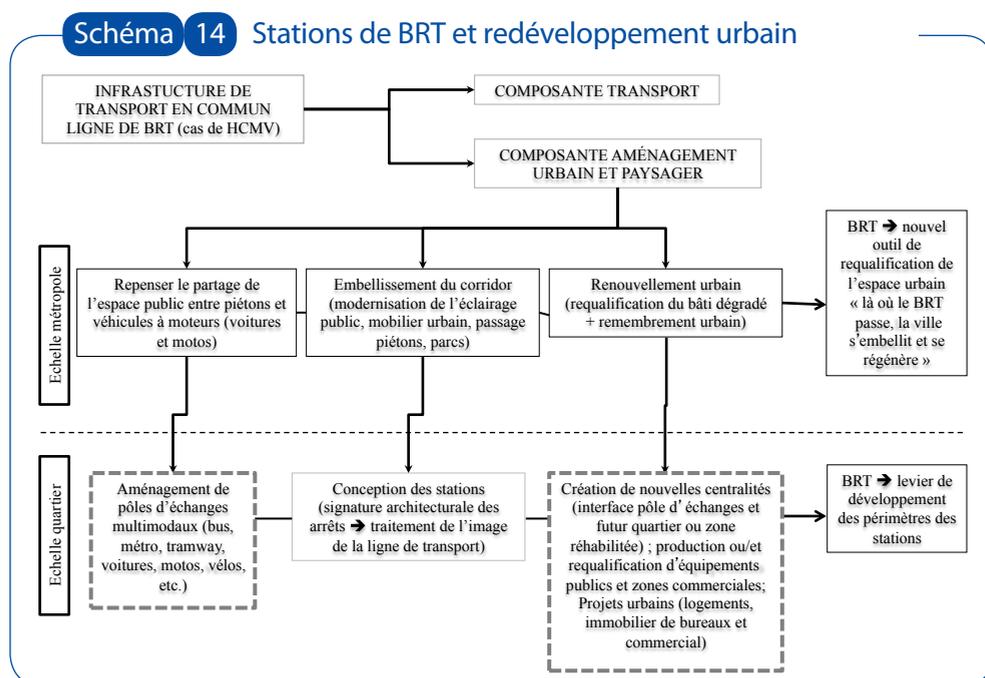
Tous les groupes ont souligné le potentiel de développement immobilier, touristique et économique – notamment des districts sud (districts 4 et 8) où des zones industrielles en déclin peuvent faire l'objet d'un développement immobilier et d'espaces verts. Pour les districts 1 et 5 densément peuplés et avec peu d'espaces verts, cela représente également une possibilité de développement urbain.

La session se termine par la projection d'un film d'animation réalisé par le réseau des agences d'urbanisme de Lyon sur le développement des transports en commun en France. Les stagiaires sont invités à réagir à la suite de la projection.

*L'élaboration d'un projet de transport.
Insertion de stations et redéveloppement urbain*

[Clément Musil]

Nous allons nous placer à présent à l'échelle des stations de bus.



Source : constructions des auteurs.

La réalisation du projet regroupe deux aspects : la composante transport et la composante aménagement urbain et paysager (échelle du corridor et des stations). À l'échelle de la ville, l'arrivée du BRT – ou plus généralement d'un équipement de transport public en surface (comme l'est également le tramway) – permet :

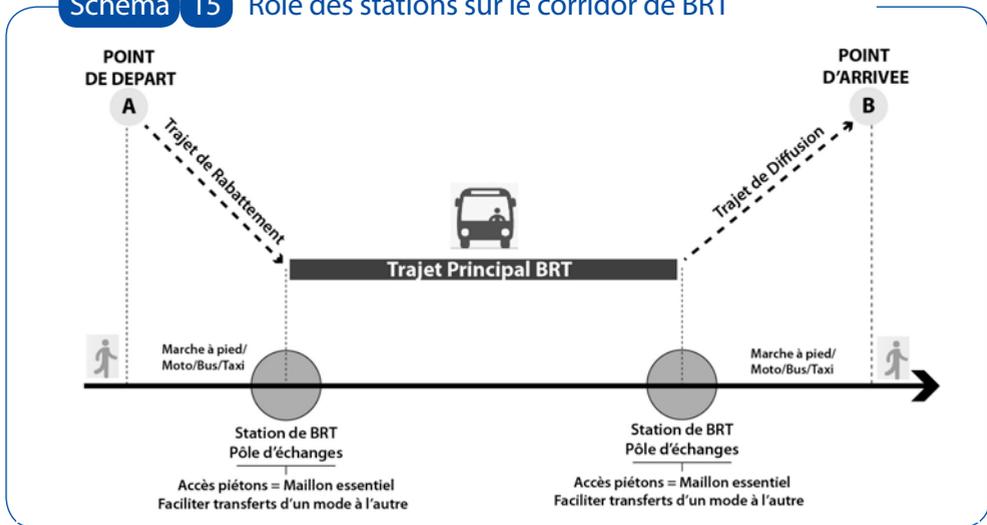
- de repenser le partage de l'espace public entre piétons, voitures, vélos et motos ;
- de traiter l'embellissement du corridor de transport en modernisant l'éclairage public,

le mobilier urbain et en aménageant les passages piétons ;

- de renouveler et de requalifier le tissu urbain.

Au niveau des stations et des quartiers, différentes actions sont possibles. La création des stations de bus, et en particulier des pôles d'échanges, permet d'insuffler une nouvelle image de modernité à la ville. L'accessibilité du BRT est une opportunité pour lancer de nouveaux projets urbains (logements, commerces, équipements publics).

Schéma 15 Rôle des stations sur le corridor de BRT

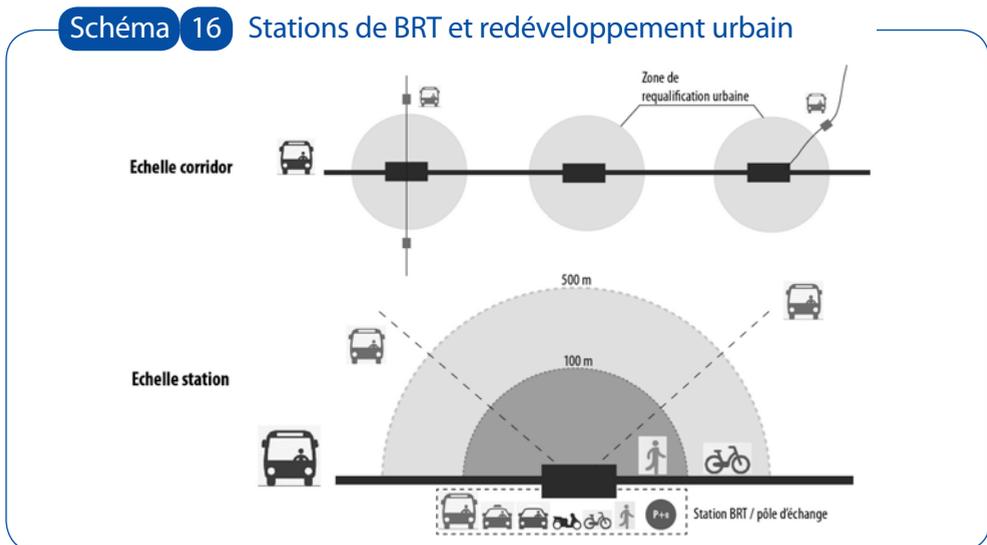


Source: PADDI.

L'important est qu'un usager qui part d'un point « A » puisse être capable de venir jusqu'à la station de BRT, changer facilement, utiliser le BRT, et changer à nouveau de mode pour se rendre à un point « B » de destination. C'est là la mise en pratique du concept d'intermodalité. Les stations sont

stratégiques : on doit pouvoir y accéder à pied – rayon de 200 à 300 mètres –, à moto – prévoir des parkings à proximité –, en taxi – prévoir un dépose-minute – mais il faut aussi que les usagers des autres bus du réseau de la ville puissent y accéder facilement.

Schéma 16 Stations de BRT et redéveloppement urbain



Source: PADDI.

Photos 11 et 12 Stations et corridor BRT. Exemple de Guangzhou

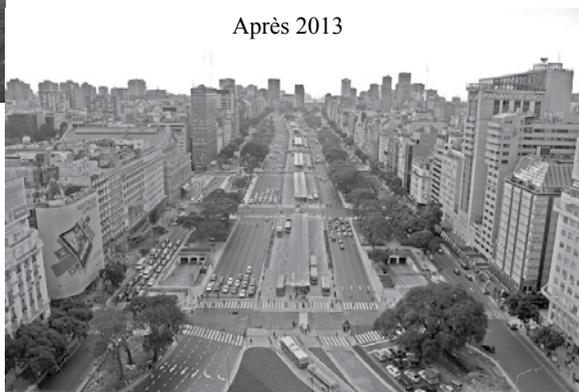


Crédit : PADDI.

Photos 13 et 14 Stations et corridor BRT. Buenos Aires (Argentine), avenue du 9 juillet avant et après 2013



Avant 2013



Après 2013

Crédit : PADDI.

Chaque station est une opportunité de redévelopper l'aire à proximité en proposant des projets urbains ainsi que des dispositifs pour passer d'un mode de transport à un autre. À travers l'intermodalité, l'objectif est d'améliorer l'accès au transport public, de faciliter les connexions entre les différents modes de transports et d'augmenter la compétitivité du transport collectif par rapport au transport individuel.

À Guangzhou, le BRT est en position centrale ; pour faciliter l'accès aux stations, un dispositif de passerelles est élaboré. À Buenos Aires, depuis 2011, ont été créés 40 km de lignes de BRT pour trois millions d'habitants.

Après 2013, l'espace pour les voitures a été réduit de 22 lignes à 14 lignes. Cette portion fait environ 5 km et comporte 17 stations – des pistes cyclables ont été créées sur les côtés de l'avenue. Le temps de trajet moyen d'un usager est passé de 40 à 15 minutes !

Lê Thành Nhân

Quelle est la distance entre deux stations ?

[Clément Musil]

Pour un métro, un kilomètre ; pour le BRT, 600 à 800 mètres.

Sarun Rithea

Pour une ville comme Phnom Penh, où les rues sont petites et où la congestion est forte, certains boulevards ont seulement deux voies de chaque côté. Quelles solutions adopter ?

[Clément Musil]

Il faut avant tout une décision politique forte : supprimer la circulation des voitures individuelles sur les voies étroites afin de combiner un site propre avec les passages de bus et les voies dédiées aux motos – mais interdiction aux voitures ; sur les boulevards, réserver deux voies au site propre sur les quatre disponibles par exemple.

Je voudrais à présent que vous puissiez déterminer les stations-clés, et cela à partir de ce que vous connaissez maintenant du territoire de Hồ Chí Minh Ville après votre diagnostic urbain et territorial du corridor.

Encadré 6 Aménager les stations BRT de Hồ Chí Minh Ville

Exercice par groupe.

À partir des données fournies (plan du réseau de bus actuel et plan du développement des infrastructures de transport collectif pour 2030) :

- identifier les stations « clés » du corridor de BRT (choix argumenté) ;
- proposer les aménagements nécessaires pour assurer la composante transport et la composante aménagement urbain et paysager du projet de transport à l'échelle d'une station : tenir compte de l'intégration de la ligne de BRT et des stations au réseau actuel de bus et au futur réseau de transport en commun ; prévoir des aménagements facilitant l'accès à la station ; dresser une typologie des équipements et services à développer aux abords de la station ; indiquer les possibilités de développement urbain (formes urbaines et architecturales, occupation des sols).

Les groupes disposent de quarante-cinq minutes pour établir des propositions puis les résultats sont présentés devant l'ensemble de l'atelier.

Journée 5, dimanche 27

1.1.4. Projet de master plan du *Grand Đà Lạt* pour 2030 à l'horizon 2050

Analyses et orientations

[Christine Larousse]

Je vais vous présenter le projet du master plan du *Grand Đà Lạt* que la province de Lâm Đồng a confié en 2012 à notre atelier d'urbanisme et de paysage Interscène, basé à Paris.

Nous avons travaillé sur cette étude durant huit mois. Rendu dans sa version définitive par Interscène, il y a un an, le master plan a été en partie modifié par les services du ministère de la Construction (SIUP) avec lesquels nous collaborions. Il a été finalement validé par les autorités de la province et le Premier ministre en juillet 2014. Pour la réalisation de cette étude, aux côtés de Thierry Huau, gérant d'Interscène et moi-même, nous avons deux experts de la Région Ile-de-France – Jean-Claude Gaillot, alors directeur en charge de l'aménagement et des transports de la région Ile-de-France et Danielle Petit-Vu, chargée de mission à l'international.

Ce master plan a été commandé par le Premier ministre ; il vise plusieurs objectifs tout en privilégiant les principes de développement durable :

- Đà Lạt doit accéder aux villes de catégorie 1, grâce au doublement de la population du *Grand Đà Lạt* projeté pour 2050 (980 000 habitants à terme) – les villes de catégorie 1 au Viêt Nam passent directement sous le contrôle de l'État, elles sont dotées de subventions, d'équipements spécifiques. L'accueil de ces nouveaux habitants doit être accompagné des équipements et infrastructures nécessaires à la nouvelle agglomération et soutenu par un développement économique orienté en priorité sur le tourisme, l'innovation, l'enseignement et le végétal valorisé au bon niveau.
- Ville de villégiature dotée d'un climat unique au Viêt Nam, Đà Lạt doit se fixer le double objectif de réussir son développement touristique estimé à 10 millions de visiteurs (donnée du ministère), tout en préservant ce qui la caractérise : ses paysages remarquables boisés, ses lacs, son patrimoine architectural historique et le caractère exceptionnel de son activité horticole, floricole et agricole.

Le périmètre de l'étude a été présenté lors de l'intervention de Pascal Bourdeaux en séances plénières (carte 3). L'étude du *Grand Đà Lạt* remet en perspective le master plan de « Đà Lạt City », actuellement en vigueur, au sein d'un périmètre portant désormais sur un territoire huit fois plus vaste (3 355 km², soit environ un tiers de la province de Lâm Đồng).

Carte 11 Périmètre de l'étude des communes de Đà Lạt et topographie



Source et crédit photo : INTERSCENE.

En préalable, rappelons quelques principes de méthodologie pour l'élaboration d'un master plan dont l'objectif est d'avoir une vision du développement d'une métropole à vingt ou trente ans. Un plan de planification permet de quantifier et d'orienter le développement urbain, la direction que l'on veut donner aux différentes composantes de la ville, puis de les traduire dans l'espace par l'implantation des nouveaux quartiers, de services urbains, etc. Dans le cas de Đà Lạt, les autorités nous ont demandé une planification pour 2030 avec un horizon à 2050.

L'analyse de territoire doit être extrêmement poussée. Il ne s'agit pas de « copier et coller »

un projet X ou Y déjà étudié pour une autre ville mais de chercher à faire « parler » le territoire étudié pour bien le comprendre, d'interroger toutes ses spécificités. Ceci implique un travail de reconnaissance de terrain, des analyses cartographiques, des campagnes photographiques, l'observation de photos aériennes, etc. Une attention particulière doit être portée aux traitements des chiffres et des statistiques (les évolutions démographiques, et, à Đà Lạt, la fréquentation touristique par exemple – une projection des tendances permet de traduire ces chiffres en besoins de logements, d'équipements, en capacité d'hébergements touristiques, etc. Enfin, un temps doit aussi être consacré aux entretiens et échanges avec les acteurs

du territoire (institutions publiques ou représentants de la population). Dans le cas de Đà Lạt, les échanges se sont surtout limités avec le maître d'ouvrage (et le maître d'ouvrage délégué) – pour nos propos, la province de Lâm Đồng et les services du ministère de la Construction et de la Planification du Việt Nam (SIUP).

Habituellement, l'élaboration d'un master plan peut prendre deux années, mais celui de Đà Lạt a dû être mené en six mois, un délai très court.

Nous avons étudié finement le site, en portant un regard sur la qualité particulière des paysages, la spécificité de sa géographie et de son histoire, qui font la réputation de cette station de villégiature depuis plus d'un siècle.

Dans notre approche, le territoire devient un véritable outil de projet, c'est lui qui dicte des orientations d'aménagement sur mesure, respectueuses de son identité et de son environnement. À Đà Lạt, probablement plus qu'ailleurs, il s'agit de s'inscrire dans une continuité historique cohérente, de composer avec un paysage sans brutalité pour équilibrer au mieux le développement de cette agglomération si singulière, sans trahir l'imaginaire auquel elle renvoie, sans dénaturer son cadre de vie et de séjour exceptionnel, pour affirmer son image de marque au niveau national et international.

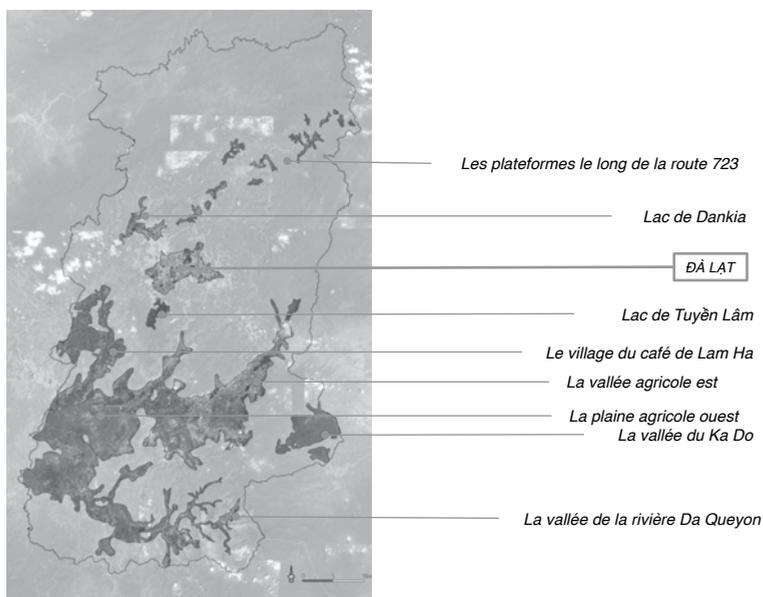
Déterminer les protections qui conditionneront de fait le développement urbain

- Conserver la lecture du relief, en appuyant le développement sur les zones de plaines et de plateaux qui s'étagent entre la grande plaine agricole du sud, d'une altitude moyenne de 800 à 1 000 mètres et

le sommet du Mont Lang Biang, au nord, à 2 100 mètres. Propices aux extensions urbaines, ces zones planes sont souvent déjà soumises à de fortes pressions qu'il s'agit de canaliser (cf. carte 12).

- Contrôler les vues, notamment sur les hauteurs boisées caractéristiques de la station, aujourd'hui menacées par la prolifération des terres agricoles qui colonisent les pentes.
- Valoriser l'exceptionnel réseau hydrographique ; les rivières, les lacs et cascades sont à la fois sources de vie et supports de l'économie touristique et agricole. Cette trame d'eau représente l'élément fondateur de la ville-jardin, elle doit être associée à la protection d'une trame paysagère sur ces abords. Elle permet aussi d'offrir des surfaces de stockage pour les eaux pluviales et de protéger ainsi la ville des inondations.
- Protéger les vallons inondables, supports de l'agriculture y compris au cœur de la ville de Đà Lạt tout en encourageant une mutation des pratiques agricoles intensives actuelles vers une agriculture raisonnée, plus respectueuse de l'environnement.
- Mettre en valeur le patrimoine architectural historique qui se concentre selon un grand axe est-ouest qui tangente le lac hérité des différents plans dessinés par les architectes français : Ernest Hébrard dans les années 1920, Louis Georges Pineau dans les années 1930, Jacques Lagisquet dans les années 1940. Des cascades de Cam Ly jusqu'au palais de Bảo Đại s'égrènent l'architecture aux styles moderniste ou régionaliste des hôtels, de la gare, des établissements scolaires, équipements publics, églises, palais-résidences d'été, des villas isolées ou regroupées en lotissement, mais aussi le golf, le lac et ses berges, des jardins, etc.

Carte 12 Identification des plaines et plateaux, les zones à enjeux



Source: INTERSCENE.

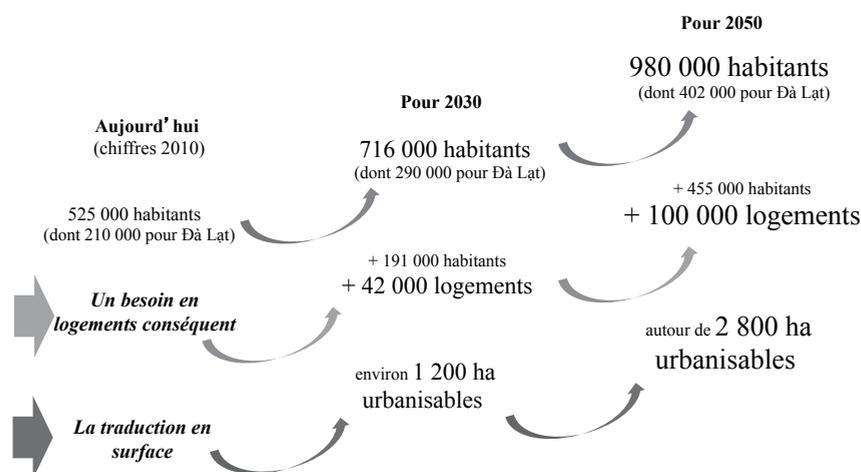
Quantifier le développement urbain

À partir des données communiquées, des cartes illustrant la répartition de la population sur le territoire ont été dressées. La population par quartier s'échelonne de 5 000 à 45 000 habitants, les densités les plus fortes se trouvant au centre du *Grand Đà Lạt* : particulièrement au cœur de Đà Lạt ville (autour de 5 500 habitants/km² dans certains secteurs) et à Liên Nghĩa, près de l'aéroport.

Au-delà de ces deux pôles, la population se dilue ensuite largement sur le territoire, les zones habitées s'éparpillent, en particulier le long des routes (principe du « mitage urbain »). Ce développement linéaire spontané doit être maîtrisé dans le cadre du master plan qui cherchera à reconstituer des polarités autour des villes et villages existants.

Pour quantifier les besoins de développement, nous avons pris en compte l'évolution de la population des dix dernières années et avons projeté une progression comparable jusqu'en 2030 et 2050.

Schéma 17 Interprétation des tendances : un doublement de la population à l'horizon 2050 (pour le périmètre d'étude)



Source : autorités provinciales ; construction INTERSCENE.

Ces projections de population permettent de définir une estimation des besoins en logement (sur la base d'une moyenne de 4,5 habitants par foyer). Ce nombre de logements se traduit ensuite par de nouvelles

surfaces urbanisables – qui devront aussi intégrer des équipements, des activités, des infrastructures – sur le principe du respect de la mixité urbaine.

Encadré 7 Principe de proximité

La mixité des fonctions urbaines permet la cohabitation entre habitats permanents, résidences touristiques, équipements, commerces, activités, etc. Elle est essentielle à l'équilibre et au bon fonctionnement d'une agglomération – ville animée à toute heure, équipements et activités proches des logements permettant de limiter les déplacements, etc. La mixité des usages permet aussi de s'adapter davantage aux évolutions du marché, difficiles à évaluer sur des périodes de 20 ou 30 ans.

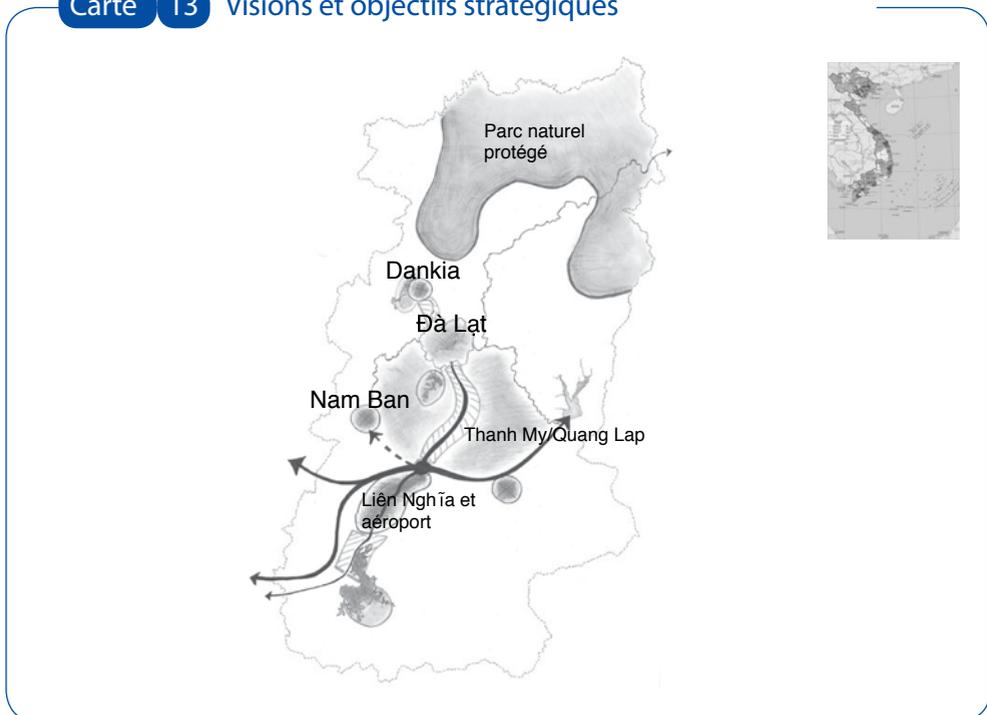
La notion de mixité urbaine s'étend aussi à la mixité sociale des populations et à la mixité générationnelle.

Nous avons pris le parti d'équilibrer le développement du territoire en appuyant les nouveaux développements sur les pôles urbains existants tout en limitant la forte pression foncière qui s'exerce sur Đà Lạt ville – selon les tendances actuelles, la population de Đà Lạt s'élèverait à 300 000 habitants en 2030. Pour éviter un déséquilibre du territoire du *Grand Đà Lạt* et préserver la qualité urbaine et paysagère de la station d'altitude, le master plan impose une limite de 260 000 habitants (soit une marge d'évolution de 25 % de sa surface actuelle). Ainsi la ville de Đà Lạt, garante de l'image de la région entière, se développera de façon limitée et se réorganisera dans les limites de son plateau. En contrepartie, le master plan prévoit le développement d'une ville nouvelle, dans

la vallée sud, autour de Liên Nghĩa, près de l'aéroport et de la future autoroute. Celle-ci concentrera l'essentiel des nouveaux quartiers à vocation économique : zones d'activités tertiaires et/ou technologiques, centre des expositions, zones hôtelières, pôle de compétitivité horticole de 400 ha en lien avec la plaine agricole.

Entre Đà Lạt ville et Liên Nghĩa, une ceinture verte inconstructible empêchera tout phénomène de conurbation. Le master plan prévoit aussi des pôles de développement secondaires, s'appuyant sur des villages ruraux : le village du café de Nam Ban, à l'ouest, et la zone maraîchère de Thanh My à l'est. Ces deux éco-cités se développeront dans le respect, la mise en valeur, et la promotion des activités agricoles.

Carte 13 Visions et objectifs stratégiques



Source : INTERSCENE.

La prise en compte des réseaux dans le développement urbain : quelle est la capacité actuelle des réseaux urbains, quels sont les développements possibles ?

Photos 15 et 16 Les enjeux environnementaux.
Quelles limites fixer au développement urbain ?



Des pollutions visibles sur le lac Than Thở



Usine de traitement des eaux usées de Đà Lạt

- ▶ Traitement des déchets : reprise complète et totale du dispositif actuel :
 - encore 30 % des déchets de Đà Lạt non collectés et jetés dans le milieu naturel ;
 - déchetterie actuelle non conforme, très polluante pour le milieu.
- ▶ Traitement des eaux usées : importante remise à niveau de la capacité de la station :
 - capacité actuelle de traitement : seulement 7 % de la population de Đà Lạt.
- ▶ Alimentation en eau de la ville :
 - quatre stations de captage sur les lacs, toutes confrontées à la dégradation de la qualité des eaux.
- ▶ Les autres réseaux ?

Crédit : INTERSCENE.

La province enregistre un réel retard dans l'aménagement de l'ensemble des réseaux : l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées, des déchets. Elle ne parvient pas aujourd'hui, à satisfaire les besoins de la population existante.

Le master plan, en préalable à toute question de développement, met en avant l'absolue nécessité de prévoir des réseaux d'eau et d'assainissement adaptés aux besoins, d'organiser le traitement des déchets et aussi de limiter les intrants utilisés dans le secteur agricole qui à ce jour, rappelons-le, mettent gravement en péril le territoire

et ses possibilités de développement – l'alimentation en eau potable se fait par captages sur les lacs, d'où la nécessité de préserver la qualité des eaux.

La prise en compte des risques (naturels, industriels et technologiques)

La prise en compte des risques à Đà Lạt se concentre surtout sur la présence de barrages de retenue autour des lacs et des risques d'inondation encourus dans le cas d'une rupture de digue. Le master plan ne prévoit pas de nouvelles urbanisations dans ces zones exposées aux risques.

La prise en compte de l'activité agricole et du tourisme, activités économiques phares

Đà Lạt : pôle de compétitivité agricole

L'activité agricole est en progression constante, et entre en concurrence avec les zones urbaines et touristiques sur les plaines et les plateaux. 25 % (+ 100 000 hectares) de nouvelles surfaces cultivées ont été enregistrées sur l'ensemble du territoire, y compris dans la ville de Đà Lạt, entre 2005 et 2010. Les cultures, à l'origine très diversifiées, tendent à se spécialiser vers la production de légumes et de café (68 % des terres cultivables) au détriment des céréales, du riz, du thé, des fruits, et sont exportées bien au-delà des frontières du Viêt Nam. Cette activité économique fondamentale pour la région est confortée dans le master plan.

Elle est toutefois à l'origine d'importants désordres environnementaux qui doivent également être pris en compte. L'agriculture colonise progressivement les pentes, ce qui pose des problèmes d'érosion et d'inondation. La floriculture se développe essentiellement sous serres en plastique, un mode de culture qui impacte particulièrement la qualité des paysages dans le centre de Đà Lạt.

L'irrigation des terres cultivées induit une surexploitation des ressources en eau qui

tend aujourd'hui à assécher les réserves et à fragiliser le couvert forestier. La quantité de nitrates et de pesticides utilisée dans l'agriculture à Đà Lạt est exponentielle et mal dosée, les sols et les nappes phréatiques sont saturés de pollutions. Les serres sont éclairées la nuit pour « forcer » les cultures 24 heures sur 24, ce qui contribue aussi à l'épuisement des sols.

Quel avenir souhaite-t-on pour le développement agricole de Đà Lạt ? Pratiquée sur ce mode très intensif, l'agriculture entre en conflit avec le développement urbain et également avec le développement touristique. Elle représente une sérieuse menace pour la santé publique, remet en cause le principe de développement durable et pose un profond problème d'image du territoire. De plus, les normes d'exportation étant de plus en plus exigeantes, les productions pourraient à terme être plus difficiles à écouler sur les marchés internationaux.

Le secteur agricole doit être maintenu mais il doit être revalorisé et réorienté vers des pratiques plus qualitatives, respectueuses de l'environnement, soutenues par l'implantation d'un pôle de compétitivité horticole associant innovations et expérimentations dans des centres de recherches et d'enseignement.

Encadré 8 Une vocation agricole confirmée

Grands pôles agricoles maintenus dans leurs spécificités :

- dans le centre ville, l'agriculture est développée sous une forme nouvelle, plus valorisante et plus paysagère (libérée de ses serres) (agriculture urbaine biologique ou raisonnée) ;
- maintien et mise en valeur des grandes familles horticoles par secteurs ;
- création de deux éco-musées dans les pôles de production du café et du thé valorisant ces cultures ;
- création d'un pôle de compétitivité agricole à l'échelle nationale.

Đà Lạt, pôle de compétitivité et de développement touristique

Đà Lạt, station de villégiature d'altitude, est une destination touristique renommée du Việt Nam. Les attraits de la région de Đà Lạt restent aujourd'hui les mêmes que ceux qui ont suscité sa création au XIX^e siècle : la douceur du climat et un cadre naturel reposant propices à la détente et à la pratique des loisirs. La protection des paysages représente donc un enjeu essentiel et passe par la préservation et la mise en valeur des espaces naturels (mont Lang Biang, parc national Bidoup Nui Ba, cascades de Cam Ly, lacs de Tuyền Lâm et de Dankia, etc.), des espaces agricoles et du patrimoine culturel, architectural et urbain.

Les statistiques fournies par la province témoignent d'une augmentation croissante de la fréquentation touristique, multipliée par trois depuis dix ans (2,5 millions de visiteurs en 2010) ; il s'agit cependant d'une fréquentation presque exclusivement nationale (95 %) voire régionale (85 % des visiteurs viennent du sud du pays) Les touristes internationaux sont sous-représentés, probablement du fait du relatif isolement de Đà Lạt, des infrastructures partiellement inadaptées, de la faiblesse de certains produits et services proposés.

À travers ce master plan, la province souhaite que le *Grand Đà Lạt* soit en mesure d'accueillir cinq à six millions de touristes en 2020 et près de dix millions en 2030 (!), un chiffre qui semble très élevé.

Contrairement à l'actuel master plan qui constelle le territoire de vastes zones dédiées aux stations et parcs de loisirs autour de tous les sites lacustres, les nouvelles orientations

prévoient l'essentiel des implantations touristiques sur trois sites principaux : les lacs de Dankia et de Tuyền Lâm près de Đà Lạt, et le lac de Đại Ninh au sud. Ce zonage tient compte d'une préservation des berges naturelles adaptée à chaque lac, en fonction de leur exposition, leur relief, leur végétation, de la prise en compte des co-visibilités des futures constructions. Le master plan préconise d'éviter de privatiser les berges d'un lac, même pour une fonction touristique ; le lac doit rester accessible à tous, habitants et touristes, quel que soit leur lieu de résidence.

Le développement touristique doit se planifier à l'échelle du *Grand Đà Lạt*, et s'appuyer sur différents secteurs susceptibles de proposer une offre variée pour une clientèle diversifiée. La ville de Đà Lạt, station d'altitude historique, garde sa fonction d'accueil de prestige ; elle mise sur une valorisation de ses paysages (agricoles et naturels), et sur la reconversion de son patrimoine bâti historique en établissements hôteliers et infrastructures haut de gamme. Près des lacs de Dankia et Tuyền Lâm, sites naturels d'exception, l'offre s'oriente sur des « séjours nature » très ouverts sur leur environnement et des quartiers aux ambiances balnéaires entre lac et forêt, adossés à de vastes espaces naturels protégés. Le tourisme d'affaires s'implante plutôt près de l'aéroport et du pôle de compétitivité agricole, de la plaine centrale et à Đà Lạt. Les deux éco-cités s'orientent vers un éco-tourisme en lien avec leur environnement agricole (hébergement rural sur exploitations, éco-musées, etc.). Plus au sud, autour du lac de Đại Ninh, un site balnéaire pourrait être dédié au nautisme et à la voile pour un tourisme familial et sportif, etc.

Encadré 9 Un développement touristique décliné en plusieurs grandes thématiques

- Une « destination nature » à renforcer : protection et mise en valeur des forêts (randonnées, trek, bivouac, mont Lang Biang, parc national de Bidoup, sentier de promenade le long des berges de lac).
- Tourisme de loisirs autour des activités de nature : golf, base nautique sur le lac de Đại Ninh, etc.
- Tourisme agricole : fermes pédagogiques, éco-musées du thé et du café, visite des exploitations, sites de dégustation, ventes des produits.
- Tourisme d'affaires : expositions et manifestations nationales et internationales, conférences, colloques, parc floral de Dalat avec deux centres de conventions (Đà Lạt et Liên Nghĩa).
- Tourisme patrimonial et culturel.

Stéphane Lagrée

Je me souviens d'un entretien de Claude Lévi-Strauss où l'anthropologue et ethnologue français livrait que le monde d'aujourd'hui n'était plus le sien. Pour vous, au regard de la volonté politique d'aménagement du *Grand Đà Lạt*, ce « monde » vous ressemble-t-il ?

Lê Thành Nhân

Je navigue souvent sur le net et je m'attarde sur certains blogs. Il existe comme un conflit entre ceux qui ne veulent pas que Đà Lạt « bouge » et ceux qui veulent un développement économique propice à leurs activités.

[Christine Larousse]

Le dilemme est réel. Prendre en compte une demande légitime d'un pays de 90 millions qui découvre la société de loisirs et, en même

temps, préserver ce qui fait l'intérêt d'un lieu et d'une destination.

[Emmanuel Cerise]

En France, on essaie de promouvoir un investissement plus long sur l'étude des statistiques, du territoire, etc. Ce temps est nécessaire. Cet investissement est coûteux en études, en conception, mais doit être rentable à long terme en évitant de tomber dans des travers de non-fonctionnalité ou du tout-tourisme.

[Christine Larousse]

Il semble qu'il existe un décalage entre les attentes de développement de la province et la réalité économique perceptible dans le master plan de 2020 (actuellement en vigueur). Les investisseurs ne sont pas au rendez-vous dans les proportions attendues. Il faut donc s'attacher à une valorisation des

zones urbaines existantes avant de défricher de nouveaux espaces naturels. La notion de phasage est essentielle dans l'élaboration d'un master plan – phasage d'urbanisation : indication des phases de progression dans le temps selon lesquelles seront ouverts des terrains à de nouveaux développements urbains.

Que prévoit le master plan pour la ville de Đà Lạt ?

Christine Larousse propose un rappel sur le thème « Đà Lạt, station de villégiature historique » – nous renvoyons le lecteur à la présentation en séances plénières de Pascal Bourdeaux. Le formateur souligne les capacités de la ville à évoluer sur elle-même en améliorant l'offre à partir d'un urbanisme historique et du patrimoine paysager.

Photos 17, 18, 19 et 20 Un héritage patrimonial à révéler



Ana Mandara Resort

Secteur administratif
autour de Huỳnh Thúc Kháng



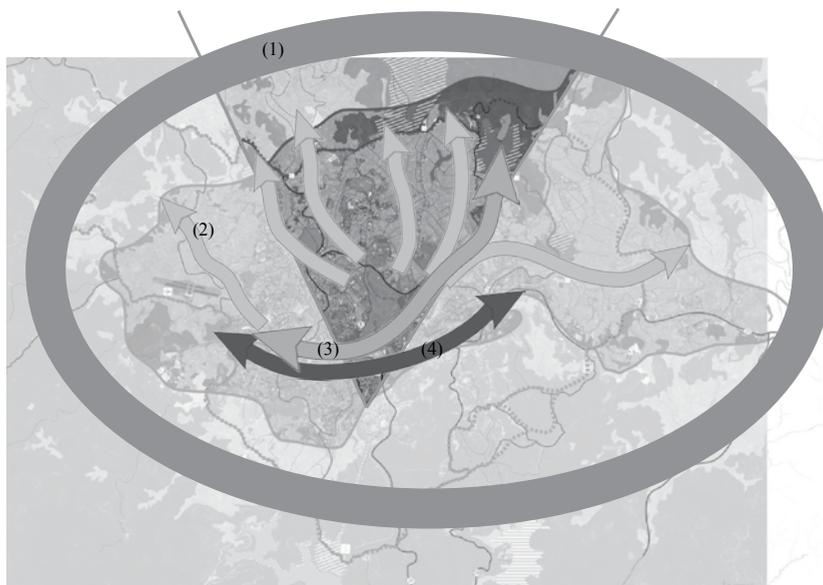
Crédit : INTERSCENE.

Đà Lạt, ville jardin

L'image de Đà Lạt renvoie à la mémoire de la ville-jardin historique composée autour

du lac et son cadre boisé montagneux, orienté vers le mont Lang Biang (cône de vue historique protégé).

Schéma 18 Le cône de vue historique



- | | |
|--|-----------------------|
| (1) L'écrin boisé qui cerne le plateau | (3) L'axe de l'eau |
| (2) Les vallées inondables | (4) L'axe patrimonial |

Source: INTERSCENE.

Ce schéma fait ressortir les lignes de force du paysage de la ville de Đà Lạt, sur lesquelles s'appuie le master plan : l'écrin boisé qui cerne le plateau en soulignant les lignes de crête (écrin vert à protéger) ; les vallons inondables supports de l'activité agricole qui pénètrent jusque dans le centre-ville, (des zones

cultivées à qualifier) ; l'axe de l'eau qui relie les lacs avec les cascades de Cam Ly (un fil d'eau ininterrompu qui peut être valorisé) ; le cône de vue historique protégeant le panorama vers le mont Lang Biang, l'axe du patrimoine le long duquel s'égrènent l'essentiel des constructions historiques de Đà Lạt.

Photos 21 et 22 Conserver les vues sur Đà Lạt



Les vues de la route de corniche
(limite sud du plateau)



Crédit : INTERSCENE.

Le master plan recommande de conserver des vues panoramiques en direction du grand paysage, à partir des grands axes de déplacement.

Le cliché présenté montre, par exemple, une vue prise à partir de l'axe patrimonial, une position en balcon au-dessus du lac. Cette lecture du paysage doit pouvoir être maintenue en interrompant ponctuellement l'urbanisation le long des voies.

Ainsi Đà Lạt se développe autour d'une trame verte structurante protégée contre laquelle prendront place les différents quartiers. Cette trame paysagère, réinterprétation de la ville-jardin à l'échelle d'une agglomération de plus de 200 000 habitants, connectera les parcs urbains du centre-ville, aux vallons agricoles du nord puis aux grands boisements qui cernent la ville. L'agriculture urbaine au cœur de la ville, véritable vitrine de l'ensemble de

la filière horticole de la province, participera à cette trame paysagère ouverte sur la ville, elle deviendra un espace vert quotidien et exposera un paysage embelli changeant au fil des saisons. Elle impliquera une mutation des pratiques agricoles intensives actuelles vers une agriculture urbaine requalifiée.

La trame verte relie l'ensemble des équipements et quartiers de la ville, elle permet de développer des circulations douces, de constituer des bassins de stockage pour les eaux pluviales et de faciliter la libre circulation des espèces (couloirs de biodiversité).

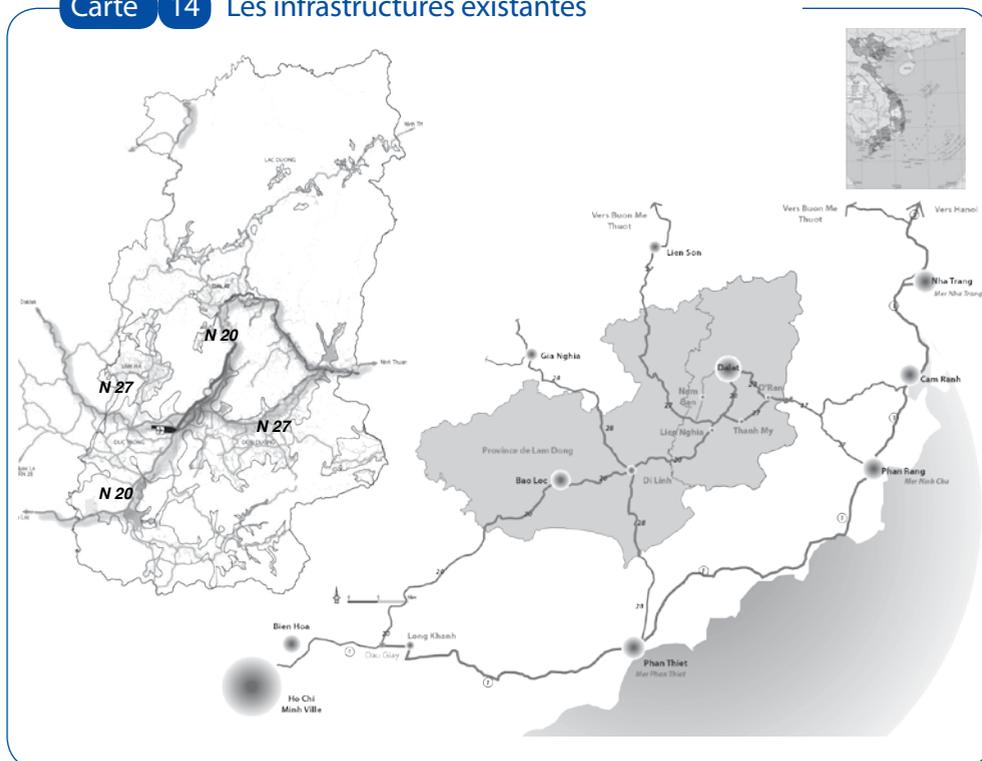
De nouvelles infrastructures touristiques prennent place dans les villas historiques de l'axe patrimonial tandis que le centre-ville devient un centre commerçant attractif, restructuré autour du grand marché, contre le lac, au cœur de la trame verte.

Développement des moyens de communication

Enfin, le master plan prévoit de nouvelles infrastructures de transport, qui devront

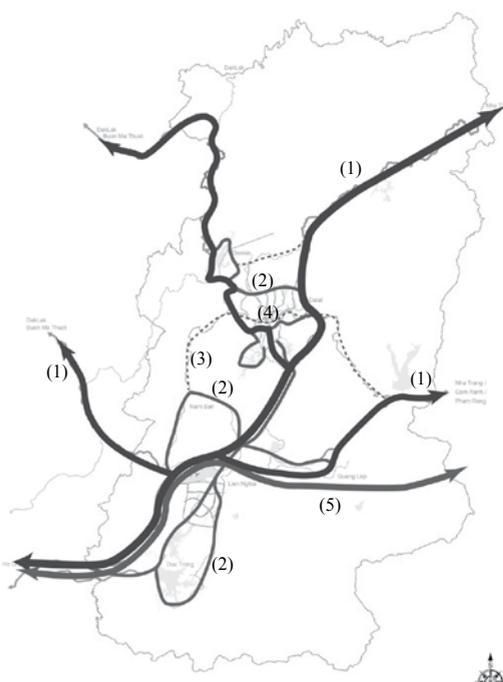
favoriser l'accessibilité de Đà Lạt (en position d'impasse), garantir une bonne liaison entre les différents pôles urbains, et limiter les risques d'engorgements.

Carte 14 Les infrastructures existantes



Source : construction INTERSCENE.

Carte 15 Orientations pour le développement des transports



Principe de hiérarchisation des circulations :

- (1) Transit véhicules légers interrégional
- (2) Routes principales du Grand Đà Lạt
- (3) Routes touristiques
- (4) Voies de dessertes urbaines
- (5) Proposition d'un axe de transit pour le fret

Source : construction INTERSCENE.

Les grandes lignes du plan des transports sont les suivantes :

- Gérer les effets d'affluence des accès à la station, notamment à partir de la fin de l'autoroute.
- Gérer les risques d'engorgement interne à Đà Lạt en projetant une route circulaire périphérique. Éviter ainsi le transit par le centre et autour du lac et préserver ses paysages.
- Prévoir la desserte des nouveaux pôles touristiques de Dankia et Tuyên Lâm à partir de Đà Lạt (par la route et par des

lignes de téléphériques urbains attractifs et ludiques à condition qu'ils soient intégrés au paysage).

- Développer les transports en commun par :
 - * un réseau de bus interurbains sur l'ensemble du *Grand Đà Lạt* à partir d'une grande gare routière connectée à l'aéroport ;
 - * un transport en site propre reliant l'aéroport et la ville historique de Đà Lạt.
- Ouvrir un axe routier dédié au fret dans la vallée est, en direction du littoral.

Encadré 10 Visions et objectifs stratégiques

- Protection et mise en valeur des espaces forestiers incluant les forêts de conservation spécifique, les forêts de protection et les forêts de production. Raccordement des zones agricoles, des espaces verts, des parcs urbains ouverts renforçant le secteur touristique et plus particulièrement l'éco-tourisme (écolodges, terrains de camping, etc.) en relation avec les autorités du parc national de Bidoup.
- Dans Đà Lạt, créer des zones horticoles à l'intérieur et à l'extérieur de la ville liées aux nouvelles technologies. Prévoir des espaces pour le festival des fleurs. Intégrer des espaces verts fleuris dans le paysage urbain et une ferme écologique dans le système de parc de la ville.
- Créer un axe et des espaces culturels et artistiques dans la ville de Đà Lạt mais aussi à Dankia.
- Renforcer et créer des axes de liaisons entre les différents pôles urbains du territoire, connecter économiquement Đà Lạt au réseau national et international et préservant le corridor écologique autour de la ville.
- Hiérarchiser les axes du réseau routier de Đà Lạt.
- Créer un système de transports en commun connectant les villes et les zones touristiques.
- Établir un système de transports en commun et un réseau piéton (axes verts) dans la ville.

Une session est consacrée aux enjeux d'aménagement à l'échelle d'un quartier : étude et projet d'aménagement pour améliorer les conditions de vie des villages dans le cadre du développement ouest de la ville de Hà Nội. Nous renvoyons le lecteur au projet d'étude détaillé mis à disposition par le bureau d'étude en urbanisme et paysage Interscene cité en texte de lecture en fin de chapitre et disponible sur notre site Web www.tamdaoconf.com.

Suite à la présentation par Christine Larousse des éléments du diagnostic, une synthèse est demandée aux stagiaires afin de préfigurer une proposition de projet et d'élaborer une carte de contrainte d'implantation. Les résultats des travaux de groupe sont présentés à l'atelier.

Journée 6, lundi 28

La matinée de cette dernière journée est consacrée à l'intervention de Mai Linh Cam sur l'outil « Matrice urbaine. Matrice d'analyse territoire, réseaux, institution, société » mise au point par la division Collectivités locales et Développement urbain de l'AFD. Une expérimentation est effectuée à partir de l'étude de cas de la ville d'Addis-Abeba en Éthiopie.

Sous environnement Excel, la matrice est constituée des onglets suivants : les données de base – la fiche d'identité de la ville – ; les éléments à cartographier – l'analyse de l'organisation spatiale est déterminante – ; une synthèse – essai de schématisation des résultats – ; une matrice « résultat » – image



de la ville – créée à partir de différents critères établis (territoire, réseaux, société et institution). L'architecture par onglet se présente comme suit :

- territoire : morphologie (6 indicateurs) ; risque (4 indicateurs) ; foncier (3 indicateurs) ; environnement (4 indicateurs) ;*
- réseaux et services : fluides (4 indicateurs) ; mobilité (5 indicateurs) ; énergie (3 indicateurs) ; déchets (3 indicateurs) ; équipements (4 indicateurs) ;*
- société : population (3 indicateurs) ; logement (3 indicateurs) ; citoyenneté (3 indicateurs) ; économie locale (6 indicateurs) ;*
- institution : administration (4 indicateurs) ; gouvernance (6 indicateurs), finances locales (5 indicateurs).*

Par groupes de travail, les stagiaires complètent la matrice en utilisant les données fournies sur le cas d'étude. L'objectif de cette session d'exercices pratiques est de souligner les apports de la matrice en tant que support de dialogue et outil pédagogique pour mieux connaître une ville, les institutions, etc., et aider à identifier les priorités d'intervention.

L'après-midi est consacrée à la préparation de la restitution du mardi matin.

Documents de travail

Photographie aérienne de Fès (Maroc) ;
carte topographique de Hong Kong ;
photographies aériennes du corridor *Bus Rapid Transit* (BRT) de Hồ Chí Minh Ville ;
carte topographique de Grenoble au 1/25.000^e ;
matrice d'analyse urbaine – AFD.

Textes de lectures (www.tamdaoconf.com)

Agence Française de Développement
(2012), *Sustainable Cities and Territories*,
Aménagement urbain, 6 p.
INTERSCENE (2005), *Principes d'aménagement
pour la protection et l'intégration des villages
dans le cadre du développement ouest de
Hanoi*, rapport d'étude, janvier, 69 p. (hors
annexes).

Références bibliographiques

BACQUE, M.-H., H. REY et Y. SINTOMER (dir)
(2005), *Gestion de proximité et démocratie
participative, une perspective comparative*,
Ed. La Découverte, coll recherches, Paris,
314 p.
CENTRAL POPULATION AND HOUSING
CENSUS STEERING COMMITTEE (2010),
*The 2009 Vietnam Population and Housing
census: Completed results*, Hanoi.
CHENAL, J. (2013), *La ville ouest-africaine,
Modèles de planification de l'espace urbain*,
Editions Metis Presses, Genève.

INSTITUTE FOR TRANSPORTATION AND
DEVELOPEMENT POLICY (ITDP) (2014), *The
BRT standard*, 58 p.
JACQUET, P., R.K. PACHAURI et L. TUBIANA
(dir.) (2010), « Villes, changer de trajectoire »,
Regards sur la Terre, AFD et Presses de
Sciences Po.
LEGROS, O. (2008), *Participations citoyennes et
action publique : Cotonou, Dakar, Jérusalem,
Rabat, Sanaa, Tunis*, Editions ADELS Yves
Michel.
MERLIN, P. (2007), *L'aménagement du territoire
en France*, La Documentation française,
Paris.
PADDI, DESO, AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMERATION LYONNAISE, COMITE
POPULAIRE DE HO CHI MINH-VILLE,
BANQUE MONDIALE (2011), *East West BRT
and Greenway Concept Workshop*, Atelier du
4 au 8 juillet 2011 à Hồ Chí Minh Ville. 74 p.
PAQUOT, Th., M LUSSAULT et S. BODY-
GENDROT (2000), *La ville et l'urbain, l'état des
savoirs*, Editions La Découverte, Paris.
PARTENARIAT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET
LES TERRITOIRES (PFVT) (2012), *Orientations
de la coopération française en appui à la
planification urbaine stratégique*, PFVT-MAE-
AFD, Paris (existe également en anglais).
SATTHERTHWAITE, D. (1997), "Sustainable
Cities or Cities that Contribute to Sustainable
Development?", *Urban Studies*, vol. 34, n°10.
UCLG (2010), *Policy Paper on Urban Strategic
Planning*, Barcelone.



Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Đỗ Thùy Ninh	Université d'économie et de gestion de Thái Nguyên	Gestion économique	Impact de l'urbanisation sur le travail	ninh@tueba.edu.vn
Đoàn Thị The	Centre international de recherche sur les changements globaux, université de Hà Nội	Géographie	Changements climatiques, urbanisation	doanthe00@gmail.com
Heng Lina	Université royale de droit et de sciences économiques	Sciences juridiques	Modernisation urbaine au Cambodge	lina.heng@yahoo.com
Hoàng Thị Vinh	Université de Đà Lạt	Développement urbain	Pauvreté urbaine	hoangvinhkhk34@gmail.com
Hun Ketya	Institut de technologie du Cambodge	Génie civil	Building Information Modelling	ketyah@live.com
Huỳnh Hồng Đức (auditeur libre)	Centre de prospective et d'études urbaines	-	-	hongduc2003@gmail.com
Lê Đức Huy	Fonds d'investissement et de développement de Khánh Hòa	Finance, banque, construction	-	leduchuy1201@gmail.com
Lê Thành Nhân	Université d'économie de Hồ Chí Minh Ville	Économie	Économie du développement	nhanlt@ueh.edu.vn
Long Keopich-chenda	Université Lyon 3 délocalisée à l'université nationale du Việt Nam	Développement urbain	Protection juridique des investissements directs étrangers au Cambodge	keopichchend-along@gmail.com
Mol Vibol	World Engineering Construction and Consultancy Co., Ltd / Institut de technologie du Cambodge	Changements climatiques, éducation, aménagement et urbanisation	Changements climatiques, planification urbaine	molvibol@yahoo.com
Ngô Văn Huấn	Université de Đà Lạt	Sociologie	Politiques publiques	huanxhddl@gmail.com
Nguyễn Duy Khiêm	Fonds d'investissement et de développement de Cần Thơ	Urbanisation	Urbanisation	khiemnd.ct78@yahoo.com
Nguyễn Khánh Duy	Université d'économie de Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Développement urbain durable	nkduy2002@yahoo.com

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Nguyễn Tiến Hưng	Fonds d'investissement et de développement de Lào Cai	Investissement, construction	Construction civile, infrastructures, eau et transport	hungxdlc@gmail.com
Nguyễn Thị Thu Hà	Centre d'étude et de recherche de développement international (Cerdi)	Économie du développement	Investissement public et croissance	hanguyencerdi@gmail.com
Nguyễn Thị Hồng Điệp	Université de Cần Thơ	SIG, milieu urbain	Applications SIG en milieu urbain	nthdiep@ctu.edu.vn
Nguyễn Thị Thủy Hồng	Centre international de recherche sur les changements globaux, université de Hà Nội	Géographie	Changement d'occupation des sols et société en milieu urbain	nguyenthuy-hong189@gmail.com
Nguyễn Vinh	Institut de recherche sur le développement de Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Développement durable	mrnguyen14@gmail.com
Tống Thị Huyền Ái	Centre international de recherche sur les changements globaux, université de Hà Nội	Géographie	SIG, dynamique foncière en milieu urbain	ai.tonghuyen@gmail.com
Tô Thị Thùy Trang	Institut de recherche sur le développement de Hồ Chí Minh Ville	Agriculture urbaine	Planification urbaine	ttttrang.hids@tphcm.gov.vn
Sarun Rithea	Université Paris 1, ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction	Sciences sociales, droit	Construction régionale	rithea.sarun@sciences-pop.org
Sor Sopuna	Université Lyon 3 délocalisée à l'université nationale du Việt Nam	Droit international des investissements et de la coopération économique	Libéralisme et intégration régionale	punna.sor@gmail.com
Viengvilay Bounmany	Ministère de la Justice du Laos	Droit	Cadre juridique des investissements étrangers au Laos	vvlbounmany@hotmail.com
Uyar Akim (auditeur libre)	Centre de prospective et d'études urbaines	–	Planification régionale	paddiauyar@gmail.com



2.2. Outils et modèles pour la compréhension et l'exploration des dynamiques spatiales urbaines

Arnaud Banos – CNRS, Alexis Drogoul – IRD, Benoît Gaudou – université de Toulouse, Huỳnh Quang Nghi – université de Cần Thơ, Trương Chí Quang – université de Cần Thơ, Võ Đức Ân – MSI-IFI

La représentation d'un système réel dans toute sa complexité pour en mesurer les évolutions possibles, ou pour concevoir des solutions d'aménagement qui lui soient adaptées, est l'un des enjeux des recherches actuelles en modélisation informatique. Complémentaire des méthodes analytiques classiques, l'approche permet de concevoir des modèles dont la dynamique est la résultante des interactions entre des représentations informatiques des entités du système modélisé (acteurs, institutions, environnement, aménagements, etc.). Ces modèles servent ensuite de support à une démarche expérimentale « virtuelle » – faisant appel à des simulations – où les dynamiques résultantes peuvent être étudiées avec tous les détails nécessaires et où l'interaction avec l'utilisateur est encouragée.

L'objectif de l'atelier est de sensibiliser les stagiaires aux méthodologies de

modélisation informatique des phénomènes de croissance urbaine. S'appuyant sur un cas d'étude concernant l'évolution d'une partie de la ville de Cần Thơ (delta du Mékong) entre 2000 et 2010, les points suivants sont abordés : les modèles de croissance urbaine ; les aspects méthodologiques de constitution d'un corpus de données (géographiques, urbaines, sociales) nécessaires à toute modélisation (systèmes d'information géographique – SIG, images satellites, résultats d'enquêtes) ; la construction de modèles de croissance urbaine dans la plateforme de modélisation Gama et leur exploration par simulation en fonction de la question initiale. Les stagiaires sont répartis en groupes de travail dont l'objectif est d'enrichir deux des modèles présentés en incorporant de nouvelles données et de nouvelles règles. Chaque groupe est amené à récapituler la méthodologie présentée durant les deux premières séances.

La veille de l'ouverture de l'atelier, les stagiaires se retrouvent autour des formateurs afin d'installer les logiciels nécessaires à la formation.

Journée 1, jeudi 24

La première partie de l'atelier est consacrée à la présentation des stagiaires et des intervenants (cf. biographies des formateurs, liste des stagiaires placée en fin de chapitre). Durant le tour de table, chacun doit présenter son voisin selon l'organisme de rattachement, les recherches en cours et les attentes de la formation.

[Alexis Drogoul]

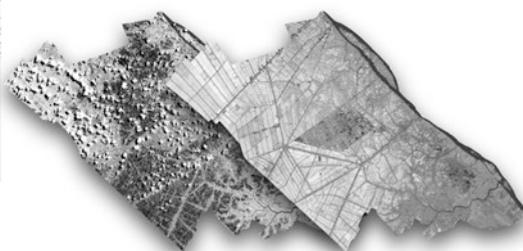
Vous avez vu au cours des séances plénières un certain nombre de défis posés par l'urbanisation croissante et l'augmentation de l'urbanisation dans le monde. Dans cet atelier, nous allons nous placer dans le cadre précis de décideurs, d'aménageurs. Vous allez devoir à la fois comprendre la dynamique d'un système urbain, anticiper et prévoir les changements futurs de ces systèmes, les décrire et les évaluer mais également explorer des politiques d'aménagement.

Nous allons nous intéresser principalement aux modèles de morphogenèse urbaine ou bien de croissance urbaine, c'est-à-dire des modèles représentant l'évolution de l'inscription spatiale de la ville dans

Carte 16 Exemple de Cần Thơ



Satellite and aerial images, GIS data
Different points in time: 1999, 2005, 2010, 2014



Source : construction de l'auteur.

son environnement physique. Pour comprendre cette dynamique, nous allons construire des modèles qui vont avoir besoin d'un grand nombre de données souvent hétérogènes : imageries satellitaires, photographies aériennes, enquêtes, études de terrain, etc. Ces données seront combinées en fonction de l'objectif donné au modèle pour comprendre comment le système social, urbain et environnemental évolue.

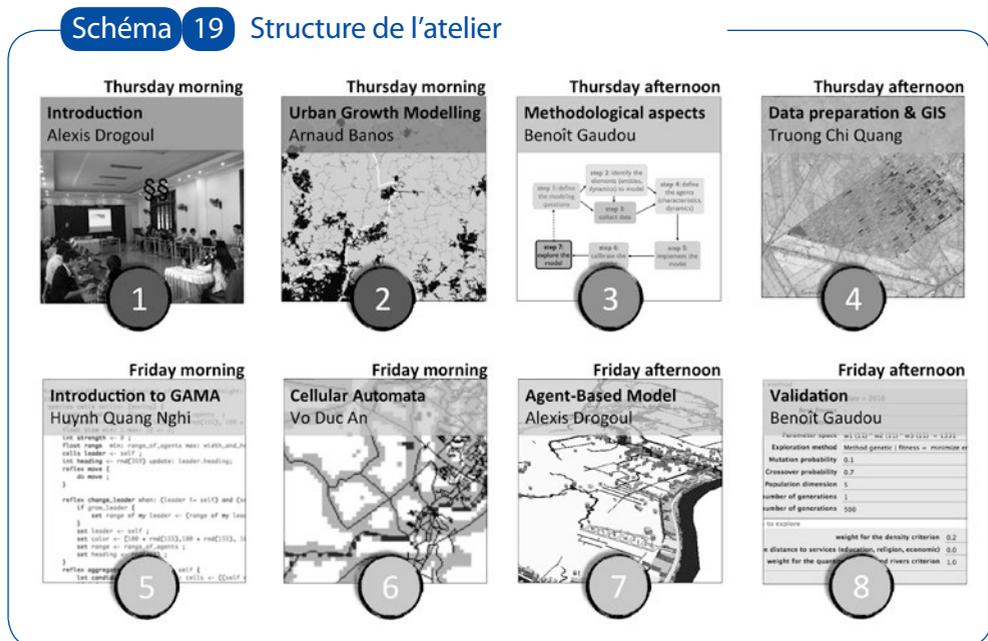
La formation mettra en lumière différents aspects méthodologiques des questions de recherche et d'application. Nous essayerons de retransmettre un savoir qui, sans vous rendre autonome, vous sensibilisera à une

dimension méthodologique utilisée dans certains projets d'urbanisme.

Toutes les sessions théoriques ainsi que les exercices pratiques utiliseront une même base de données créée par les formateurs qui concerne la ville de Cần Thơ. (cf. carte 16)

Cần Thơ est aujourd'hui la plus grande des villes du delta du Mékong et sa dynamique est l'une des plus fortes au cours des dix dernières années. Nous disposons en outre d'un riche ensemble de données historiques sur la ville.

Au niveau théorique, la formation s'organise ainsi :



Source : construction de l'auteur.

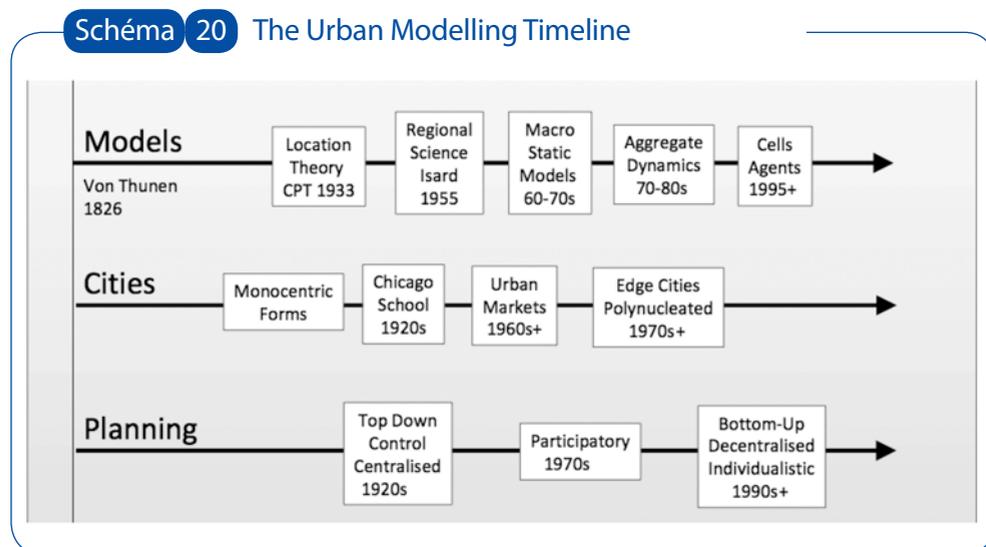
Arnaud Banos passera tout d'abord en revue différents modèles de croissance urbaine, s'attardera sur les questions et les enjeux de ces modèles. Dans l'après-midi, Benoît Gaudou traitera des aspects méthodologiques de construction d'un modèle puis Trương Chí Quang abordera la question de la collecte et du traitement des données. La journée de vendredi sera consacrée à l'outil de modélisation et de simulation et à la présentation de deux modèles représentatifs de modélisation urbaine – automates cellulaires et modélisation à base d'agents utilisant des informations vectorielles. Les deux derniers jours seront consacrés aux travaux pratiques sous forme de groupes de travail – un

formateur pour quatre stagiaires – ; deux présentations orales par groupe en atelier sont prévues avant la restitution par deux d'entre vous le samedi.

2.2.1. Modèles de croissance urbaine

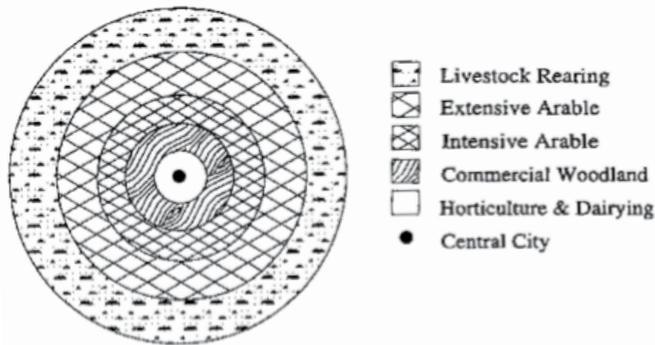
[Arnaud Banos]

La modélisation urbaine a un historique important, ses transformations sont liées à l'évolution de la vie et à la manière de planifier la croissance urbaine. Le modèle élaboré par von Thunen est fondamental car il est au cœur de l'économie spatiale et de la géographie urbaine.



Source: Batty, 2014.

Schéma 21 Von Thunen Model



Source : von Thunen, 1842.

Von Thunen est un propriétaire foncier qui a observé des régularités dans la manière dont les villes s'organisent avec leurs campagnes. Au XIX^e siècle, les villes sont alimentées par les campagnes. Von Thunen met en avant des cercles concentriques de culture autour de la ville caractérisés par un passage progressif de l'intensif vers

l'extensif et, à l'extrême périphérie, des terres non cultivées. À cette époque, la valeur agricole du sol est liée à sa fertilité ; von Thunen part en revanche de l'idée que la valeur foncière dépend de sa distance au marché. Il définit un modèle théorique à partir des hypothèses suivantes :

Encadré 11 Construction du modèle de von Thunen

- Le système ville-campagne est autonome (clos).
- Le milieu physique est plat (aucun obstacle naturel).
- Les qualités du sol et les conditions climatiques sont homogènes.
- Les producteurs minimisent leurs coûts à la distance.
- Les producteurs maximisent leurs profits.

P = profit d'une culture donnée à un marché P

D_i = distance d'un point i au marché

β = coût de transport par unité de distance

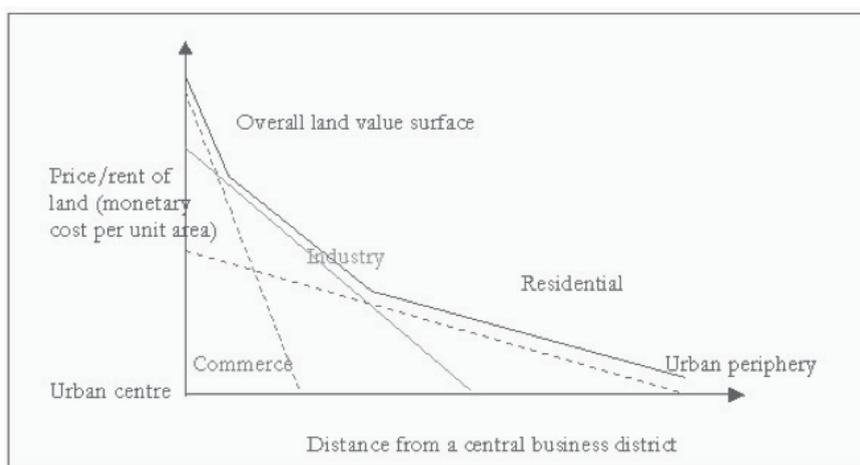
R_i = rente d'une culture à un point i

$$R_i = P - \beta D_i$$

Le modèle nous dit qu'à un endroit donné, la rente foncière est fonction du profit de la culture produite moins le coût de transport pour l'acheminer au marché. Concrètement, cette équation permet de prédire exactement l'occupation du sol en fonction de la distance à la ville.

Ce modèle a inspiré la théorie de la rente foncière de l'économiste argentin Alonso qui, aujourd'hui encore, pose les fondements de l'économie urbaine.

Graphique 2 Alonso Bid-Rent



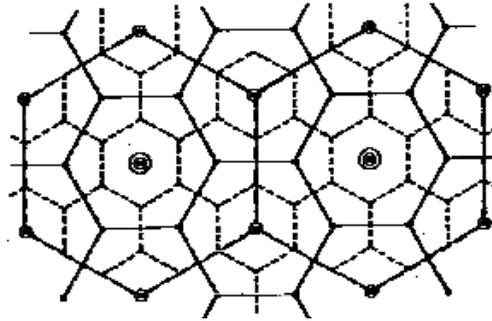
Source: Torrens, 2000.

La théorie explique pourquoi les villes européennes, monocentriques sont organisées autour du centre d'affaires avec, en périphérie, les industries puis les zones résidentielles. La notion d'accessibilité est essentielle : le temps d'accès au centre permet de comprendre comment la ville se construit et se développe.

Dans le prolongement de cette réflexion, Walter Christaller, géographe allemand, a proposé une théorie qui touche les domaines de l'économie, de la géographie et de l'urbanisme. Christaller montre que la

distribution des villes – petites, moyennes ou grandes – n'est pas aléatoire, alors que chaque entité urbaine correspond à des événements particuliers ; les villes sont indépendantes et autonomes. Comment expliquer alors que par un processus centré localement, on observe une régularité macroscopique de leurs distributions spatiales ? Le prix Nobel en économie Paul Krugman, qui est l'une des personnes les plus influentes en économie dans le monde, considère qu'il s'agit là de l'un des problèmes les plus difficiles posés à la recherche.

Schéma 22 Central Places Theory



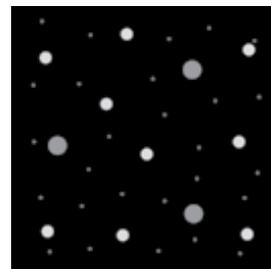
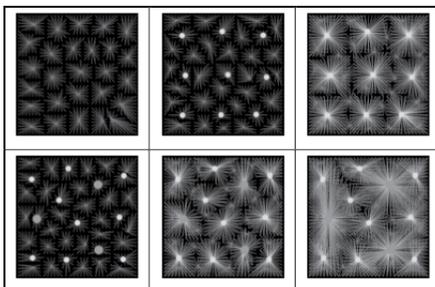
Source: Christaller, 1933.

Walter Christaller s'est inspiré de von Thunen : l'espace est homogène ; les consommateurs ont tous un comportement à acheter au plus petit prix ; la concurrence est parfaite. Il considère également que le coût de transport des biens est pris en charge par le consommateur – qui habite souvent en dehors de la ville. Le coût de transport est ainsi intégré dans le prix de vente. Christaller définit une hiérarchie urbaine – si vous habitez dans une petite ville, vous achèterez des produits ordinaires (légumes, fruits, vêtements, etc.), plus le produit (ou service) sera rare, plus la taille de

la ville sera importante. Exemple : si vous avez besoin de documents préfectoraux, vous vous rendrez dans une grande ville dont dépendent les villes moyennes. Les prémices posées, les conséquences sont relativement simples : les consommateurs vont minimiser leurs coûts de transport et privilégier les villes les plus proches ; les producteurs vont avoir tendance à se répartir de manière régulière.

Vous pouvez introduire toutes ces hypothèses et ces règles de comportement dans un modèle multi-agent :

Image 1 Central Places Theory 2



Source: Banos et al., 2011.

Les petites villes cherchent à se positionner de manière à maximiser leur profit ; les villes moyennes ont une aire d'influence plus importante. Toutes les villes opèrent en fonction du modèle de Christaller. Le point surprenant est que, en réalité, les villes ne se positionnent pas aussi facilement les unes par

rapport aux autres : leur localisation est le fruit d'un long processus, historiquement ancré. Et pourtant, cette régularité s'observe.

De nombreuses recherches portent ainsi sur la répartition extrêmement régulière des villes et leurs distributions selon la taille.

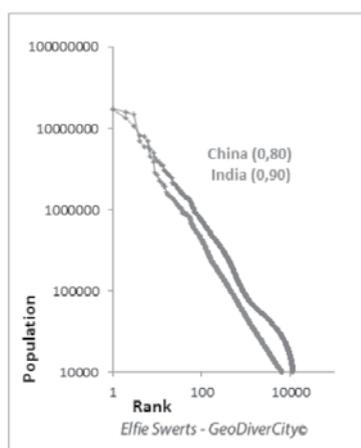
Graphique 3 Zipf Law

$$f(P) = a \cdot P^{-\beta}$$

Where:

- $f(P)$ is the frequency of different city sizes P
- a is a constant of proportionality
- β is the scaling parameter

= Zipf law: $\beta = 2$



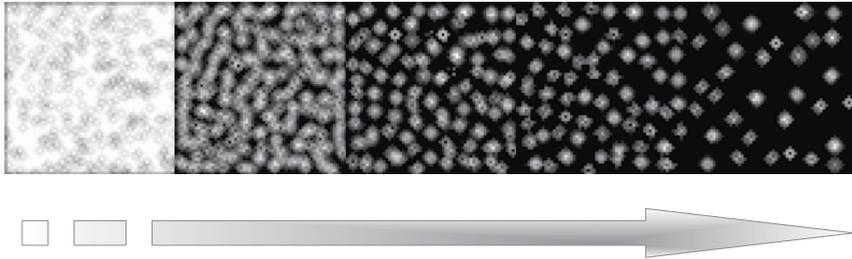
Source : <http://geodivercity.parisgeo.cnrs.fr/blog/>

L'économiste Zipf a été le premier à montrer que si vous considérez la population d'une ville en échelle logarithmique et son rang, vous identifiez une signature statistique. Dans ce cas de figure, toutes les villes s'organisent selon une droite dont l'exposant est souvent proche de la valeur 2 (loi de Zipf). Ce qui est étonnant est que, bien que le comportement d'une ville soit lié à un contexte unique, vous observez pourtant des régularités avec des signatures quasiment toujours identiques.

Revenons au modèle proposé par Paul Krugman. Imaginons une ville simple, linéaire, composée de cellules adjacentes. Chaque cellule possède un nombre d'entreprises identique au départ. Chaque lieu présente un

intérêt de localisation pour ces entreprises qui tient compte de deux forces opposées, l'une d'attraction et l'autre de répulsion : en étant proches les unes des autres, les entreprises peuvent réduire certains coûts (économies d'échelle) – un branchement électrique collectif pour les entreprises réduira par exemple les dépenses –, mais également attirer d'avantage de clients (principe des zones commerciales). Toutefois, si elles sont trop proches, elles se font également concurrence. La dynamique de localisation repose alors sur un subtil équilibre entre ces deux forces, qui ne sont pas symétriques, la force de répulsion diminuant plus lentement que la force d'attraction.

Image 2 Krugman Model: Results



Source : construction de l'auteur.

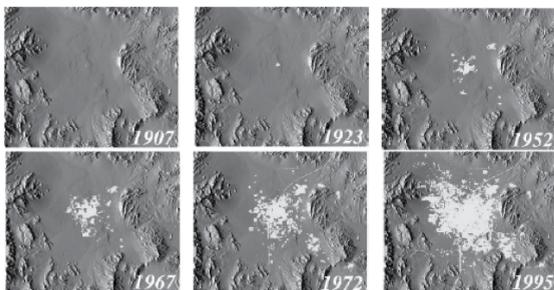
À partir d'une situation initiale où toutes les entreprises sont localisées dans l'espace, la tendance est un regroupement. Sur cette image, vous pouvez considérer par exemple qu'il s'agit de centres commerciaux ou de villes :

- les centres commerciaux regroupent des magasins qui bénéficient d'économie d'échelle mais, en même temps, ils ont intérêt à ce que les autres magasins soient suffisamment éloignés pour éviter la concurrence ;
- les villes existent car les acteurs économiques ressentent le besoin d'être proches afin de bénéficier d'économie d'agglomération, tout en étant éloignés des autres villes, facteurs de concurrence.

Il est néanmoins difficile de parler de modèle de croissance urbaine en travaillant simplement sur une seule ville. Cette croissance implique que la ville soit ouverte sur son environnement et ait des relations avec d'autres villes du système – des relations de compétition mais aussi de coopération. C'est un mécanisme fondamental de la croissance économique.

En revanche, les modèles de morphogénèse s'affranchissent du contexte, on ne travaille que sur la forme urbaine. Examinons une catégorie de modèles utilisés dans les années 1980-1990.

Image 3 Diffusion-Limited Aggregation



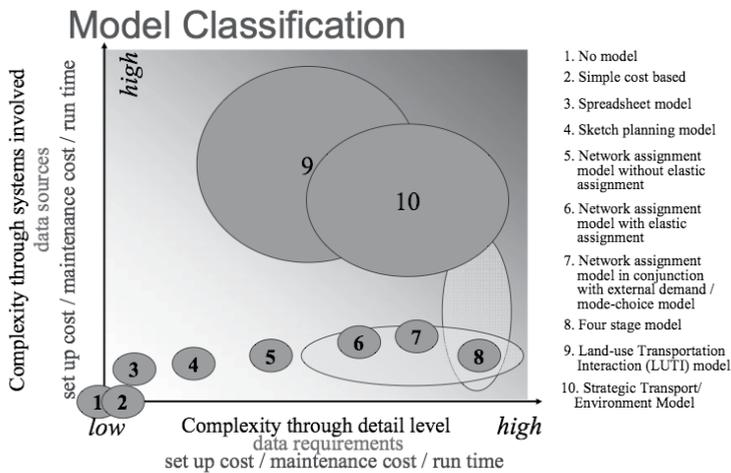
Source : Acevedo et al., 1997.

Ces modèles sont basés sur une observation. Prenons le cas de la croissance de la ville de Las Vegas (États-Unis). Seuls les espaces urbanisés sont considérés. Nous sommes très loin de la forme circulaire de la ville monocentrique de von Thunen. La surface de la ville est finie, pourtant, si vous cherchez à calculer son périmètre, il est infini : on ne peut calculer la distance pour faire le tour de la ville. Comment expliquer ce genre de géométrie particulière ? Les propositions, très à la mode dans les années 1970-1980, s'inspiraient de la cristallographie, discipline qui étudie la création des cristaux. Par analogie, on considère que les nouveaux arrivants vont peut-être tomber par hasard

sur la ville en construction et qu'ils vont décider de s'y installer. Le mécanisme est donc individuel : un déplacement aléatoire qui mène à la création de la surface de la ville en développement. Le résultat est déterminé par le processus aléatoire des nouveaux arrivants (particules). Si vous l'appliquez à la genèse urbaine, cela veut dire que les villes sont auto-organisées et que personne ne décide de rien au niveau collectif. La ville est un ensemble de décisions individuelles.

Concentrons nous à présent sur des modèles d'occupation du sol et de transports que nous allons chercher à développer au cours de l'atelier.

Graphique 4 Land-Use / Transport Models

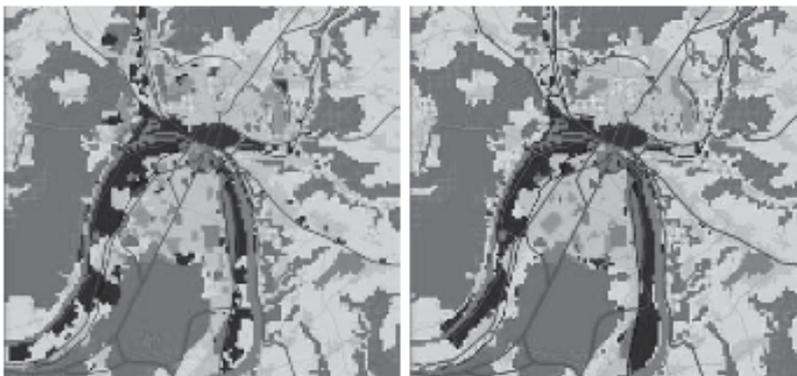


Source : Emberger, 2005.

Le travail du modalisateur est de chercher à faire le lien entre un modèle qui est une expression d'une ou de plusieurs théories et des théories qui sont à l'origine du modèle. Ce graphique présente une classification des modèles les plus utilisés aujourd'hui en fonction de leur complexité – niveau de

détails impliqués ; quantité de sous-systèmes dans le modèle. Il est par exemple possible de construire un modèle simple qui calculera le coût urbain généralisé de n'importe quelle ville en prenant des variables de surface, de temps de transport moyen, de nombre d'entreprises.

Image 4 Land-Use Models, Cellular Automata



Situation réelle en 1994

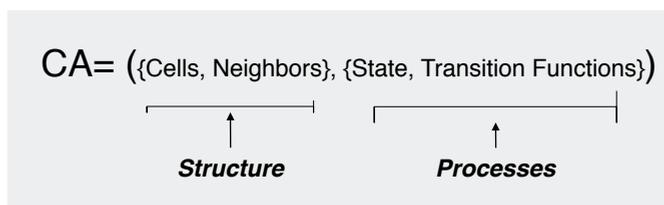
Situation simulée en 1994

Source : Langlois, 2008.

Nous allons dissocier l'évolution de l'occupation du sol des transports et de la mobilité, puis nous superposerons les fichiers. Souvent, les modèles d'occupation du sol reposent sur un formalisme

appelé « automate cellulaire » que nous examinerons cette semaine. Dans le cas présent, il s'agit d'une application à la ville de Rouen, en Normandie (France).

Schéma 23 Cellular Automata

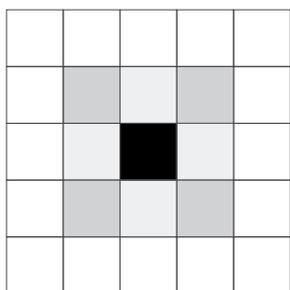


Source: Moreno et al., 2009.

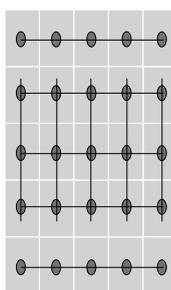
Fondamentalement, un automate cellulaire combine une structure et des processus. La structure correspond aux cellules et à un voisinage ; chaque cellule est définie par rapport à son voisinage. Les processus intègrent l'état de la cellule. Par exemple,

une cellule peut être occupée par de la forêt, de l'eau ou du bâti. Les fonctions de transition vous donnent la probabilité pour une cellule de changer d'état – à l'instant « T », une forêt ; à l'instant « T+1 » un bâti avec une certaine probabilité.

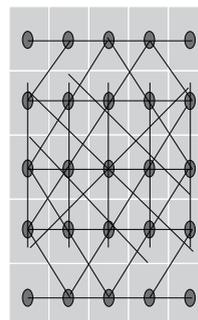
Schéma 24 Cellular Automata (2)



a. 2D Automata with definition of neighbors



b. Underlying Neighboring graph



c. Underlying Neighboring graph

Source: Moreno, op. cit.

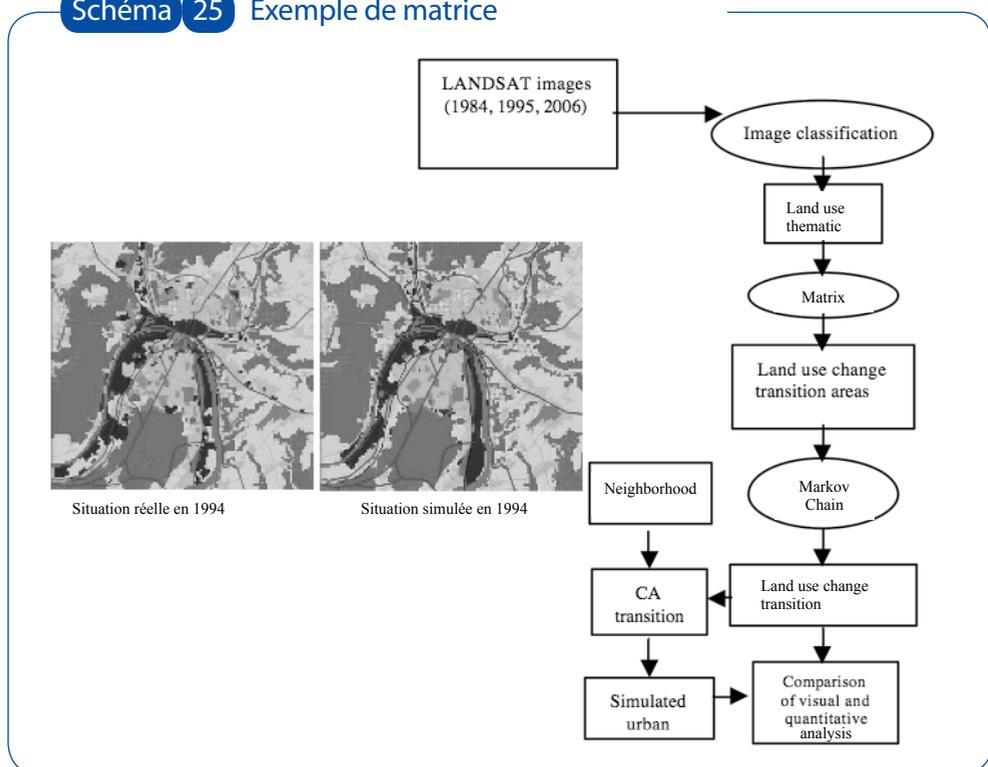
Chaque cellule est caractérisée par un état. Ici l'état est la couleur noire et chaque cellule est capable d'identifier ses voisins. « *b* » est une représentation de « *a* » avec des graphes. Chaque cellule devient un nœud et tous les nœuds voisins de la représentation sont liés par un lien. Alors vous obtenez le graphe « *b* » ou « *c* » en fonction de ce que vous reprenez comme définition du voisinage.

Les automates cellulaires ont rencontré beaucoup de succès car ils permettaient de reproduire des processus complexes avec des règles simples – chaque cellule

fait évoluer son état de manière dynamique en fonction de l'état des cellules voisines. Un des exemples les plus célèbres dans le domaine de la « vie artificielle » est nommé « le jeu de la vie » de Conway et permet d'engendrer une grande diversité de formes (*patterns*) en fonction de règles très simples.

Dans un contexte urbain, comment expliquer qu'une cellule va changer d'état à un moment donné ? La façon la plus habituelle de procéder est de partir de données, comme les images satellites par exemple, afin de construire des matrices de transition.

Schéma 25 Exemple de matrice

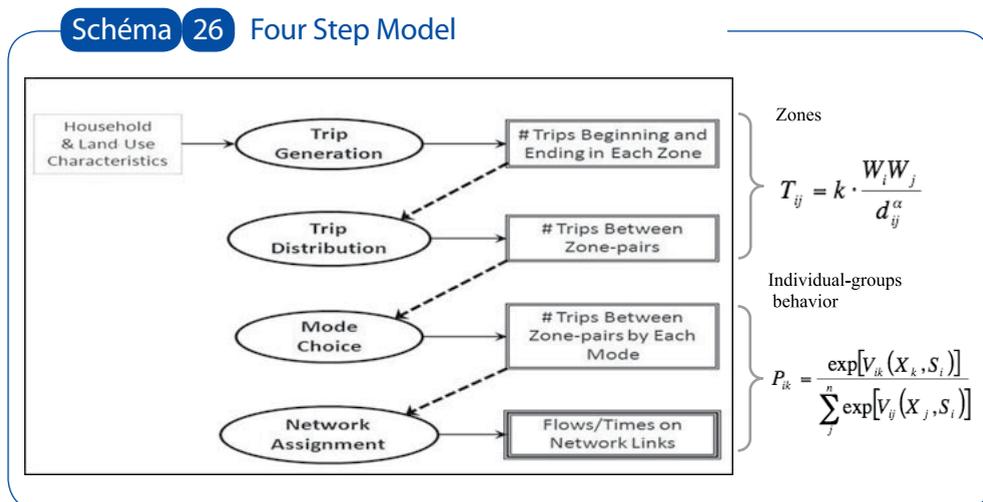


Source : Demirel et al., 2010 ; Langlois, op. cit.

À partir de cette classification, le nombre de catégories de classe d'occupation du sol est limité. Puis l'on définit les changements (dynamiques) pour les cellules en fonction des trois images Landsat (1984, 1995, 2006). Une matrice de transition est créée – plusieurs milliers de cellules ont un état à une date donnée et la matrice de transition indique un changement d'état avec la probabilité de passer d'un état *forêt* à l'état *bâti* par exemple. On cherche à réduire les combinaisons en utilisant un modèle de régularités statistiques (*chaînes de Markov*). Ce modèle identifie les probabilités de transition dans un ensemble qui est immense. On compare les prédictions de l'automate pour les mêmes dates. Contrairement au modèle de von Thunen, l'approche est centrée sur les données (« *Data Driven* ») et le modèle produit est capable, dans certaines configurations et

sur un temps court, de produire de bonnes prédictions. En revanche, ce modèle est peu adapté pour expliquer la manière dont la ville grandit : l'apprentissage se fait par un modèle qui n'est pas causal mais qui travaille sur la base de régularités statistiques. À l'inverse, les modèles « *Concept Driven* ou *Theory Driven* » sont plus explicatifs mais, en raison de leur caractère plus général, ils peuvent avoir un pouvoir de prédiction plus faible – encore que ceci dépende de la manière de définir une « bonne » prédiction.

Intéressons-nous au calcul de la mobilité associée à l'évolution de la croissance urbaine. La façon la plus simple de procéder et la plus utilisée est de travailler sur des modèles macroscopiques qui vont raisonner sous forme de zones. L'espace urbain est découpé en zones et les flux entre ces zones sont estimés.



Source : Southworth, 1995.

Le modèle le plus utilisé dans le monde entier est le modèle à quatre étapes. On cherche tout d'abord à définir le potentiel d'émission de chaque zone – par exemple, le nombre de personnes qui y résident – et son potentiel d'attraction (en fonction des lieux d'emploi par exemple). Sur cette base, on introduit une étape de distribution des flux (« *Trip Distribution* ») qui dépend naturellement de la capacité d'émission et d'attraction des zones. Puis, on détermine la manière dont les individus se déplacent (mode de transport) et leurs itinéraires, que l'on va affecter au réseau de transport (« *Network Assignment* »). Un grand nombre d'équations entrent en jeu dans le modèle à quatre étapes mais l'on peut les regrouper en deux grandes familles : les équations macroscopiques (cas des étapes de génération et distribution des flux) et des équations qui renvoient à des comportements individuels (cas du choix modal ou d'itinéraire, qui relève souvent de modèles dits de « choix discrets »).

On notera que le modèle macroscopique sous-jacent à la génération/distribution des flux s'inspire de la physique newtonienne. Le nombre de personnes se déplaçant (le flux) entre les zones « i » et « j » est ainsi fonction du « poids » des zones « i » et « j ». Ce nombre est par ailleurs inversement proportionnel à la distance qui sépare ces deux zones. On retrouve là le modèle de gravitation universelle de Newton, sur la base d'une analogie qui continue à inspirer des débats au sein de la communauté des chercheurs. Contrairement au modèle physique de la théorie newtonienne, qui est un modèle explicatif (causal) et universel (l'exposant de la distance est une constante), le modèle de génération de flux est un modèle

statistique descriptif (le « poids » des zones est approché par des indicateurs indirects, tels que leur population par exemple) et relatif (l'exposant de la distance est ajusté aux données et varie donc entre les lieux et les époques). Toutefois, l'analogie sur lequel il repose fait sens lorsque l'on raisonne à un niveau macroscopique et ce modèle permet souvent d'estimer de manière assez fine les flux entre des zones urbaines ou des villes au sein d'un système de ville.

En revanche, il est nécessaire d'introduire des comportements quand il s'agit de décider de la manière dont les individus voyagent et les endroits par où ils vont passer. Ces comportements sont en effet beaucoup plus variables. La construction d'un modèle implique dès lors une série de simplifications – à l'image de celles mentionnées pour les modèles de von Thunen ou Christaller. Par exemple, émettre l'hypothèse que les agents sont en situation d'information parfaite, sont capables de comparer « l'utilité » de toutes les alternatives possibles et de choisir systématiquement celle qui maximisera leur utilité, permet d'exprimer mathématiquement le modèle, sous une forme très compacte et pratique. De manière générale, si l'on pose l'hypothèse que tout le monde est différent, il devient difficile d'exprimer (formaliser) un modèle et encore plus de le résoudre au moyen des outils à notre disposition (par exemple, les mathématiques). L'avantage des modèles à base d'agents est que vous pouvez – dans une certaine mesure – relâcher ces hypothèses. Mais vous verrez au cours de l'atelier que cette possibilité est contrainte en amont et en aval. En amont parce que cette idée que tous les individus et/

ou leurs comportements sont différents est discutable, surtout dans un contexte spécifique et bien circonscrit comme celui de la mobilité. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que des fluctuations microscopiques peuvent produire des régularités à un niveau macroscopique. D'où la double nécessité de se poser les bonnes questions en amont. De même, en aval, un modèle qui serait constitué d'un trop grand nombre de paramètres deviendrait rapidement très difficile à comprendre et à maîtriser.

On notera également que le modèle à quatre étapes, dans la version que je viens de vous présenter, est largement statique. Il manque, par exemple, une donnée essentielle : le trafic routier.

Cette donnée est importante car vous l'intégrerez durant les travaux de groupe. L'intérêt est d'émettre des hypothèses et de simplifier la situation. Par exemple : sur des routes avec une seule voie, les voitures ne peuvent pas se doubler, il n'y a pas d'accidents, etc. Dans ce cas, vous pouvez énoncer un modèle sous une forme purement mathématique. Pour un tronçon de route, vous connaissez la concentration – le nombre de véhicule à un instant « t » –, et le débit – le nombre de véhicules qui passent par un tronçon pendant une période donnée. Dans les cas simples, la théorie du trafic nous dit qu'il existe une relation fondamentale entre la densité et le débit : si vous augmentez le nombre de véhicules

Schéma 27 Models Coupling

Dynamic spatial interaction-based models

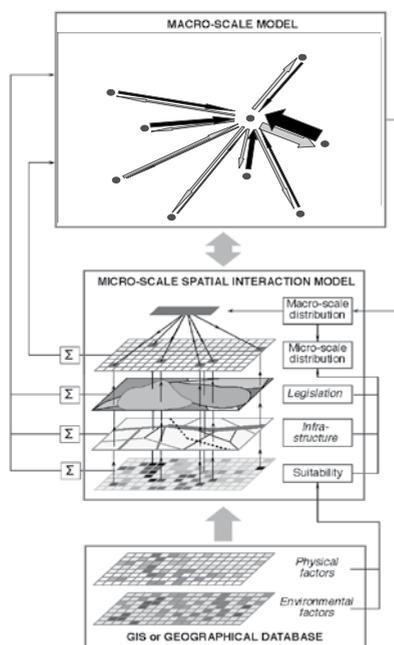
1950 – 1975

High-resolution Spatially-dynamic

1990

GIS – Geographical Information Systems

1980



Source : Engelen, 2006.

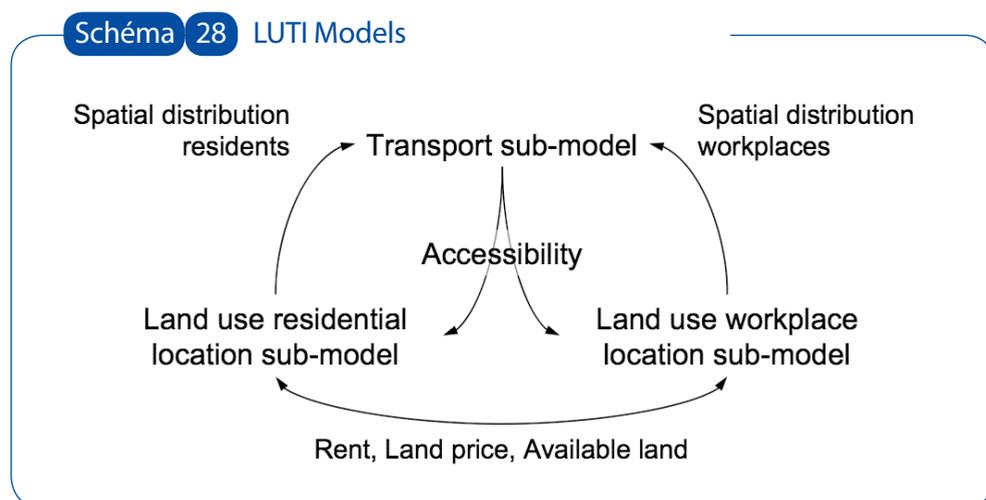
sur la route, le débit augmente jusqu'à une valeur critique qui correspond à la capacité du tronçon de route ; à partir de ce moment, à chaque fois que vous ajoutez un véhicule, le débit diminue (congestion).

Si l'on veut descendre au niveau de la voiture, on regarde le comportement de chaque véhicule qui tient compte de la vitesse maximale autorisée et de celle qu'elle précède, comme dans le modèle de NaSch – soit l'on se place au niveau microscopique des véhicules individualisés avec des comportements spécifiques, soit l'on intègre

un niveau macroscopique et seul le flux de véhicule est considéré.

En fonction des époques, des formalismes différents ont été utilisés. (cf. schéma 27)

Cette approche était typique des décennies 1950 à 1970. Elles correspondent à l'introduction des systèmes d'informations géographiques (SIG) qui ont permis d'alimenter les modèles avec des données plus précises. Puis l'on a couplé avec des informations rasterisées au niveau des pixels, du linéaire pour le réseau routier.



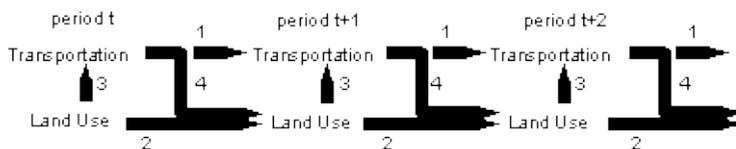
Source : Engelen, op, cit.

Voilà un modèle *Land-Use and Transport Interaction* (LUTI) qui cherche à coupler toutes les informations. Tout est lié, il n'y a pas de début ni de fin. L'accessibilité est un

concept majeur, tout cela évolue en fonction de l'accessibilité (distance, coût).

Je termine sur la question centrale de la dynamique du couplage.

Schéma 29 Slow-Fast Dynamics



Interactions Modeled:

- 1 = Inter-period transportation system changes
- 2 = Inter-period land use changes
- 3 = Intra-period effects of land use changes on travel patterns
- 4 = Inter-period effects of travel and transportation system changes on land use

Source: Southworth, op. cit.

Par quoi commencer ? Voici un schéma typique censé vous dire exactement comment cela fonctionne dans le modèle précédent. Les périodes se divisent ainsi :

- flèche 1 : la période de changement dans le module de transport ;
- flèche 2 : la période de changement d'occupation du sol ;
- flèche 3 : la période d'effet des changements d'occupation du sol sur la mobilité ;
- flèche 4 : la période d'effet de la mobilité sur l'occupation du sol.

L'occupation du sol a un impact rapide sur la mobilité. Si j'enlève des bâtiments, la mobilité sera immédiatement impactée. En revanche, l'évolution de la mobilité a un effet plus long sur l'occupation du sol – il faut que les individus aient des difficultés à se déplacer pendant une longue période avant de décider d'éventuellement déménager.

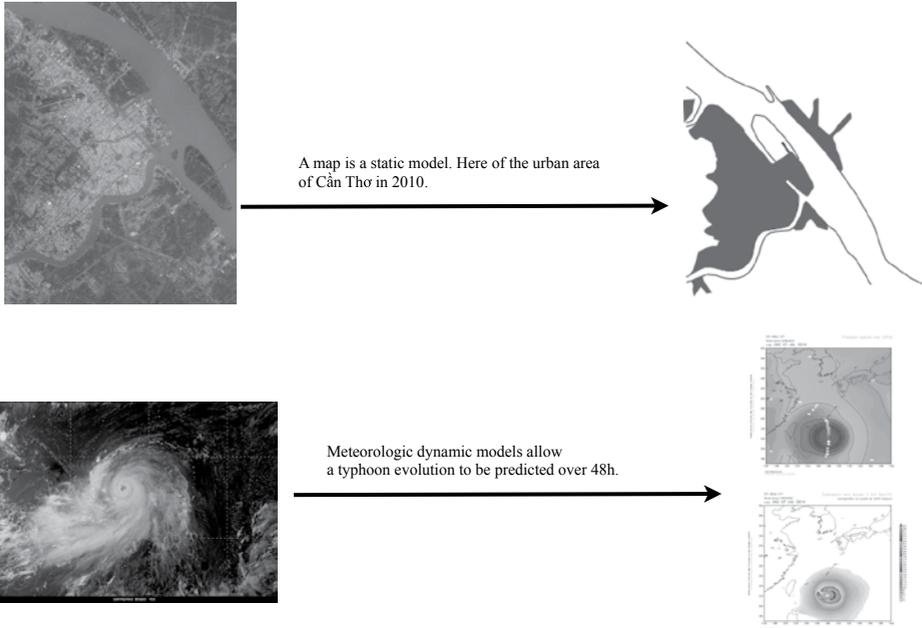
2.2.2. Cas d'étude : types de questions, approches et modèles

[Benoît Gaudou]

Le premier modèle est statique (cf. image 5), il représente une image satellite de la ville de Cần Thơ – vision à un instant « T » de l'état urbain. Le second exemple est un modèle dynamique – description de l'évolution dans le temps d'un phénomène. Il est illustré par le typhon qui est remonté vers le Japon en juillet 2014. Les modèles dynamiques de type météorologique permettent des prédictions, ils donnent l'évolution d'un système par simulation. Un autre principal objectif de la modélisation est un appui à la décision en testant différents scénarios.

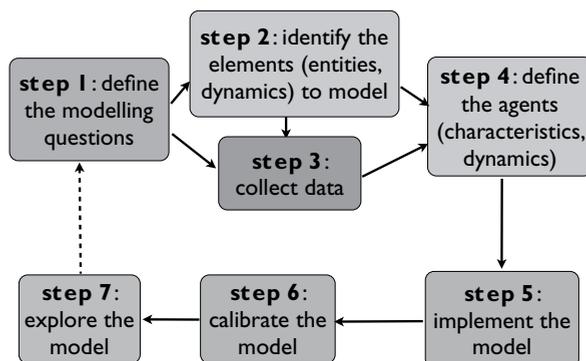
Ce schéma représente les différentes étapes de modélisation et de simulation. (cf. schéma 30)

Image 5 Static and Dynamic Models



Source : Konings, 2012 ; <http://lesbrindherbes.org/2014/07/06/l-enorme-typhon-neoguri-se-dirige-japon/>

Schéma 30 Modelling is a Multi-Step Cycle



Source : construction de l'auteur.

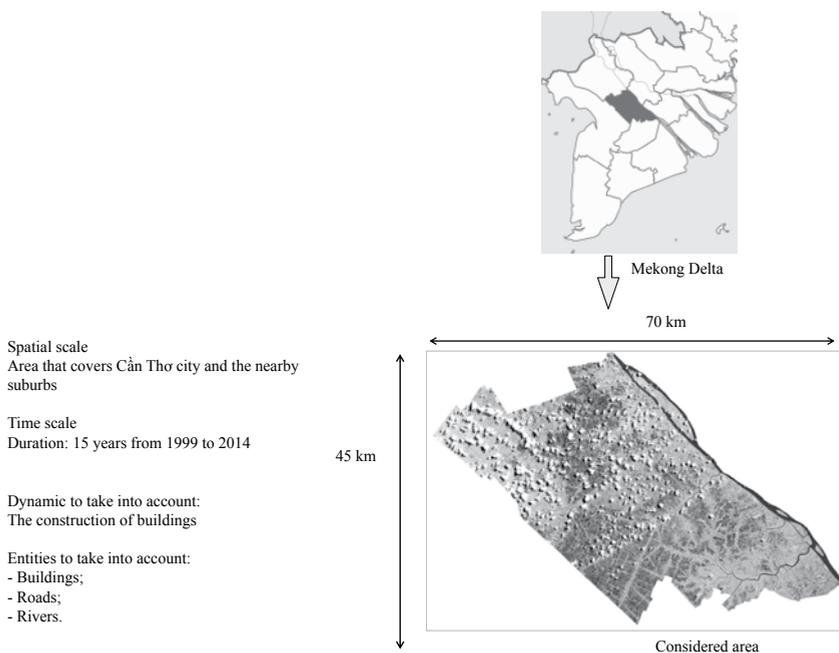
Un modèle est défini par la question à laquelle il est censé répondre. Notre atelier s'intéresse à des modèles axés sur la compréhension et les facteurs explicatifs de la croissance urbaine en prenant pour objet la ville de Cần Thơ. Quels sont les mécanismes, les règles nous permettant de produire une croissance urbaine similaire à la croissance réelle ? Un large éventail de questions peuvent se poser en lien avec les transformations de l'espace urbain : ajouts et/ou suppressions de routes, modifications du réseau de transports fluviaux et publics, impacts de la construction de centres commerciaux, réflexions sur les besoins de services (hôpitaux, écoles, réseaux hydrauliques, etc.), etc.

En terme de techniques, nous allons nous concentrer sur la modélisation à base

d'agents qui autorise : (i) d'intégrer simplement l'hétérogénéité spatiale, (ii) d'inclure des données spatialisées, (iii) de décrire des phénomènes au niveau microscopique qui vont générer un comportement macroscopique et, enfin, (iv) de réaliser des expériences à l'aide de scénarios.

Nous allons identifier à la fois les entités importantes du système considéré et leurs dynamiques. Les entités sont des éléments individuels du système, leur état se caractérise par des variables ou des attributs. La dynamique, ou processus, est ce qui permet de modifier le système : par exemple, les actions attachées aux entités – déplacements, interactions entre agents ou bien la dynamique d'agents tels que les marchés financiers, les inondations, etc.

Image 6 Model 1: Entities, Dynamic and Scales



Source : construction de l'auteur.

Dans ce premier modèle, l'échelle spatiale qui nous intéresse est la grande région autour de Cần Thơ ; la dynamique ciblée est l'apparition de nouvelles entités urbaines, par exemple

de nouvelles habitations. Pour nos propos, les déplacements des entités s'effectuent par la route et les voies fluviales. L'échelle temporelle considérée est de quinze années.

Image 7 Model 2: Entities, Dynamic and Scales

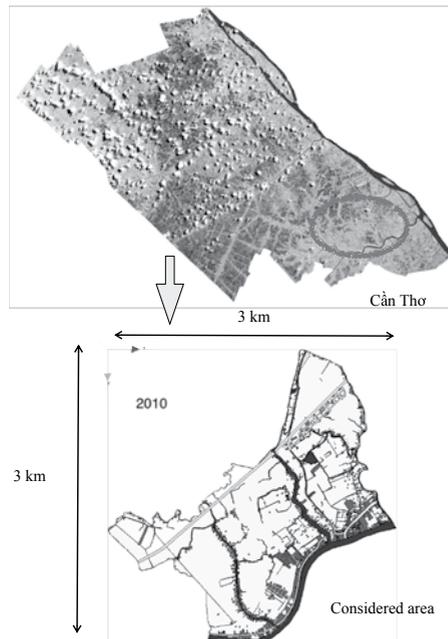
Spatial scale
The An Binh ward of Cần Thơ

Time scale
Duration: 5 years from 2005 to 2010

Dynamic to take into account:
The construction of buildings

Entities to take into account:

- Buildings
- Roads
- Rivers



Source : construction de l'auteur.

Dans le second modèle, au lieu de s'intéresser à la croissance urbaine de la ville entière, on considère maintenant le quartier de An Binh. Le modèle est plus précis, tout en s'intéressant à une même dynamique.

La première étape est la constitution d'un ensemble de données, soit par enquêtes de terrain, auprès des agences gouvernementale ou en libre accès sur Internet. Pour la ville de Cần Thơ, les données proviennent du département des Ressources naturelles et de l'Environnement.

L'étape suivante correspond à la construction du SIG. Les données vont subir différentes transformations afin d'homogénéiser le format, de corriger la table attributaire, d'établir des liens entre les différentes sources afin de produire de nouvelles données, etc.

Que va-t-on intégrer au modèle ? Quels sont les agents définis dans le système ?

La définition du type d'agent dépend pour beaucoup de l'échelle choisie et de la question formulée. L'implémentation sera

différente si l'on se place au niveau de la ville complète, du quartier ou de la maisonnée – il est possible de représenter individuellement les habitants, les foyers ou l'habitation complète. Pour Cần Thơ, on s'intéresse à la production de nouveaux bâtiments. Ces agents ont pour attribut une forme, une position et un type résidentiel ou commercial. Un agent représente une entité physique dans le système. Dans ce modèle, les bâtiments sont les agents principaux : c'est sur eux que sont décrites les dynamiques et les règles de l'expansion urbaine.

Nous allons nous rapprocher des modèles de types automates cellulaires présentés par Arnaud Banos. L'espace est ainsi divisé en grilles dans lesquelles chaque cellule est un agent avec, par exemple, un attribut de densité démographique. Chaque agent agrège un certain nombre de bâtiments.

Benoît Gaudou conclut son intervention sur les questions de dynamiques et d'implémentation du modèle. Il présente pour cela trois plateformes : Net Logo, Repast et Gama, qui sera utilisée pour la formation. Les objectifs de calibration sont également abordés.

La fin de la journée est consacrée à des aspects méthodologiques pour la constitution d'un corpus de données. Les points suivants sont développés par Trương Chí Quang : introduction aux SIG ; données rasters et vecteurs ; conversion des différents formats de données ; etc.

Journée 2, vendredi 25

[Alexis Drogoul]

Cette journée va être consacrée à des aspects purement méthodologiques dans lesquels nous allons aborder la conception et l'implémentation de ces modèles dans la plateforme Gama. Notre objectif n'est pas que vous deveniez autonomes et experts en Gama (!) mais que vous soyez suffisamment en confiance pour aborder en groupe un travail collectif de conception de modèles et d'expérimentation.

Huỳnh Quang Nghi présente la plateforme Gama et introduit le langage « Gama Modeling Language » (GAML) permettant l'écriture de modèles. Une seconde section développée par Võ Đức Ân introduit le modèle à base d'automates cellulaires, dont l'objectif est de reproduire le développement urbain de la ville de Cần Thơ pour la période de 1999 à 2014. Des éléments de présentation ont été développés dans l'édition 2012 des JTD, nous renvoyons ici le lecteur aux précédentes publications (Drogoul et Gaudou, 2012 ; Drogoul et al. 2012). Enfin, Alexis Drogoul reprend les différentes étapes de construction présentées la veille par Benoît Gaudou (cf. schéma 30) dans le cadre d'un exercice de reproduction du phénomène de densification du bâti dans le quartier de An Binh à Cần Thơ entre 2005 et 2010.

2.2.3. Tempête de cerveau

[Arnaud Banos]

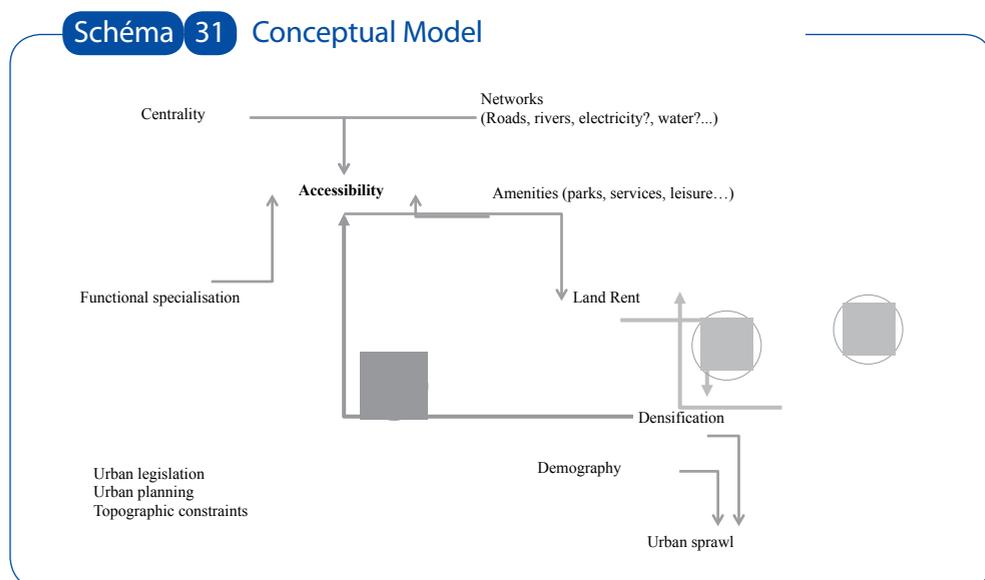
Prenons le temps d'une mise au point sur les travaux de la matinée.

Nous avons demandé aux différents groupes de proposer trois exemples de règles pour le développement urbain à Cần Thơ. Votre réflexion peut être matérialisée par des mots simples comme : centralité, réseaux, spécialisation fonctionnelle, valeur du sol, densification, etc. Cela renvoie à des concepts fondamentaux de l'urbanisme. La législation urbaine impose des contraintes et le travail de planification modifie et propose de nouveaux projets facteurs

du dynamisme urbain. Par ailleurs, les contraintes topographiques influencent les transformations de la ville

Comment passer d'un concept général à un modèle ? Nous avons examiné comment définir des règles simples et comment les intégrer dans Gama. Mais cela n'est pas suffisant car un modèle est une construction intellectuelle et non pas simplement une représentation informatique ou mathématique. Il importe d'établir cette construction pour alimenter le modèle en tant qu'objet concret informatique ou mathématique.

En premier lieu, il faut effectuer un travail de mise en système des concepts.



Source : construction de l'auteur.

Vos descriptions ont omis le concept d'accessibilité qui permet de connecter de nombreux autres concepts. La notion de centralité est fondamentalement une notion d'accessibilité. L'idée de réseaux routiers ou de réseaux électriques, par exemple, est liée au concept d'accessibilité. Il en est de même pour les parcs, les lieux de loisirs ou encore la spécialisation fonctionnelle – lieux d'activités, lieux de commerce. Nous l'avons vu avec la théorie de von Thunen et celle de la rente foncière d'Alonso, l'accessibilité est un concept central pour expliquer la valeur du sol en un temps donné. Ce qui compte n'est pas seulement ce qui se passe à un endroit mais la manière dont cet endroit est accessible depuis le reste de la ville.

La rente foncière induit la planification. Tous les acteurs économiques qui cherchent à se localiser en ville sont en compétition pour s'installer dans les meilleurs endroits par rapport à leurs capacités économiques. La théorie de la rente foncière nous dit que si la valeur du sol était identique partout en ville, cette ville ne serait pas dense. La rente foncière engendre la densification de la ville et, en retour, la densification urbaine renforce la rente foncière car les acteurs sont en situation de concurrence.

La densification a également un impact sur l'accessibilité par le biais du trafic ; ces deux forces s'opposent. Rappelons-nous du modèle de Krugman et des forces d'attraction et de répulsion. Les individus sont attirés les uns vers les autres, vers les lieux d'activités, le centre-ville et les réseaux. Mais, une force les repousse loin de la ville du fait des difficultés

d'accessibilité. À l'intérieur de ce mécanisme, il y a également une force de répulsion : la concurrence *via* le marché augmente la rente foncière et les acteurs économiques qui n'ont pas les capacités d'assumer les coûts doivent s'éloigner du centre.

En ajoutant des relations entre ces concepts, nous forgeons un modèle de développement de la ville basé sur l'attraction et la répulsion. Mais pour obtenir de la croissance urbaine, nous devons inclure la démographie – facteur à la fois endogène et exogène.

Il nous faut à présent implémenter le modèle dans Gama afin de tester sa capacité à reproduire de la croissance urbaine. Nous allons nous positionner en tant qu'aménageurs urbains (utilisation de l'automate cellulaire puis du modèle vectoriel). Trois défis se posent à nous : 1) introduire des commerces dans le modèle de façon à reproduire la spécialisation fonctionnelle ; 2) inclure de la mobilité ; 3) reproduire des zones de faibles densités.

Un travail en groupe implique des interactions sociales qui sont fondamentales pour la recherche. Il faut exprimer ses idées, être capable d'écouter et de discuter de façon à trouver quelque chose de cohérent. Voilà quelque chose d'absolument central dans la démarche scientifique. L'un des objectifs du travail en groupe est donc de vous permettre de vous entraîner à échanger, à recevoir les arguments pour construire des propositions communes.

Benoît Gaudou conclut la journée sur les questions de simulation, d'exploration des différents paramètres et les différentes solutions apportées par un modèle dans le cadre d'un exemple de croissance urbaine. En lien avec l'intervention précédente, deux projets sont proposés :

- utilisation du modèle automate cellulaire fourni pour observer des résultats différents en fonction de changement sur des données SIG : modification des données SIG (ajout/suppression de routes, de ponts, etc.) ; simulation sur les nouvelles données et avec les données originales (dans Gama) ; comparaison des résultats et compréhension de l'impact de la planification urbaine sur la croissance urbaine ;

- utilisation du modèle à base d'agent fourni pour observer et comprendre la croissance spatiale des unités géographiques : ajout d'indicateurs de la densité du trafic pour observer l'impact du phénomène sur le développement ; ajout des règles pour construire des activités commerciales et observer son impact.

Le caractère technique des sessions développées durant le reste de semaine ne peut s'inscrire dans le simple cadre de cette publication. Afin de préciser son contenu, nous invitons le lecteur à contacter les formateurs de l'équipe constituée par Alexis Drogoul et renvoyons également aux différents programmes de recherche décrits dans les biographies en fin du présent ouvrage.

Bibliographie sélective

- ABRAMI, G., B. ANSELME., B. GAUDOU et F. ROUSSEAU (2014), Le modèle de von Thunen, *Fiche pédagogique MAPS*.
- ALONSO, W. (1964), *Location and Land Use, Toward a General Theory of Land Rent*, Harvard University Press, Cambridge.
- AVECEDO, W., L. GAYDOS, J. TILLEY, C. MLADINICH, J. BUCHANAN, S. BLAUER, K. KRUGER et J. SCHUBERT (1997), *Urban Land Use Change in the Las Vegas Valley*, http://geochange.er.usgs.gov/sw/changes/anthropogenic/population/las_vegas/
- BANOS, A., N. CORSON, C. PIVANO, H-L. RAJAONARIVO et P. TAILLANDIER (2014), "Micro-macro Traffic Modeling". *Fiche pédagogique MAPS*.
- BANOS, A., D. MORENO, C. PIVANOL et P. TAILLANDIER (2011), "Christaller, Still Alive!", *Cybergeo*, <http://cybergeo.revues.org/24878>.
- BATTY, M. (2014), "MRes in Advanced Spatial Analysis and Visualisation: Lecture 2, Modelling Histories-Types and Styles", UCL.
- BATTY, M. et P. LONGLEY (1994), *Fractal Cities: A Geometry of Form and Function*, Academic Press, San Diego, CA et Londres.
- CHRISTALLER, W. (1966), *Central Places in Southern Germany*, Trad. par C. Baskin, Prentice Hall, de : *Die zentralen Orte in Süddeutschland. Eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmäßigkeit der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen*, Jena, Fischer Verlag (1933).



- DEMIREL, H. et M. CETI (2010), Modelling Urban Dynamics via Cellular Automata, *ISPRS Archive* Vol. XXXVIII, Part 4-8-2-W9, "Core Spatial Databases - Updating, Maintenance and Services – from Theory to Practice", Haifa.
- DROGOUL, A, et B. GAUDOU (2012), « Méthodes informatiques de modélisation à base d'agents » in LAGREE, S. (ed. scientifique), Collection *Conférences et Séminaires*, n°8, AFD-ÉFEO.
- DROGOUL, A, B. GAUDOU, A. GRIGNARD, P. TAILLANDIER et D-A VO (2012), « Approches pratiques de la modélisation à base d'agents » in LAGREE, S. (ed. scientifique), Collection *Conférences et Séminaires*, n°8, AFD-ÉFEO.
- EMBERGER, G. (2005), *Introduction to LUTI modelling - What is it and why do we need it?*, SPARKLE – Training course.
- ENGELEN, G. (2006) "Complexity, Land use and Cellular Automata Modelling", *S4 Workshop RIKS*, Maastricht.
- GRIMM, V., U. BERGER, D.-L. DE ANGELIS, J.G POLHILL, J. GISKE et S.F. RAILSBACK (2010), "The ODD Protocol: A Review and First Update", *Ecological Modelling* 221.
- HAGEN-ZANKER, A. (2006), "Evaluation of Spatial Models, Map Comparison Kit", *S4 Workshop RIKS*, Maastricht.
- KONINGS, V. (2012), "Can Tho, How to Grow? Flood Proof Expansion in Rapidly Urbanising Delta Cities in the Mekong Delta: the Case of Can Tho", Master thesis, University of Delft.
- KRUGMAN, P. (1996), *The Self-Organising Economy*, Blackwell Publishers, Boston.
- LANGLOIS, P. (2008), "Cellular Automata for Modeling Spatial Systems", in *The Modeling Process in Geography*, From Determinism to Complexity, pp. 277-307.
- LEBACQUE, J-P. (1996), "The Godunov Scheme and What it Means for First Order Traffic Flow Models", nn J.B. Lesort (ed.) *Transportation and Traffic Theory*, proceedings of the 13th International Symposium on Transportation and Traffic Theory, 24-26 juillet, Lyon, Pergamon, Oxford.
- LIGHTHILL, M.J. et G.B. WHITHAM (1955), *On Kinematic Waves II. A Theory of Traffic Flow on Long Crowded Roads*, Proceedings of the Royal Society A, vol. 229.
- MORENO, D., D. BADARIOTTI et A. BANOS (2009), "Integrating Morphology in Urban Simulation through Reticular Automata", in *European Handbook of Theoretical and Quantitative Geography*, FGSE, Lausanne.
- NAGEL, K. et M. SCHRECKENBERG (1992), "A Cellular Automaton Model for Freeway Traffic", *Journal de Physique*, I 2 (12): 2221.
- RAIMBAULT, J., A. BANOS et R. DOURSAT (2014), "A Hybrid Network/Grid Model of Urban Morphogenesis and Optimization", ICCSA, Le Havre GS2: Fractal Analysis, Social Systems, June 26.
- SOUTHWORTH, F. (1995), *A Technical Review of Urban Land Use Transportation Models as Tools for Evaluating Vehicle Travel Reduction Strategies*, Oak Ridge National Laboratory, Technical Report. <http://cta.ornl.gov/cta/Publications/Reports/ORNL-6881.pdf>
- THÜNEN (von), J.H. (1842), *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie*, Rostock, Leopold.
- TORRENS, P. (2000), "How Land-use Transportation Models Work", CASA, paper n° 20.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Bùi Châu Trường Thọ	Institut de recherche sur le développement	Planification urbaine	Développement urbain	buichautruongtho@gmail.com
Loïc Boisseau (auditeur libre)	PADDI	Transport, urbanisme	Transport, urbanisme	paddi.lboisseau@gmail.com
Chu Phạm Đăng Quang	Institut de recherche sur le développement	Planification urbaine	Planification urbaine	dangquang16.5@gmail.com
Đình Thị Diệu	International Center for Advanced Research on Global Changes	Géographie	Dynamique de l'occupation des sols et société	dinhdieu86@gmail.com
Đỗ Thanh Nghị	Université de Cần Thơ	Informatique	Data mining	dtngchi@cit.ctu.edu.vn
Hoàng Thị Thanh Hà	Université de Đà Nẵng	Informatique	Multi-agent, simulation	httha@yahoo.com
Lê Thị Bảo Yến	Université de Đà Nẵng	Multi-agent	Simulation of traffic flow around the administrative building center of Đà Nẵng city based on multi-agent system	baoyentk@gmail.com
Nguyễn Ngọc Ánh	École normale supérieure de Hà Nội	Géographie	Systèmes d'information géographique, planification et environnement	anh.hnue@gmail.com
Nguyễn Ngọc Doanh	Institut polytechnique de Hà Nội	Modélisation et systèmes complexes	Modélisation et systèmes complexes en écologie	doanhbondy@gmail.com
Nguyễn Thị Hà Mi	Université de Cần Thơ	Gestion foncière	Environnement urbain	nthmi@ctu.edu.vn
Nguyễn Thị Hoàng Anh	Centre national des satellites du Việt Nam	Géographie	Dynamique du fleuve Rouge	nthanh@vnsc.org.vn
Nguyễn Quốc Huy	International Center for Advanced Research on Global Changes	-	Outils et modèles pour l'analyse des dynamiques spatiales urbaines	huyquoc2311@gmail.com
Nguyễn Thị Vân	Université des ressources hydrauliques	Mathématiques	Modèles écologiques	van@wru.vn
Trần Duy Minh	Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville	Géographie, SIG	Dynamique spatiale	tdminh@hcmussh.edu.vn
Trần Nguyễn Minh Thư	Université de Cần Thơ	Informatique	Data mining	tnmthu80@gmail.com



Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Trần Thị Lệ Hằng	Université de Cần Thơ	Modèles mathématique et gestion des ressources naturelles	Application Webgis, eau en zone urbaine	ttlhang@ctu.edu.vn
Phạm Duy Tiến	Université de An Giang	Planification foncière, SIG	Planification rurale et urbaine	pdtien.agu@gmail.com
Nguyễn Lê Vi Huỳnh	Centre HCM-GIS	SIG	Applications SIG	levihuynh@gmail.com
Ket Pinnara	Institut de technologie du Cambodge	Ressources en eau	Techniques d'irrigation au Cambodge	ket.pinnara@gmail.com

2.3. La ville et les inégalités socio-spatiales : l'accès aux services publics, au travail et au logement

Axel Demenet – doctorant IRD-DIAL, Danielle Labbé – université de Montréal, Xavier Oudin – IRD-DIAL, Gwenn Pulliat – consultante, Mireille Razafindrakoto – IRD-DIAL, François Roubaud – IRD-DIAL, Jean-Michel Wachsberger – université de Lille 3-DIAL

(Retranscription)

Journée 1, jeudi 24

Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. liste des stagiaires en fin de chapitre et biographies des formateurs).

[Xavier Oudin]

Je constate avec plaisir que vos thématiques de recherche sont très diversifiées, les débats au cours de cet atelier s'en trouveront sans aucun doute enrichis. Par ailleurs, votre moyenne d'âge, de 33 ans, laisse espérer

des expériences professionnelles et de recherches solides. Cela se révélera très utile au cours de nos discussions.

[François Roubaud]

Nous allons aborder le programme de travail au cours de la semaine. La philosophie des JTD s'articule autour de trois dimensions principales :

- la méthodologie : tout au long de l'atelier, nous nous efforcerons de vous transmettre des éléments de méthode, quantitatifs et qualitatifs, afin d'évaluer l'ampleur et les processus de la ségrégation socio-spatiale ;
- l'exigence de la pluridisciplinarité ;

- l'interactivité entre les présentateurs et les stagiaires, mais aussi entre les groupes de travail que nous allons former.

Au cours de la semaine, nous mélangerons à parité des présentations et des travaux de groupe qui feront l'objet d'exposés devant l'ensemble de l'atelier.

Nous allons dès maintenant procéder à la formation de quatre groupes et définir collectivement les thématiques de travail pour chacun d'entre eux.

Les groupes doivent sélectionner une thématique de recherche liée au thème de l'atelier pour ensuite la développer. Les principales étapes des travaux de groupe sont :

- la définition de la problématique ;
- la formulation de questions de recherche ;
- la formulation d'un protocole d'enquête à mettre en œuvre pour répondre à ces questions.

J'insiste sur l'importance de cette dernière étape qui devra être au cœur de votre réflexion collective. Votre travail doit déboucher sur la conception d'un questionnaire adapté aux questions de recherche que vous aurez formulées. Se concentrer sur la méthodologie et la construire collectivement est le meilleur moyen de vous faire converger vers une approche commune, au regard de la diversité des disciplines présentes au sein de cet atelier.

Au cours de l'atelier, nous réfléchirons à la formulation et aux enjeux de mise en œuvre d'un questionnaire à une échelle particulière : le quartier. Nous vous présenterons les différentes acceptations de la notion de quartier, ainsi que les différents types d'indicateurs mobilisables afin de donner

corps et de soutenir votre protocole de recherche. Toutefois, gardez à l'esprit que ce protocole ne vous permettra pas de répondre à l'ensemble des questions et que certaines d'entre elles nécessiteraient d'être abordées par la mise en place d'autres protocoles. L'objectif de cette troisième étape est finalement de proposer un questionnaire, et non pas de le mettre en œuvre en tant que tel, faute de temps.

Enfin, nous vous proposerons un temps de synthèse de ces travaux. Avant d'en arriver là, chaque groupe aura présenté à plusieurs reprises l'état d'avancement de son travail, qui fera l'objet de commentaires de la part des autres groupes et des formateurs, afin que nous puissions vous assister dans l'élaboration de votre protocole de recherche. Puis, mardi matin, les représentants de notre atelier présenteront l'ensemble des travaux réalisés au reste des stagiaires des JTD.

Voici le programme de la semaine :

- ce matin, nous allons vous présenter les groupes constitués. Nous avons associé deux critères principaux : d'une part, en regardant vos profils professionnels afin que les groupes témoignent de la diversité de vos appartenances disciplinaires ; d'autre part, sur la base de critères linguistiques afin que vous puissiez communiquer entre vous le plus efficacement possible. Puis, la journée sera consacrée à une présentation sur les inégalités socio-spatiales dans les villes contemporaines. Un moment sera réservé – et ce sera le cas quotidiennement – à vos travaux. Aujourd'hui, nous vous demanderons de l'utiliser pour définir collectivement la problématique sur laquelle vous souhaitez travailler ;

- la matinée de vendredi débutera par une présentation du thème de recherche de chaque groupe. Cela constituera l'occasion pour nous de vous faire un premier retour sur vos propositions. Ensuite, vous seront présentés les enjeux de l'accès aux services publics en milieu urbain de quatre villes : Antananarivo à Madagascar, Ouagadougou au Burkina Faso, Rufisque au Sénégal et Paris en France ;
- la matinée de samedi sera consacrée à une présentation sur le marché du travail en milieu urbain, en se concentrant sur les questions de ségrégation résidentielle et d'accès au marché de l'emploi, mais aussi sur les indicateurs de mesure possibles pour évaluer celle-ci. Trois exemples seront considérés : les « zones urbaines sensibles » (ZUS) en France, les impacts sur la ségrégation d'une localisation résidentielle en zone périurbaine à Tel-Aviv, en Israël, et l'hétérogénéité des secteurs d'emploi à Hồ Chí Minh Ville. Ces exemples nous permettront d'aborder les modalités d'élaboration d'un questionnaire quantitatif ;
- la première session du dimanche sera consacrée aux présentations par les groupes de leur état d'avancement. Pour cela, nous vous demanderons de lire les textes qui vous ont été transmis au début de l'atelier et d'identifier à l'intérieur de ceux-ci deux concepts-clés pour les relier avec votre propre travail de recherche. L'après-midi, nous vous présenterons les principales étapes pour l'élaboration de questionnaires qualitatifs, en les illustrant au travers de deux exemples, la « population flottante » de Hà Nội ainsi que les trajectoires résidentielles des ménages qui vivent dans les « nouvelles zones urbaines » (NZU). Au cours de

cette présentation, nous reviendrons également sur les principaux concepts de la ségrégation socio-spatiale. Enfin, nous vous proposerons d'élaborer, en groupe, une série de trois questions de nature quantitative en rapport avec votre thématique de recherche et de venir les présenter et les expliquer ;

- la matinée de lundi sera consacrée aux techniques d'échantillonnage nécessaires à la mise en œuvre d'un protocole d'enquête puis aux travaux de groupe. Ces techniques permettent d'identifier des « populations cibles », étape indispensable à toute recherche dans la mesure où il est pratiquement impossible et concrètement trop coûteux d'interroger l'intégralité d'une population sur un territoire donné. Les présentations des travaux de groupe donneront, enfin, l'occasion d'une dernière série de commentaires de notre part, avec comme objectif de proposer une synthèse de l'ensemble de l'atelier.

3.3.1. Inégalités et ségrégation socio-spatiale : définir, identifier, mesurer

[Jean-Michel Wachsberger]

J'ai abordé en séances plénières plusieurs exemples de manifestation de la ségrégation socio-spatiale. Malgré le caractère générique de la notion, il faut en effet garder à l'esprit qu'elle se manifeste et se décline de plusieurs manières : que ce soit en termes de formes urbaines et spatiales, comme par exemple le phénomène des *Gated Communities* qui constituent des enclaves physiques au sein du tissu urbain, ou que ce soit en termes de populations, comme par exemple une ségrégation sur la base de caractéristiques ethniques ou socio-professionnelles.

La ségrégation socio-spatiale peut ainsi varier d'une ville à une autre et il est donc pertinent de l'aborder par le biais de sa mesure – elle est manifeste dans nombre de villes brésiliennes mais ne semble pas prononcée dans les villes vietnamiennes par exemple. Si l'on souhaite rendre compte de la ségrégation socio-spatiale, trois questions se posent :

- qui / quoi ? S'agit-il de ségrégation socio-spatiale qui touche l'ensemble d'une population ou d'une population spécifique et identifiable en fonction de son ethnie, de sa culture, de son appartenance socio-professionnelle ? Cette question vise à déterminer les caractéristiques de la population que l'on souhaite observer pour rendre compte de la ségrégation ;
- où ? Il s'agit de l'espace, ou du territoire, sur lequel on cherche à observer les formes de ségrégation. Cela nécessite de définir l'échelle globale de l'observation des limites de la ville. Il s'agit de déterminer les secteurs à comparer entre eux, c'est-à-dire le degré de précision avec lequel on entend travailler. Ce « où » nous intéressera particulièrement dans le cadre de notre atelier et nous l'aborderons principalement à l'échelle du quartier ;
- comment ? Cette question vise à construire et à sélectionner des indicateurs de mesure de la ségrégation socio-spatiale.

Les réponses à ces questions dépendent des hypothèses que l'on a auparavant formulées ainsi que de la problématique générale de recherche.

*Définir et observer la ségrégation :
entre objectivité et subjectivité*

Abordons la question ethnique comme exemple de ségrégation. Il s'agit de mettre en lumière les enjeux de la mesure d'un

phénomène de ségrégation. S'il vous fallait poser une question pour déterminer l'ethnie des individus, comment vous y prendriez-vous ?

Phạm Thái Sơn

On pourrait les interroger sur leur appartenance familiale ou sur leur milieu culturel ou social.

Đỗ Phương Thúy

Au Việt Nam, cette question n'est pas sensible, elle peut être posée directement.

[Jean-Michel Wachsberger]

Les réponses sont spécifiques à chaque pays ; sans tabou, la question se pose directement. Mais il importe de s'interroger sur la nécessité et la pertinence de poser une telle question. Interroger une population sur son appartenance à une minorité ethnique est aussi contribuer à son identification en tant que telle et, implicitement, contribuer à une forme de stigmatisation vis-à-vis de cette ethnie minoritaire. Aussi, le chercheur doit faire preuve de prudence en ce qui concerne les impacts éventuels de sa recherche sur la réalité sociale, il doit s'interroger sur la pertinence et la nécessité des catégories qu'il crée.

Au Pérou, dans une enquête sur la ségrégation, où la question est plus délicate, on demande la langue maternelle des personnes afin d'obtenir indirectement leur appartenance ethnique. En France, où la question est sensible, on demande le lieu de naissance des parents. Aux États-Unis ou au Canada, on peut demander directement des informations qui sont considérées comme taboues dans d'autres pays, telles que la race : caucasienne, noire, blanche, etc.

Livrons-nous au même exercice pour la pauvreté.

[François Roubaud]

En lien avec la pauvreté et les enjeux de la ségrégation socio-spatiale, pourriez-vous identifier une mesure « objective » et une mesure « subjective » de la pauvreté ? Quelles seraient les questions à poser pour déterminer cela ?

Mai Thị Thanh Hoa

On peut demander le revenu moyen par jour.

[François Roubaud]

Très bon exemple qui concerne la pauvreté dite « objective » ! On mesure les revenus, ou la consommation, et on établit un seuil qui permet de distinguer populations pauvres et non pauvres. On pourrait alors observer dans une ville, quartier par quartier, la concentration des populations riches et pauvres en mobilisant le revenu moyen par jour comme indicateur. Cependant, il est reconnu que la pauvreté n'est pas seulement une question de revenu, d'autres dimensions entrent en ligne de compte : la santé, l'éducation, le fait de se sentir libre ou heureux, etc. Il existe des mesures de la pauvreté dite « subjective », une question pourrait être : « *Vous sentez-vous plus ou moins pauvre ?* » Imaginons que je pose cette question dans les enquêtes, pour ensuite examiner la répartition par quartiers des populations qui se sont identifiées comme subjectivement pauvres, et que je compare cette répartition avec les populations qui ont été objectivement catégorisées comme pauvres. Les quartiers vont-ils se superposer ?

Nguyễn Thị Thu Hà

Les quartiers subjectivement pauvres ne sont pas nécessairement objectivement pauvres.

Lê Hồ Phong Linh

S'il existe de fortes chances que les quartiers soient différents, ils peuvent aussi se superposer. Cela dépend finalement de l'indicateur que l'on mobilise : le revenu pour un indicateur « objectif » et la perception de la pauvreté par les populations pour un indicateur « subjectif ».

[François Roubaud]

Effectivement, les quartiers vont sûrement être différents mais peuvent aussi se superposer. L'important est que vous commenciez à entrevoir la distinction entre mesures « objectives » et « subjectives ».

Dans certains quartiers pauvres, les réseaux de solidarité peuvent être forts et les populations peuvent se sentir moins pauvres car elles savent qu'elles peuvent compter sur leurs voisins. En revanche, dans les quartiers riches, on constate généralement que ces réseaux sont faibles. Ce qui importe est de noter que la différence se joue entre le phénomène mesuré et perçu.

Les territoires de la ségrégation : aux frontières entre espace conçu et espace perçu

[Jean-Michel Wachsberger]

Attaquons-nous à présent à la question « où ». Une fois la question des limites réglée, il faut s'attacher à déterminer la taille des espaces que l'on veut mettre en comparaison les uns avec les autres. À ce sujet, les résultats vont bien entendu

varier selon que l'on compare des espaces réduits ou larges. *A priori*, la ségrégation va augmenter au fur et à mesure que l'on prend des espaces de plus en plus petits ; plus l'on divise les espaces et plus l'on travaille à une échelle fine, plus la ségrégation risque de se manifester. La question du découpage est aussi une question de logique : quel type de découpage veut-on mobiliser ? Administratif, arithmétique – c'est-à-dire en découplant le territoire en carrés –, ou bien des quartiers qui seraient des entités définies du point de vue des représentations sociales et culturelles, ou des pratiques quotidiennes ? Imaginons la fiction d'une recherche que vous menez indépendamment des contraintes matérielles et financières qui peuvent exister. Dans ce monde idéal où vous n'êtes pas limité, quel type de découpage mobiliseriez-vous et pour quelles raisons ?

Morgane Perset

Nous avons travaillé sur des quartiers d'habitat social qui étaient définis selon des critères administratifs. Sur le terrain, nous avons constaté de grandes disparités. Je partirais du terrain pour délimiter le secteur d'étude, la manière dont les gens vivent leur quartier.

Nguyễn Tuấn Minh

On pourrait prendre les différents degrés d'urbanisation des secteurs de la ville comme base de découpage. Souvent, au centre-ville, la densité est plus élevée et les équipements publics sont meilleurs et plus nombreux que dans les zones périphériques.

[Jean-Michel Wachsberger]

La ségrégation consiste à comparer des aires, pourquoi pas le centre-ville et la périphérie. On peut aussi mobiliser des entités administratives qui existent déjà – communes, districts, arrondissements – lorsque l'on souhaite découper le territoire à l'étude. Néanmoins, ces territoires administratifs ne recouvrent pas forcément les territoires quotidiens des populations qui y habitent. Dans certains cas, les découpages administratifs peuvent effectivement coïncider avec les espaces de vie des habitants. Dans d'autres cas, ces découpages demeurent finalement artificiels.

L'autre problème qui se pose est lorsque l'on se demande si les populations pauvres sont cantonnées dans tel ou tel secteur. Il y a de fortes probabilités qu'il y ait une plus forte concentration de populations pauvres dans un quartier plus grand. C'est une des raisons pour lesquelles on peut trouver des découpages artificiels de la ville qui ont une taille identique. En France, par exemple, existent les îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS), créés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui consistent en un découpage du territoire en mailles de taille homogène – 2 000 habitants. Ce type de découpage peut ne pas recouper les pratiques ou perceptions qu'ont les habitants du territoire mais il s'avère être un outil intéressant afin de comparer des territoires entre eux. Lorsque l'on s'oriente vers des approches plus qualitatives, on s'aperçoit que le quartier est une entité à géométrie variable et que chacun peut y attribuer des significations et des limites différentes.

Du « bon usage » des indicateurs de mesure de la ségrégation : de la lecture à l'interprétation

Abordons à présent la question de la mesure de la ségrégation, autrement dit

du « comment ? ». De manière générale, cinq principaux indicateurs de ségrégation peuvent être identifiés.

Encadré 12 Les cinq principaux types d'indicateurs de ségrégation

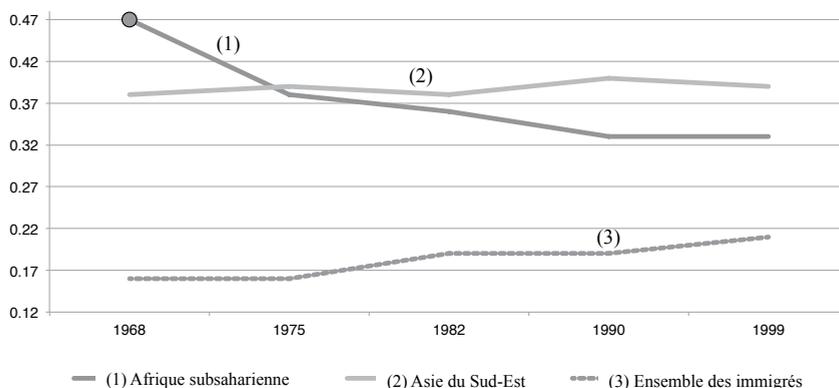
- *Indice d'égalité (evenness) : il s'agit de l'indice de ségrégation ou de dissimilarité qui est la somme des différences entre la proportion d'un groupe considéré comme vivant dans chaque quartier et la proportion du reste de la population (ou d'une autre population) vivant dans les mêmes quartiers. Il peut s'interpréter comme la proportion de personnes d'un groupe devant déménager pour assurer une égale répartition de cette population dans les différents quartiers.*
- *Indice d'exposition (exposure) : il s'agit de l'indice d'isolement ou d'interaction qui est la somme des produits de la part d'un groupe considéré vivant dans chaque quartier par la proportion d'habitants du quartier qui ne sont pas du même groupe. Il peut s'interpréter comme la probabilité pour un individu donné d'entrer en contact, au sein de son quartier, avec un individu d'un autre groupe.*
- *Indice de concentration (concentration) : il calcule la différence entre le rapport de la population du groupe dans l'unité spatiale sur la population du groupe dans la ville et le rapport de l'aire de l'unité spatiale sur celle de la ville. Il varie de 0 à 1 et peut s'interpréter comme la proportion du groupe qui devrait déménager afin d'obtenir une densité uniforme à travers toutes les unités spatiales.*
- *Indice de regroupement spatial (clustering) : il exprime le nombre moyen d'individus d'une unité spatiale d'un groupe comme une proportion totale des unités spatiales environnantes. L'indice de regroupement absolu varie de 0 à 1 et peut s'interpréter comme la proportion d'un groupe considéré regroupée dans des zones de forte concentration.*
- *Indice de centralisation (centralization) : il exprime la proportion d'un groupe qui réside dans le centre-ville. L'indice de centralisation absolue peut s'interpréter comme la part d'un groupe qui devrait déménager afin d'obtenir une densité uniforme du groupe autour du centre de la zone d'étude.*

Source : Massey et Denton (1988).

Examinons ensemble le sens et l'utilité de trois de ces indices : dissimilarité, interaction et regroupement spatial. Faisons un rapide

exercice sur la base de données provenant de la région Île-de-France.

Graphique 5 Indices de dissimilarité ethnique en région parisienne



Source : Safi, 2009.

Ce graphique nous montre l'indice de dissimilarité ethnique par communes en région parisienne et son évolution sur plusieurs décennies. Comment lisez-vous le point à l'année 1968 sur la courbe de la population d'Afrique subsaharienne ?

Phạm Thái Sơn

Les immigrants des pays africains sont très concentrés par rapport à l'ensemble des immigrés.

[Jean-Michel Wachsberger]

Effectivement mais vous anticipez. Que nous dit l'année 1968 en ce qui concerne les populations d'Afrique subsaharienne ?

Nguyễn Thị Thu Hà

47 % des africains doivent déménager pour assurer une égale répartition de la population sur le territoire des communes d'Île-de-France.

[Jean-Michel Wachsberger]

Absolument. Il y a plusieurs questions à se poser face à un tel graphique : le comprend-on de manière adéquate ? Que dit-il ? Que peut-on lui faire dire ?

Le graphique nous dit effectivement que la dissimilarité des populations d'Afrique subsaharienne a diminué au fil du temps, autrement dit que ces populations sont

mieux réparties sur le territoire. Parallèlement, on voit aussi que la ségrégation des populations d'Asie du Sud-Est, plus faible au départ, s'est maintenue au fur et à mesure des années pour finalement être plus prononcée que celle des populations d'Afrique subsaharienne. Cette interprétation est obtenue en croisant une lecture horizontale – évolution sur la durée – et verticale – les différentes origines des populations. En moyenne, ces deux catégories de population restent plus inégalement réparties sur le territoire que le reste des populations immigrées.

Comment peut-on obtenir une baisse de l'indice de dissimilarité sans qu'il n'y ait eu de déménagements ?

Phạm Thái Sơn

Il se peut que d'autres groupes ethniques soient venus habiter dans la même commune et faire ainsi baisser la proportion des populations d'Afrique subsaharienne.

[Jean-Michel Wachsberger]

Tout à fait. Les migrations ont pu évoluer et la proportion de populations africaines a ainsi pu diminuer. En d'autres termes, si l'équi-répartition de 1968 n'est pas la même que celle de 1975, cela peut tenir à de nombreux facteurs. La ville n'est pas un circuit fermé. Sa population est mouvante et évolue au fur et à mesure qu'elle accueille de nouvelles populations, comme les migrants de zones rurales par exemple. Elle se renouvelle aussi suite aux décès et aux naissances.

Que pouvez-vous me dire des populations d'Asie du Sud-Est ?

Vũ Hoàng Đạt

La courbe est plus stable ; la ségrégation socio-spatiale des populations d'Asie du Sud-Est devient plus élevée que celle des populations d'Afrique subsaharienne après 1975.

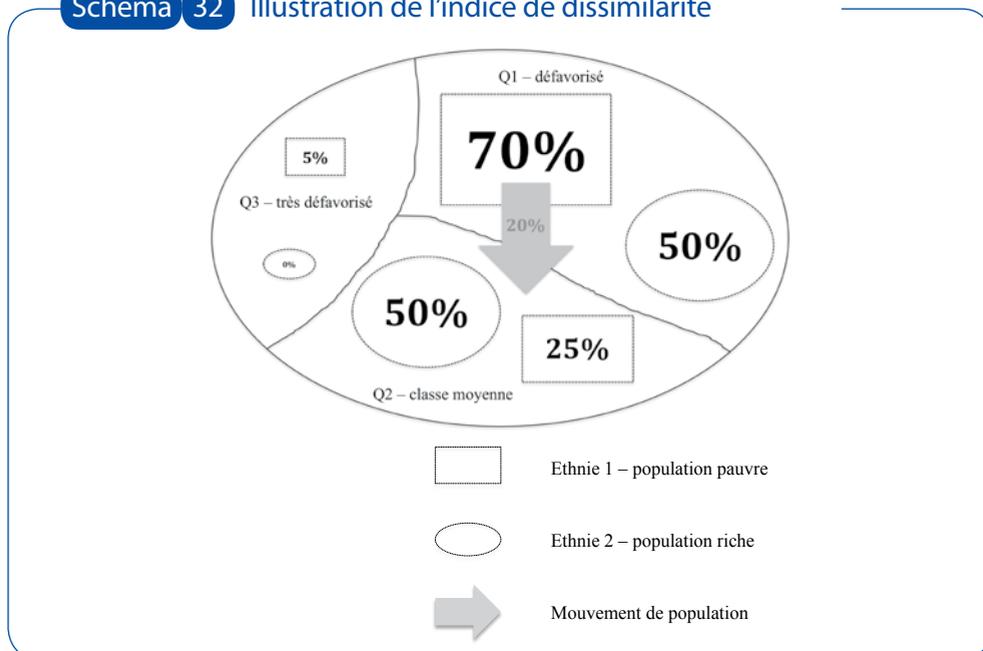
[François Roubaud]

Supposons une ville composée de trois quartiers différents où vivent deux ethnies différentes : l'ethnie 1 est une population pauvre, l'ethnie 2 est riche (cf. schéma 32).

- Le quartier 1 est caractérisé par une situation globalement défavorisée dans la mesure où il est composé à 70 % de l'ethnie 1 et à 30 % de l'ethnie 2.
- Le quartier 2 montre un profil plus équilibré et peut s'apparenter à une situation de « classe moyenne », avec 50 % de population riche et 30 % de population pauvre.
- Le quartier 3 est caractérisé par une situation très défavorisée, formant une sorte de « ghetto » car uniquement peuplé par l'ethnie 1.

Aussi, dans le cas du quartier 1, et pour que celui-ci atteigne un niveau médian, c'est-à-dire qu'il soit composé à 50 % de l'ethnie 1 et à 50 % de l'ethnie 2, il faudrait que 20 % de l'ethnie 1 déménage ailleurs, par exemple vers le quartier 2. La somme de ces pourcentages nous donne l'indice de dissimilarité.

Schéma 32 Illustration de l'indice de dissimilarité



Source : construction des auteurs.

Comparer des populations ségréguées : la relativité du seuil

[Jean-Michel Wachsberger]

On peut définir la ségrégation comme la séparation de la ville en aires différenciées, socialement ou ethniquement par exemple. Aussi, on peut affirmer qu'une ville est ségréguée si toutes les ethnies ne sont pas présentes partout dans la ville mais seulement dans certains quartiers spécifiques. De la même manière, on peut dire qu'une population est ségréguée si elle se retrouve concentrée dans certains quartiers de la ville plutôt que répartie sur l'ensemble de son territoire. Ces éléments de définition sont faciles à saisir. La mesure de la ségrégation socio-spatiale est plus complexe. Lors de la plénière, une intervenante a demandé s'il existait un « chiffre » de la ségrégation. D'un

point de vue sociologique, économique et géographique, c'est justement cette question qui nous intéresse. Les indices que je vous présente ici semblent *a priori* neutres vis-à-vis de cette question. L'indice de dissimilarité est compris entre 0 (0 %) et 1 (100 %) – 0 est l'absence de ségrégation ; 1 est une ségrégation totale. À partir de quand peut-on parler de ségrégation ? 30 %, 40 % ou 50 % ? Peut-on fixer un seuil en dessous duquel on estime que la ségrégation est négligeable et au-dessus duquel elle est problématique ? Sur l'exemple de la région parisienne, les populations d'Asie du Sud-Est sont-elles ségréguées ?

Ly Sokrithea

L'évolution de 1968 à 1999 montre une augmentation sensible.

[Jean-Michel Wachsberger]

Les populations d'Asie du Sud-Est sont effectivement ségréguées, notamment en rapport à l'ensemble des immigrés. La comparaison nous permet d'évaluer la ségrégation d'une population. On note également que la ségrégation des populations d'Asie du Sud-Est se maintient, en tendance, à des niveaux équivalents alors que la ségrégation des populations d'Afrique subsaharienne se réduit – de 47 % en 1968 à 37 % en 1975. Que pouvez-vous dire de l'écart de ségrégation entre ces deux populations entre 1968 et 1999 ?

Ly Sokrithea

En 1968, la ségrégation des populations d'Afrique subsaharienne est plus élevée que celle des populations d'Asie du Sud-Est. La relation s'inverse dès 1975, et en 1999 il apparaît clairement que les populations d'Asie du Sud-Est sont plus ségréguées que celles d'Afrique subsaharienne.

[Jean-Michel Wachsberger]

L'évolution des deux courbes montre effectivement un renversement qu'il faut interpréter. Ce qui nous intéresse est de savoir si les immigrés d'Asie du Sud-Est sont plus ségrégués que les autres populations.

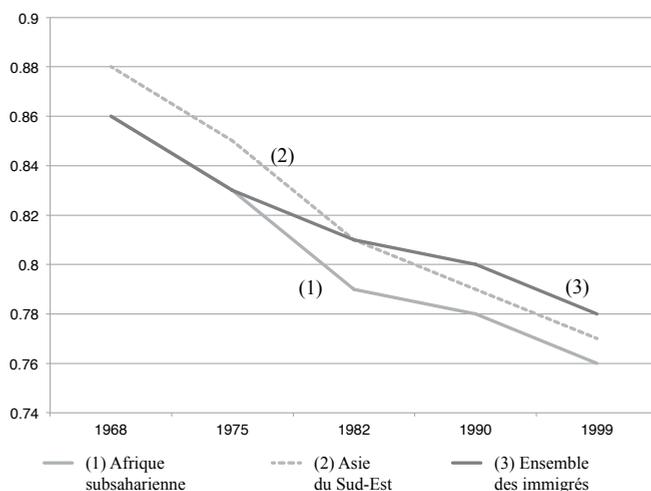
À ce propos, je me permets ici une petite parenthèse. Il y a un problème politique en France que l'on nomme « le seuil de tolérance ». Cette expression désigne le seuil de tolérance des Français aux populations immigrées, c'est-à-dire le nombre d'immigrés dans un territoire donné au-delà duquel les Français manifesteraient des comportements xénophobes et de rejet qui entraîneraient un vote pour l'extrême droite. Mais en

réalité, cette question renvoie davantage à des arguments politiques qu'à une réalité sociologique avérée. À ma connaissance, il n'y a pas de recherche sociologique qui ait déterminé un pourcentage au-dessus duquel il y aurait ségrégation socio-spatiale et occurrence systématique d'un même effet, et en-dessous duquel il n'y aurait pas ségrégation socio-spatiale et aucun effet. Cet exemple nous montre que la ségrégation est une question de degrés plus ou moins forts. Le seuil est relatif, forcément arbitraire. Il faut se concentrer sur les conséquences de la ségrégation socio-spatiale, tout particulièrement au travers de l'étude de ses effets lorsqu'elle varie.

En 1999, on constate que l'indice de dissimilarité pour les populations d'Afrique subsaharienne est de 33 % et de 40 % pour les populations d'Asie du Sud-Est. L'écart est de 7. Que penser de cet écart ? Peut-on affirmer que les populations d'Asie du Sud-Est sont beaucoup plus ou un peu plus ségréguées que les populations d'Afrique subsaharienne ?

Le but de mon propos est de vous inviter à remettre en cause cette notion de seuil au-delà duquel il y aurait ségrégation et en dessous duquel il n'y aurait pas de ségrégation. En réalité, et lorsque l'on évacue la question du seuil, la ségrégation est simplement le fait que certaines populations particulières soient concentrées dans des territoires précis de la ville et pas dans d'autres. Cependant, cette définition ne saurait faire l'économie d'une mesure de la ségrégation. Pour cela, et après ce premier exercice sur l'indice de dissimilarité, je vous propose d'aborder désormais l'indice d'interaction et d'effectuer une comparaison.

Graphique 6 Indices d'interaction ethnique en région parisienne



Source : Safi, 2009.

L'indice d'interaction est l'indice qui calcule la probabilité d'un individu doté de caractéristiques particulières – de genre, ethniques, socio-professionnelles, etc. – de rencontrer dans son quartier un individu doté de caractéristiques différentes. Dans un premier temps, assurons-nous de bien comprendre le graphique : comment interpréter la valeur 88 % qui caractérise les immigrés d'Asie du Sud-Est en 1968 ? Comment nous renseigne-t-il sur l'évolution de la ségrégation ?

Lê Hồ Phong Linh

Cela signifie qu'en 1968, la probabilité pour un immigré d'Asie du Sud-Est d'entrer en interaction dans son quartier avec un individu différent était de 88 %. Le niveau d'interaction entre les populations d'Asie du Sud-Est et les autres populations était élevé en 1968 puis il a diminué au fur et à

mesure des années. En cela, je dirais que la ségrégation a augmenté dans la mesure où les probabilités d'interaction ont diminué.

[Jean-Michel Wachsberger]

Comparons maintenant les indices de dissimilarité et d'interaction. Le premier semble nous dire que la ségrégation reste globalement identique sur le temps long ; le second nous montre au contraire que la ségrégation augmente. Comment comprendre ce paradoxe ? Comment mettre en relation l'évolution de ces indices ?

Morgane Perset

Nous pourrions émettre l'hypothèse que les populations d'Asie du Sud-Est sont peut-être davantage concentrées dans certains quartiers et, de fait, ont peu de probabilités de rencontrer d'autres populations.

[Jean-Michel Wachsberger]

En effet, plus une population identique dans un quartier donné est nombreuse, moins il y a de place pour d'autres populations, et moins il y a de probabilités d'interaction.

Les deux indices ne mesurent pas le même phénomène. L'indice de dissimilarité mesure la ségrégation socio-spatiale en termes de processus et de répartition sur le territoire, alors que le l'indice d'interaction l'aborde en termes de processus et d'effets.

Les conséquences et effets de la ségrégation socio-spatiale

Réfléchissons aux conséquences et aux effets possibles de la ségrégation socio-spatiale, en termes ethniques, socio-professionnels, de niveaux de revenus, etc. Pourriez-vous proposer un certain nombre de conséquences liées à la ségrégation socio-spatiale, pour les populations immigrées, pour les populations pauvres, mais aussi pour d'autres populations et pour l'ensemble de la société ? Je vous invite à nous faire part des conséquences négatives et positives dans la perspective de recenser le plus d'effets et de conséquences possibles de la ségrégation.

Nguyễn Thị Lành

Plus la ségrégation est élevée, moins l'accès à l'emploi est facile et plus les niveaux d'éducation sont bas. Je pense par exemple à l'ethnie Khor qui est majoritairement concentrée dans l'arrondissement 8 à Hồ Chí Minh Ville.

Đàm Thị Đào

La ségrégation peut permettre la sauvegarde et la transmission d'une identité ethnique ou culturelle particulière.

Roeungdeth Chanreasmey

Pour nous, au Cambodge, la ségrégation est d'abord ethnique et elle est vécue comme quelque chose de positif, notamment parce qu'elle permet d'affirmer son identité.

[Jean-Michel Wachsberger]

La concentration de populations pauvres dans un quartier pauvre peut avoir comme conséquence l'apparition d'un cercle vicieux où les populations ne disposent pas de capital social suffisant et n'arrivent pas à former des réseaux d'entraide solides. Ce phénomène peut être traduit par l'expression de « trappe à pauvreté ».

[François Roubaud]

Je voudrais ajouter que les réseaux sociaux de voisinage peuvent avoir des conséquences positives, que ce soit au travers du maintien et de la transmission d'une identité culturelle ou par l'établissement et le développement de réseaux d'entraide.

Simplifions quelque peu. Lorsque je suis pauvre dans un quartier riche, il y a de fortes chances que je sois stigmatisé et que ma condition socio-économique se détériore. En revanche, si je suis pauvre parmi les pauvres, il m'est possible d'établir des réseaux d'entraide et de solidarité avec mes voisins. Au travers des réseaux sociaux, on peut

identifier des effets négatifs et positifs de la ségrégation socio-spatiale. Prenons un autre exemple : l'éducation. On a tendance à penser que les enfants de populations pauvres ne sont pas bons à l'école et que, du fait de leur regroupement, cela crée une tendance vers le bas. Mais ne peut-on pas également identifier des effets positifs ?

Vũ Hoàng Đạt

Je pense que les conséquences positives de la ségrégation seraient d'augmenter la confiance au sein des groupes. Lorsque l'on se retrouve avec des individus qui possèdent globalement un niveau identique, il est possible d'acquérir de la confiance dans ses propres capacités. Cette confiance peut être un facteur moteur d'apprentissage et de réussite scolaire.

[François Roubaud]

De façon plus directe encore, la concentration de certains groupes ethniques dans des zones ou écoles fait que l'on peut enseigner dans la langue maternelle des groupes, ce qui facilite grandement l'apprentissage. L'autre possibilité est que si l'on regroupe des élèves de niveau relativement faible, on peut ainsi développer des programmes pédagogiques ciblés et adaptés à leur niveau et qui seraient plus efficaces.

En guise de synthèse : les effets de la ségrégation socio-spatiale – territoires, quartiers et individus

[Jean-Michel Wachsberger]

Je voudrais vous rappeler trois grands types d'effets possibles de la ségrégation socio-spatiale : ceux liés aux caractéristiques du territoire, ceux liés à la composition sociale du territoire et ceux liés au capital social.

Les premiers effets de la ségrégation sont liés aux caractéristiques du territoire.

Exemple : les populations pauvres de certains quartiers pauvres sont éloignées des services publics et des zones d'emploi, et parfois, ces quartiers sont mal desservis par les transports publics. À ces éléments, qui consistent globalement en des enjeux de distance et d'accès aux avantages urbains, il faut ajouter des éléments qui touchent à la morphologie du territoire. Certains quartiers pauvres sont en effet situés dans des zones particulièrement exposées aux risques : inondations et pollutions. La combinaison de la distance et de l'exposition aux risques entraîne généralement des effets négatifs sur les populations, en termes de santé, d'emploi et d'éducation.

La ségrégation a aussi des effets qui sont liés à la composition sociale du territoire. On pense au phénomène de stigmatisation qui consiste en un jugement péjoratif de la part de la société vis-à-vis d'un territoire où se concentre une certaine population. Par exemple, en France, dans les grands ensembles situés en périphérie des métropoles et qui connaissent des taux de chômage relativement plus élevés que les autres, résident des populations stigmatisées sur la base de leur lieu de résidence. En somme, appartenir à certains quartiers de la ville peut réduire les possibilités d'accès à l'emploi mais aussi nuire aux performances scolaires. Cependant, ces effets négatifs qui sont liés à la composition sociale du territoire ne doivent pas occulter la possibilité d'effets positifs. Le rassemblement d'une même population au sein d'un territoire peut permettre la mise en place de programmes pédagogiques spécifiques. Mais la sociologie de l'éducation a aussi montré que la diversité

sociologique d'une classe pouvait favoriser les chances de réussite des élèves, et ainsi augmenter les possibilités d'intégration des enfants issus de milieux défavorisés. Finalement, lorsque l'on s'attache à la composition sociale du territoire et que l'on mobilise la réussite scolaire comme exemple, on voit coexister deux conséquences contraires de la ségrégation.

Le troisième effet de la ségrégation socio-spatiale est lié au capital social. On distingue généralement un capital social positif qui met en lien les individus les uns avec les autres – *Bridging Capital* –, d'un capital social négatif conduisant à l'enfermement – *Bounded Solidarities*. On peut aussi parler de sous-cultures propres à un quartier, par exemple celle de la pauvreté, qui maintient les populations dans une situation de pauvreté – cf. « trappe à pauvreté ». La sous-culture peut aussi entraîner l'apparition de bandes criminelles qui contestent l'ordre social établi. Inversement, elle peut être source d'effets positifs : maintien des cultures traditionnelles, développement de l'estime de l'individu au sein du groupe, établissement de réseaux d'entraide et de solidarité entre les individus. Certaines études ont montré qu'il valait mieux être pauvre dans un quartier pauvre que pauvre dans un quartier riche (Wachsberger, 2009b). Toutefois, l'entraide et la solidarité ne sont pas non plus des évidences, et on ne peut pas supposer que l'homogénéité du quartier, du point de vue ethnique, culturel ou en termes de revenus, entraîne nécessairement de la solidarité entre les individus. Souvent, dans les quartiers pauvres, l'insécurité demeure plus prononcée.

En guise de synthèse, j'aimerais insister sur un élément essentiel de la ségrégation socio-spatiale : elle n'est ni positive ni négative en soi. Nous avons vu ensemble que les effets de la ségrégation socio-spatiale peuvent souvent aller dans les deux sens, c'est-à-dire reproduire et augmenter les inégalités sociales et territoriales, ou au contraire, contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire.

Les formateurs rappellent à l'atelier les consignes des premiers travaux de groupe :

- définir une population particulière (les pauvres, les jeunes, les travailleurs du secteur informel, les personnes avec un faible niveau d'éducation, etc.) ;

- formuler des hypothèses sur les effets de la concentration de cette population au sein d'un territoire ;

- identifier les mécanismes et processus au travers desquels ces effets se manifestent.

Le principal objectif est de montrer que les effets et conséquences de la ségrégation socio-spatiale sont non seulement délicats à anticiper mais aussi que les canaux de transmission au travers desquels ils se produisent et se manifestent sont divers et peuvent opérer de manière complémentaire, concurrente ou parallèle.

Journée 2, vendredi 25

La matinée débute par une première présentation de la thématique de chacun des groupes de travail fixé pour la semaine :

Groupe 1. Ethnies minoritaires et accès au travail.

Groupe 2. Ouvriers migrants et accès aux services essentiels.

Groupe 3. Accès à l'emploi chez les jeunes.

Groupe 4. Enjeux du relogement des populations (ville de Đà Nẵng).

Chaque groupe expose une problématique de recherche, les hypothèses et les méthodes utilisées. Un dialogue s'en suit avec les formateurs afin de préciser ou de compléter la réflexion.

Principales demandes formulées : préciser les hypothèses et élargir la problématique au marché du travail, ainsi que les retombées éventuelles de la recherche ; affiner la notion d'ethnie minoritaire ; définir les enjeux de localisation des populations.

3.3.2. Accéder aux services essentiels en milieu urbain

[Mireille Razafindrakoto]

Nous allons aborder la question de l'accès aux services publics en milieu urbain. Cela nous permettra de revenir sur les effets doubles de la ségrégation socio-spatiale : l'accès aux services publics est un facteur de ségrégation ; la ségrégation influence l'accès aux services publics. La raison pour laquelle nous nous concentrons sur l'accès aux services essentiels en ville tient au phénomène que l'on qualifie de « biais urbain » – les villes seraient généralement

mieux dotées en services publics que les espaces ruraux.

Dans un certain nombre de pays, l'accès aux services publics n'est pas nécessairement meilleur, en termes de quantité ou de qualité, en ville qu'en milieu rural (Vlahof *et al.*, 2007). Cette étude montre que la mortalité infantile est plus faible en ville qu'à la campagne, mais cela résulte du fait que les revenus sont plus élevés en milieu urbain. À revenu égal, il n'y a pas de « biais urbain ». Cependant, on observe, de manière générale, une plus forte concentration des services publics et bien entendu des populations en ville. Pour l'analyse, il convient de tenir compte de :

- la distribution des services publics au sein des territoires de la ville. Celle-ci révèle des inégalités de disponibilité et de proximité, en particulier lorsque l'on différencie les quartiers riches des quartiers pauvres, avec certains extrêmes tels que les bidonvilles où la faible mobilité des populations – pour des raisons d'insécurité bien souvent – vient s'ajouter à une offre très limitée de services publics ;
- le rythme d'urbanisation. Les villes des pays en développement (PED) accueillent de plus en plus de migrants, il en découle souvent une inadéquation entre la demande des populations urbaines et l'offre de services publics ;
- les caractéristiques des individus et des ménages. Lorsque l'on s'intéresse aux « urbains pauvres », on parle en réalité des populations qui n'ont pas accès aux services publics car les quartiers où elles résident sont globalement dépourvus d'infrastructures et qu'elles ne disposent pas de revenus suffisants – l'« effet quartier pauvre » vient se superposer à l'« effet revenu ».

Il faut également ajouter un autre phénomène que vous n'avez pas évoqué lors de vos présentations : les notions de santé et de bien-être. Lorsque l'on parle de planification et de gestion urbaine, on met généralement en avant les enjeux de développement social et économique. Mais il importe aussi de prendre en compte les questions environnementales, notamment les impacts de la morphologie urbaine ou de l'offre d'équipements publics (y compris les centres de loisirs, espaces verts, etc.) sur la santé des populations. Cette approche permet de considérer les services publics de manière plus large, comme des éléments essentiels du bien-être de la population. Pour récentes que soient ces problématiques, elles n'en soulignent pas moins la notion de « double fardeau ». D'une part, les populations pauvres sont en moyenne plus exposées aux maladies infectieuses, du fait de l'insuffisance des services publics, mais également des conditions de vie et des niveaux de revenus et d'éducation ; d'autre part, elles sont de plus en plus concernées par l'apparition de maladies qui concernaient auparavant les pays dits « riches » – les maladies cardiovasculaires notamment – car elles n'ont pas accès à des infrastructures de loisirs ou à des espaces verts qui leurs permettraient de réduire leurs niveaux de stress. Des études ont montré qu'à Hong Kong, les taux de suicide étaient plus élevés dans les nouveaux logements qui étaient dépourvus d'espaces verts que dans les anciens quartiers qui en sont dotés (Burdett *et al.*, 2011).

Nous allons considérer quatre exemples concrets qui illustrent les difficultés d'accès aux services en territoire urbain et qui montrent comment on peut les identifier et

les mesurer. Les exemples portent sur quatre villes :

- Antananarivo (Madagascar) où sont mis en évidence un phénomène de polarisation des quartiers et une forte inégalité dans l'accès aux services publics ;
- Ouagadougou (Burkina Faso) où l'évolution de l'offre en matière d'infrastructures sanitaires a pu être évaluée au cours du temps ;
- Rufisque (Sénégal) où l'impact direct de l'accès aux services publics sur les conditions de santé de la population a pu être démontré ;
- Paris (France) où la question de l'accessibilité a été étudiée afin de dépasser la simple problématique de la distribution spatiale des services sur le territoire en abordant le comportement des habitants.

Polarisation des quartiers, inégalités et attentes à l'égard des services publics : Antananarivo

Quelle première lecture pouvons-nous faire du tableau 10 ?

Lê Hồ Phong Linh

Ce tableau nous montre les niveaux de pauvreté et de richesse des quartiers de la ville d'Antananarivo. Par exemple, le quartier du quartile 1 concentre le plus de ménages pauvres sur son territoire – 47 % – alors que le quartier du quartile 4 concentre le plus de ménages riches, c'est-à-dire qui se situent dans le 4^e quartile en termes d'unité – 42 %.

[Mireille Razafindrakoto]

Effectivement. Parmi les 25 % les plus pauvres, soit le 1^{er} quartile, 47 % habitent dans les quartiers les plus pauvres et seulement 8 % dans les quartiers les plus riches. Inversement, pour les 25 % les plus

Tableau 10 Antananarivo : polarisation des quartiers. Répartition des individus par quartier selon le niveau de richesse

Revenus des ménages par UC	Revenus moyens des quartiers				Total	Quartier pauvre à forte concentration de pauvreté	Quartier riche à forte concentration de richesse
	Quartier du quartile 1 (pauvre)	Quartier du quartile 2	Quartier du quartile 3	Quartier du quartile 4 (riche)			
1 ^{er} quartile	47	31	15	8	100	34	0
2 ^e quartile	42	26	18	14	100	36	1
3 ^e quartile	30	28	24	17	100	26	4
4 ^e quartile	14	22	22	42	100	10	17
Ensemble	33	27	20	20	100	26	6

Clef de lecture : parmi les personnes du 1^{er} quartile (pauvre) de revenus par unité de consommation (UC), 47 % vivent dans un quartier pauvre (c'est-à-dire un quartier dont le revenu moyen fait partie des 25 % les plus faibles), et 8 % vivent dans un quartier riche (c'est-à-dire dont le revenu moyen fait partie des 25 % les plus élevés). Les quartiers à forte concentration de pauvreté (ou de richesse) sont ceux où le coefficient de variation est inférieur au coefficient de variation moyen.

Source : Wachsberger (2009a).

riches, soit le 4^e quartile – 42 % –, habitent dans les quartiers riches et seulement 14 % dans les quartiers les plus pauvres. On parle de polarisation. Mais je connais bien cette ville et pourtant je vous assure que ce phénomène de polarisation n'apparaît pas de manière manifeste : ce type d'enquêtes permet d'aller au-delà de la simple observation ou de l'intuition.

Attachons-nous maintenant à commenter la seconde partie du tableau : celle de la concentration des populations pauvres au sein des quartiers pauvres et des populations riches au sein des quartiers riches.

Vũ Hoàng Đạt

Plus les quartiers sont pauvres, plus la variation des revenus à l'intérieur des quartiers est élevée.

[Mireille Razafindrakoto]

Le tableau montre aussi que, dans les quartiers pauvres, il y a une très forte concentration de populations pauvres. À l'inverse, dans les quartiers riches, il y a une plus grande variabilité des revenus. Dans les quartiers pauvres, la concentration de ménages pauvres est relativement forte – 34 % – alors que, dans les quartiers riches, la concentration de ménages riches est faible – 17 %. En somme, les quartiers riches hébergent des populations pauvres tandis que les quartiers pauvres sont constitués de façon plus exclusive de populations pauvres.

À cette concentration se superpose un autre phénomène qui concerne les inégalités géographiques. Les quartiers pauvres sont généralement localisés en périphérie et en contrebas de la colline centrale

d'Antananarivo qui héberge les populations les plus riches. Ces « bas quartiers » sont généralement moins bien dotés que les quartiers centraux en termes d'institutions administratives ou d'écoles publiques. Ils sont aussi plus exposés aux inondations.

Le tableau 11 nous donne à voir les caractéristiques des quartiers selon leurs

niveaux de revenus moyens, tant pour les données « objectives » – accès à l'électricité, raccordement à l'eau – que « subjectives » – appréciation des habitants sur le niveau de propreté de leur quartier, satisfaction vis-à-vis des transports en commun ou des services médicaux.

Tableau 11 Antananarivo : caractéristiques des quartiers selon le niveau de revenus moyen du quartier

Quartiles de revenus moyens des quartiers	quartile 1 (Q1)	quartile 2	quartile 3	quartile 4 (Q4)	Q1 à forte concentration de pauvreté	Q4 à forte concentration de richesse	Total
---	--------------------	------------	------------	--------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	-------

Condition de logement (% d'individus qui ont ...)

Accès à l'électricité	57	77	83	91	50	97	76
Raccordement à l'eau	8	18	36	53	7	85	28

Appréciation des habitants (% d'individus confrontés à des problèmes liés à...)

Manque de propreté du quartier	39	26	18	17	42	6	30
Loin du lieu de travail	18	20	17	18	19	12	18
Loin des centres de santé	26	12	12	13	27	9	16
Loin des écoles	15	9	10	12	15	9	12

% des adultes se déclarant insatisfaits de ces aspects du quartier

Transports en commun	24	15	8	2	25	9	15
Services médicaux	47	30	34	35	50	50	37
Ecoles, établissement d'enseignement	36	18	21	25	38	32	25

Source : op. cit. (2009a).

Les populations pauvres sont moins bien fournies que les populations riches en termes d'infrastructures : seulement la moitié a accès à l'électricité et 7 % est raccordée à l'eau dans les quartiers à forte concentration de pauvreté ; les logements des quartiers à forte concentration de richesse sont raccordés à 97 % pour l'électricité et à 85 % pour l'eau. Ces inégalités s'expliquent certes par les niveaux de revenus des populations mais pas seulement : il existe aussi un problème physique d'infrastructures et d'accès aux quartiers, l'« effet quartier ». Si ce tableau nous renseigne sur la dotation en infrastructures des différents quartiers, il nous propose surtout de confronter ces informations « objectives » avec l'appréciation des habitants.

Lorsque l'on interroge les individus sur leur degré de satisfaction vis-à-vis des services médicaux, on constate qu'il n'y a pas de différences majeures entre les populations pauvres et riches. Ainsi, dans les quartiers à forte concentration de populations pauvres comme ceux de populations riches, le degré de satisfaction des populations vis-à-vis des services médicaux est identique : 50 %. Un constat comparable peut être dressé pour des écoles et établissements d'enseignement. Ce phénomène peut s'expliquer par la notion d'« attrition des préférences » : les populations internalisent leurs difficultés et réduisent leurs aspirations à un meilleur environnement résidentiel et à de meilleurs services. Ces éléments nous montrent l'intérêt de tenir compte à la fois des informations « objectives », comme par exemple la répartition géographique des infrastructures et

des services urbains, et des appréciations « subjectives ».

Les politiques publiques et l'offre d'infrastructures de santé : Ouagadougou

Prenons l'exemple de la ville de Ouagadougou où des travaux ont porté sur l'évolution au cours du temps de la répartition des structures sanitaires. Cet exemple permet d'illustrer concrètement l'impact des politiques publiques de santé sur la population locale (cf. carte 17).

Lê Hồ Phong Linh

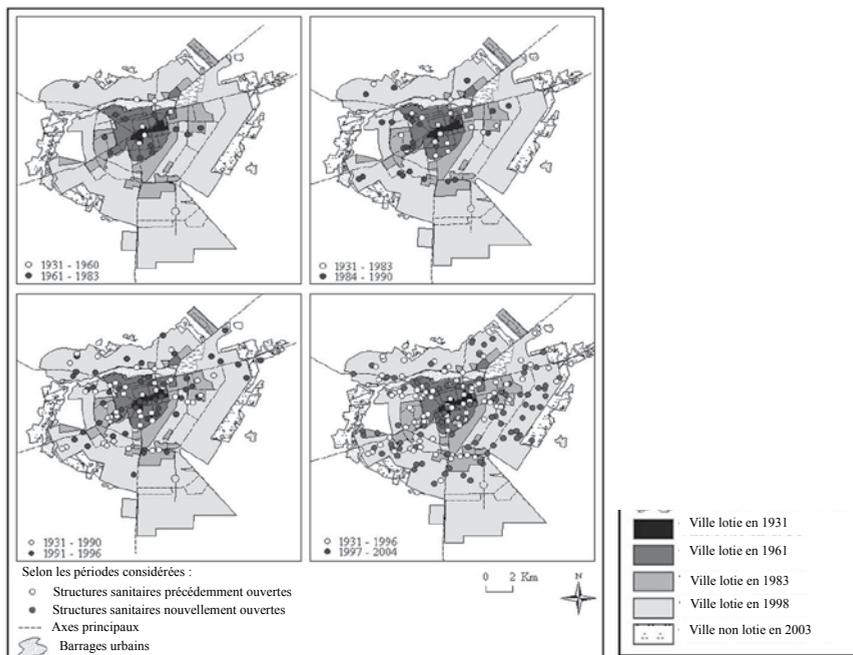
Le rythme d'urbanisation semble rapide, la superficie de la ville a doublé en 70 ans. Une grande partie des structures sanitaires existaient avant 1961 ; on note l'absence de structures sanitaires dans certains quartiers, particulièrement ceux dont l'urbanisation est récente.

[Mireille Razafindrakoto]

Une zone « lotie » correspond à une zone viabilisée (intégrant des voiries, des égouts, l'électricité). Mais ces cartes ne nous fournissent pas d'informations sur l'évolution chronologique des zones non loties, elles se contentent de nous indiquer leur délimitation en 2003.

- Jusque dans les années 1960, on constate une concentration des structures sanitaires dans la ville centrale coloniale.
- Avec le régime de Thomas Sankara, ces structures se développent dans les zones périphériques.
- À partir des années 1990, il s'opère une explosion de l'offre en matière de structures sanitaires en ville. Les opérateurs sont privés, ce qui pose non seulement un problème d'accessibilité aux populations

Carte 17 Ouagadougou. Répartition des structures sanitaires



Source : Cadot et Harang (2006).

mais également de répartition inégale sur le territoire puisque les zones non loties et périphériques ne sont pas desservies. On constate parallèlement que les infrastructures sanitaires privées sont plus concentrées et nombreuses que les infrastructures publiques.

Le secteur privé cherche avant tout une demande solvable. L'intégralité des structures sanitaires privées se situe à proximité des pôles urbains où résident les populations relativement plus riches, desservies en infrastructures de transports et intégrées au reste de la ville.

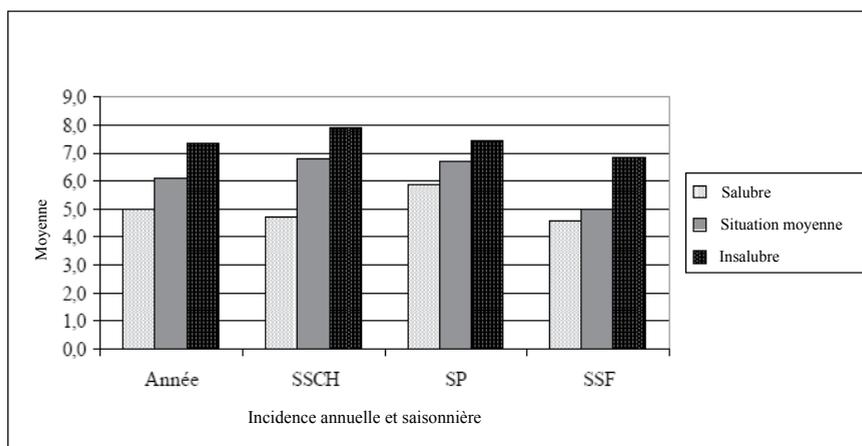
L'impact des caractéristiques du quartier (accès à l'eau et salubrité) sur la santé des populations : Rufisque

Ce cas d'étude est particulièrement intéressant car il s'agit d'une ancienne ville portuaire à proximité de Dakar, où existent encore plusieurs canaux à ciel ouvert qui servaient autrefois à la circulation des individus et des marchandises. Aujourd'hui, cette ville fait face à plusieurs problèmes d'insalubrité. Une équipe pluridisciplinaire de l'IRD a mesuré quartier par quartier l'impact des politiques publiques sur la santé des populations en mobilisant l'indice de salubrité (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées,

élimination des ordures ménagères, densité de la population, type d'habitat, etc.). Cet indice de salubrité du logement est croisé

à l'indice de prévalence des consultations pour la diarrhée.

Graphique 7 Rufisque : moyenne de l'incidence selon le niveau de salubrité du logement



Source : Sy (2006).

Notes : SSCH saison sèche chaude ; SP saison pluvieuse ; SSF saison sèche froide.

Plus l'insalubrité augmente dans les quartiers, plus la prévalence de diarrhée augmente – avec quelques variations en fonction de la saisonnalité. Les populations les plus vulnérables sont les ménages qui n'ont pas accès à l'eau – cuisine, salle de bains ou toilettes. Finalement, plutôt que de privilégier un facteur au détriment d'un autre, il faut examiner dans ce cas une combinaison de facteurs entre effets de contexte (lieu de résidence) et de revenu (niveau de pauvreté).

De l'accès à l'accessibilité, disponibilité, proximité et mobilité : Paris

D'emblée, je voudrais attirer votre attention sur l'intérêt ou non d'utiliser les délimitations administratives dans les analyses. Sont-elles vraiment pertinentes ? On peut en effet

mobiliser l'expérience vécue des habitants de leur quartier ; il s'agit de confronter des données « objectives » – le découpage administratif des quartiers – à des données « subjectives » – la perception des habitants (cf. tableau 12).

Lorsque l'on souhaite mesurer l'impact des politiques publiques du point de vue des planificateurs, on peut effectivement adopter un découpage administratif. En revanche, comment aborder, en termes d'outils méthodologiques, les perceptions de la population ? Une étude a été menée à Paris pour aborder cette question (Vallée *et al.*, 2014). On dispose de données administratives sur le nombre de médecins et de pharmaciens localisés sur le territoire

Tableau 12 Délimitation du quartier et inégalités d'accès aux ressources locales dans l'agglomération parisienne

	Dans l'agglomération parisienne (n= 653)	A Paris (n = 196)	Dans les grandes communes (n = 157)	Dans les petites communes (n = 300)	Rapport entre Paris et petites communes
Nombre moyen de médecins généralistes dans le quartier					
... défini à partir d'un rayon fixe (= 367 m)	7.0	15.0	3.2	3.7	4
... défini à partir du quartier perçu des habitants	11.1	30.7	3.8	2.1	15
Nombre moyen de pharmacies dans le quartier					
... défini à partir d'un rayon fixe (= 367 m)	3.2	6.9	1.5	1.7	4
... défini à partir du quartier perçu des habitants	4.8	13.1	1.6	0.9	14

Source : Vallée (2012).

de l'agglomération parisienne, mais aussi quartier par quartier. Ceux-ci n'ayant pas tous la même taille administrative, une moyenne a été calculée afin de les rendre comparables (367 mètres). On a demandé aux individus le nombre de médecins et pharmaciens présents dans leurs quartiers sans toutefois en définir les limites.

Nguyễn Thị Phương Yến

Dans l'ensemble, le nombre de médecins par quartiers selon la perception des habitants est plus élevé que le nombre de médecins selon le découpage administratif. Le quartier perçu peut être plus grand que le quartier administratif.

[Mireille Razafindrakoto]

Le quartier « entité administrative » et le quartier « espace vécu » ne se superposent pas nécessairement. Il faut tenir compte de la perception qu'ont les individus de leur quartier mais aussi des comportements

pour les « effets quartiers » ou « effets de contexte ». L'étude a donc pris en compte l'étendue de l'espace d'activités de l'individu, son territoire pratique et quotidien, l'image et les représentations du quartier. On dispose des caractéristiques des individus (éducation, statut socio-économique, culturel) et du quartier (environnement physique, offre de services urbains). L'approche permet de mettre en évidence qu'il y a bien un « effet de quartier » sur le comportement mais qu'en même temps les comportements façonnent le quartier. Certaines activités quotidiennes se concentrent sur le territoire du quartier tel qu'il est perçu. Ce qui est intéressant dans le cas de Paris est que la disponibilité des infrastructures sanitaires dans les quartiers ne semblait pas expliquer l'accès des individus à la médecine préventive. La disponibilité des infrastructures sanitaires dans un quartier donné influence positivement les comportements en matière de médecine préventive mais cela est

uniquement vrai pour les individus qui pratiquent déjà un certain nombre d'activités dans leur quartier. Pour les individus dont les activités quotidiennes sont généralement pratiquées hors de leur quartier de résidence, il n'y a pas de corrélation entre offre d'infrastructures sanitaires et consultation pour la médecine préventive.

La question de la mobilité est centrale. Ce qu'il faut évaluer est le rapport entre la disponibilité dans la zone étudiée et les comportements de mobilité des individus. En fonction des comportements des individus, de leur capacité à être mobile et à accéder aux différents territoires et infrastructures de la ville, on parlera d'exclusion ou de ségrégation.

Journée 3, samedi 26

3.3.3. Les inégalités sur le marché du travail en milieu urbain

[Xavier Oudin]

Nous allons nous concentrer sur les facteurs qui peuvent expliquer les inégalités dans le travail en ville : l'accès à l'emploi, les conditions de travail, la transition entre les emplois, mais aussi les interactions avec la ville telles que les contraintes résidentielles et les trajectoires migratoires. La « Théorie du signal » (Tilly *et al.*, 2001) explique par exemple que les employeurs s'intéressent peu à l'éducation et à la formation des demandeurs d'emploi pour porter davantage leur attention sur la réputation des écoles fréquentées. Cette théorie transposée à la ville met ainsi en évidence le rôle discriminant du lieu de résidence.

Le marché du travail : concepts, outils et état des lieux

L'urbanisation est parallèle à deux phénomènes majeurs des marchés du travail dans les PED :

- la baisse relative de l'emploi agricole dans l'emploi total ;
- la croissance démographique et l'augmentation de la population en âge de travailler.

L'analyse du marché du travail s'inscrit principalement dans une approche quantitative. Elle se décline en plusieurs niveaux : l'analyse de la structure du marché du travail – comme la répartition des emplois entre les secteurs –, l'analyse des conditions de travail – comme la qualité des emplois et la distribution des revenus – et enfin, l'analyse de la transition. Les principaux outils et concepts du marché du travail concernent tout d'abord la population en âge de travailler et les individus âgés de 15 ans et plus au sein de laquelle on distingue la population active et inactive.

La population active comprend la population occupée – en situation d'emploi et les chômeurs. Elle regroupe les emplois déclarés mais aussi toute personne ayant travaillé au moins une heure sur une période déterminée (la semaine ou le mois précédent, selon les enquêtes), quelle que soit la forme de rémunération perçue. Trois critères sont mobilisés afin de définir les chômeurs : ne pas être occupé, être disponible pour travailler et chercher activement du travail. La population occupée se divise généralement en secteurs d'activité et selon le statut de l'emploi. En outre, on peut s'intéresser aux secteurs institu-

tionnels des individus en distinguant le secteur d'État du secteur privé, les secteurs des entreprises étrangères de celui des entreprises nationales ou familiales. Enfin, un

cas particulier recouvre la distinction entre secteurs formel et informel.

Ces éléments de définition permettent de calculer des indicateurs.

Encadré 13 Les méthodes de calcul des différents indicateurs économiques

Le taux d'activité : utilisé pour mesurer l'insertion sur le marché du travail ; population active (actifs occupés + chômeurs) / population en âge de travailler.

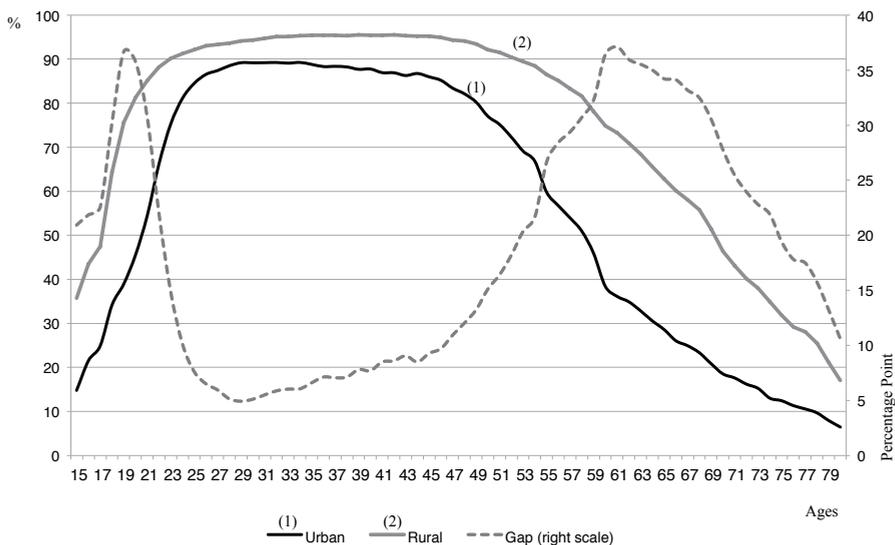
Le taux d'emploi : utilisé pour mesurer la capacité d'une économie à créer des emplois ; actifs occupés / population en âge de travailler.

Le taux de chômage : utilisé pour mesurer la performance d'une économie ; chômeurs / population active.

Source : construction des auteurs.

Les taux d'activité varient dans le temps mais aussi en fonction du sexe, de l'ethnie, du milieu rural ou urbain.

Graphique 8 Taux d'activité par âge et par milieu au Viêt Nam



Source : construction des auteurs.

À l'âge de 40 ans, 95 % de la population rurale travaille contre moins de 90 % pour le milieu urbain. La courbe en pointillé illustre la différence urbain/rural en fonction des âges. L'écart pour les populations jeunes s'explique par une scolarité plus poussée en milieu urbain. On note également une hausse du taux d'inactivité chez les jeunes en milieu urbain en raison de l'allongement de la durée des études.

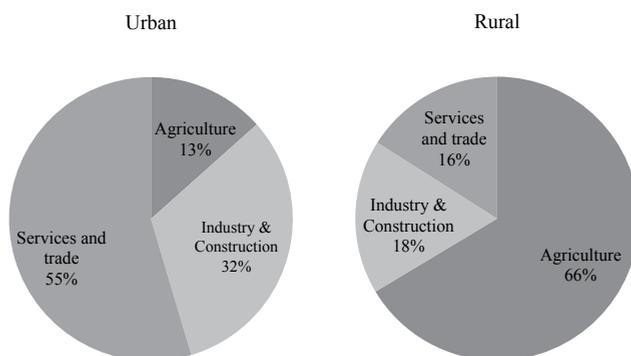
Le taux de chômage recouvre une dimension politique forte puisqu'il reflète la performance du marché du travail et sa facilité d'accès. Certaines nuances peuvent néanmoins être apportées dans les PED où les taux déclarés sont globalement faibles

et ne correspondent pas toujours à la réalité sociale – absence d'assurance chômage. En 2013 au Viêt Nam, le taux de chômage urbain était de 3,3 %.

*Secteurs d'activité et types d'emplois :
les frontières entre formel et informel*

Au Viêt Nam, les structures du marché du travail urbain et rural sont singulièrement différentes. Le secteur rural comprend 66 % d'agriculteurs et de pêcheurs alors que le secteur urbain n'en compte que 13 %. Le marché du travail urbain se caractérise par une majorité de personnes dans le tertiaire. Ainsi, il y a plus d'ouvriers en milieu rural du fait de la localisation de nombreuses industries.

Schéma 33 Distribution de l'emploi par grands secteurs en milieu urbain et milieu rural au Viêt Nam



Source : construction des auteurs.

Hors secteur agricole, la majorité des individus travaille dans le secteur des entreprises domestiques individuelles et familiales – travail non salarié. L'État emploie 25 % des travailleurs en milieu urbain. Malgré un fin

maillage administratif dans tout le pays, le secteur étatique demeure principalement urbain. Enfin, le secteur privé, domestique et étranger n'emploie que 25 % de la population active urbaine.

[Axel Demenet]

La réforme radicale des *State Owned Enterprise* (SOE) survenue en Chine de la fin des années 1990 est un contexte intéressant pour mettre en application la division par secteur des emplois que l'on vient de vous présenter, puisqu'il permet d'évaluer l'impact sur le marché du travail urbain de la contraction soudaine et massive d'un secteur institutionnel (les entreprises publiques). Plusieurs études (notamment Xia Song et Appleton, 2014) ont montré que la réduction du nombre d'emploi dans les secteurs publics avait augmenté les inégalités de salaires sur le marché du travail urbain et le différentiel de salaire entre les emplois publics et les autres secteurs.

Rappelons donc que tous les éléments présentés jusqu'ici permettent de caractériser la structure du marché du travail en général, et des zones urbaines en particulier. Si vous prenez deux marchés du travail différents – deux quartiers –, vous pouvez constater que le taux de chômage est égal mais que la qualité des emplois n'est pas la même. La qualité du travail renvoie à une composante essentielle de l'analyse des marchés du travail. Généralement, les individus évoquent le niveau de salaire comme indicateur de satisfaction de leur emploi mais des indicateurs plus poussés existent. Le Bureau international du travail (BIT) a proposé une série d'indicateurs sur la qualité des emplois qui caractérisent le « travail décent ».

Encadré 14 Les indicateurs de définition d'un « travail décent » selon le BIT

- *La protection sociale : couverture sociale liée à l'emploi qui concerne les accidents du travail, les congés maternité ou l'assurance maladie.*
- *La rémunération : elle doit être « appropriée » en fonction du contexte, supérieure au seuil de pauvreté et s'appliquer aux heures supplémentaires et aux primes.*
- *La stabilité de l'emploi : elle concerne des contrats de longue durée et la protection contre les licenciements et le chômage technique.*
- *L'environnement de travail : il doit respecter des normes d'hygiène et de sécurité, ne doit pas exposer le travailleur à des dangers ou à des nuisances et être exempt de stress ou de harcèlement moral.*
- *Les droits du travailleur : ils concernent le respect du Code du travail et la possibilité de former des syndicats.*

Tournons-nous maintenant vers le secteur informel. Au Viêt Nam, afin de déterminer si une entreprise est informelle ou non, le critère retenu est son enregistrement. Mais, l'on peut aussi définir l'emploi informel par le biais d'autres critères reconnus

internationalement. Selon ces critères, près de 13 % des employés du secteur public vietnamien en 2009 sont considérés comme ayant un emploi informel. À Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, 50 % des travailleurs sont répertoriés dans ce secteur.

Encadré 15 Les cinq critères possibles pour qu'un emploi soit considéré comme informel

- *L'absence de contrat écrit ;*
- *l'absence de bulletin de paye ;*
- *l'absence de protection sociale ;*
- *l'appartenance à un emploi précaire ;*
- *l'absence de protection légale ou de syndicats.*

Discriminations, mobilités et accès à l'emploi sur le marché du travail

[Xavier Oudin]

En ville, la mobilité du travail est un enjeu essentiel. En théorie, le marché du travail fonctionne de manière parfaite, c'est-à-dire que l'offre et la demande devraient se rencontrer sans aucune entrave ou obstacle. La mobilité sur le marché du travail consiste en la circulation des travailleurs entre différents emplois : à l'intérieur de l'entreprise, d'une entreprise vers une autre, d'un territoire vers un autre, du rural vers l'urbain, etc. La mobilité est considérée comme un processus « naturel » puisque le marché est en constante évolution. Du point de vue théorique, la mobilité devrait aussi être parfaite, c'est-à-dire qu'elle devrait aboutir à une allocation optimale des ressources économiques et humaines. En réalité, les obstacles à la mobilité sont nombreux et les marchés ne sont ni purs ni parfaits. Des théories cherchent à rendre compte du fonctionnement imparfait du marché du travail. C'est le cas notamment de la théorie de la segmentation du travail qui définit deux segments :

- un segment « supérieur » : les individus sont qualifiés et mobiles. Les emplois

sont stables, protégés par une meilleure protection sociale, plus rémunérateurs et offrent des perspectives de carrière ;

- un segment « inférieur » : les travailleurs sont peu qualifiés et peu mobiles, ils sont en situation de dépendance vis-à-vis de leur emploi.

Au Viêt Nam, le segment supérieur serait celui de la fonction publique et des entreprises d'État ; le segment inférieur identifierait le secteur informel et le travail des migrants.

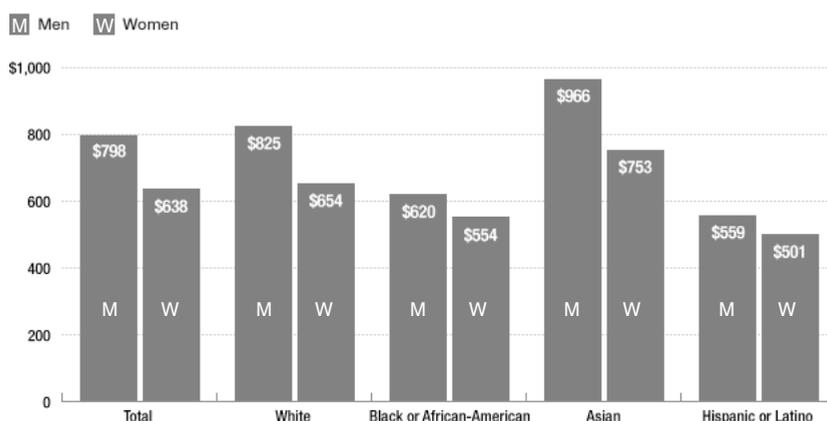
Citons également la théorie des « *insiders-outsiders* » développée par Lindbeck et Snower (1989) à propos des comportements des travailleurs. Les *insiders* visent à protéger et à sécuriser leur position dans le marché du travail en entravant son accès aux *outsiders*.

Autre exemple. Il existe les coûts liés à l'asymétrie d'information – l'employeur ne sait jamais vraiment quelles sont les véritables compétences du candidat, il prend ainsi un risque en le recrutant. Cette asymétrie existe aussi du côté de l'employé qui ne connaît pas nécessairement les conditions de travail, la réalité de son mandat ou encore les relations sociales au sein de l'entreprise. En somme, cette théorie met l'accent sur l'éloignement des centres

qui ne disposent pas des canaux d'accès ou ne parvient pas à les décoder – « effets de quartier ». Cela se vérifie notamment dans les PED où les réseaux familiaux et sociaux permettent d'accéder à l'information.

Ces obstacles à un fonctionnement fluide du marché du travail concernent des caractéristiques économiques et institutionnelles. Il existe également des aspects politiques et culturels, des phénomènes de discrimination.

Graphique 9 Discrimination des salaires aux États-Unis en fonction de l'ethnicité et du genre



Source : Bureau of Labor Statistics (2008). <http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=125998232>

Ce graphique montre qu'aux États-Unis les Blancs sont mieux rémunérés que les Noirs, et les Asiatiques que les Blancs. La discrimination est double : en fonction du sexe et de l'ethnie. Vous remarquerez que la discrimination en fonction du sexe est plus prononcée dans les catégories qui gagnent le plus – les Asiatiques – que dans les catégories qui gagnent le moins – les Hispaniques. En revanche, la discrimination que ne nous montrent pas ces données est que les hommes ont généralement accès à des postes de direction mieux payés que les femmes.

Abordons à présent les théories de la segmentation du marché du travail dans

les PED. Généralement, on distingue un marché agricole et rural d'un marché du travail moderne et industriel, ou encore, le secteur formel du secteur informel. Toutes ces dichotomies sont beaucoup mobilisées pour comprendre le travail dans les PED. Lorsque l'on parle de plusieurs secteurs, cela signifie qu'il existe des barrières entre les différents secteurs. Le niveau d'éducation demeure un critère déterminant. Par exemple, pour travailler chez Samsung, il faut un niveau d'étude minimal de neuf ans. En raison de ces barrières, beaucoup d'auteurs ont défini le secteur informel comme un secteur « refuge » : les individus veulent travailler dans le secteur formel mais n'y ont

pas accès. Le secteur informel serait facile d'accès car il ne nécessiterait pas de formation particulière ni de capital économique, il n'aurait pas de coûts d'entrée.

Est-ce que les migrants qui arrivent en ville vont nécessairement se tourner vers le secteur informel ?

Nguyễn Tuấn Minh

Certains migrants arrivent avec un travail et d'autres trouvent un travail dans le secteur formel.

[Xavier Oudin]

Absolument, voilà un préjugé qu'il faut combattre. Dans de nombreuses usines, les travailleurs appartiennent au secteur formel bien qu'ils soient des migrants. On associe souvent la problématique du secteur informel avec celle de la migration mais l'on ne peut réduire l'une à l'autre. Les chercheurs, qui réfutent les analyses dualistes, avancent que les avantages du secteur formel ne sont pas nécessairement si importants. Vous pouvez bénéficier de protection sociale dans le cadre de votre emploi mais il faut s'interroger sur la qualité de cette protection. En revanche, on ne peut considérer le secteur informel comme un espace de liberté et de mobilité. Les conditions de travail sont parfois dures et en deçà du secteur formel – plus de 99 % des individus du secteur formel disposent de fiches de paie et 96 % bénéficient de congés payés ; pour le secteur informel, ces chiffres sont respectivement de 27 % et 11 %. Enfin, les niveaux de rémunération du secteur informel comparativement aux secteurs formels – privés et publics – sont plus faibles.

Ségrégation socio-spatiale et travail en milieu urbain : les mécanismes de la « distance »

[Axel Demenet]

Pouvez-vous expliquer quels seraient les principaux facteurs spatiaux de ségrégation dans l'accès à l'emploi ?

Vũ Hoàng Đạt

En Inde, le fait de vivre dans un *slum* ou de faire partie d'une couche sociale particulière affecte les possibilités de trouver un travail.

[Axel Demenet]

Il peut y avoir un impact spécifique de la position du quartier sur l'accès à l'emploi. On évoque le concept de *Spatial Mismatch* (Kain, 1968) pour caractériser une inadéquation spatiale entre le lieu de résidence et le lieu de travail. La concentration des opportunités d'emploi dans certains secteurs (souvent centraux), loin des lieux de résidence des populations pauvres, entraîne une accessibilité moindre. Notez que le raisonnement peut aussi être renversé : c'est aussi parce que l'on a un moindre revenu que l'on ne peut se loger dans des zones proches des opportunités d'emploi.

Plus spécifiquement, trois mécanismes expliquent la ségrégation socio-spatiale sur le marché du travail :

- les coûts de déplacement : ils affectent à la fois la qualité de la recherche d'emploi et la probabilité d'y accéder ;
- l'absence d'information : dans certains quartiers où le marché du travail est majoritairement informel, il est difficile d'avoir accès à des informations qui concernent le secteur formel ;

- du point de vue des employeurs, certains quartiers agissent comme des repoussoirs à l'emploi car ils sont stigmatisés, trop éloignés, associés à des caractéristiques négatives.

Ces mécanismes reposent sur la notion de « distance » entre opportunités d'emploi et individus, entendue au sens large : non seulement géographique, mais aussi du point de vue des compétences, du réseau social ou de la segmentation des occupations.

Les politiques urbaines proposent certaines solutions (lois anti-discrimination, transports publics à bas prix, agences de diffusion de l'information, etc.) qui fonctionnent plus ou moins bien.

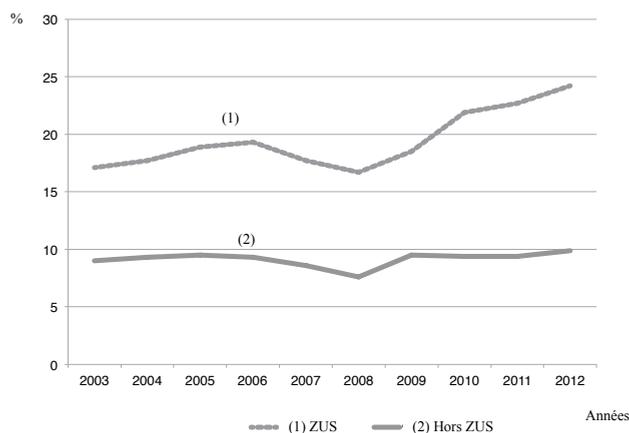
Cette potentielle inadéquation spatiale est illustrée en prenant trois exemples dans trois pays différents : la question des zones

urbaines sensibles en France, les zones périurbaines à Tel Aviv et enfin les différences entre zones d'habitation à Hô Chí Minh Ville.

Stigmatisation territoriale et discrimination ethnique : les ZUS en France

La France a défini des zones géographiques supposées pénalisées économiquement et qui sont donc ciblées en priorité par les politiques publiques. Ces ZUS sont sélectionnées selon différents critères, dont la dégradation de l'habitat, et cumulent plusieurs caractéristiques pénalisantes *a priori* (mal desservies, populations fragiles). Dans certaines villes françaises, les ZUS peuvent représenter jusqu'à 50 % de la population totale – Marseille, Rennes, Toulouse, etc. Il existe un observatoire des ZUS qui compare le taux de chômage moyen à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones.

Graphique 10 Taux de chômage dans les ZUS et dans le reste de la France

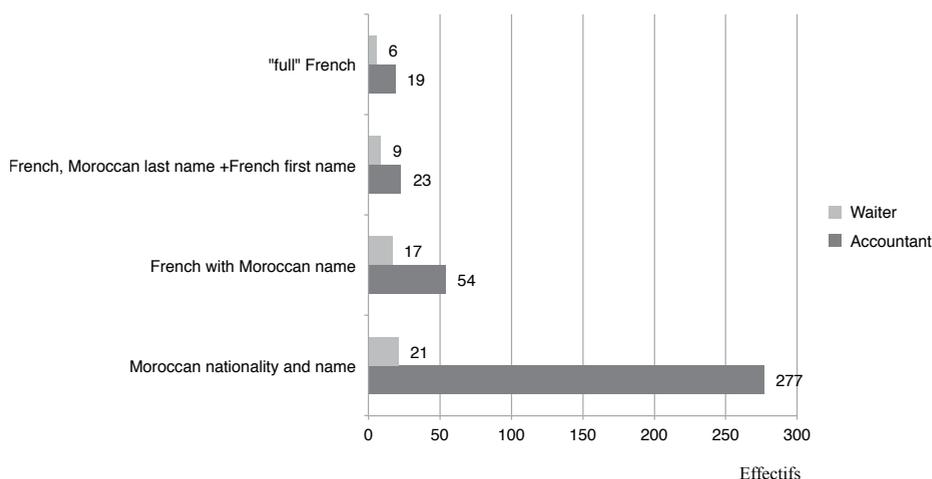


Source : Bunel et al., 2013.

Dans ces zones, le chômage est supérieur au reste du territoire national, l'écart tendrait à se creuser sur une période de dix ans. En 2012, presque 25 % des habitants des ZUS sont au chômage. Ceci capture un effet géographique mais aussi ethnique : la discrimination à l'emploi a été testée

(Observatoire des ZUS, rapport 2013) en présentant des candidatures identiques à l'exception de la variable « ethnique ». Plusieurs centaines de candidature ont été soumises aux postes de serveur et de comptable ; les noms de famille ont été modifiés : patronyme français, marocain, patronyme mixte.

Graphique 11 ZUS et discrimination à l'embauche, accès au marché du travail



Source : Bunel et al., 2013.

Pour l'emploi de serveur, l'effet de l'ethnicité est présent mais demeure faible ; pour celui de comptable, qui demande des qualifications, l'effet de l'ethnicité est manifeste et prononcé. Il peut donc y avoir un effet géographique spécifique sur l'accès à l'emploi, qui se combine en cas de ségrégation ethnique avec des potentielles discriminations à l'embauche.

Les effets pervers de la ségrégation résidentielle sur les rapports de genre : Tel-Aviv (Israël)

Les études de Semyonov et Epstein (1991) montre que les effets de la ségrégation

peuvent être amplifiés. Dans un contexte de zone périurbaine où l'offre d'emploi est faible, un individu doit réaliser un transport plus long et coûteux qu'une autre personne. En Israël, les femmes ont tendance à s'auto-sélectionner pour occuper un emploi proche de leur foyer car elles sont soumises aux contraintes domestiques. En d'autres termes, on observe que les mécanismes de ségrégation en fonction du lieu de résidence et du genre se nourrissent mutuellement.

Différenciation des possibilités d'accès à l'emploi : Hồ Chí Minh Ville (Viêt Nam)

La troisième et dernière illustration décrit les caractéristiques de l'emploi selon les zones d'habitation à Hồ Chí Minh Ville. On y constate une forte différenciation des possibilités d'accès à l'emploi lorsque la plus petite unité statistique est mobilisée :

la zone de dénombrement (une centaine de ménages environ). L'objectif est de saisir la variabilité des indicateurs entre les différentes zones ; il ne s'agit pas de placer géographiquement les zones mais seulement d'observer la variabilité des positions sur le marché du travail ramenées à une échelle très fine.

Tableau 13 Échelle d'analyse et hétérogénéité de l'accès à l'emploi : la *enumeration area* à Hồ Chí Minh Ville

	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Employment rate	5272	.493	.0841	.296	.897
Informality (% employed)	2598	.457	.185	0	.833
Public employment	2598	.158	.144	0	.846
Ethnic minority (%)	5272	.0816	.176	0	.891

Source : calcul des auteurs à partir de l'enquête emploi 2013.

À l'échelle de la plus petite unité spatiale au sens statistique, la ville se révèle être une multitude de zones très différenciées quant à l'accès à l'emploi. Si la moyenne du taux d'emploi dans ces zones est de 49 %, les variations sont considérables – de 29 % au minimum à 89 % au maximum. Pour le secteur informel, la moyenne se situe à 45 % ; le minimum est de 0 % et le maximum de 83 %.

Introduction méthodologique à la construction d'un questionnaire quantitatif

Lorsque l'on entreprend une enquête, qualitative ou quantitative, il est nécessaire de

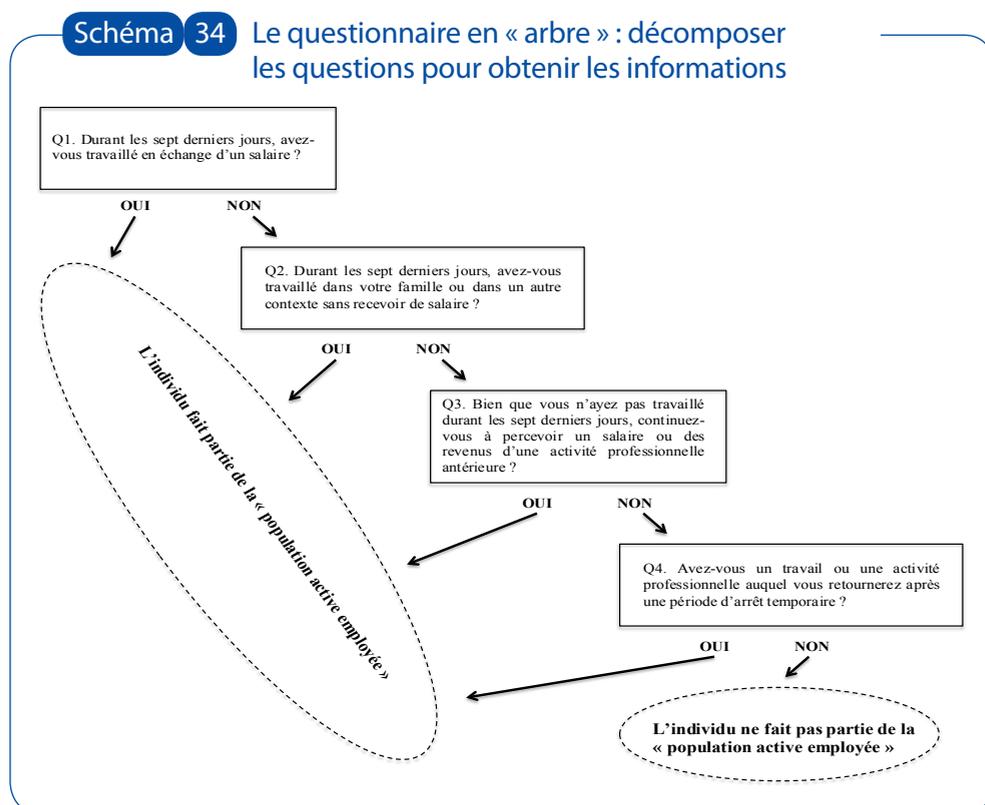
savoir en amont le type d'information que l'on souhaite obtenir. Avant de pouvoir élaborer un questionnaire adapté, il faut disposer d'une bonne connaissance de la population.

Les questions sont fermées pour les questionnaires quantitatifs réalisés sur de grands échantillons – les modalités de réponse sont prévues dans les questionnaires, elles sont exclusives les unes des autres. Afin de construire un questionnaire quantitatif efficace, on s'appuie sur un premier questionnaire qualitatif : questions ouvertes afin de déterminer le champ possible des réponses. L'ordre des

modalités est important car il existe un biais pour les premières réponses qui sont proposées – si l'on demande à quelqu'un de juger son niveau de vie, il faut adapter l'échelle afin d'éviter une réponse « classe moyenne » pour des raisons de perception de soi par exemple. De la même manière, la formulation des questions dépend du type d'entretien conduit : face à face, téléphone, auto-administré, etc. La formulation des questions doit être simple et directement compréhensible. Le questionnaire est affaire d'équilibre. Une question mal formulée et

un questionnaire trop long ne permettent pas d'obtenir des informations pertinentes. L'autre enjeu réside dans la construction de votre population.

Afin de déterminer si quelqu'un appartient à la population active employée, quatre questions sont nécessaires. Ces questions fonctionnent comme un « arbre ». L'objectif est finalement d'être en mesure d'envisager toutes les configurations possibles et de rattraper à chaque étape la population active employée qui aurait pu passer au travers des filtres du questionnaire.



Source : construction des auteurs.

Pour déterminer si un individu peut être considéré comme chômeur ou non, on doit être en mesure de savoir si la personne cumule les trois critères : ne pas avoir de travail, être disponible pour travailler, rechercher activement un emploi. Pour connaître ces trois critères, il est nécessaire de décomposer les questions.

Nguyễn Thị Lành

Comment tester un questionnaire que l'on a déjà élaboré ?

[Axel Demenet]

Les questions et la structure du questionnaire établies, on effectue un test auprès de ménages ou d'individus sélectionnés. Les objectifs sont de vérifier que le questionnaire est adapté, qu'il n'est pas trop long et que l'enquêteur est en mesure d'obtenir les informations qu'il souhaite.

Nguyễn Thị Lành

Combien d'individus, ménages ou entreprises doit-on mobiliser pour le test ?

[Axel Demenet]

Le nombre varie en fonction de vos contraintes de temps, de vos ressources financières et humaines mais aussi de la complexité de votre questionnaire. Cela dépend aussi du caractère novateur du questionnaire.

Journée 4, dimanche 27 juillet

Après trois jours de formation et d'échanges, les groupes de travail constitués en début de semaine font état des avancées effectuées sur leur objet de recherche.

Groupe 1. Ségrégation et accès au marché du travail : l'ethnie Cham dans l'arrondissement 8 à Hồ Chí Minh Ville.

Groupe 2. Impacts de la ségrégation sur l'accès aux services de garde par les ouvriers migrants de Linh Trung à Hồ Chí Minh Ville.

Groupe 3. Ségrégation et accès au premier emploi chez les jeunes de Phnom Penh (Cambodge).

Groupe 4. Impacts du relogement sur les populations expropriées (Đà Nẵng).

Au-delà des commentaires spécifiques à chaque groupe, les formateurs rappellent à tous l'importance d'énoncer clairement hypothèses posées et problématique afin de distinguer les caractéristiques individuelles de l'« effet quartier » et d'élaborer un questionnaire réaliste.

3.3.4. Les principaux concepts et enjeux de la ségrégation résidentielle : lectures de textes

Cette session est animée par Danielle Labbé et Gwenn Pulliat.

Des textes de lecture ont été distribués à l'atelier avant la formation – les références sont placées en fin de chapitre, les textes sont disponibles sur le site www.tamdaoconf.com – ; à partir des groupes de travail constitués, l'exercice consiste à exposer un résumé de la lecture et de présenter les concepts qui émergent afin d'explicitier les formes de ségrégation.



Groupe 1. *Impacts sur la santé des populations des politiques de déségrégation* ; texte de Rebecca Cohen (2011).

Groupe 2. « *Gated Communities* » et auto-ségrégation ; texte de Edward J. Blakely et Mary Gail Snyder (1997).

Groupe 3. *Impacts de la ségrégation résidentielle sur la santé des populations* ; texte d'Emily Badger (2012).

Groupe 4. *Évolution des favelas à Rio de Janeiro et phénomène de relégation* ; texte de Janice Perlman (2007).

Danielle Labbé et Gwenn Pulliat poursuivent leurs interventions en s'intéressant aux trajectoires et pratiques résidentielles en ville. La complémentarité des approches quantitatives et qualitatives est soulignée, des enquêtes qualitatives réalisées sur la population flottante à Hô Chí Minh Ville et les résidents des nouvelles zones urbaines à Hà Nội viennent éclairer l'analyse, enfin, les méthodes de l'entretien semi-directif sont exposées. Sur ces questions, nous renvoyons le lecteur aux précédentes éditions des JTD et en particulier à l'édition de 2010 où la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives a fait l'objet d'un atelier spécifique (Razafindrakoto et al., 2011).

Journée 5, lundi 28 juillet

L'atelier met en pratique les principes méthodologiques exposés la veille : chaque groupe de travail doit présenter, pour la troisième fois, leur sujet de recherche de la semaine en intégrant un questionnement relatif à la conduite d'un entretien qualitatif.

3.3.5. « Population cible » et « stratégie d'échantillonnage » dans les protocoles d'enquêtes quantitatives

[François Roubaud]

Nous allons aborder la question de l'échantillonnage dans les questionnaires quantitatifs, et plus largement du protocole d'enquête à mettre en œuvre. Pour cela, nous allons vous présenter les étapes de construction d'une « stratégie d'échantillonnage » – "Sampling Strategy".

La construction d'un questionnaire dans le cadre d'une recherche quantitative doit être mise en relation avec une population particulière : la « population cible ». Cependant, dans la plupart des cas et pour des raisons de faisabilité, il n'est pas possible d'enquêter l'intégralité de cette population. On distingue deux grands types d'enquêtes :

- les enquêtes exhaustives : est enquêtée l'intégralité d'un type de population – tous les membres d'une entreprise, d'un village, d'un quartier ou encore d'une population spécifique comme les jeunes entre 18 et 25 ans par exemple ;
- les enquêtes par échantillon : est interrogé un échantillon représentatif de la « population cible ». Nous allons vous présenter ce type d'enquête.

Dans les enquêtes par échantillon, on distingue à nouveau deux sous-types d'enquêtes :

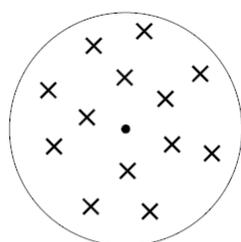
- les enquêtes non aléatoires, ou autrement dites à « choix raisonné » : au sein de cette catégorie, on compte d'une part les enquêtes « boule de neige » où vous interrogez un individu de votre population et lui demandez ensuite le contact d'un

autre individu de la même population, etc. ; et d'autre part, les enquêtes par quotas. Ces dernières nécessitent de connaître les caractéristiques sociodémographiques de la population (qui comporte par exemple au total 25 % d'hommes entre 25 et 30 ans) afin qu'elles soient respectées dans votre échantillon – sans toutefois pouvoir prétendre être représentatif de la diversité à l'intérieur de cette catégorie ;

– les enquêtes aléatoires : elles sont plus coûteuses et plus délicates à mettre en œuvre que les enquêtes non aléatoires mais présentent de meilleures propriétés. Concentrons-nous sur cette catégorie.

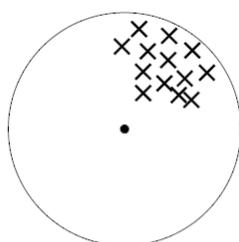
On cherche à éviter les erreurs (biais) et à être précis (minimiser la variance). Pour mieux saisir ces impératifs, il est possible de se représenter les enquêtes comme un exercice de tir dans une fête foraine.

Schéma 35 Plan de sondage, méthode d'échantillonnage



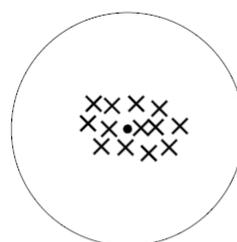
Cas 1

Sans biais
Erreurs aléatoires
Faible précision



Cas 2

Biais
Erreurs systématiques
Forte précision



Cas 3

Sans biais
Erreurs aléatoires
Forte précision

Source : construction des auteurs.

Dans le cas 1, les tirs sont très dispersés sans direction précise par rapport au centre mais en sont généralement éloignés : il n'y a pas de biais et les erreurs sont aléatoires, mais la précision de l'enquête est faible. Dans le cas 2, les tirs sont bien groupés et précis mais sont éloignés du centre : la précision de

l'enquête est forte mais il y a un biais et les erreurs sont systématiques. Enfin, le cas 3 est le meilleur car les tirs sont concentrés autour du point central et regroupés : il n'y a pas de biais, les erreurs sont aléatoires, la précision de l'enquête est forte.

Encadré 16 Les types d'enquêtes quantitatives selon les stratégies d'échantillonnage

1. Enquêtes exhaustives

- recensement ;
- liste des entreprises ;
- annuaire des étudiants ;
- registre.

2A. Enquêtes non aléatoires

- échantillonnage « à l'aveuglette » ;
- échantillonnage systématique ;
- échantillonnage « boule de neige » ;
- échantillonnage par quotas.

2. Enquêtes par échantillons

2B. Enquêtes aléatoires

- échantillonnage aléatoire simple ;
- échantillonnage systématique ;
- échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille ;
- échantillonnage stratifié ;
- échantillonnage en grappes ;
- échantillonnage à plusieurs degrés ;
- échantillonnage à plusieurs phases.

Source : construction des auteurs.

L'enquête quantitative la plus simple et la plus classique est le sondage aléatoire simple (sans remise). On identifie la « population cible » et on en extrait un nombre « x » en même temps et au hasard. Puis, on administre l'enquête à cette population sélectionnée de manière aléatoire. Le deuxième cas concerne le tirage systématique. On dispose d'une liste et on tire les individus au fur et à mesure avec le même écart entre les individus – par exemple, ma liste contient 100 individus ; je tire l'individu numéro 3 puis je tire tous les sept individus. Le troisième type d'enquête quantitative correspond à l'enquête avec probabilité proportionnelle à la taille de la « population cible ». Cette technique est très intéressante lorsque l'on dispose d'échantillons qui sont de tailles différentes – cas de quartiers dont

la population n'est pas la même, et où l'on risquerait, dans le cas d'un tirage aléatoire, de sélectionner plus d'individus dans les échantillons de grande taille que de petite. Une autre technique est le sondage par grappe (*Cluster*). On tire aléatoirement des groupes d'individus et on interroge l'ensemble des individus qui composent la grappe tirée aléatoirement. Cette technique a l'avantage de réduire les coûts. Cependant, si tous les individus se ressemblent dans la grappe tirée, l'enquête ne reflètera pas bien la diversité de la population. Une autre technique d'échantillonnage concerne les échantillons dits « stratifiés ». Dans le cas d'un tirage aléatoire, on s'expose à ce qu'une partie de la population soit totalement absente (les hommes, par exemple). Pour éviter cela, l'échantillonnage

stratifié consiste à découper en amont la population – on sépare par exemple les femmes des hommes, ou les populations pauvres des populations riches, et ensuite on tire un nombre significatif d'individus dans chacune des différentes strates de la population. Dans notre exemple, on est ainsi sûr d'obtenir un nombre « suffisant » d'hommes et de femmes.

Le dernier cas est l'échantillonnage à plusieurs degrés. C'est celui qui nous intéresse le plus. Dans un sondage à plusieurs degrés, on commence par tirer au hasard des aires géographiques (des quartiers, des villes, des régions). Une fois sélectionnées, on dénombre à l'intérieur de ces aires, l'ensemble des ménages puis l'on tire aléatoirement un certain nombre de ménages dans chacune des aires géographiques. Puisque l'on tire au hasard des zones géographiques sur un territoire donné, on n'obtient qu'une partie de l'ensemble du territoire. Cela explique que certaines zones du territoire en question ne présentent pas de données : elles n'ont pas été aléatoirement tirées lors de la première étape de l'échantillonnage à plusieurs degrés. Pour notre thématique d'atelier, seule l'enquête par échantillonnage nous permet d'obtenir des données spatialisées car elle sélectionne dès le départ un ensemble d'aires géographiques. Si on avait opté pour un sondage aléatoire simple, on aurait pu tirer seulement un ménage pour un quartier et dix ménages pour un autre quartier. Un seul ménage par quartier n'est pas suffisant pour caractériser un quartier, et encore moins pour évaluer sa ségrégation socio-spatiale.

La fin de journée est consacrée au quatrième et dernier exposé par chacun des groupes de travail et à la synthèse finale de la semaine, qui sera proposée le lendemain en matinée lors de la restitution finale en séances plénières.

Documents de travail

- Glossaire des principaux termes de statistiques du travail
- Exemple d'indicateurs de ségrégation spatiale et leur interprétation
- Enquête sur la ségrégation, ses dimensions et ses impacts (Lima, 2013)

Textes de lectures (www.tamdaoconf.com)

- Almeida Vasconcelos (de), P. (2013) Processus et formes socio-spatiales des villes : une contribution au débat, in *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales*, Carrel, M., P. Cary et J.M. Wachsberger (dir.), Presses universitaires du Septentrion. (extrait tiré de chapitre)
- Badger E. (2012) *Living in Some Parts of Chicago Can Take More Than a Decade Off Your Life. Invariably, the impact falls the hardest on low-income minorities.*
<http://www.citylab.com/housing/2012/08/living-some-parts-chicago-can-take-more-decade-your-life/2781/>
- Blakely E.J. et Gail Snyder M. (1997) *Putting up the Gates.*
<http://www.nhi.org/online/issues/93/gates.html>



- Cohen R. (2011) *The Impacts of Affordable Housing on Health: A Research Summary*.
http://www.nhc.org/media/files/Insights_HousingAndHealthBrief.pdf
- Perlman J.E. (2007) *Marginality from Myth to Reality – The favelas of Rio de Janeiro 1968-2005*.
http://www.advantronsamples.com/Marginality_from_Myth_to_Reality.pdf
- ### Bibliographie sélective
- ALMEIDA VASCONCELOS (de), P. (2013), « Processus et formes socio-spatiales des villes : une contribution au débat », in CARREL, M., P. CARY et J.M. WACHSBERGER (dir.), *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille.
- BACQUÉ, M.-H. et J.-P. LÉVY (2009), « Ségrégation », in STÉNÉ, J.-M. et H. MARCHAL, *Traité sur la ville*, PUF.
- BADGER, E. (2012) "Living in Some Parts of Chicago Can Take More Than a Decade Off Your Life", *CityLab*, août.
- BLAKELY, E.J. et M.-G. SNYDER (1997), "Putting up the Gates", National Housing Institute.
- BLINDER, A.S. (1973), "Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates", *The Journal of Human Resources*, 8, n° 4.
- BUNEL, M., E. ENE, Y. L'HORTY et P. PETIT (2013), « Effets de quartier, discrimination territoriale et accès à l'emploi - Les résultats d'un testing », Observatoire des zones urbaines sensibles, Editions du CIV, Saint-Denis.
- BURDETT, R., M. TAYLOR et A. KAASA (Eds.) (2011), "Cities, Health and Well-being", LSE Cities, London School of Economics, Londres.
- CADOT, E. et M. HARANG (2006), « Offre de soins et expansion urbaine, conséquences pour l'accès aux soins. L'exemple de Ouagadougou (Burkina Faso) », *Espace population société*, 2006/2-3.
- CENTRAL POPULATION AND HOUSING CENSUS STEERING COMMITTEE (2010), "The 2009 Vietnam Population and Housing Census: Completed results", Hanoi.
- COHEN. R. (2011), "The Impacts of Affordable Housing on Health : A Research Summary", Center for Housing Policy.
- CUSIN, F. (2012), « Le logement, facteur de sécurisation pour les classes moyennes fragilisées ? », *Espaces et Sociétés*, n°148-149.
- DE MEL, S. D., J. MCKENZIE et C. WOODRUFF (2009), "Measuring Microenterprise Profits: Must We Ask How the Sausage is Made?", *Journal of Development Economics*, 88(1).
- DOERINGER, P.-B. et P. MICHAEL (1971), "Internal Labor Markets and Manpower Analysis", Lexington Books, Lexington.
- DOERINGER, P.B. et M.-J. PIRE (1971), *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington Books, Lexington.
- DUNCAN, O.D. et B. DUNCAN (1955), "A Methodological Analysis of Segregation Indexes", *American Sociological Review*, 41.
- GASCHET, F. et J. LE GALLO (2009), « La dimension spatiale de la ségrégation », in GASCHET, F. et C. LACOUR, *Métropolisation et ségrégation*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- KAIN, J.F. (1968) "Housing Segregation, Negro Employment and Metropolitan Decentralization", *Quarterly Journal of Economics*, 82(2).
- LINDBECK, A. et D.-J. SNOWER (1989), *The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, MIT Press, Cambridge, MA.

- MARPSAT, M. (1999), « Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », *Document de travail de l'INED*, 79.
- MASSEY, D.S. et N.A. DENTON (1988), "The Dimensions of Residential Segregation", *Social Forces*, 67(2).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (2002), *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, L'Harmattan, Paris.
- NORDMAN, C.J., A.-S. ROBILLIARD et F. ROUBAUD (2013), "Decomposing Gender and Ethnic Earnings Gaps in Seven West African Cities", in *Urban Labour Market in Sub-Saharan Africa*, Banque mondiale et AFD.
- OAXACA, R.-L. (1973), "Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets", *International Economic Review*, 14, n° 3.
- PARIZOT, I., F. RAKOTOMANANA, M. RAZAFINDRAKOTO, F. ROUBAUD et J.M. WACHSBERGER (2005), « Santé, Inégalités et ruptures sociales à Antananarivo », DIAL/INSTAT/MADIO.
- PERLMAN, J. (2007), "Marginality from Myth to Reality – The Favelas of Rio de Janeiro 1968-2005".
- RAZAFINDRAKOTO, M., J.-P. CLING, C. CULAS et F. ROUBAUD (2011), « Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité entre approches quantitative et qualitative », in LAGRÉE, S. (éditeur scientifique), *Conférences & Séminaires*, n° 2 AFD-ÉFEO.
- SAFI, M. (2009), « La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999 », *Revue française de sociologie*, 50(3).
- SMYONOV, M. et N.L. EPSTEIN (1991), "Suburban Labor Markets, Urban Labor Markets and Gender Inequality in Earning", *Sociological Quarterly* 32.
- SY, I. (2006) « La gestion de la salubrité à Rufisque. Enjeux sanitaires et pratiques urbaines. », Thèse de doctorat de géographie de la santé à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg.
- THIREAU, I. et H. LINSHAN (2002), « À l'ombre des commerces en bordure de route », *Études Rurales*, vol. 161-162.
- TILLY, C., P. MOSS, J. KIRSCHENMAN et I. KENNELLY (2001), *Space as a Signal: How Employers perceive Neighbourhoods*, in O'CONNOR, A., C. TILLY et L. BOBO (ed.), "Urban Inequality: Evidence From Four Cities".
- VALLÉE, J. (2012), « Pour une approche multiscalaire de l'accessibilité aux ressources de santé. Accessibilité dans le quartier et accessibilité dans la ville », Communication à l'INED, Journée « Quartier et santé », http://pole_suds.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/20593/vallee.fr.pdf
- VALLÉE, J., G. LE ROUX, B. CHAIX, Y. KESTENS et P. CHAUVIN (2014), "The 'Constant Size Neighbourhood Trap' in Accessibility and Health Studies", *Urban Studies*, mars.
- VLAHOV, D., N. FREUDENBERG, F. PROIETTI, D. OMPAD, A. QUINN, V. NANDI et S. GALEA (2007), "Urban as a Determinant of Health", *Journal of Urban Health*, 84(1).
- WACHSBERGER, J.M. (2013), « Portée et limite des indicateurs de fragmentation et de ségrégation », in CARREL, M., P. CARY et J.M. Wachsberger (dir.) *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille.

WACHSBERGER, J.M. (2012), « Ségrégation et fragmentation socio-spatiale. L'épreuve de la mesure », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 115.

WACHSBERGER, J.M. (2009a), *L'intégration sociale hiérarchisée. L'exemple d'une métropole en développement : Antananarivo*, EHESS, Paris, <http://www.dial.ird.fr/media/ird-sites-d-unites-de-recherche/dial/documents/enseignement/thesejmw.pdf>

WACHSBERGER J.M., (2009b), « Les quartiers pauvres à Antananarivo : trappe à pauvreté ou support des individus? », *Autrepart*, n° 51.

XIA SONG, L. et S. APPLETON (2014), "The Effects of the State Sector on Wage Inequality in Urban China: 1988–2007", *Journal of Chinese Economic and Business Studies*, 12:1.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Roengdeth Chanreasmey	Institut de technologie du Cambodge	Gestion des risques	-	reasmey@itc.edu.kh
Đàm Thị Đào	Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est	Urbanisation	Développement urbain de Hà Nội et Vientiane depuis 2003	damdao2@gmail.com
Đỗ Phương Thúy (auditeur libre)	PADDI	Urbanisme	Transports urbains	paddi.hcm@gmail.com
Hoàng Thị Hải Yến	Faculté de droit, université de Huế	Droit privé, droit civil	Parité de genre d'accès au logement	yenhyh@yahoo.com
Lê Hồ Phong Linh	Université Ouverture de Hồ Chí Minh Ville	Développement durable	Qualité de vie, pauvreté, migration	lhphonglinh@gmail.com
Lê Thị Mỹ Hà	Institut de recherche sur le développement	Anthropologie urbaine	Travail des migrants à Hồ Chí Minh Ville	myha.hids@gmail.com
Lương Ngọc Thảo	Institut de recherche sur le développement	Anthropologie urbaine	Développement du logement social à Hồ Chí Minh Ville	ngocthaoluong@gmail.com
Ly Sokrithea	Institut de technologie du Cambodge	Aménagement urbain	Urbanisation	sokrithea016@gmail.com
Mai Thị Thanh Hoa	Institut de recherche sur le développement économique de Đà Nẵng	Économie urbaine	Construction d'un modèle de développement urbain, ville de Đà Nẵng	hoamai183@gmail.com
Nguyễn Tuấn Minh	Institut de sociologie	Sociologie urbaine et économique	Économie informelle en milieu urbain	nguyentuan-minh80@gmail.com
Nguyễn Thị Kim Oanh	École supérieure de commerce extérieur	Droit	Droit sur la protection des consommateurs	kimoanhnt@ftu.edu.vn
Nguyễn Thị Phương Yến	Institut des sciences sociales du Sud	Histoire, économie, genre	Genre, pauvreté urbaine	phuongyen7@gmail.com
Nguyễn Thị Thu Hương (auditeur libre)	Fonds d'investissement et de développement de Cần Thơ	Crédit	Finance	ngthuhuong.1985@gmail.com
Ny Vichet	Université royale de droit et de sciences économiques	Droit	ASEAN	vichetny@gmail.com
Trần Thị Hồng Nhung	École normale supérieure de Hà Nội	Géographie humaine	Urbanisation et pauvreté au Việt Nam	trannhungnh@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Trần Thị Ngọc Trinh	Université de Cần Thơ	Développement urbain	Évaluation du développement urbain de Cần Thơ	tttrinh@ctu.edu.vn
Morgane Perset (auditeur libre)	PADDI	Urbanisme	Partenariat public-privé, développement urbain, patrimoine	paddi.mperset@gmail.com
Phạm Thái Sơn	Vietnam German University	Développement urbain	Développement urbain, logement	son.pt@vgu.edu.vn
Vũ Hoàng Đạt	Centre d'analyse et de prévention	Économie du développement	Moyens d'existence des urbains au Việt Nam	vhdatt@yahoo.co.uk
Vũ Ngọc Thành	CEFURDS	Histoire, développement urbain	Processus de développement des anciens centres urbains du Việt Nam	vungocthanh2112@gmail.com
Vũ Văn Lưu	Office de la population et du planning familial, département de la Santé	Géographie humaine, droit	Impact de la migration sur l'urbanisation à Hồ Chí Minh Ville	luuvvantb@gmail.com

2.4. Formation à l'enquête de terrain.

Pratiques, réseaux et stratégies liés à la culture maraîchère en zone péri-urbaine

Pierre-Yves Le Meur – IRD, Emmanuel Pannier – chercheur contractuel CNRS, Olivier Tessier – ÉFEO, Trương Hoàng Trương – université Thủ Dầu Một

L'objectif de l'atelier est de familiariser les stagiaires aux méthodes et outils d'enquête propres à la recherche qualitative en sciences sociales. Un premier volet s'attache à introduire les techniques et les méthodes d'enquête de terrain ; le second est une mise en application impliquant la réalisation d'une courte étude de terrain qui embrasse et suit les principales étapes d'une démarche scientifique depuis la construction de l'objet de recherche jusqu'au traitement et l'analyse des données collectées.

Le terrain se déroule dans deux sites distincts : la commune de Liên Nghĩa, chef-lieu du district de Đức Trọng, et le village de Quảng Hiệp de la commune de Hiệp Thạnh.

L'atelier doit mener une étude comparée de deux systèmes de production maraîchère :

un système intensif intégré au sein de six grandes fermes regroupant chacune plusieurs hectares de terre et associant des modes de production hors-sol ; un système familial spécialisé et semi-intensif développé sur quelques hectares.

Les thèmes de recherches transversaux de départ sont les suivants :

- état des lieux du fonctionnement respectif des deux systèmes de production ;
- identification des liens entre les systèmes : s'agit-il de deux systèmes hermétiques, reliés ou interdépendants ? Les réseaux de fournisseurs et de commercialisation sont-ils cloisonnés ou s'entrecroisent-ils ?
- identification des facteurs limitants ou concurrentiels portant sur la commercialisation, l'accès au marché,

la gestion de l'eau, les intrants, la main d'œuvre, etc.

Les stagiaires sont divisés en trois sous-groupes eux-mêmes subdivisés en quatre binômes. Chaque sous-groupe est suivi pendant les trois jours par un même formateur et un interprète.

La formation à l'enquête de terrain se déroule comme suit :

- un sous-groupe travaille à Liễn Nghĩa. Il s'intéresse à : la production maraîchère intensive pratiquée dans six grandes « fermes de production » que compte le chef-lieu de district – enquêtes auprès de la direction, des ouvriers, des commerçants fournissant les intrants et le matériel agricole, des membres de la coopérative de fleurs et de légumes – ; la filière de commercialisation – fonctionnement du marché de gros et demi-gros du district : nature des produits, prix d'achat aux producteurs, labellisation des produits, centres de collecte et de triage, réseaux de distribution, clients – ; l'intervention et le rôle des autorités publiques (soutien, régulations, contrôle) – enquêtes auprès des autorités locales du district, du service agricole, de l'association des paysans, de l'association des femmes, etc. ;
- deux sous-groupes travaillent dans le village de Quảng Hiệp. Ils sont répartis dans les deux zones d'habitation situées de part et d'autre de la route nationale : enquêtes sur l'économie familiale entièrement tournée sur la production maraîchère commerciale – producteurs paysans (histoire et parcours familial), fournisseurs d'intrants agricoles, collecteurs des produits maraîchers, foyers ayant abandonné les activités agricoles pour se tourner partiellement ou exclusivement vers le secteur des

services ou autres – ; enquêtes sur le rôle et l'intervention des autorités publiques aux niveaux communal et villageois.

La première journée de formation est consacrée à la présentation de quelques concepts et notions clés, à la construction d'une « stratégie » d'enquête – outils, techniques et méthodes d'enquêtes. L'attention porte sur l'élaboration de la méthodologie, du protocole d'enquête et des grilles d'entretien ; elle s'achève par une présentation du contexte socioéconomique de la zone d'étude (cf. textes de lecture transmis à l'atelier).

La cinquième journée est consacrée à la synthèse et à la mise en ordre des données recueillies en vue de l'élaboration de la restitution des travaux de l'atelier le mardi 29 juillet :

- par binôme : *i)* inventaire des données collectées ; *ii)* classement des données selon une grille commune aux quatre binômes du sous-groupe ;
- par sous-groupe : *i)* synthèse des données ; *ii)* hiérarchisation des ensembles de données en fonction du thème de recherche.

Le travail des formateurs est organisé en trois phases :

- 1) avant les trois jours d'enquêtes : identification des concepts, du cadre d'analyse et des théories-débats liés à la recherche ;
- 2) durant les trois jours d'enquêtes : observations et appuis à l'atelier dans la conduite de leurs enquêtes (choix et maîtrise des techniques d'enquêtes, interaction avec les personnes enquêtées, etc.). Le suivi quotidien d'un ou de plusieurs binôme(s) et la réunion de fin

de journée permettent une construction progressive/reconsidération de l'objet de recherche au fur et à mesure des entretiens et des recouplements à partir des restitutions quotidiennes de chaque binôme. L'objectif est de montrer aux stagiaires que la phase de terrain inclut un travail simultané de traitement de l'information recueillie selon une logique itérative entre production et interprétation. Lors des réunions en soirée, les éléments collectés font évoluer l'objet de recherche sans qu'il faille attendre la phase d'après-terrain : la pertinence des hypothèses initiales et des trames d'enquête peut ainsi être évaluée. L'objet de recherche se construit au fur et à mesure selon une démarche dynamique inductive ;

3) utilisation des résultats : il s'agit d'exploiter les résultats de terrain en faisant interagir les binômes au sein d'un groupe afin de familiariser les participants à une démarche cumulative.

L'une des particularités de l'atelier-terrain consiste ainsi à intégrer le formateur au sein du sous-groupe comme un membre actif et non uniquement comme un simple observateur. L'interaction entre les sous-groupes n'est pas une priorité lors de la phase de terrain mais est l'objet de la journée de préparation à la restitution – chercher à établir des liens entre les données et les analyses des trois sous-groupes. La restitution de chaque sous-groupe reprend explicitement les phases précitées. Le résultat est un rendu en temps réel de l'appréciation par les stagiaires de leur démarche et de leur évolution au fil des journées de terrain : introspection et évaluation de la compréhension de la méthode et des techniques d'enquête.

(Retranscription)

Journée 1, jeudi 24 juillet

[Olivier Tessier]

Depuis maintenant sept ans, nous organisons cet atelier de formation aux études de terrain dans le cadre des JTD. Notre atelier sera animé par quatre formateurs. Je présenterai brièvement la structure de l'atelier puis nous ferons un tour de table afin que chacun se présente.

Le défi consiste à décomposer toutes les phases d'une étude de terrain en quelques jours ; il s'agit donc d'une sensibilisation à un exercice qui demande, en temps normal, plusieurs mois de travail.

Ce matin, trois communications/discussions seront animées par Emmanuel Pannier, Pierre-Yves Le Meur et Trương Hoàng Trương autour de la formation aux enquêtes et de notre terrain en zone péri-urbaine.

Nous prendrons le temps de discuter la forme et le fond de ces présentations, en insistant sur les spécificités du rapport du chercheur au terrain. Puis, nous nous séparerons en trois sous-groupes de quatre à six personnes afin d'élaborer la trame d'enquête et le contenu de l'étude que nous allons développer durant la semaine. Ces sous-groupes seront divisés en binômes pour mener des enquêtes sur sites dès demain matin. Nous passerons trois jours sur le terrain. Chaque sous-groupe se réunira en soirée afin de discuter des informations collectées durant la journée ; il s'agira d'ajuster les hypothèses émises et de générer de nouvelles pistes de recherche en fonction des informations recueillies. À ce stade, l'objectif n'est pas de comparer les résultats obtenus par chacun des groupes ;

en effet, ce travail s'effectuera à notre retour à Đà Lạt. Il s'agira alors de synthétiser les données collectées, d'évaluer celles d'entre elles qui restent à l'état d'hypothèse ou qui s'imposent comme des certitudes, de comparer les résultats obtenus par chacun des sous-groupes et de hiérarchiser les principaux éléments qui alimentent et enrichissent notre problématique initiale.

L'objectif principal est d'apprendre à construire et à ajuster l'objet de recherche au fur et à mesure des enquêtes, d'acquérir une certaine autonomie vis-à-vis de son objet de recherche : de ne pas hésiter à le transformer ou à l'enrichir en fonction de ce que l'on a appris durant la journée.

Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. biographies des formateurs et liste des stagiaires placées en fin de chapitre)

2.4.1. Les étapes d'une étude qualitative fondée sur des enquêtes de terrain

[Emmanuel Pannier]

Le cycle de recherche

Mon intervention porte sur les différentes étapes d'un cycle de recherche en abordant quelques grands principes théoriques et pratiques.

Quelles sont les principales étapes de la recherche en socio-anthropologie ?

- Définition d'un thème de recherche et d'une problématique de départ – ce socle de réflexion évoluera au fil de la recherche.
- Élaboration de l'objet de recherche : pré-terrain, lectures bibliographiques et théoriques, évaluation de la pertinence

scientifique de l'objet de recherche et de sa faisabilité, axes de réflexion et hypothèses.

- Choix des méthodes.
- Enquêtes de terrain : mobilisation des outils et techniques de production de données.
- Traitement et analyse des données : interprétation et théorisation.
- Restitution des résultats, écriture scientifique.

Si la présentation des différentes étapes de la recherche est chronologique, le processus n'est pas si linéaire : le terrain fait évoluer l'objet de recherche, les hypothèses, la problématique, etc. Une étude qualitative fonctionne par aller-retour entre réalité empirique, théorie, objet de recherche, axes de recherche, méthodes et interprétations.

Précisons d'emblée quatre termes classiques dans le large domaine des sciences et qui font parfois l'objet d'une certaine confusion : la méthode, l'approche, la technique et la méthodologie.

La méthode. Il s'agit d'une procédure logique d'une science mise en œuvre afin d'éclairer la démonstration et la théorisation. C'est un ensemble de règles et d'opérations intellectuelles organisées validant les différentes étapes d'une recherche scientifique afin de répondre à des hypothèses élaborées dans le cadre d'une problématique et d'un objet de recherche. Plus concrètement, la méthode est ainsi l'ensemble des opérations et des stratégies qu'un chercheur met en œuvre pour collecter des informations, produire des données, démontrer, vérifier et établir des interprétations.

Prenons deux exemples très généraux :

- la méthode déductive part de lois générales pour aller vers le particulier ;

- la méthode inductive procède d'un cheminement inverse : sur la base d'études de cas concrets, il s'agit de construire un propos de portée plus générale.

Ces deux différentes méthodes ne sont pas exclusives, elles peuvent être combinées dans un système d'aller-retour entre l'étude de cas et la généralisation.

L'approche est une démarche intellectuelle qui n'implique pas d'étape, pas de cheminement particulier : une école de pensée, une manière particulière d'appréhender la réalité observée – approche en termes de réseaux par exemple, qui se distingue de la *Rational Actor Theory* : la première place les relations sociales entre les individus au cœur de la réflexion tandis que la seconde se focalise sur les individus et leur calculs rationnels.

La technique (l'outil) identifie un moyen précis pour atteindre un résultat partiel ; des techniques sont développées au service de la méthode dans le but d'obtenir des résultats globaux sur l'objet de recherche – production de données ou collection d'information par entretiens, questionnaires, observations, recensements, questionnaires. Nous pouvons également parler de modes de production de données.

Il importe de distinguer méthodes et outils méthodologiques (ou modes de production de données). La méthode est la manière de procéder pour arriver aux objectifs, répondre aux questions ; les outils sont les techniques utilisées, combinées pour mettre en œuvre la méthode – les grilles d'enquêtes ouvertes, semi-ouvertes ou fermées ne sont que des outils au service de la méthode.

La méthodologie est l'étude du bon usage des méthodes et des techniques : dimension réflexive, recul nécessaire du chercheur dans un esprit de sens critique et d'ajustements.

Élaboration de la problématique générale

La problématique est constituée du sujet de recherche, du contexte général dans lequel il s'insère et des principales questions et hypothèses que l'on se pose. Elle répond à un double questionnement : ce que l'on sait sur le sujet et ce que l'on ignore. Ces questions sont indispensables à la construction de la problématique générale.

- « Ce que l'on sait »

Il s'agit de présenter le contexte général dans lequel s'insère le projet de recherche :

- l'environnement social, politique, économique et culturel en lien avec l'objet d'étude ;
- le contexte scientifique national et international dans lequel prend place le sujet de recherche ;
- le contexte théorique : la littérature disponible, les rencontres avec des spécialistes, les enquêtes préalablement réalisées, les théories déjà élaborées, etc.

Sur cette base, il est toujours utile de mettre au clair « ce que l'on sait » : rédiger, organiser les données puisées dans la littérature par thèmes et sous-thèmes ; dresser un plan des éléments connus (ce qui aidera à identifier les éléments absents).

- « Ce que l'on ne sait pas »

Il s'agit de l'ensemble des questions qui ne trouvent pas de réponses satisfaisantes dans la littérature (scientifique, « grise ») ou dans vos précédentes enquêtes et recherches de terrain.

In fine, cette mise en perspective permet de démontrer la pertinence et la légitimité du sujet de recherche identifié. Pour cela, différents arguments peuvent être avancés : le thème de recherche est novateur car il n'a pas encore été abordé sous l'angle proposé ; le sujet a déjà été traité mais de façon insatisfaisante ; les études antérieures sont datées et l'évolution du contexte actuel nécessite de renouveler les travaux de recherche sur le sujet ; l'accès à des sources inédites comme par exemple certains fonds d'archives ; etc.

L'énoncé du contexte scientifique et théorique doit s'atteler à identifier les cadres théoriques, les concepts ou les courants scientifiques existants et ce que vous allez mobiliser pour votre étude (quitte à les abandonner en fonction des découvertes du terrain). Aussi novatrice soit-elle, l'approche scientifique est pour partie le produit de recherches et d'avancées antérieures qui

constituent la trame de fond sur laquelle s'inscrit par exemple un projet de thèse. Il est donc essentiel de procéder à un inventaire bibliographique de la littérature spécialisée avant de se lancer dans le travail de recherche proprement dit.

Le but de cette étape préliminaire indispensable est de développer une approche cumulative, c'est-à-dire de construire une réflexion sur des travaux et productions scientifiques existants. Le travail d'inventaire bibliographique ouvre une posture scientifique éthique – barrière à d'éventuelles remises en cause de l'originalité des résultats obtenus – et élève la démarche sur la base de connaissances et d'acquis scientifiques au rang de postulats qui ne seront plus à démontrer. Il s'agit également de situer son étude et sa démarche par rapport aux courants de pensée et approches scientifiques existantes.

Encadré 17 Formulation d'une problématique

- *Le thème général et le contexte (social, politique, économique, culturel, etc.) dans lequel le sujet s'inscrit.*
- *Le questionnement général : une interrogation sur un objet donné dans un contexte particulier.*
- *Comment en est-on venu à traiter ce sujet ?*
- *Cadres temporel et spatial.*
- *Autres recherches liées au sujet, théories et concepts relatifs au thème. Toute théorie repose sur un assemblage cohérent de concepts propres au domaine.*
- *La question. Il s'agit d'une concrétisation du problème sous forme de question claire et précise. Un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche ; une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois.*
- *Les hypothèses – les réponses présumées aux questions posées.*
- *La méthode. Dans l'énoncé de la problématique, il importe d'indiquer les opérations qu'implique la recherche et de tester les hypothèses.*

Sources : construction de l'auteur ; Tremblay et Perrier (2006).

Enfin, la formulation de la problématique générale est une synthèse au double questionnement examiné précédemment. Elle s'accompagne d'hypothèses qui prennent la forme de questions générales soumises, de façon empirique, à une première phase de terrain afin d'en tester la pertinence.

Processus de construction de l'objet de recherche

L'objet – ou le sujet – est l'aspect concret qui sera étudié, évalué et sur lequel l'enquête se focalise et fournit des informations pour répondre aux questionnements de départ – ce qui implique des pratiques, des situations, des lieux, des personnes, etc.

L'objet de la recherche répond à la question générale « que cherche t-on ? » (Giordano et Jolibert, 2012) ; « *Si le thème de recherche définit un champ général d'étude (les femmes et le sport, les médias et le sport, l'argent dans le sport, etc.), l'objet de recherche quant à lui est une définition plus précise du projet envisagé, avec une problématique construite interrogeant la façon de traiter le thème.* » – cf. <http://staps.univ-lille2.fr/>. Le principe fondamental est que le point de vue du chercheur créait l'objet et non pas l'inverse : l'objet de recherche est une construction intellectuelle tendant à une synthèse du contexte culturel et scientifique, de la problématique, des hypothèses, des sources disponibles, etc.

Le premier affinage est de mesurer la faisabilité et la pertinence du sujet en fonction de la réalité empirique ; il s'opère par la réalisation d'une phase de pré-terrain.

L'objectif est d'évaluer la pertinence du sujet de recherche par rapport à la réalité. Il s'agit d'adopter une attitude ouverte afin

de ne pas rester, dès le départ du cycle de recherche, dans un carcan idéologique et méthodologique. Il faut être capable à l'issue de cette phase de remettre en cause les hypothèses initiales, voire même le sujet de la recherche.

Le pré-terrain montre que certaines questions et hypothèses n'étaient pas pertinentes ou utiles pour comprendre le sujet de recherche, de nouvelles interrogations émergent alors. Il n'y a pas de règles précises pour évaluer la pertinence de telle ou telle question, cela dépend du « savoir-faire » du chercheur et de la rigueur avec laquelle a été élaborée la problématique et menée la phase de pré-enquête. La pertinence scientifique de l'objet de recherche est cependant en lien avec certaines exigences de la pratique socio-anthropologique :

- contextualiser les groupes sociaux et les pratiques sociales : donner à un fait social, à un comportement social sa place dans son époque et dans le cadre social dans lequel il est saisi et étudié. La démarche consiste ainsi à interpréter les pratiques individuelles en les rapportant à leurs conditions sociales et historiques de possibilité et de déroulement ;
- le travail de construction de l'objet renvoie à l'identification et à la prise en compte des catégories de pensée. Il faut prévenir de toutes dérives ethnocentristes en gardant à l'esprit que les catégories de pensée du groupe étudié (*emic*) sont potentiellement différentes des nôtres (*etic*).

Il s'agit aussi d'évaluer la faisabilité concrète de l'étude. Cette évaluation est fonction de contraintes majeures qui pèsent sur le processus de recherche, par exemple le temps disponible, les moyens financiers, le nombre d'enquêteurs, les conditions d'accès

au terrain et aux sources. Examinons ces deux derniers points.

La définition de l'objet implique un inventaire prospectif des sources disponibles. Tout travail de recherche et d'élaboration scientifique est fondé sur l'exploitation de matériaux bruts, de données primaires ou secondaires, de sources écrites ou orales. Par nature, les sources et terrains qui peuvent être utilisés sont extrêmement variés en fonction du champ disciplinaire en général et du sujet de recherche en particulier. Deux types de sources peuvent être différenciées :

- pour les sources préexistantes (généralement des sources écrites ou fixées – films, photographies, enregistrements audiovisuels –), il convient de se poser la question de leur disponibilité, de leur accessibilité, de leur volume. Par exemple, le fonds des archives villageoises produites pendant la période coloniale au Viêt Nam est si vaste qu'il serait irréaliste d'en proposer un traitement exhaustif : la sélection d'une fraction du fonds s'opère sur la base de critères géographiques, chronologiques, thématiques, etc. ;
- pour les sources originales – créées par le chercheur par le biais d'entretiens, d'observations, d'enquêtes systématiques, de compilation de séries statistiques dispersées, de photographies, de cartographies, etc. – il faut s'interroger sur les conditions et les possibilités de leur production. Cette limite effective est fixée par notre capacité de production et par l'espace de liberté liés à l'environnement social, politique, institutionnel et matériel – pour un anthropologue qui s'intéresse aux rites agraires qui précèdent le repiquage

du riz, la capacité d'observation directe sera limitée par le nombre de saisons annuelles de riz.

La maîtrise du temps est un autre point fondamental.

Le chronogramme consiste à décomposer dans le temps les différentes étapes du cycle de recherche. L'exercice est délicat car il est de nature prospective et doit intégrer différents facteurs :

- la durée globale imposée ou que le chercheur donne à l'étude ;
- la fréquence et la durée des séjours sur le terrain ;
- la succession de certains événements marquants du programme global de recherche dans lequel s'insère l'étude – notamment les colloques et séminaires, les périodes d'enseignement, etc. ;
- la disponibilité du responsable du programme ;
- les périodes de faible activité des universités et institutions ;
- les contraintes personnelles et/ou familiales du chercheur.

En résumé, le croisement de la pertinence scientifique avec la faisabilité concrète de l'étude doit permettre de cadrer l'objet de recherche afin d'éviter de fâcheux écarts :

- un objet de recherche trop vaste et difficile à cerner ;
- un objet de recherche trop restreint ou partiel.

Lors de la définition des axes de recherche et des hypothèses, il est également important d'être attentif à deux risques majeurs : la recherche de l'exhaustivité, qui est une

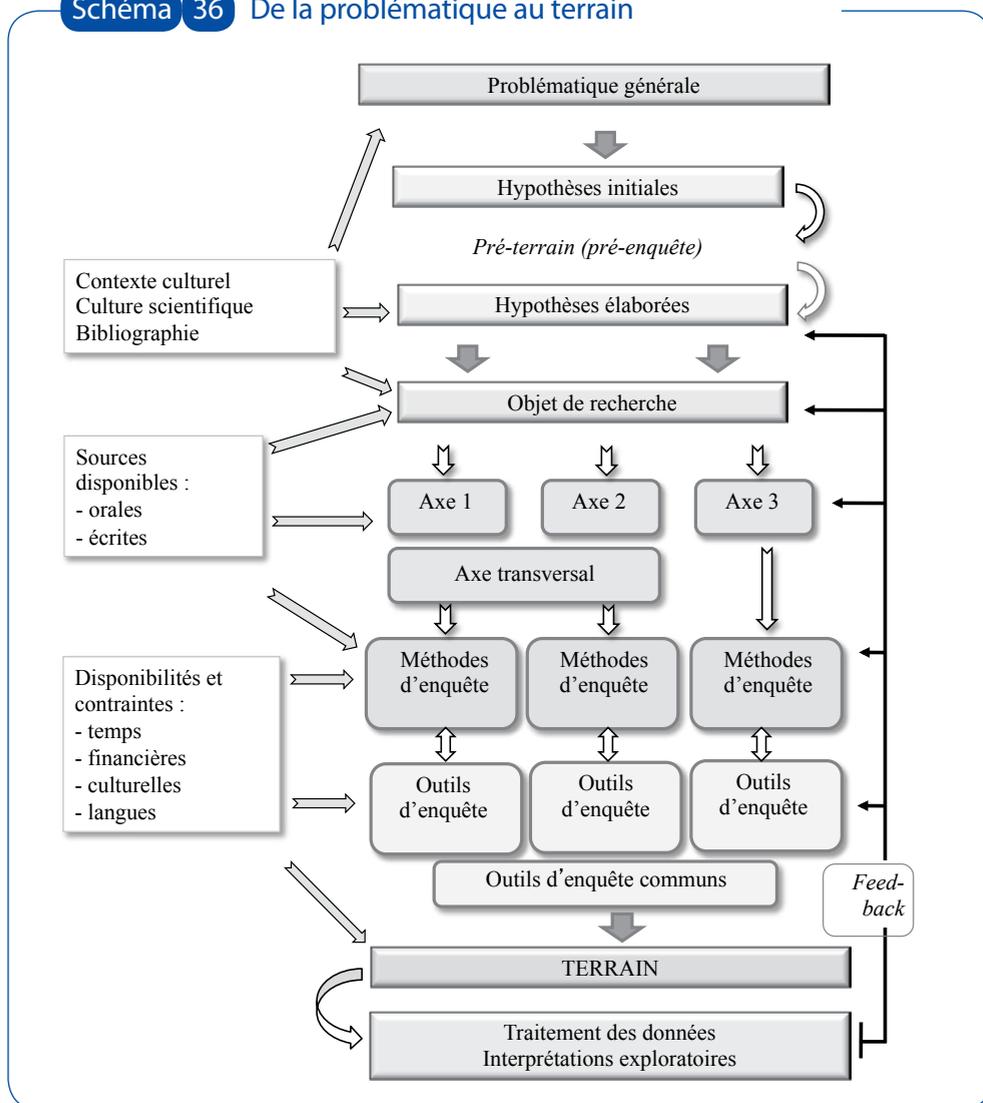
chimère et rend le projet irréalisable ; la collection d'axes de recherche disparates sans liens réels entre eux : l'interdépendance des axes et leur articulation logique font la force du projet de recherche. Pour éviter ces écueils, il convient d'associer, à chaque axe de recherche proposé, une ou plusieurs hypothèses que vos travaux de recherche confirment ou infirment.

La métaphore de la « piste de recherche » est judicieuse. On explore « une piste » et tout au long de la progression le chercheur est placé face à des choix. Au final, on peut être amené à abandonner la piste suivie (obstacles infranchissables, éloignement par rapport à la direction initiale que l'on souhaitait suivre) et à en ouvrir une nouvelle.

Enfin, l'objet de recherche et les analyses se construisent au fil de l'étude par un travail de *feed-back* ou de boucle réflexive, qui consiste à s'observer en train de penser pour prendre du recul et adopter en permanence un regard critique sur ses hypothèses et ses interprétations. Voilà un défi majeur pour les jeunes chercheurs et les étudiants que d'effectuer ce travail d'introspection et d'accepter ainsi de construire au fur et à mesure leur objet de recherche ! En pratique, la construction de l'objet exige un aller et retour constant entre le champ théorique et l'appréhension pratique du problème. Pour reprendre Bourdieu (1972), il faut récuser la division et l'opposition théorie/terrain telle qu'elle est souvent pratiquée dans les travaux de recherche aujourd'hui : elle repose sur une fausse perception du rapport entre la « théorie » obtenue par une compilation de connaissances livresques et

l'approche du terrain pensée en dehors de toute construction de l'objet. Concrètement, la phase d'enquêtes de terrain inclut un travail simultané de traitement et d'interprétation des informations recueillies, travail qui mobilise déjà des cadres théoriques et conceptuels : « l'empirique et l'interprétatif se chevauchent, s'entremêlent et se répondent en permanence » (Olivier de Sardan, 2008). Il y a ainsi un effort d'analyse permanent au moment même de la production des données dont il faut avoir conscience et sur lequel il faut porter un regard critique pour éviter les biais interprétatifs (Olivier de Sardan, 1996). Par la suite, de retour au « bureau » lors des phases intermédiaires de traitement des données, l'issue du travail d'enquête (retranscriptions) et les éléments collectés (données et interprétations) sont croisés et articulés les uns aux autres puis confrontés aux cadres théoriques et conceptuels. Il s'agit d'un deuxième niveau d'analyse qui permet de prendre davantage de distance par rapport au terrain. Par ce processus où théories et terrain s'entremêlent sans se confondre, l'objet de recherche évolue sans qu'il faille attendre la phase finale de traitement et d'analyse post-terrain : ainsi, la pertinence des hypothèses initiales, des trames d'enquête et des analyses est évaluée et si nécessaire redéfinies au fur et mesure de la progression de la connaissance. C'est pourquoi nous estimons, que « *la phase de production des données peut être ainsi analysée comme une restructuration incessante de la problématique au contact de celles-ci, et comme un réaménagement permanent du cadre interprétatif au fur et à mesure que les éléments empiriques s'accumulent.* » (Olivier de Sardan, 1995).

Schéma 36 De la problématique au terrain



Source: Culas et Tessier (2008).

Choisir et « créer » sa méthode

La méthode renvoie, comme nous l'avons dit plus haut, aux processus logiques de construction de l'enquête afin de répondre à des hypothèses élaborées dans le cadre d'une problématique et d'un objet de recherche

clairement définis. Elle concerne autant les méthodes employées pour produire des données que celles utilisées pour traiter et analyser les données.

Dans tous les cas, il n'existe pas de recette méthodologique : il n'y a pas de méthodes

préétablies avant une recherche et qu'on peut appliquer « telles quelles ». Il faut donc élaborer et adapter sa méthode en fonction du sujet étudié, des questions auxquelles on cherche à répondre et du type de données dont on a besoin et qui sont accessibles. Il faut enfin être en mesure de justifier quelles méthodes on va mettre en place en fonction du sujet et des réalités empiriques. Néanmoins, si chaque méthode concrète est singulière dans sa mise en œuvre, il existe des démarches méthodologiques générales.

Six principales méthodes en sciences sociales peuvent ainsi être définies :

- les méthodes déductive et inductive examinées plus haut. Ces deux premières méthodes ne sont pas exclusives, elles peuvent être combinées dans un système d'aller-retour entre l'étude de cas et la généralisation ;
- la méthode analytique consiste à décomposer l'objet en allant du plus compliqué au plus simple. L'image la plus évocatrice est celle du chimiste qui prend un objet et le décompose en molécules puis en atomes et particules afin d'arriver à l'essence même de l'objet ;
- la méthode clinique est généralement utilisée en sociologie et en anthropologie. Elle consiste à observer directement l'objet étudié au fur et à mesure de son évolution et de sa transformation. Il s'agit toujours d'une observation directe, il n'y a pas d'interface ni d'intermédiaire, le chercheur est généralement directement confronté à l'objet étudié. Cette méthode est fondée sur l'usage combiné des principes de la méthode inductive et déductive ;
- la méthode expérimentale est rarement utilisée en sociologie-anthropologie car

il est difficile de placer les populations en situation de « laboratoire ». Cette méthode est utilisée en psychiatrie et en psychologie ;

- la méthode statistique est plutôt utilisée en sociologie quantitative et en démographie.

Ces approches méthodologiques générales peuvent être appréhendées et mises en œuvre de manière très diversifiée, parmi lesquelles on trouve les enquêtes de terrain et la méthode qualitative, qui « (...) renvoient à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elles traitent des données difficilement quantifiables. Elles ne rejettent pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accordent tout simplement pas la première place. » (Beaud et Weber, 2010)

Pour notre atelier, nous allons donc mener une enquête *in situ* axée sur un objet particulier – la production et la vente de produits maraîchers dans deux localités – qui s'insère dans un phénomène plus large – la filière maraîchère à Đà Lạt – par une mise en regard de deux systèmes de production.

Abordons à présent la production des données : sources et terrain.

« L'enquête de terrain, ou enquête ethnographique, ou enquête socio-anthropologique, repose très schématiquement sur la combinaison de quatre grandes formes de production de données : l'observation participante (l'insertion prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés), l'entretien (les interactions discursives délibérément suscitées par le chercheur), les procédés de recension (le recours à des dispositifs construits d'investigation systématique), et le recueil de sources écrites. » (Olivier de Sardan, 1995)

Encadré 18 Les enquêtes de terrain et la méthode qualitative : objectifs, intérêts et principes

Objectifs

- Produire des données précises sur les pratiques concrètes des gens, comprendre un phénomène à partir de sa manifestation effective, saisir les actions, relations et interactions dans des situations particulières et réelles.
- Comprendre en détail les attitudes, comportements, motivations, logiques, échanges des acteurs dans un contexte particulier.
- Restituer le point de vue des enquêtés.

Intérêts

- Affiner l'analyse de l'objet d'étude.
- Mettre en avant les mécanismes à l'œuvre et la diversité des possibles.
- Proposer une action adaptée à cette réalité car fondée sur celle-ci.

Principes

- Immersion dans la réalité.
- Présence longue sur place.
- Établissement de relations de proximité et de confiance avec certains enquêtés.
- Partager des instants de vie avec les enquêtés.
- Participer aux activités des enquêtés.

Source : construction de l'auteur.

- L'observation participante

« Par un séjour prolongé sur le terrain (et souvent par l'apprentissage de la langue), l'anthropologue « se frotte » à la réalité qu'il entend étudier. (...) On peut décomposer cette situation de base selon deux types de situations distinctes : celles qui relèvent de l'observation (le chercheur est témoin) et celles qui relèvent de l'interaction (le chercheur est co-acteur). Les situations ordinaires combinent à des dosages divers l'une et l'autre composante. »

Le chercheur procède à « des prises de notes, sur le champ ou a posteriori, et tente d'organiser la conservation des données sous forme de descriptions écrites ou d'enregistrements (audio, vidéo) – production de corpus dépouillés et traités ultérieurement ou bien en partie recyclés sous

formes de descriptions dans le texte final. Ces corpus ne sont pas comme pour l'historien des archives, ils prennent la forme concrète du carnet de terrain où l'anthropologue consigne systématiquement ce qu'il voit et ce qu'il entend. »

« Loin d'être seulement témoin, il est en permanence immergé dans des relations sociales verbales et non verbales, simples et complexes : conversations, bavardages, jeux, sollicitations, etc. L'anthropologue évolue dans le registre de la communication banale, 'il épouse les formes du dialogue ordinaire', il rencontre les acteurs locaux en situation quotidienne, dans le monde de leur « attitude naturelle ». Or, de nombreux propos ou actes du registre de la communication banale dont l'anthropologue est partie prenante relèvent de sa curiosité professionnelle, c'est-à-dire

concernent directement ou indirectement son thème de recherche. » (...) « Le chercheur s'efforce (...) de transformer les interactions pertinentes en données, (...) d'en organiser la trace, la description (...) »

- Les entretiens

« La production de données à base de discours autochtones que le chercheur aura sollicité est un élément central de toute recherche de terrain. L'observation participante ne permet pas d'accéder à de nombreuses informations : il faut pour cela recourir au savoir ou au souvenir des acteurs locaux ; de plus, les représentations des acteurs locaux sont un élément indispensable de toute compréhension du social. Rendre compte du "point de vue" de l'acteur est en quelque sorte la grande ambition de l'anthropologie. L'entretien reste un moyen privilégié, souvent le plus économique, pour produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques (emic), autochtones, indigènes, locales. Les notes d'entretien et les transcriptions d'entretiens constituent une part essentielle des corpus de données. »

Emmanuel Pannier introduit certaines techniques d'entretien : consultation et récit ; l'entretien comme interaction ; l'entretien comme conversation ; la récursivité de l'entretien ; l'entretien et la durée.

Deux types de questions doivent être clairement distingués. Elles identifient le passage de la question du chercheur – « questions de bureau » – à celles posées aux interlocuteurs – questions de terrain – ; « (...) les questions que le chercheur se pose sont spécifiques à sa problématique, à son

objet, à son langage. Elles n'ont de pertinence que dans son univers de sens. Elles ne font pas spontanément sens pour son interlocuteur. Il faut donc les transformer en questions qui fassent sens pour celui-ci. C'est là que le savoir-faire "informel" acquis à travers l'observation participante (comme à travers les difficultés et les incompréhensions des premiers entretiens) est réinvesti, souvent inconsciemment, dans la capacité à converser sur le terrain même de son interlocuteur et en utilisant ses codes. » (Olivier de Sardan, 1995)

Tout l'enjeu est alors de traduire et reformuler des thèmes, des sujets et des questionnements définis par le chercheur, c'est-à-dire hors de l'univers de références des enquêtés, en questions adaptées aux enquêtés, à leurs expériences et à leur univers de sens. Cette opération suppose de connaître un minimum le terrain.

- Les procédés de recension

« Dans le cadre soit de l'observation soit de l'entretien guidé, il est parfois fait appel à des opérations particulières de production de données nommés "procédés de recension" : production systématique de données intensives en nombre fini – inventaires, nomenclatures, plans cartographiques, généalogies, etc. »

Les procédés de recension fournissent des données chiffrées, ils introduisent ainsi une dimension "quantitative" : un quantitatif intensif sur de petits ensembles.

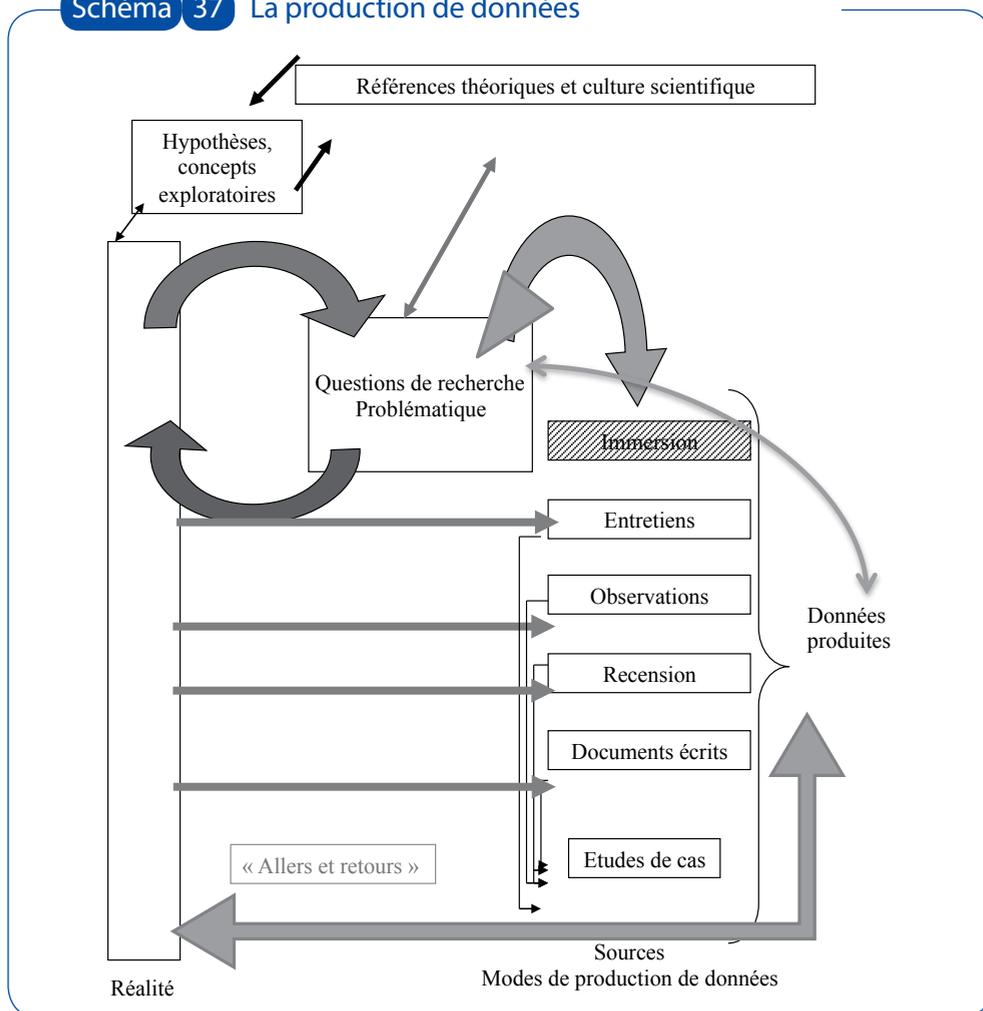
« Les procédés de recension sont des dispositifs d'observation ou de mesure que l'anthropologue se fabrique sur son terrain en les calibrant à sa problématique (toujours évolutive), à ses questionnements (sans cesse renouvelés), à sa connaissance du terrain (relativement cumulative). »

- Les sources écrites

« Bien que plus classiques, et non spécifiques à l'enquête de terrain, les sources écrites ne doivent pas être (...) minimisées » : la littérature scientifique, la "littérature grise" (rapports, évaluations, études de master, etc.), la presse, les archives les productions écrites locales (cahiers d'écoliers, lettres, cahiers de comptes, ...) , etc. »

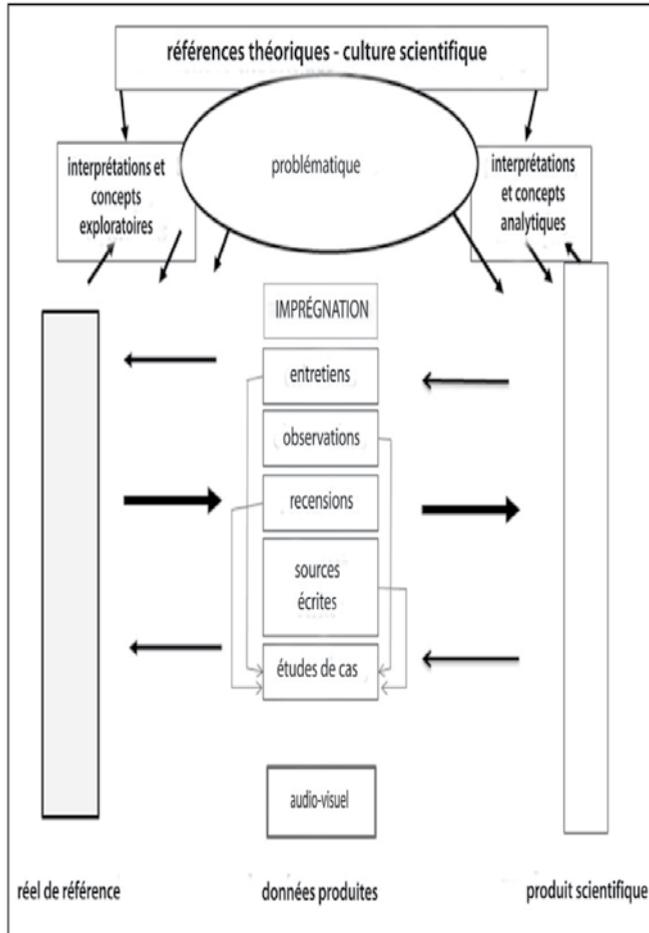
« Certaines données sont recueillies préalablement à l'enquête de terrain et l'élaboration d'hypothèses exploratoires et de questionnements particuliers ; d'autres sont indissociables de l'enquête de terrain – les productions écrites des acteurs, les archives locales, la presse locale, etc. – ou bien font l'objet de corpus autonomes, distincts et complémentaires de ceux que produit l'enquête de terrain – presse, archives. » (Olivier de Sardan, 1995)

Schéma 37 La production de données



Source : construction des auteurs.

Schéma 38 De la réalité au produit scientifique



Source: Olivier de Sardan (2008).

Le traitement et l'analyse des données : classer, interpréter et théoriser

Quelles sont les opérations concrètes à réaliser sur les données collectées ?

- Classer le matériel, faire un inventaire des différents matériaux accumulés : données issues d'observations, d'entretiens, de discussions, de sources écrites, de textes scientifiques.

- Mise en forme et étude de chaque matériau : reprendre chaque entretien, les notes et commentaires inscrits dans le carnet de terrain, les observations de situation, de pratiques et d'événements, les sources écrites. Il faut alors retranscrire en format informatique l'ensemble des matériaux importants – un fichier indépendant par matériel.

- Organisation, classement et sélection des informations en fonction de thèmes (*Database*) : élaborer une grille thématique de classement de données et insérer les données issues de chaque source ; extraire les informations issues de chaque matériaux pour les classer par thèmes.
- Comparer et confronter les matériaux : confrontation et comparaison des données.

Le recoupement des données (triangulation) est essentiel lors des enquêtes de terrain : il s'agit de comparer et confronter les informations issues d'une même source (des propos sur un même sujet collectés à partir de différents entretiens) ou issues de sources différentes (observations directes des pratiques, sources écrites, données issues d'opérations de recension, discours). C'est un gage de rigueur, un moyen de production de données fiables pour saisir le réel dans la diversité de ses manifestations. Les informations émanant d'une seule personne ou d'une seule source suffisent rarement à produire une données solide, elle doit être comparée à d'autres sources et vérifiée.

Exemple : des éléments récurrents du discours portant sur l'entraide agricole ont tendance à idéaliser le système, l'échange de travail est décrit comme désintéressé et généralisé. Mais l'observation directe des pratiques et le recensement systématique des groupes d'entraide menés à l'occasion du repiquage des rizières et de la récolte du riz donnent une image plus nuancée de la pratique, qui n'est pas généralisée et fortement obligée, et permet d'obtenir des données fiables sur les réseaux sociaux locaux (parenté proche et voisinage) qui la sous-tendent.

Dans la même logique, l'itération, le fait d'aller et de revenir plusieurs fois sur le terrain est

un moyen efficace de produire des données pertinentes et de formuler des analyses critiques. Ces allers-retours entre bureau et terrain permettent de conjuguer efficacement immersion et prise de distance et d'opérer par ce biais « (...) *une restructuration incessante de la problématique au contact [des données] et (...) un réaménagement permanent du cadre interprétatif au fur et à mesure que les éléments empiriques s'accroissent* ». (Olivier de Sardan, 1995)

Une démarche méthodologique est une construction originale non reproductible

L'un des défis essentiels pour mener à bien une étude de terrain est d'élaborer une démarche méthodologique pertinente afin de produire des données solides et de répondre aux questions posées. Cette élaboration est toujours une production originale élaborée sur la base d'un faisceau de postulats et d'hypothèses et au regard des réalités et conditions du terrain :

- toute enquête est spécifique : le risque de l'exercice est de transformer les préceptes de la méthode en « recettes de cuisine » ; en sciences sociales, il ne peut y avoir de trames méthodologiques conçues comme des outils indépendants des problématiques qu'elles servent et de la réalité empirique dans laquelle elle s'inscrit ; il en résulte qu'une opération technique n'est jamais duplicable à l'identique.

Rappelons encore l'importance de bien différencier « démarche méthodologique » et « outils méthodologiques » – les outils sont placés au service de la démarche. Concrètement, dire « *Je vais mener des enquêtes de terrain et faire des entretiens* » ne constitue pas la présentation d'une démarche méthodologique mais la présentation

d'une approche générale et l'identification d'un outil. La méthode sera les stratégies adoptées pour mener l'enquête, les manières particulières dont les outils méthodologiques ont été utilisés (et combinés) pour produire des données et des interprétations.

Enfin, il est important de garder à l'esprit que « *Le choix d'une méthode ne dépend pas seulement de considérations techniques. Chaque méthode correspond à un mode d'approche, à une représentation de la réalité sociale et par conséquent au choix que fait le chercheur de privilégier un certain type de conduites* » (Touraine, 1984), autant d'élément à objectiver afin de ne pas être dépassé par ses propres représentations scientifiques. La réalité sociale est toujours abordée par le chercheur à partir d'un point de vue et d'une position particulière, qu'il ne faut pas nier, mais dont il faut avoir conscience.

- L'illusion de la neutralité : le choix des sources n'est jamais univoque.

« *Bien évidemment, les données, au sens où nous l'entendons ici, ne sont pas des « morceaux de réel » cueillis et conservés tels quels par le chercheur (illusion positiviste), pas plus qu'elles ne sont de pures constructions de son esprit ou de sa sensibilité (illusion subjectiviste). Les données sont la transformation en traces objectivées de "morceaux de réel" tels qu'ils ont été sélectionnés et perçus par le chercheur.* » (Olivier de Sardan, 1995)

L'idée d'une objectivité intrinsèque des données brutes – qui leur serait octroyée parce qu'elles seraient affranchies du biais inévitable introduit par le filtre de

l'observateur – est donc illusoire. C'est bien l'observateur qui choisit les critères classificatoires, découpant en catégories conceptuelles la réalité qu'il souhaite décrire et analyser. Cela vaut autant pour la production que pour l'analyse des données. L'élaboration du questionnement et des hypothèses interfère et guide le travail de collecte, tout raisonnement transforme inévitablement les faits en les codant et le choix de l'utilisation de tel ou tel ensemble de données dans l'analyse n'existe pas en dehors du chercheur et de son cadre conceptuel.

De manière plus générale, la subjectivité de l'ethnologue, qui cherche à rendre compte scientifiquement d'une réalité culturelle en grande partie à partir de ses expériences personnelles et de son vécu dans la réalité étudiée, devient de ce fait partie prenante de sa démarche scientifique, au sein de laquelle il s'affirme comme un « instrument de collecte des données » (Aktouf, 1987). Il est donc nécessaire de penser l'enquête, malgré tout le recul nécessaire à effectuer, non pas comme une observation objective, mais comme une relation entre acteurs sociaux particuliers et l'observation, à partir d'un point de vue toujours particulier, de cette relation. C'est pourquoi, nous estimons qu'il n'existe pas d'énoncé anthropologique objectif, mais une interaction entre le chercheur et les acteurs sociaux, interaction qu'il faut prendre en compte comme partie intégrante de l'enquête, voire comme l'un des points à analyser pour comprendre ou au moins pour restituer la réalité sociale. Plutôt que de nier cette subjectivité, il nous semble plus pertinent de l'utiliser.

2.4.2. Cadre général de l'intervention sur le terrain

[Pierre-Yves Le Meur]

La construction de l'intervention sur le terrain implique des choix, tout d'abord en fonction des questions que l'on se pose. Il faut aussi entendre ce que le terrain nous dit, se situer dans une position de découverte. Il s'agit là d'une notion pratique et non fermée. Le but est d'explorer une réalité que l'on découvre progressivement. Pour préparer son terrain et en cours d'enquête, le chercheur peut s'appuyer sur un petit nombre de concepts exploratoires mobilisables à la fois pour appréhender les réalités sociales et pour les analyser. Il s'agit des notions d'acteur social, de groupe stratégique, d'interaction sociale, et de médiation et intermédiation. Ces outils d'exploration se situent à l'interface entre le cadre théorique général et les techniques et méthodes de terrain : il s'agit de forger un cadre de réflexion opératoire en vue de construire une approche ajustée au terrain qui, lui-même, est constitué de l'interaction entre réalité sociale et problématique de recherche.

Acteur social

Même dans des conditions extrêmes, toute personne a des capacités d'action : des compétences, des connaissances, des capacités de jugements, de valeurs, des normes, des capacités réflexives. Toute personne est dotée de compétences et de capacité lui permettant de réfléchir ses expériences et d'évoluer, idée que résume la notion de réflexivité.

L'enquête de terrain vise à restituer les points de vue de différents acteurs sociaux et leurs logiques d'action qui sont

à la fois ancrées dans des représentation du monde (logiques « représentationnelles ») et dans des objectifs et stratégies (logiques « stratégiques »). Il nous faut donc écouter les points de vue et les raisons données, prendre au sérieux les récits, les savoirs, les jugements, les attentes des acteurs sociaux. Mais il faut également les confronter à d'autres discours et aux réalités de terrain, en particulier en confrontant discours et pratiques, ce qui est difficile dans le temps court de cet atelier.

Groupe stratégique

« *Les groupes stratégiques apparaissent (...) comme des agrégats sociaux (...) empiriques à géométrie variable, qui défendent des intérêts communs, en particulier par le biais d'actions sociales et politiques.* » (Olivier de Sardan, 2003)

La notion de groupe stratégique se base sur une hypothèse simple : des groupes d'acteurs ont des intérêts ou points de vue communs par rapport à un enjeu donné (mais ils ne se constituent pas forcément aux collectifs organisés, conscients d'eux-mêmes). Il s'agit d'une hypothèse exploratoire, très différente d'un cadre d'analyse qui serait posé *a priori*, par exemple en termes de classes sociales. Cette hypothèse exploratoire devra être affinée à mesure que l'enquête de terrain avance. Pour ce faire, on s'intéressera aux trajectoires des acteurs, à leurs origines sociales, aux formes de capitaux dont ils disposent (foncier, économique, physique, politique, social, etc.), afin d'identifier des caractéristiques communes entre acteurs et/ou des différences internes à un « groupe stratégique ». On verra ensuite si des modes d'organisation apparaissent (associations ou groupements divers, etc.) donnant une

forme institutionnelle et organisationnelle spécifique à un groupe stratégique.

Dans le cadre de notre enquête sur le maraîchage péri-urbain, on peut *a priori* identifier deux groupes stratégiques : les fermes capitalistes à salariés et les exploitations familiales paysannes (dans un autre contexte d'enquête – en fonction du lieu et/ou de la question – on aurait pu avoir d'autres groupes stratégiques de départ, migrants Kinh *versus* populations autochtones par exemple).

Deux groupes d'enquêteurs vont être formés sur cette base : le premier groupe travaillera sur la production maraîchère intensive pratiquée dans six grandes « fermes de production », le second groupe se concentrera sur l'agriculture familiale. La situation de notre terrain est également caractérisée par l'existence d'une population autochtone originaire des Hauts-Plateaux et un flux croissants de migrants Kinh provenant des basses terres. Nous verrons en cours d'enquête de quelle manière cette distinction entre allochtones et autochtones interagit avec la configuration exploitations capitalistes/familiales.

Nous chercherons à caractériser les différences entre les membres de chacun des deux groupes, selon des critères de taille d'exploitation (foncier et force de travail), de spécialisation, de degré de commercialisation, de pluriactivité (par rapport aux fonctions possibles de producteur, collecteur, commerçant, fournisseur d'intrant, de crédit, etc.). Il faudra aussi étudier l'organisation interne de l'exploitation (familiale/à salariés) et donc les rôles, responsabilités et différences/inégalités socioéconomiques entre acteurs (patron/salarié, genre, génération, etc.).

Au-delà des agriculteurs, il faudra aussi prendre en compte d'autres catégories d'acteurs – commerçants, intermédiaires divers, autorités aux différents niveaux, services techniques, etc. – en fonction de ce que nous disent les informateurs. Il faut aussi se rappeler du titre de l'atelier intégrant le péri-urbain et enquêter du côté des planificateurs urbains, promoteurs immobiliers, etc.

Pour les différents groupes stratégiques possibles – fermiers, intermédiaires, commerçants –, il nous faudra vérifier si certains intervenants de la filière cumulent les activités et/ou fonctions, et ont « plusieurs casquettes ». Les rémunérations sont-elles d'origines familiales ou extérieures ? Qui est réellement payé ? Qui contribue à la marche de l'activité et se paye sur l'entreprise en fonction des besoins ?

Interaction sociale

Les interactions sociales constituent la trame de la vie quotidienne. Elles peuvent être racontées par les acteurs interviewés ou observés (réunion, manifestation, transaction, etc.). Évidemment, il est toujours extrêmement riche d'observer des interactions « naturelles » du quotidien – en famille, au travail, dans des lieux sociaux, etc. – mais le temps d'enquête est ici trop limité.

Nous nous concentrerons sur un ensemble spécifiques d'interactions, donnant à voir des moments de négociation, alliance, transaction, conflit, sanction (infraction d'une régulation), arbitrage, etc. Il s'agit là de comprendre le positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres dans le cadre de l'interaction.

L'analyse des conflits présente un intérêt spécifique car ils sont présents partout (mais

dans des formes différentes) et peuvent servir de « porte d'entrée », ou de « révélateur » de clivages ou de positionnements différents (et aussi des formes de traitement différentes en fonction des situations, des contextes, des acteurs, etc.).

Les interactions sociales particulières que constituent les relations marchandes seront particulièrement étudiées : achat/vente de produits, de force de travail (salarial ou prestation de travail différentes : terre contre travail), crédit, etc. La distinction entre transaction marchande et monétaire sera explorée ainsi que la question des relations non marchandes dans le cadre d'une économie agricole largement marchandisée. Il faudra s'intéresser aux liens entre agriculture et foncier – quels sont les modes d'action fonciers qui sous-tendent les stratégies agricoles ? – et agriculture et crédit – comment les acteurs négocient-ils l'accès aux crédits ?

Au-delà des interactions sociales particulières ou répétées, on s'intéressera aux réseaux sociaux comme chaînes de relations : comment s'agencent les réseaux sociaux, les chaînes d'interactions ? Qu'est-ce qui circule dans ces réseaux (information, argent, savoir, produits, etc.) ? Se pose aussi la question de l'extension des réseaux et de leur territorialité (questionnant ainsi le « local » : réseaux d'agriculteurs voisins ou réseaux de marchands à extension plus large). D'un point de vue commercial, qui sont les intervenants, les personnes clés des transactions ?

Dans cet exercice il nous faudra repérer l'extension de la sphère marchande – le réseau local implique-t-il uniquement le cercle de voisinage ?

Médiation

Nous devons garder en mémoire que les espaces d'action ne correspondent pas forcément à la localisation de l'enquête et que les interactions entre acteurs prennent parfois une forme indirecte, lorsqu'elles passent par la médiation d'un tiers. C'est aussi le cas lorsqu'on observe des formes de discontinuité (normative, sociale, institutionnelle, etc.) fortes entre deux « mondes » : entre État et société locale, entre projet de développement et communauté, etc. Certains acteurs sociaux ont développé des compétences spécifiques qu'ils mobilisent pour agir à l'interface entre ces mondes disjoints ou entre des acteurs porteurs de fonctions spécifiques, par exemple entre acheteur et vendeur dans une relation marchande (cf. les figures classiques de l'intermédiaire commercial et du courtier foncier). Dans le cas de l'échange marchand, l'intermédiation est une relation spécifique qui implique trois acteurs : l'acheteur, le vendeur et l'intermédiaire. Il faut donc identifier : les acteurs en présence (profils sociologiques, différences de ressources, etc.), le contexte de la transaction (plus ou moins formel, plus ou moins hiérarchique ou inégalitaire), les intermédiaires, au sujet desquels plusieurs questions se posent :

- quelles sont leurs fonctions ?
- Quels sont les types d'acteurs remplissant ces rôles d'intermédiaires ?
- Quelles sont leurs trajectoires ?
- Quelles sont leurs compétences ?
- De quel capital (social, économique, politique, linguistique, etc.) disposent-ils ?
- Comment se rémunèrent-ils ?

L'intermédiaire est en général caractérisé par le fait de disposer du monopole sur une information qu'il peut chercher à bloquer ou à diffuser en fonction de ses intérêts

propres. L'information qu'un intermédiaire peut monopoliser/diffuser peut concerner les règles juridiques et les normes relatives à un secteur donné, comme les arrêtés que l'administration ne parvient pas à diffuser jusqu'à leurs destinataires présumés. L'intermédiaire peut aussi combiner la fonction de médiation avec d'autres fonctions, assurant par exemple l'interaction entre acheteur et vendeur et aussi l'accès au crédit pour l'acheteur, crédit dont il peut aussi être le fournisseur direct. L'intermédiaire évolue souvent dans une « zone grise », à la marge des institutions formelles et il fait souvent partie de ce que l'on nomme l'économie informelle, ou bien il assure le lien entre les dimensions formelles et informelles de l'économie et de son environnement institutionnel.

Trương Hoàng Trương procède à une présentation de l'environnement socio-économique de la région à partir d'une synthèse des textes de lecture transmis à l'atelier (cf. textes de lecture cités en fin de chapitre et disponibles sur le site www.tamdaoconf.com).

L'atelier se scinde en trois groupes distincts en fonction des deux sites d'étude : production maraîchère intensive à Liên Nghĩa et deux groupes répartis au village de Quảng Hiệp identifiant les zones d'habitation séparées par la route nationale.

Journées 2, 3 et 4

L'atelier se déplace dans le district de Đúc Trống afin d'effectuer sur les sites sélectionnés des enquêtes en fonction de trois axes privilégiés :

- le groupe suivi par Pierre-Yves Le Meur s'attache aux liens de parenté dans les familles de migrants – comment et par quels réseaux ces familles se sont-elles installées dans la province? ; les aspects d'urbanisation ; les cultures maraîchères. (commune de Liên Nghĩa) ;

- les stagiaires accompagnés par Trương Hoàng Trương et Emmanuel Pannier se concentrent sur les activités de production agricole et d'élevage et les questions d'environnement (les filières et les modes de distributions associés ; le contrôle qualité). (village de Quảng Hiệp) ;

- les stagiaires encadrés par Olivier Tessier travaillent sur les réseaux des acteurs : les producteurs actuels ; les liens entre migrants et leur région d'origine. (village de Quảng Hiệp).

Des entretiens sont menés aux comités populaires de Liên Nghĩa et de Quảng Hiệp (président et vice-président, services administratifs), auprès d'exploitations rurales familiales, de salariés employés dans les fermes et des coopératives auxquelles elles sont rattachées.

Grâce au suivi des informations collectées, des réajustements et des premiers éléments de synthèse émergent lors des réunions en soirée.

Journée 5, lundi 28 juillet

L'atelier se retrouve dans les locaux de l'université de Đà Lạt. Cette cinquième journée de formation est consacrée à une réflexion synthétique autour des éléments clés issus des enquêtes de terrain.

Pierre-Yves Le Meur rappelle l'importance de la notion de filière, en tant que partie du système de production et de commercialisation de l'activité maraîchère, et la relation centrale entre producteurs et clients qui repose sur les intermédiaires. Il souligne également le thème du risque, qu'il soit lié aux fluctuations de prix ou aux intempéries, et la nécessité d'identifier la manière dont les acteurs opèrent entre risque et norme.

Olivier Tessier porte quand à lui l'attention de l'atelier sur les points suivants afin de préparer la synthèse « terrain » qui sera présentée le lendemain.

- Caractérisation des producteurs

Une population migrante venant des basses terres où prédomine la culture du riz.

Sur les hautes terres, primauté du café jusqu'à la fin des années des 1980 puis développement du maraîchage, facteur essentiel des installations dans la région.

Les migrants sont originaires des provinces du Centre Việt Nam mais surtout du nord du pays : Hà Nội, delta du fleuve Rouge, moyenne et haute région. Les migrations sont récentes, les populations jeunes.

Les hommes s'installent pour les ressources foncières (célibataires, militaires).

Les nouveaux installés conservent un lien avec le village natal.

- Situation depuis les années 2000

L'accès à la terre s'opère soit par achat – mais la pression foncière est une contrainte forte :

coût élevé, manque de parcelles – ; soit par location.

La qualité de l'eau est un facteur limitant L'exploitation des terres s'effectue avant tout par location d'une main-d'œuvre.

- Les collecteurs

Collecteurs de premier degré : achats directs au producteur, avec son argent propre ou pour un autre producteur.

Collecteurs de second degré : achats aux collecteurs de premier degré.

Des initiatives de trois natures différentes : avances, choix des traitements, conduite sur le type de culture. Les collecteurs sont présents de la production à la mise sur le marché – intégration verticale.

- Circulation de l'information

L'information est détenue par les intermédiaires, elle circule – ou pas – en fonction du contexte, des intérêts du moment. Les paysans n'appliquent pas systématiquement les recommandations émises par les autorités locales ou les fournisseurs.

Le prix de vente de la production doit être régulé afin d'éviter les mauvaises pratiques.

En s'appuyant sur les résultats des confrontations et des échanges entre stagiaires, un premier plan de restitution est proposé :

- le contexte géographique et historique de la région ;

- le système de production familiale et les collecteurs ;

- le réseau de fermes associées ;

- la question des normes.

L'objectif est d'engager un processus d'analyse collectif pour la restitution finale.

Textes de lecture (www.tamdaoconf.com)

Cabinet Gressard Consultants (2009), *Évaluation des moyens potentiels de développement de la filière et cadrage de la stratégie, Association des agriculteurs de la province de Lâm Đồng*, 38 p.

Centre agricole de Đà Lạt (2007), *Étude sur le système de production familiale à Đà Lạt et les environs*, Projet de soutien à l'exportation des cultures fruitières et maraîchères de la région de Đà Lạt, 108 p.

Dynamics Vision consultants LTD (2007), *Étude des opportunités à l'exportation pour les produits frais de Đà Lạt*, Projet de renforcement des capacités commerciales des cultures fruitières et maraîchères de la région de Đà Lạt, rapport final, 185 p.

Eridan étude filière (2007), *Rapport officiel de l'étude de filière fruits et légumes à Đà Lạt*, Projet de renforcement des capacités commerciales des cultures fruitières et maraîchères du Lâm Đồng, 127 p.

Bibliographies

AKTOUF, O. (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.

ARDITI, C., C. CULAS et O. TESSIER (2009), *Anthropologie du développement : formation aux méthodes de terrain en sociologie et anthropologie*, in Lagrée S. (éditeur scientifique), « Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales », éditions Thi Thúc. (site Web : www.tamdaoconf.com)

BEAUD, S. et F. WEBER (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte.

BOURDIEU, P. (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédée de : « Trois études d'ethnologie kabyle », Genève, Droz.

CULAS, C. et O. TESSIER (2008), *Formation en sociologie et anthropologie : méthodes et flexibilité, enquêtes de terrain et organisation du recueil des données*, in Lagrée St. (éditeur scientifique), « Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement (2) », éditions Thế Giới. (site Web : www.tamdaoconf.com)

GIORDANO, Y. et A. JOLIBERT (2012), *Spécifier l'objet de la recherche. Méthodologie de la recherche, réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*, Pearson Education, pp. 47-86.

OLIVIER de SARDAN, J.-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academian.

OLIVIER de SARDAN, J.-P. (2003), *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à l'usage des étudiants*, Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales du développement local (LASDEL), *Études et travaux*, n° 13.

OLIVIER de SARDAN, J.-P. (1996), « La violence faite aux données, Risque interprétatif et légitimation empirique en anthropologie ou de quelques figures de la surinterprétation », *Enquête*, 3 : 31-59.

OLIVIER de SARDAN, J.-P. (1995), « La politique du terrain, la production des données en anthropologie », *Enquêtes*, 1 : 71-109.

TOURAINÉ, A. (1984), *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.

TREMBLAY, R.R. et Y. PERRIER (2006), *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, Les Éditions de la Chenelière inc., 2^e éd.



Sites Web

http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Masters/SLEC/objet_recherche.pdf

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Bùi Phương Linh	Université des ressources et de l'environnement	Sciences et gestion de l'environnement	Gestion de l'environnement pour le développement durable	bplinh@hcmunre.edu.vn
Bùi Thị Thy	Université Hoa Sen	Gestion des ressources environnementales	Gestion de l'environnement urbain et des espaces industriels	thy.buithi@hoasen.edu.vn
Đình Như Hoài	Institut des sciences sociales du Centre	Ethnologie	Urbanisation et culture	phongqlkhtb@gmail.com
Hoàng Văn Việt	Université d'économie	Économie et société	Économie agricole	viet.hoangvan@uch.edu.vn
Lê Thị Hồng Nhung	Institut des sciences sociales du Sud	Sciences juridiques, économie	Communication et développement économique	lenhungisl@gmail.com
Lương Duy Quang	Centre de recherche sur le développement, Université Ouverte	Économie du développement	Développement durable, finance bancaire	quang_0013000@yahoo.com
Mai Minh Nhật	Université de Đà Lạt	Anthropologie socio-culturelle	Culture et société des ethnies des Hauts-Plateaux	nhatmm@dlu.edu.vn
Nguyễn Hùng Mạnh	Département de la Culture, des Sports et du Tourisme de Lào Cai	Sociologie, anthropologie	Impact de l'urbanisation sur la culture Tay	manhnguyenvn@gmail.com
Nguyễn Thị Lan Anh	Université d'économie et de gestion des affaires de Thái Nguyên	Économie du développement	Développement urbain	ctminhanh@gmail.com
Nguyễn Thị Kiều Tiên	Fonds d'investissement et de développement	Finance	-	tienntk@cadif.com.vn
Nguyễn Thị Thu Phương	Centre d'analyse et de prévention	Migrations informelles	Conditions de vie des femmes migrantes informelles (Hà Nội)	phuong.thunguyen2011@gmail.com
Nguyễn Thị Yến	Université d'économie et de gestion des affaires de Thái Nguyên	Économie du développement	Planification, développement économique, inégalité et pauvreté	nguyenyenlinh03@yahoo.com
Nguyễn Thị Yên	Université des Sciences sociales et humaines	Genre et migrations urbaines	Ouvriers migrants	yen123knh09@gmail.com
Nguyễn Thanh Đông	Département de la Culture, des Sports et du Tourisme de Lào Cai	Sociologie, anthropologie	Impact de l'urbanisation sur la vie des ethnies minoritaires	thanhdong1007@gmail.com
Phạm Thị Mỹ Trinh	Institut des sciences sociales du Sud	Anthropologie économique	Développement urbain	pmtrinh59@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Domaine/discipline	Thème de recherche	Courriel
Phan Thị Hoàn	Institut des sciences sociales du Centre	Anthropologie	Pauvreté et développement	phanhoan.na@gmail.com
Phạm Văn Trọng	Université nationale d'économie	Sociologie	Urbanisation, conditions de vie des ménages	pvttrongxhh@gmail.com
Trần Bảo Quyên (auditeur libre)	Fonds d'investissement et de développement	Urbanisation	Urbanisation	quyentb@cadif.com.vn
Trần Thị Châu Phương	Université de Bình Dương	Anthropologie	Ethnies minoritaires et développement urbain	tranhichauphuong@gmail.com
Trương Thị Hiền Lương	Institut des sciences sociales des Hauts-Plateaux	Économie	Agriculture, développement rural	hienluong39ptnt@gmail.com
Trần Thị Thu	Institut des sciences sociales des Hauts-Plateaux	Économie urbaine-rurale	Planification urbaine	tranthu.tl88@gmail.com
Trần Thị Thúy Hằng	Université de Huế	Sociologie urbaine	Migration des travailleurs mineurs vers la ville	thuyhang.husc@gmail.com
Võ Thành Tâm	Université d'économie	Politiques publiques et questions sociales	Population et développement	vothanhtam@ueh.edu.vn
Vũ Thị Thu Hương	Institut de recherche sur le développement	Anthropologie urbaine	Opportunités et défis face au développement urbain au Việt Nam	vuthuhuong03@gmail.com

Biographies des intervenants

Arnaud BANOS

Courriel : arnaud.banos@parisgeo.cnrs.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2013 : habilitation à diriger des recherches (HDR) de géographie, université Paris 1.

2001 : thèse de géographie, université de Franche-Comté.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Directeur de recherche au CNRS. Directeur de l'UMR Géographie-cités (CNRS-Paris 1-Paris 7). Directeur du réseau européen *S4 Spatial Simulation for Social Sciences*. Membre du comité directeur de l'Institut des systèmes complexes de Paris-Ile de-France (UPS CNRS).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Depuis maintenant quinze ans, je m'intéresse aux évolutions conjointes des villes, des mobilités quotidiennes et des systèmes de transport, ainsi qu'aux externalités négatives engendrées par ces évolutions (congestion automobile, accidents, pollution, bruit). Des trajectoires individuelles à la ville en mouvement, je mobilise un spectre scalaire large, guidé par quatre grandes préoccupations : 1) caractériser les structures spatiales dans leur dynamique ; 2) identifier les processus d'auto-organisation et d'émergence dans les phénomènes de différenciation/organisation spatiale ; 3) Cerner le rôle des interactions sociétés-environnement dans l'émergence des structures spatiales ; 4) contribuer à définir le rôle de la simulation informatique en géographie.

Mes travaux portent donc également sur la modélisation et la simulation des systèmes spatiaux complexes. La plupart des objets de prédilection du géographe peuvent, en effet, selon moi être décrits comme tels, dans la mesure où ils sont composés d'un très grand nombre d'entités localisées, interagissant les unes avec les autres selon des canaux privilégiés, et ce à travers différentes échelles. Du village dans son terroir au village planétaire, de la simple rue à la ville en mouvement et aux systèmes de villes, l'éventail des échelles mobilisées est très large. Les données aujourd'hui mobilisées pour traiter de tels systèmes sont à l'image de cette complexité : massives, hétérogènes, multisources, mobiles et bruitées, elles nécessitent des traitements toujours plus sophistiqués et des capacités de visualisation et d'interactivité renouvelées. Par ailleurs, les nouvelles méthodes de modélisation et de simulation issues des sciences de la complexité, largement mobilisées en géographie, permettent de reproduire l'émergence de processus et de structures et leur déploiement dans l'espace géographique. La simulation informatique à base d'agents, occupe une place privilégiée dans ce dispositif, par la variété et souplesse des investigations qu'elle autorise. De véritables laboratoires virtuels peuvent ainsi être créés, au sein desquels des approches expérimentales *in silico* gagnent à être menées. Une fois spécifiés les caractéristiques et comportements d'agents stylisés, ceux-ci peuvent être placés en situation d'interaction dans

des environnements dynamiques afin d'explorer les conditions d'émergence de processus et de structures et leur déploiement dans l'espace. Ces dispositifs permettent aujourd'hui de reconstruire des systèmes réalistes et de plus en plus larges

(jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'entités), mais peuvent également être mis au service de projets de jeux sérieux, destinés à favoriser l'apprentissage de la complexité.

Pascal BOURDEAUX

Courriel : pascal.bourdeaux@efeo.net

TITRE ET DIPLÔMES

2003 : doctorat d'histoire, sous la direction de Nguyễn Thế Anh ; École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques, félicitations du jury à l'unanimité, Paris Sorbonne.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Représentant de l'École française d'Extrême-Orient à Hô Chí Minh Ville (septembre 2012-août 2014).

Maître de conférences à l'École pratique des hautes études (EPHE), section des sciences religieuses (depuis septembre 2007).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Les premiers travaux de Pascal Bourdeaux ont porté sur l'histoire du bouddhisme Hòa Hảo, expression de la modernité religieuse et de la culture méridionale du Viêt Nam. Ses études de terrain (province de Kiên Giang notamment) ont visé l'analyse des spécificités sociales et culturelles contemporaines (croyances populaires, rénovation bouddhique, structures sociales, traditions locales) dans le delta du Mékong pour comprendre, d'une part, ce qu'est la « civilisation fluviale » (*văn minh sông nước*) décrite par Sơn Nam et, d'autre part, comment celle-ci s'insère, dans le continuum des situations coloniale et postcoloniale, dans le cadre de la Nation. Une mission de recherche au Cambodge a permis d'y étudier les sources d'époque coloniale (Archives nationales

du Cambodge) pouvant se révéler utiles à l'étude de l'histoire culturelle du Viêt Nam méridional.

En complément de ses recherches personnelles, il a participé au projet « Valéase » (Valorisation de l'écrit en Asie du Sud-Est) à Hô Chí Minh Ville, Hà Nội et Phnom Penh. Il a surtout assisté l'élaboration et la coordination du projet de coopération FSP « modernité religieuse et *đổi mới* : de la reconfiguration des paysages bouddhistes et chrétiens au Viêt Nam » (EPHE - Institut de recherches sur les religions, ASSV).

Son projet d'enseignement et de recherche engagé depuis 2007 a replacé l'étude des phénomènes religieux vietnamiens dans la sphère des « religions de l'Asie du Sud-Est ».

La mise en place d'un cours de master l'a incité par ailleurs à penser une histoire intellectuelle et culturelle des « sciences religieuses » (catégories et représentations du religieux) en péninsule indochinoise.

Dans le cadre des activités menées pour l'ÉFEO depuis Hô Chí Minh Ville, il a engagé un programme de recherche élaboré avec Olivier Tessier sur les transformations socioculturelles et environnementales du delta du Mékong qui lui permettent d'approfondir l'étude de cette « civilisation fluviale » par le prisme de l'histoire et de la gestion hydrauliques. Un second volet concerne la valorisation du patrimoine littéraire (projet d'édition d'un manuscrit enluminé inédit du Lục Vân Tiên).

Mai Linh CAM

Courriel : camml@afd.fr

DIPLÔMES

2002 : diplôme d'études approfondies « Villes et territoires », École polytechnique de Tours, France - département Aménagement.

2002 : magistère d'urbanisme et aménagement, École polytechnique de Tours, France - département Aménagement.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Urbaniste avec une spécialisation en aménagement et transport, Mai Linh Cam est, depuis 2010, chef de projet à la division Collectivités locales et développement urbain, basée au siège de l'AFD à Paris, en charge de l'instruction et du suivi des opérations dans les domaines de l'aménagement urbain, du logement et des services urbains essentiels (transport, déchets, assainissement) en Éthiopie, Mali, Maroc, Tunisie et Nouvelle-Calédonie.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Au début de mon parcours professionnel pendant deux ans, j'ai travaillé sur l'élaboration du plan d'aménagement et de développement durable de Mayotte au sein d'un cabinet de conseil, puis sur l'élaboration du schéma d'aménagement régional de Hà Nội, en appui au ministère de la Construction vietnamien dans le cadre de sa coopération décentralisée avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU).

De 2004 à 2008, au sein d'un cabinet d'architecture et d'ingénierie français basé au Viêt Nam, mon poste de responsable des études urbaines m'a permis de concevoir et réaliser, avec une équipe d'architectes-urbanistes vietnamiens, des projets d'aménagements, de logements, de renouvellement urbain et de transports dans la région du Sud-Est asiatique (Cambodge, Inde, Laos, Thaïlande, Viêt Nam).

Après une expérience au sein d'un cabinet de conseil en mobilité urbaine en France, mon parcours professionnel m'a amené à approfondir la réflexion sur l'articulation entre urbanisme et transport et à la mettre en œuvre dans le cadre des projets de mobilité financés par l'AFD. À ce titre, j'interviens plus spécifiquement sur les aspects de montages technique, institutionnel et financier de projets de mobilité urbaine, notamment en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'élaboration du projet de *Bus à haut niveau de service* (BHNS) du Grand Nouméa, au Maroc pour le projet de BHNS porté par la ville d'Agadir et en Éthiopie en vue de la réalisation d'un *Bus Rapid Transit* (BRT) par la ville d'Addis Ababa.

Chargée de l'instruction du financement, je supervise la mise en œuvre de projets portant sur des services urbains essentiels au Mali et en Éthiopie :

- dans le cadre du Mali, projet de 20 M € pour la réalisation d'un programme d'assainissement intégré dans deux communes-pilotes de Bamako, assortie

- d'un appui à la gestion urbaine en matière de planification stratégique auprès du district de Bamako ;
- en Éthiopie, projet de 26 M€ pour la réalisation d'un centre d'enfouissement technique des déchets finaux à Addis Ababa, la fermeture et la réhabilitation de l'ancienne décharge en cœur de ville.

J'assure le suivi du portefeuille de financements accordés par l'AFD à la Société immobilière de Nouvelle-

Calédonie (SIC), opérateur de logement social, ayant mandat également dans les domaines de l'aménagement et de la rénovation urbaine.

Enfin, je suis intervenue pendant quatre ans dans l'instruction et le suivi de projets de réhabilitation de quartiers défavorisés, opérations de restauration en centres anciens, et modernisation d'équipements marchands (montant global : 80 M €) en Tunisie.

Emmanuel CERISE

Courriel : emmanuel.cerise@imv-hanoi.com

TITRE ET DIPLÔMES

2009 : thèse de doctorat d'architecture, université Paris 8/Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Représentant permanent de la Région Ile-de-France à Hà Nội et co-directeur de l'Institut des métiers de la ville de Hà Nội – IMV (2012-2014). L'IMV est le bureau de gestion des projets de la coopération décentralisée entre le comité populaire de Hà Nội et le conseil régional d'Ile-de-France.

Chercheur au laboratoire IPRAUS, Institut parisien de recherche : Architecture, urbanistique et société (UMR AUSSER 3329 du CNRS).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux sont marqués du double statut que j'assume : recherche et opérationnel.

Les thématiques de recherche sur lesquelles je travaille s'articulent autour de la ville comme espaces sociétal, culturel et en projet. Mes recherches portent sur l'architecture et l'urbanisme des villes asiatiques ; les habitats, les modes de vie et la politique de logement ; la cartographie des villes, représentation des villes et de leurs architectures, schéma directeur et projet de ville ; ainsi que le patrimoine architectural et urbain.

Les actions opérationnelles de mon travail sont menées à l'IMV dans les domaines de la planification urbaine, des transports publics, de la mise en valeur du patrimoine bâti, du développement touristique et de l'environnement.

Avec l'équipe de l'IMV et le soutien technique et scientifique des agents de la Région Ile-de-France (unité de développement, IAU-IdF, ENSA, Agence des espaces verts, etc.), nous effectuons des études, des expertises, de la formation et réalisons des projets pilotes avec les services du comité populaire de Hà Nội (département de l'architecture et de l'urbanisme, des transports, du tourisme, institut d'urbanisme, etc.).

Quelques exemples de projets :

- transport, étude pré-opérationnelle d'une voie en site propre pour bus sous le boulevard périphérique n°3 de Hà Nội, réalisation d'un pôle d'échange de bus sur le boulevard Hoàng Quốc Việt, réalisation d'un couloir de bus en site propre le long du boulevard Yên Phụ et étude architecturale et urbaine d'une gare multimodale au terminus de la future ligne n°3 de métro ;
- urbanisme, conseil et support pour l'équipe menée par l'IAU-IdF et le VIUP pour la révision du master plan régional de Hà Nội, formation en urbanisme pour le HUPI ;
- patrimoine et tourisme, projet de repatrimonialisation de la voie principale du village de Đường Lâm, restauration d'une villa dans l'ancien quartier français, mise en valeur des villages de la province de Hà Nội.

Axel DEMENET

Courriel : axel.demenet@gmail.com

TITRE ET DIPLÔMES

Diplômé de l'École normale supérieure. Admis deuxième au concours d'entrée 2007, département Économie et Gestion (Cachan).

2009 : reçu major à l'agrégation d'économie et gestion, option B.

Diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE).

Diplômé de l'École d'économie de Paris.

Master 2 « Politiques publiques et développement ».

SITUATION PROFESSIONNELLE

Doctorant au laboratoire Dial (unité mixte IRD/Dauphine) depuis septembre 2012 sous la direction de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud (IRD/Dial), après une année en poste d'assistant de recherche à Hà Nội dans le projet IRD/OGS en 2010-2011.

Je travaille depuis Hồ Chí Minh ville, en collaboration avec l'université d'économie de Hồ Chí Minh Ville (faculté d'économie du développement), ainsi qu'avec l'équipe IRD basée à Hà Nội.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mon approche consiste à combiner les disciplines qui ont été au cœur de ma formation (économie quantitative, gestion et statistique) et mes travaux se veulent orientés vers l'aide à la décision des politiques publiques. Partant du constat que l'économie informelle est un

pan large et persistant des économies en développement, et que ce phénomène demeure pourtant mal connu, j'ai déterminé plusieurs axes de recherche qui évaluent la pertinence des politiques les plus fréquemment recommandées.

Encourager la formalisation

Le secteur informel est souvent considéré comme un phénomène voué à disparaître par un processus de formalisation plus ou moins rapide, et les politiques visant à encourager ce processus sont les plus souvent mentionnées par les organisations internationales. Pourtant, les tenants et aboutissants en sont mal connus, tant au niveau global que pour les entreprises et les individus.

Le premier axe de recherche consiste à déterminer quels types d'entreprises informelles ont vocation à se formaliser, et quelles en sont les conséquences sur leurs performances et leurs conditions d'exercice.

Développer la protection sociale

Le second axe traite du problème de l'absence de protection des travailleurs informels. Le cas du Viêt Nam est particulièrement intéressant de ce point de vue puisque des systèmes de protection sociale et d'assurance maladie volontaires ont été mises en place en 2008 et 2005 respectivement, dans le but d'atteindre une couverture universelle en 2014, ce qui fournit une opportunité unique d'évaluer la pertinence de tels dispositifs. L'étude du comportement des travailleurs informels

vis-à-vis de la protection sociale peut apporter aux décideurs des informations de première nécessité.

Favoriser la formation professionnelle

Les entreprises opérant dans le secteur informel sont en moyenne moins performantes que celles du secteur formel, et leurs travailleurs ont moins de

capital humain. Il est souvent avancé que des politiques de formation (*accounting literacy*) peuvent contribuer à améliorer leur efficacité.

Le troisième axe vise à discuter de la pertinence de ces interventions, en étudiant en détail les modes de gestion des entreprises informelles.

Alexis DROGOUL

Courriel : alexis.drogoul@ird.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2000 : habilitation à diriger des recherches, Informatique, université de Paris 6.

1993 : thèse de doctorat en Informatique avec félicitations du jury, Université de Paris 6.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Directeur de recherches depuis décembre 2004 à l'IRD, chercheur associé (depuis 2012) à l'université de Cần Thơ (Viêt Nam). Professeur en informatique (2000-2004) à l'université Paris 6, laboratoire LIP6. Maître de conférences en informatique (1995-2000) à l'université Paris 6, laboratoires LAFORIA & LIP6.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Ma problématique de recherche générale concerne la conception d'outils d'intelligence artificielle pour aider à la modélisation et la simulation de systèmes complexes, avec une volonté marquée de facilitation du travail interdisciplinaire et d'extraction de concepts transversaux à de multiples domaines. À ce titre, j'ai participé, dès 1991, à la définition de certains des concepts fondamentaux de la « modélisation à base d'agents », tout en travaillant parallèlement sur de nombreuses applications thématiques (en éthologie, hydrologie, géographie, trafic routier, pour

n'en citer que quelques-unes). À partir de 1998, à la croisée des domaines de l'informatique, de l'économie expérimentale et de la conception participative, j'ai travaillé plus spécifiquement sur la modélisation et la simulation participatives, approches qui permettent d'impliquer les acteurs sociaux dans la conception de modèles et se sont montrés particulièrement adaptés à la gestion des conflits d'usage de ressources partagées ; ils ont été appliqués avec succès sur le terrain (au Bhoutan, Mexique, Thaïlande, Viêt Nam). À partir de 2005, je suis devenu le concepteur et l'un des principaux artisans de la plateforme de modélisation et simulation GAMA (<http://gama-platform.googlecode.com>), qui, récapitulant quinze années de recherches dans le domaine, a pour objectif de mettre à la disposition de non-informaticiens des outils de conception de modèles spatialement explicites, multi-formalismes et multi-échelles, ainsi que de permettre une exploration « intelligente » (par simulation et optimisation) de l'espace de leurs paramètres. Parallèlement, les projets thématiques auxquels je participe depuis maintenant 5 ans, d'abord à Hà Nội puis avec l'université de Cần Thơ, s'orientent vers l'aide à la décision en matière de politique de lutte contre les catastrophes environnementales (montée et salinisation des eaux dans le delta du Mékong, invasions biologiques, épidémiologie de grippe aviaire, catastrophes urbaines).

Benoît GAUDOU

Courriel : benoit.gaudou@ut-capitole.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2008 : thèse de doctorat en intelligence artificielle, université de Toulouse.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Après deux années de post-doctorat à l'Institut de la francophonie pour l'informatique (IFI) à Hà Nội, je suis depuis 2010 maître de conférence à l'université Toulouse 1 Capitole, dans la faculté d'informatique.

Je mène mes activités de recherche au sein de l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT) dans l'équipe Systèmes multi-agents coopératifs (SMAC).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

D'une manière générale, mes travaux de recherche s'intéressent à la modélisation de manière formelle ou non de différentes notions intervenants dans la cognition et la prise de décision des humains (et notamment la confiance et les émotions) et l'intégration de ces modèles dans des simulations multi-agents.

Ces travaux s'inscrivent actuellement dans deux projets de recherche :

- Le projet MAELIA (*Multi-Agent for Environmental Norms Impact Assessment*) soutenu par le RTRA STAE. Le projet MAELIA consiste à modéliser les impacts socio-environnementaux des normes de gestion et de gouvernance de ressources naturelles renouvelables et de l'environnement. Il vise à développer une plateforme de

modélisation et simulation des impacts directs/indirects et attendus/inattendus des normes sur un territoire dont les ressources sont à la fois soumises à des exploitations concurrentes et dépendantes de variabilités physico bio géochimiques. Le domaine d'application privilégié est la gestion de l'eau dans le bassin Adour-Garonne.

- Le projet ANR EmoTES (*Les émotions dans l'interaction sociale : théorie, expérimentations, étude logique et informatique*). L'objectif du projet EmoTES est d'étudier les émotions dites stratégiques, telles que la culpabilité, le remord, la satisfaction morale, l'envie et la colère qui peuvent survenir dans un contexte d'interactions stratégiques (c'est-à-dire quand l'utilité des choix d'un agent dépend aussi de ce que d'autres agents vont décider de faire) sous le triple point de vue des théories psychologiques, de la formalisation logique et de la simulation. Le but est d'intégrer dans le comportement des agents de la plateforme SocLab (plateforme de simulation des organisations basée sur la formalisation de C. Sibertin-Blanc et P. Roggero de la sociologie de l'action organisée) des émotions stratégiques.

Je suis également impliqué dans plusieurs réseaux thématiques soutenus par le Réseau national des systèmes complexes (RNSC), dont les réseaux SimTools-Network et Modélisation multi-agents appliquée aux phénomènes spatialisés (MAPS). Enfin je participe au développement de la plateforme de modélisation et simulation multi-agents GAMA.

Charles GOLDBLUM

Courriel : charles.goldblum@wanadoo.fr

TITRES ET DIPLÔMES

1997 : habilitation à diriger des recherches, Université Paris 8 (HDR).

1986 : docteur en urbanisme et aménagement. Doctorat de l'université Paris 8.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Professeur des universités émérite (université Paris 8 et Institut français d'urbanisme Paris-Est), chercheur associé à l'IPRAUS (UMR AUSSE CNRS) et au CASE (Centre Asie du Sud-Est - UMR CNRS/EHESS), membre du conseil d'administration (ancien vice-président) et du comité de direction du Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV), ancien directeur de l'Institut français d'urbanisme.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux de recherche portent depuis de nombreuses années sur les questions du développement urbain dans les villes de l'Asie du Sud-Est en mutation ou en transition. Ces questions, traitées dans le cadre de recherches individuelles ou de programmes collectifs, s'orientent actuellement selon trois axes principaux :

- un axe relatif aux politiques urbaines, à la planification territoriale et aux stratégies d'aménagement, notamment sous l'aspect des logiques de projets portées par les coopérations et plus largement par l'internationalisation de la production urbaine ;

- un axe relatif aux processus de métropolisation, aux problèmes particuliers que ceux-ci soulèvent, notamment en termes de gouvernance urbaine et territoriale dans des contextes de transition dans des villes de rang intermédiaire à l'échelle de l'ASEAN ;
- un axe relatif aux « idées de ville » sous-jacentes aux projets urbains contemporains (aussi bien dans le domaine de l'« urbanisme événementiel » que dans celui de la patrimonialisation), et aux référentiels que ceux-ci mettent en jeu (représentations idéalisées du passé et figures de la modernité urbaine, en particulier).

Les deux premiers volets sont notamment développés, y compris sur le plan des élaborations théoriques, dans le cadre de programmes de recherche du CNRS ou du MAEE en lien avec des séminaires du GEMDEV ou des colloques organisés avec les responsables de la coopération française (cf. série de colloques internationaux sur « la métropolisation émergente », Jakarta - octobre 2010 et Vientiane - juin 2011 et novembre 2013). Le troisième volet est principalement développé au sein du laboratoire IPRAUS (cf. colloque international « L'architecture des villes d'Asie du Sud-Est : vers des expressions de la modernité en rapport avec les héritages », juin 2013) et des réseaux auxquels celui-ci participe (en particulier le réseau européen - *Urban Knowledge Network Asia* - UKNA).

Outre la publication d'ouvrages et d'articles, ces activités de recherche s'accompagnent

d'actions de formation (direction de thèses et séminaires spécialisés), de valorisation (conférences internationales) et d'expertise (cf. expertise pour l'élaboration du Livre

Blanc du schéma directeur de Phnom Penh) et impliquent des partenariats avec des chercheurs et spécialistes des questions urbaines dans l'aire concernée.

Quang Nghi HUỖNH

Courriel : hqngghi@ctu.edu.vn

TITRE ET DIPLÔMES

2012 : diplôme de master en Informatique, Université polytechnique de Nantes, France.
2010 : Diplôme d'Ingénieur en Informatique, université de Cần Thơ, Việt Nam.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Enseignant de l'université de Cần Thơ ;
doctorant en cotutelle entre l'université Pierre et Marie Curie et l'université de Cần Thơ en informatique (Modélisation des systèmes complexes)

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Enseignement axé sur les bases de données, programmation de base (C, Java) et modélisation orienté multi-agents aux étudiants de la filière d'ingénierie et d'information en technologie.

Ma thèse a pour objet les couplages entre les modèles de la propagation des insectes ravageurs de riz dans le delta du Mékong et les changements d'utilisation du territoire. Ce travail s'inscrit dans un projet coopération avec l'IRD et la faculté d'environnement et de ressources naturelles.

Danielle LABBÉ

Courriel : danielle.labbe@umontreal.ca

TITRE ET DIPLÔMES

2011 : thèse de doctorat en urbanisme,
University of British Columbia.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Professeure adjointe à l'Institut d'urbanisme de la faculté de l'aménagement de l'université de Montréal depuis 2012. Chargée de l'enseignement des cours en urbanisme international (maîtrise) et méthodologie de la recherche (Ph. D).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux explorent les interrelations entre l'urbanisation, la gouvernance et le changement social au Viêt Nam. Je m'intéresse à la façon dont la rencontre entre les intentions étatiques, les pratiques de gouvernance et celles associées à la vie quotidienne habitante façonnent le processus de transition urbain et ses

manifestations socio-spatiales. En ce sens, mes travaux en cours sur les nouvelles zones urbaines vietnamiennes portent sur les différentes manières dont les territoires en urbanisation rapide deviennent à la fois des ressources stratégiques pour l'intervention gouvernementale et des sites de résistance contre les interventions et les discours qui les portent.

Je travaille actuellement sur quatre projets de recherche intitulés :

- les « nouvelles zones urbaines » de Hà Nội : « De la production à l'appropriation ».
- *Youth-friendly public spaces in a context of rapid urbanization.*
- *Between New Towns and Periurban Villages: Towards Territorially Integrative Planning Approaches.*
- Les nouvelles formes de gouvernance et les expressions émergentes de la société civile urbaine en contexte suburbain postsocialiste.

Christine LAROUSSE

Courriel : c.larousse@interscene.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2010 : formation ADEME – « Approche environnementale de l'urbanisme » (AEU)

1993 : DESS « Urbanisme, Aménagement, Développement », Institut français d'urbanisme, Paris VIII.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Depuis 2008 : chargée du pôle urbanisme de l'Atelier INTERSCENE, bureau d'étude en urbanisme et paysage représenté par Thierry Huau, basé à Paris et à Marrakech, intervenant depuis plus de 25 ans en France et à l'international.

2004-2008 : consultante pour la région Ile-de-France, auprès du comité populaire de Hà Nội pour l'Institut des métiers de la Ville.

2007-2008 : intervenante au Conservatoire national des arts et métiers pour le cours d'urbanisme opérationnel (chaire aménagement développement).

1994-2008 : chef de projet au sein de l'Atelier CANTAL-DUPART, bureau d'études en urbanisme et aménagement.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Les projets de l'atelier auquel je participe en tant qu'urbaniste se déclinent à différentes échelles ; la planification des grands territoires à travers l'élaboration de master-plans, plans verts, etc., la conception d'éco-quartiers, de sites touristiques, la reconversion de sites industriels,

l'aménagement d'espaces publics, la création de parcs et de jardin, etc.

Notre équipe assiste les maîtres d'ouvrage publics et privés sur la définition de leurs projets, elle intervient en faisabilité, programmation, conception et suivi de réalisation, en plaçant la dimension paysagère au cœur de ses réflexions.

La spécificité de notre atelier est sa double compétence en urbanisme et en paysage qui favorise une vision globale transversale, embrassant l'ensemble des complexités d'un site. Les atouts et les contraintes d'un territoire sont analysés puis mis en regard pour mieux en révéler la singularité et les potentialités de renouvellement.

Le contexte géographique, climatique, historique, culturel, etc., sert de fondement à l'élaboration du projet. Le site devient notre premier outil de projet.

La ville contemporaine de plus en plus complexe, souffre trop souvent de ses espaces fragmentés, de ses franges diluées, de ses délaissés, etc., autant de possibilités de réintroduire des liens paysagers, d'atténuer les ruptures d'échelles en plaçant la dimension paysagère au cœur des projets urbains, de réinventer de nouveaux paysages dans la ville.

C'est également dans l'élaboration de schémas directeurs (ou master-plans) de grands territoires que peut se développer cette approche.

Le plan vert de Madagascar sur 8 500 ha ou le master-plan de Đà Lạt pour 2030 et 2050

sur 393 km² se fondent sur la maîtrise des équilibres entre pression urbaine croissante et protection nécessaire des espaces naturels et agricoles menacés, entre accès aux équipements urbains contemporains et préservation des cultures et des savoir-faire locaux.

Intervenant souvent sur des sites réputés sensibles pour la fragilité de leur milieu naturel ou celle de leur héritage historique

architectural et urbain, nous recherchons des réponses spécifiques cherchant à limiter les impacts et à optimiser les coûts. Gestion et valorisation des eaux de pluie, protection de la biodiversité, déplacements doux mais aussi mise en valeur et promotion des patrimoines urbains et des diversités culturelles, etc. sont ajustées au plus près de chaque spécificité territoriale.

Pierre-Yves LE MEUR

Courriel : pierre-yves.lemeur@ird.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2006 : habilitation à diriger des recherches (HDR) en ethnologie et anthropologie sociale, EHESS, Paris (titre : *Anthropologie de la gouvernance. Politique des ressources, dispositifs du développement et logiques des acteurs* ; publiée en 2011).

SITUATION PROFESSIONNELLE

Anthropologue, directeur de recherche à l'IRD, membre de l'UMR Gouvernance, risque, environnement, développement (GRED), chercheur associé à l'EHESS (Centre Norbert Elias, Marseille), en poste au centre de Nouméa depuis 2008.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes champs de recherche actuels explorent les questions de politique des ressources et des appartenances en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique, autour des enjeux fonciers, miniers et environnementaux

et des enjeux de valeur associés à ces ressources et lieux.

- (i) Question foncière (foncier terrestre et maritime) : interaction entre droits fonciers, politique des appartenances et autorités politico-juridiques, en lien avec l'histoire du peuplement, les transformations politiques contemporaines et les trajectoires de réforme foncière.
- (ii) Anthropologie de la mine : relations entre arènes locales (reconfigurations sociopolitiques et économiques, identitaires), activité minière (extraction/transformation) et production des politiques publiques (gouvernance, RSE, accords locaux).
- (iii) Question environnementale : relations entre savoirs locaux, biodiversité, appropriation et valorisation de l'espace et de la nature, dispositifs environnementalistes, services écosystémiques.
- (iv) Discours et dispositifs, pratiques et politique du développement comme thème transversal.

Clément MUSIL

Courriel : musil.clement@gmail.com

TITRES ET DIPLÔMES

2013 : thèse de doctorat, discipline « Urbanisme et aménagement de l'espace », université Paris-Est, préparé au sein de l'école doctorale Ville, Transports et Territoires (VTT).

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chercheur associé au laboratoire Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique et société (Ipraus) rattaché à l'UMR « Architecture Urbanistique Société : savoirs enseignement recherche » (AUSser), ainsi qu'à l'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (Irasec). Actuellement membre du réseau international *Urban Knowledge Network Asia* (UKNA) en détachement auprès de l'Académie des sciences sociales de Shanghai et chercheur collaborateur auprès du Centre de prospective et d'études urbaines (PADDI) de Hồ Chí Minh Ville.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Dans le cadre de mon travail de doctorat et dans son prolongement, mes travaux de recherche s'articulent autour de trois axes. Le premier porte sur les acteurs du développement (relevant des dispositifs de coopération multilatérale, bilatérale, non étatique) et sur leur rôle dans les processus d'urbanisation au Viêt Nam et au Laos. Le second traite des infrastructures de transport urbain

et de leur évolution, en particulier pour les villes de Hà Nội, Hồ Chí Minh Ville et Vientiane, en s'intéressant principalement à la planification, à la conception, au financement et à la construction des équipements. Un dernier axe de recherche aborde la question foncière urbaine sous l'aspect des jeux d'acteurs et des conflits qui apparaissent dans la conduite d'opération d'urbanisme à Hà Nội, Hồ Chí Minh Ville et Vientiane.

Actuellement, dans le cadre de mon activité au sein du réseau UKNA et en collaboration avec le PADDI, je conduis une étude sur le financement des infrastructures de transport urbain. En s'appuyant sur les expériences de Hong Kong et de Shanghai, deux métropoles asiatiques qui au cours de ces dernières décennies se sont dotées de réseaux de transport collectifs efficaces, cette étude a pour objectif de contribuer au développement et à l'amélioration du réseau de transport public de Hồ Chí Minh Ville. En particulier, en amont de la construction d'équipements de transport collectif, ce travail vise à apporter une réflexion sur les modalités de financement et de gestion des lignes de métro et de bus à haut niveau de service (*Bus Rapid Transit*) afin de renforcer l'articulation entre urbanisme et transport. Le travail engagé s'attache en particulier à envisager comment le foncier, notamment les terrains situés à proximité des futures stations de métro et de bus à haut niveau de service, peut être utilisé comme source

de financement des infrastructures et comment des investisseurs privés peuvent être associés à ces opérations. Ce travail débouchera sur la production d'un rapport qui sera remis au PADDI et à ses partenaires

vietnamiens et sera valorisé à travers la réalisation d'articles scientifiques diffusés par le réseau UKNA et ses partenaires étrangers.

Xavier OUDIN

Courriel : oudin@dia1.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1985 : doctorat en sciences économiques, université de Rennes 1

SITUATION PROFESSIONNELLE

Xavier Oudin est chercheur dans l'UMR Dial. Il a longtemps séjourné en Thaïlande (université Chulalongkorn puis université de Chiang Mai) et au Viêt Nam où il a collaboré avec le ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales. Xavier Oudin est maintenant basé à l'ASSV à Hà Nội.

Il est coordinateur du projet européen NOPOOR qui rassemble une centaine de chercheurs de vingt institutions dans dix-sept pays dont le Viêt Nam, et qui vise à développer de nouvelles connaissances pour mieux combattre la pauvreté.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux ont porté sur le travail dans les pays en développement et plus particulièrement sur le secteur informel. En Asie du Sud-Est, une attention particulière est portée sur l'impact de la transition démographique sur les marchés du travail.

Deux axes de recherche complémentaires sont poursuivis :

- analyse du fonctionnement du marché du travail et des caractéristiques et du rôle du secteur informel, à partir d'une enquête originale ; on s'interroge sur les caractéristiques de ce secteur, sur son impact sur les conditions de vie des ménages, son rôle dans l'atténuation de la pauvreté, notamment en période de ralentissement économique ;
- étude de la perception de la gouvernance par les ménages, de la participation des individus à la vie publique et de leurs relations avec les institutions ; ce programme étudie notamment comment la participation des citoyens d'une part, la qualité des services publics d'autre part, contribuent à réduire la pauvreté.

Conformément aux missions de l'IRD et dans le cadre du projet NOPOOR, mon travail comprend des dimensions de recherche, de formation et de dissémination en appui à la réflexion sur les politiques de développement : montage d'un master délocalisé de l'université Paris-Dauphine, encadrement d'étudiants, etc.

Emmanuel PANNIER

Courriel : manuelparrnier@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2006-2012 : thèse de doctorat en anthropologie, université Aix-Marseille 1.

2008 : diplôme de vietnamien du Centre de formation continue en langues de l'Institut polytechnique de Hà Nội.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chercheur contractuel au Centre Norbert Elias (CNRS-EHESS) dans le cadre du projet ANR « Revalter » - « Évaluation multi-échelle des trajectoires de développement de l'élevage au Viêt Nam ».

Chargé de cours à l'université de Toulouse II (UFR Sciences Espaces et Sociétés - département de Sociologie et d'Anthropologie).

Coordinateur local, formateur et chercheur en anthropologie pour le projet « Étude du changement social et des projets de développement en milieu ethnique dans le Nord du Viêt Nam » financé par l'AFD.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Installé au Viêt Nam depuis 2005, je mène des recherches auprès des populations rurales du delta du fleuve Rouge et auprès des groupes ethniques du Nord (Mường, Tày, Hmong, Yao). L'approche commune à mes différents travaux consiste à éclairer les expressions et les transformations du lien social à travers l'étude des réseaux de relations et des échanges. Dans cette perspective, mes recherches abordent le social non pas seulement par « en-bas », au niveau des acteurs séparés, ni par « en haut », au niveau des structures, mais à partir du « milieu », au niveau des relations et interactions qui relient les acteurs sociaux et définissent la société. Mes travaux se concentrent en particulier sur la circulation non marchande, les prestations symboliques, les pratiques de sociabilité collectives, les régimes de régulation sociale, les relations État-populations et le changement social. Situées entre l'anthropologie économique et l'anthropologie politique, mes recherches posent la question *du* politique, entendu comme les actes, les alliances et les conflits qui participent à la construction, le maintien et la reproduction de la société.

Philippe PAPIN

Courriel : philippepapin2074@neuffr

TITRE ET DIPLÔMES

Hypokhâgne (1985), khâgne (1986), École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud (1986-1991).

Agrégation d'histoire (1990).

Thèse de doctorat sur la ville de Hà Nội (1996).

Licence de vietnamien (1996).

Thèse d'habilitation (2002).

Prix Francis Garnier de la Société de géographie de Paris (2001) et prix Joseph Carroll de l'Académie des inscriptions et des belles lettres (2007).

Professeur agrégé hors-classe ; chevalier des Palmes académiques (2002) ; chevalier de l'ordre national du Mérite (2008).

SITUATION PROFESSIONNELLE

Titulaire de la chaire *Histoire du Viêt Nam* à l'École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques.

Professeur invité à l'université de Genève (2006-2010, 2013).

Directeur de l'équipe de recherche *États et sociétés en péninsule indochinoise*.

Membre du Conseil scientifique de l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO).

Expert auprès du ministère de la recherche.
Membre de la Société asiatique.

Gwenn PULLIAT

Courriel : gwenn.pulliat@gmail.com

TITRE ET DIPLÔMES

2013 : thèse de doctorat de géographie, université Paris Ouest, mention très honorable avec les félicitations du jury.

2010 : diplôme de l'École normale supérieure (Paris) en géographie, mineure en sociologie.

2009 : master 2 en économie du développement durable et de l'environnement, AgroParisTech.

SITUATION PROFESSIONNELLE

En recherche de poste.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux se concentrent autour des problématiques du développement urbain, avec en arrière plan la question du développement durable des territoires. L'angle d'approche que j'ai choisi est celui de l'(in)sécurité alimentaire en milieu urbain, et pour cela, j'ai étudié le cas de Hà Nội.

Ma recherche vient ainsi compléter l'analyse de la sécurité alimentaire au Viêt Nam qui s'oriente essentiellement sur les espaces ruraux et reculés, en même temps qu'elle met au jour l'importance qu'il y a à prendre en compte les pratiques quotidiennes des

citadins pour comprendre la construction de la précarité en ville. En adoptant une approche en termes de vulnérabilité, je m'intéresse aux dynamiques de l'insécurité alimentaire et montre ainsi que la ville de Hà Nội n'en est pas exempte, en dépit d'une amélioration remarquable des conditions de vie.

Dans ce contexte en transformation rapide tant sur les plans spatial (étalement de la ville, grands travaux urbains, etc.) qu'économique, social ou juridique (réglementation accrue des activités économiques, des usages du foncier etc.), l'analyse des pratiques des citoyens, surtout des citoyens défavorisés, révèle comment les choix, les actions et les réactions (flexibilité économique, mobilité spatiale, endettement, entretien des réseaux de solidarité etc.) participent à la construction de la précarité quotidienne et de la résilience de ces individus. Ainsi, je m'intéresse à la façon dont le processus d'émergence en cours à Hà Nội recompose les ressources et les moyens d'existence des citoyens, et conduit en définitive à un accroissement des inégalités tant entre les territoires qu'entre les groupes sociaux.

Aussi, l'approche par la question alimentaire donne une lecture plus large des enjeux de l'émergence urbaine.

Fanny QUERTAMP

Courriel : paddi.direction@gmail.com

TITRE ET DIPLÔMES

Université de Bordeaux III (1997-2003) – doctorat de géographie des espaces tropicaux : *Hanoi, une péri-urbanisation paradoxale. Transition et métropolisation, analyse cartographique*. Mention très honorable avec les félicitations du jury, décernée à l'unanimité. Bordeaux, le 8 juillet 2003.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Co-directrice du Centre de prospective et d'études urbaines (PADDI) depuis 2009, je développe, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Rhône-Alpes, Hô Chí Minh Ville et le Grand Lyon, des activités de formation, d'assistance technique et d'études dans les champs variés de l'urbain (services urbains, planification urbaine et foncière, gouvernance, patrimoine, etc.).

www.paddi.vn

www.paddi-expositions.org

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Titulaire d'un doctorat sur la dynamique des espaces périurbains de Hà Nội (2003), j'ai participé à la réalisation d'un atlas sur Hà Nội dans le cadre d'un projet de coopération scientifique entre le CNRS, l'IRD et l'Académie des sciences du Viêt Nam (1996-2001). Mes travaux se

sont ensuite orientés vers les thèmes de la planification stratégique (IMV, 2004-2005) et des services urbains *via* un projet de recherche sur la réforme des compagnies des eaux dans le nord du Viêt Nam (PRUD, 2006). Depuis 2006, je me suis spécialisée sur les questions urbaines à l'échelle du Viêt Nam. J'ai notamment coordonné un projet sur la reconversion des paysans expropriés aux marges de Hô Chí Minh Ville (FSP Sciences sociales, 2009) en partenariat avec l'IRD et une étude sur la pauvreté urbaine à Hô Chí Minh Ville (Région Rhône-Alpes, 2012). Depuis 2009, dans le cadre des activités du PADDI, je m'intéresse aux questions de gouvernance urbaine liée à l'évolution des outils, des acteurs et des modalités de planification urbaine, à Hô Chí Minh Ville en particulier.

Principaux axes thématiques :

- analyse spatiale des mutations urbaines : élaboration de bases de données et SIG urbains, traitements cartographiques ;
- analyse socioéconomique et institutionnelle des services urbains (eau potable et assainissement, transports en commun, déchets, etc.) ;
- aménagements urbain et régional : articulation transport/urbanisme ;
- analyse institutionnelle de la transition urbaine : planification et gestion urbaine, services urbains, etc.

Mireille RAZAFINDRAKOTO

Courriel : razafindrakoto@dial.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2010 : habilitation à diriger des recherches, université Paris-Dauphine.

1996 : docteur en sciences économiques, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, mention très honorable avec les félicitations du jury.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Directrice de recherche, IRD, UMR Développement, Institutions et Mondialisation (Dial).

Présidente de la Commission scientifique sectorielle des sciences humaines et sociales à l'IRD (depuis 2012).

Affectée au laboratoire Dial-Paris depuis septembre 2011, après cinq années passées au Viêt Nam, où elle a dirigé le Programme de recherche « Transition économique et sociale au Viêt Nam » (2006-2011) mené en partenariat avec l'Office général de la statistique. Elle est actuellement responsable de la coordination du projet pluridisciplinaire « Institutions, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar ».

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux actuels portent en particulier sur : les liens entre le bien-être et les conditions de vie des ménages, les inégalités et la gouvernance ; la satisfaction dans l'emploi ; la corruption et la pauvreté, ainsi

que l'évaluation de l'impact des politiques publiques. Je participe à différents programmes, notamment sur Madagascar et le Viêt Nam, programmes qui s'inscrivent dans une optique pluridisciplinaire, combinant les approches quantitatives et qualitatives et adoptant une perspective comparative entre différents pays en développement. Les analyses sont menées suivant trois axes complémentaires :

- le rôle du secteur informel sur le marché du travail et son impact sur les conditions de vie des ménages. Partant de l'analyse des caractéristiques de ce secteur, on s'interrogera dans quelle mesure il contribue à l'amélioration des niveaux de vie et à la réduction des inégalités ? Quelles sont les spécificités du secteur informel qui doivent être prises en compte dans les politiques publiques ? ;
- le suivi et évaluation de l'impact des politiques publiques, en particulier en termes distributifs ;
- le rôle et la performance des institutions dans le processus de transition. Il s'agit d'explorer les liens entre la gouvernance (rôle et le mode de fonctionnement des institutions publiques), le système de valeurs de la société, la dynamique économique et les conditions de vie de la population. Les analyses portent entre autres sur les multiples dimensions de la pauvreté (bien-être subjectif, conditions d'emploi, participation et exclusion sociale, conditions d'accès aux services publics, etc.).

François ROUBAUD

Courriel : roubaud@dialog.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1991 : doctorat en économie. université Paris X-Nanterre. Mention très honorable avec les félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Directeur de recherche, IRD, Unité mixte de recherche Dial (Développement, Institutions et Mondialisation) IRD - université Paris Dauphine.

Affecté au laboratoire Dial-Paris depuis septembre 2011, après cinq ans passés au Viêt Nam dans le cadre du programme de recherche joint « Transition économique et sociale au Viêt Nam » IRD / Office général de la statistique (OGS).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Économiste du développement, mes travaux sont orientés suivant deux lignes de recherche.

Statistique : méthodologie d'enquêtes, traitement des données.

- Développement de la méthode des enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et concepteur des enquêtes 1-2-3 pour la mesure statistique et l'analyse du secteur informel (réalisations en Afrique, Amérique latine et en Asie).
- Développement des modules « Multiples dimensions de la pauvreté », « Gouvernance » et « Démocratie » (réalisations en Afrique, en Amérique latine et en Asie).
- Appui aux instituts nationaux de statistique dans la mise en place et l'analyse des résultats d'enquêtes.

Économique :

- Fonctionnement du marché du travail, économie informelle, dynamiques urbaines et impact sur les conditions de vie.
- Liens entre gouvernance, démocratie, nouvelles dimensions de la pauvreté et processus de développement économique.
- Économie politique et évaluation des politiques publiques dans les pays en développement : programmes d'ajustement structurel, stratégies de lutte contre la pauvreté, suivi et évaluation d'impact.

Irène SALENSON

Courriel : salensoni@afd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2007 : thèse de doctorat en géographie-urbanisme, université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

1997 : agrégation de géographie.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargée d'études au sein de la direction Etudes, Recherches et Savoirs de l'AFD.

MISSIONS ACTUELLES ET TRAVAUX DE RECHERCHE

Le poste de chargé d'études à la division de la recherche de l'AFD comprend plusieurs aspects :

- pilotage de programmes de recherches menés par des organismes de recherche externes à l'AFD, avec le plus souvent une dimension pluridisciplinaire (groupements de chercheurs et experts associant des économistes, urbanistes, sociologues, ingénieurs), sur les sujets suivants : ville durable, ville et climat, éco-quartiers, services essentiels (dont gestion des déchets) ;
- expertise dans le domaine du développement urbain durable : en interne (avis sur les projets opérationnels de l'AFD,

avis sur les publications dans ce domaine) et en externe (participation notamment au groupe de travail « ville durable » du Fonds français pour l'environnement mondial) ;

- activités de formation et soutien à des activités de formation (notamment, ateliers d'étudiants travaillant comme bureaux d'études pour l'AFD pour l'identification de nouvelles pistes de financement de projet).

Mes sujets de recherche passés et actuels concernent les aspects suivants :

- élaboration et enjeux des politiques urbaines : planification urbaine, relations entre acteurs publics et privés du développement urbain, influence des enjeux politiques sur les décisions urbaines ;
- société civile et urbanisme : participation des habitants au processus d'aménagement, élaboration de stratégies urbaines citoyennes alternatives aux politiques urbaines des autorités, rôle des organisations non gouvernementales (ONG) ;
- mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, enjeux identitaires, enjeux d'aménagement, enjeux économiques ;
- développement urbain durable et enjeux de développement dans les villes du Sud : enjeux spécifiques, rôle de la coopération internationale.

Olivier TESSIER

Courriel : otessier2002@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2003 : Docteur en anthropologie, université d'Aix - Marseille I, « *Le pays natal est un carambole sucré* ». *Ancrage social et mobilité spatiale : essai de définition d'un espace social local au nord du Viêt Nam*. Académie d'Aix-Marseille, université de Provence (Aix-Marseille I), département d'Anthropologie secteur Lettres & Sciences humaines, décembre 2003, 658 p. + 150 p. d'annexes.

1991-1993 : ingénieur des techniques agronomiques des régions chaudes, spécialisation : gestion sociale de l'eau, Centre national des études agronomiques en régions chaudes (CNEARC), Montpellier.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Après une formation d'ingénieur en agronomie tropicale et une expérience de quatre années comme responsable de programmes de développement (Burkina Faso, Haïti), Olivier Tessier a débuté en 1995 un doctorat d'anthropologie (université d'Aix-Marseille) dont le terrain se situait au nord du Viêt Nam (province de Phú Thọ). Au fil de sa thèse, soutenue en 2003, il s'attache à montrer que l'espace rural *kinh* (ou *viêt*), généralement conçu et décrit comme l'agrégation d'unités totales et exclusives que sont les villages, présente un tout autre aspect lorsqu'il est envisagé sous l'angle des échanges, de la dynamique de constitution et de transformation des espaces sociaux et politiques. À l'enracinement légendaire des paysans

« à la terre de leurs ancêtres » se substitue une réalité plus complexe et foisonnante, celle d'une population mobile se déplaçant aisément au gré des opportunités.

Co-éditeur de l'ouvrage *Le village en question* qui finalisa un programme de recherche pluridisciplinaire mené conjointement de 1996 à 2000 par le centre de l'ÉFEO de Hà Nội et l'ASSV, Olivier Tessier a coordonné, parallèlement à ses propres travaux de recherche, deux programmes de coopération scientifique (1999-2004) pour le compte de l'université catholique de Louvain dans les provinces montagneuses de Sơn La et Hòa Bình. Pendant la même période, il a participé à différentes missions d'expertise pour des organisations internationales (Union européenne, Banque mondiale). Enfin, il a dirigé de janvier 2005 à septembre 2006, le projet FSP « Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Viêt Nam » financé par le ministère des Affaires étrangères et mis en œuvre par le centre de l'ÉFEO de Hà Nội.

Dans le cadre de son recrutement à l'ÉFEO en qualité de maître de conférence (septembre 2006), il poursuit ses travaux de recherche consacrés à la question centrale de l'évolution des rapports « État – collectivités paysannes » au cours des XIX^e et XX^e siècles en les envisageant sous l'angle de la gestion de l'eau et de l'hydraulique, dont l'omniprésence ordonne le paysage et imprègne la culture des hommes. Concrètement, il convient de s'interroger sur les conditions sociales, politiques et

économiques de la mise en place d'une hydraulique à grande échelle dans les deltas du fleuve Rouge et du Mékong, d'envisager les possibilités de contrôle de la terre et des hommes offertes par un tel quadrillage de l'espace, de s'intéresser aux techniques de construction qui ont progressivement abouti au remodelage du territoire, d'analyser les modalités d'intendance de l'eau mises en œuvre par les collectivités paysannes d'un côté, et par l'État au travers de ses corporations spécialisées, véritables services techniques, de l'autre. Afin d'aborder l'impressionnante masse documentaire produite pendant la période coloniale sur la question de l'hydraulique, un projet intitulé « *Analysis and Reconstruction of Catastrophes in History within Interactive Virtual Environments and Simulations* » associant l'ÉFEO, l'IRD, les ANV et l'Université des sciences et technologies de Hà Nội (USTH), a vu le jour en 2013. D'une durée de 3 ans, il se focalisera sur l'histoire contemporaine delta du fleuve Rouge.

Responsable du programme de coopération archéologique ÉFEO-ASSV, il a coordonné différentes actions afin de soutenir l'Institut d'archéologie dans sa démarche de conservation – mise en valeur patrimoniale du site. Parallèlement à ces actions, il a mené pendant deux ans au Viêt Nam et en France une recherche archivistique consacrée à l'histoire de la citadelle de Hà Nội au XIX^e siècle. Basé sur les annales impériales vietnamiennes et sur d'abondantes sources écrites et iconographiques (plans, cartes, photographies) produites pendant la période coloniale, ce travail de reconstitution historique a donné lieu à l'organisation d'une exposition et de plusieurs conférences. Un ouvrage est en cours de rédaction.

Enfin, depuis septembre 2012, il est responsable de l'ÉFEO au Viêt Nam qui regroupe le centre de l'École à Hà Nội et « délégation du centre de l'ÉFEO de Hà Nội à Hồ Chí Minh Ville ».

TRƯỜNG Chí Quang

Courriel: tcquang@ctu.edu.vn

TITRE ET DIPLÔMES

2009 : diplôme de master en cartographie, télédétection et systèmes d'information géographique, Université polytechnique de Hồ Chí Minh Ville.

2001 : diplôme d'ingénieur en Informatique, université de Cần Thơ, Việt Nam.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Enseignant de l'université de Cần Thơ. Doctorant en cotutelle entre l'université Pierre et Marie Curie et l'université de Cần Thơ en informatique (modélisation des systèmes complexes).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Je suis enseignant dans le département des ressources de terrain (faculté de

l'environnement et des ressources naturelles) de l'université de Cần Thơ. Je donne des cours en base de données, Systèmes d'information géographique (SIG) et modélisation aux étudiants de la filière gestion de terrain.

Je suis inscrit en thèse. Mon sujet porte sur la modélisation des changements de l'utilisation des sols dans la région côtière du delta du Mékong. C'est un sujet qui utilise la modélisation et simulation à base d'agents pour étudier les changements d'utilisation du territoire (*land-use change*) sous l'effet du changement climatique et en particulier de l'élévation du niveau de la mer et des inondations d'eau salée qui touche le delta du Mékong annuellement. Ce travail s'inscrit dans le projet coopération entre l'IRD et l'université de Cần Thơ (projet *Acclimate Peers*).

TRƯƠNG Hoàng Trương

Courriel : truonghoangtruong@gmail.com

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

TITRE ET DIPLÔMES

2010 : thèse de doctorat de sociologie, université Aix – Marseille I, mention très honorable avec les félicitations du jury, publication en février 2014.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Doyen de la faculté « Étude urbaine », université de Thủ Dầu Một.

Je travaille sur des projets de recherche portant sur l'urbanisation et le développement depuis 2002, notamment sur les questions en lien avec les espaces sociaux et la dynamique économiques des communautés périphériques. Mes recherches portent également sur les communautés ethniques et l'artisanat en milieu urbain.

VÕ ĐỨC ÂN

Courriel : voducanvn@yahoo.com

TITRE ET DIPLÔMES

2012 : thèse de doctorat en informatique de l'université Paris 6, « Une architecture opérationnelle pour gérer plusieurs niveaux de représentation dans les modèles à base d'agents ».

2008 : master informatique, double-diplôme de l'Institut de la francophonie pour l'informatique (IFI) et de l'université de la Rochelle.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Depuis juillet 2007, je travaille dans l'équipe MSI-IFI comme ingénieur/stagiaire. Je participe au développement de la plateforme de modélisation et simulation à

base d'agent GAMA (<http://gama-platform.googlecode.com>). Cette plateforme est utilisée pour développer plusieurs modèles à base d'agent dans différents domaines d'application comme l'épidémiologie, la gestion du secours, l'invasion d'insectes, etc.

Depuis septembre 2009, je poursuis un doctorat financé par l'Agence universitaire de la francophonie. Je travaille sous la direction d'Alexis Drogoul (directeur de recherches à l'IRD). Je travaille dans deux laboratoires de recherche : MSI-IFI à Hà Nội et à l'IRD Bondy. Le but de la thèse est de proposer un langage de modélisation à base d'agent pour développer les modèles à base d'agent multiniveaux.

Jean-Michel WACHSBERGER

Courriel : jwachsberger96@ensae.org

TITRE ET DIPLÔMES

2009 : doctorat de sociologie. Mention très honorable avec les félicitations du jury, EHESS.

1999 : agrégation de sciences sociales (major).

SITUATION PROFESSIONNELLE

Enseignement

Université de Lille 3

Sociologie contemporaine ; sociologie américaine ; sociologie de la pauvreté ; sociologie politique ; analyse de données en sociologie.

Institut de recherche empirique en économie politique (IREEP), Cotonou, Bénin.

Sociologie politique de la citoyenneté en Afrique ; encadrement des écoles francophones du réseau *Afrobaromètre* (2007-2009).

Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (CIF-OIT), Turin, Italie.

Conception d'enquêtes sur la main-d'œuvre et de modules sur l'emploi dans les enquêtes ménages pour mesurer le travail décent et analyse des données d'enquêtes (2013).

Recherche

Chercheur à l'UMR 225 Dial (IRD-université de Paris-Dauphine) et membre du conseil d'UMR.

Chercheur au GRACC-CeRIES de l'université de Lille 3.

Chercheur affilié à l'IREEP (Institut de recherche empirique en économie appliquée) de Cotonou.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes recherches sont centrées sur l'analyse des sociétés en développement, principalement africaines, et tout particulièrement des formes d'intégration et de marginalisation qu'on y rencontre. Cette problématique large m'a ainsi conduit à explorer les effets sociaux de la transformation urbaine, du développement capitaliste ou encore des évolutions institutionnelles. Si mon approche méthodologique privilégiée est l'analyse quantitative de données d'enquêtes (réalisées spécifiquement ou exploitées de façon secondaire pour l'objet d'étude), je recours aussi en complément à d'autres méthodes plus qualitatives (observation, entretien) et à l'exploitation secondaire de sources écrites. Par ailleurs je développe aussi une réflexion sur la portée et les limites de l'approche quantitative en sociologie.

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
ASSV	Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BAD	Banque asiatique de développement
BIT	Bureau international du travail
BRT	<i>Bus Rapid Transit</i>
BHNS	Bus à haut niveau de service
CDF	Centre de développement foncier
CEFEB	Centre d'études financières, économiques et bancaires
CEFURD	Centre de recherche sur l'urbanisme et le développement
CIRAD	Centre international de recherche agronomique pour le développement
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Dial	Développement, institutions et mondialisation
DoC	Département de la Construction
DoNRE	Département des Ressources naturelles et de l'Environnement
DoF	Départements des Finances
DoT	Départements des Transports
DPI	Département du Plan et de l'Investissement
EDL	École du Louvre
ÉFEO	École française d'Extrême-Orient
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENA	École nationale d'administration
ENC	École nationale des chartes
EPHE	École pratique des hautes études
FMSH	Fondation Maison des sciences de l'homme
GASS	<i>Graduate Academy of Social Sciences</i>
GAMA	<i>Gis and Agent-Based Modelling Architecture</i>
GAML	<i>Gama Modeling Language</i>
GDN	<i>Global Development Network</i>
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IAO	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
IMV	Institut des métiers de la ville
INED	Institut nationale des sciences démographiques
INHA	Institut national d'histoire de l'art
INP	Institut national du patrimoine
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IDE	Investissements directs étrangers

IREEP	Institut de recherche empirique en économie politique
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique
IRD	Institut de recherche pour le développement
JTD	Journées de Tam Đảo
LUTI	<i>Land-Use and Transport Interaction</i>
MNT	Modèle numérique de terrain
NZU	Nouvelles zones urbaines
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PADDI	Centre de prospective et d'études urbaines
PED	Pays en développement
PFVT	Partenariat français pour la ville et les territoires
RNSC	Réseau national des systèmes complexes
TRAMOC	<i>Transport Management and Operation Center</i>
SIG	Systèmes d'information géographiques
SIUP	Services de la Construction et de la Planification du Viêt Nam
SOE	<i>State Owned Enterprise</i>
ZUS	Zones urbaines sensibles



Agence Française de Développement (AFD)

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 72 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

www.afd.fr

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12
Tél : 33 (1) 35 44 31 31 – www.afd.fr
Dépôt légal : 3^e trimestre 2015
ISSN : 2118-3872

Auteurs collectifs

Regards sur le développement urbain durable

Approches méthodologiques, transversales et opérationnelles
« Les Journées de Tam Đảo » (Đà Lạt, Việt Nam)

(Phát triển đô thị bền vững
Các cách tiếp cận phương pháp luận, liên ngành và thực tiễn)

Conception et mise en page : Tomorrow Media

Couverture : Tomorrow Media

En partenariat avec

Tomorrow Media Co., Ltd.

Adresse : Số 59 ngõ Xã Đàn 2, Nam Đồng, Đống Đa, Hà Nội

Regards sur le développement urbain durable

Approches méthodologiques, transversales et opérationnelles

L'Académie des Sciences Sociales du Vietnam (ASSV), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'université de Nantes, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont décidé de soutenir l'université d'été régionale en sciences sociales intitulée « Les Journées de Tam Đảo » dans le cadre d'un accord de partenariat. Ce partenariat a pour objectifs de développer une formation pluridisciplinaire d'excellence, de constituer une plateforme de discussion sur les politiques et de drainer un large public académique et non académique à travers l'Asie du Sud-Est.

Cet ouvrage présente un verbatim des interventions présentées et des débats tenus lors des séances plénières et des ateliers qui se sont déroulés du 21 au 29 juillet 2014 à l'université de Đà Lạt sur la problématique « Regards sur le développement urbain durable ». Quatre principaux axes de réflexion sont privilégiés dans le cadre d'ateliers thématiques : (i) outils de la planification urbaine et territoriale ; (ii) outils et modèles pour la compréhension et l'exploitation des dynamiques spatiales urbaines ; (iii) la ville et les inégalités socio-spatiales ; (iv) formation à l'enquête de terrain : pratiques, réseaux et stratégies liés à la culture maraîchère en zone périurbaine.

COORDINATION

Stéphane LAGRÉE

École française d'Extrême-Orient, ÉFEO
fsp2s@yahoo.fr

Virginie DIAZ

Agence Française de Développement, AFD
diazv@afd.fr



ÉCOLE FRANÇAISE
D'EXTRÊME-ORIENT

